


316
Cha
Digitized by Google



Geuthner. N°. 98 — 1928.

9[illegible]3 Champollion le Jeune. Recueil factice de 18 mémoires détaillés ci-après, reliés en 1 vol. *in 8 d.-rel*, 1811 1833, 400 fr.

1) Observations sur le catalogue des manuscrits coptes du Musée Borgia à Velletri, ouvrage posthume de G. Zoega, 36 pp. (T. ME), 1811.

2) Lettre sur les odes gnostiques attribuées à Salomon; adressée à M. Grégoire, 12 pp. (T. ME), 1815.

3) Observations sur les fragmens coptes (en dialecte baschmourique) de l'Ancien et du Nouveau Testament, publiés par M. W.-F. Engelbreth, à Copenhague, 16 pp. (T. AE), 1818.

4) Observations sur l'obélisque égyptien de l'Ile de Philae, 11 pp. (T. RE.). 1822.

5) Lettre à un rédacteur de la Revue Encyclopédique, relative au Zodiaque de Dendéra, 8 pp. (T. RE), 1822.

6) Supplément aux observations sur les coudées égyptiennes découvertes dans les ruines de Memphis par M. Champollion-Figeac, 1 pl., 4 pp., s. d.

7) Antiquités égyptiennes, Collection Drovetti, 3 pp. (T. RE), 1824.

8) Papyrus égyptiens historiques du Musée Royal de Turin, 8 pp. (T. BUSJ), 1824.

9) Ecritures égyptiennes. Lettre de M. Champollion le jeune à M. Z***, 8 pp. (T. MRA delle A), 1825.

10) Explication de la principale scène peinte des papyrus funéraires égyptiens, 10 pp. (T. BUSJ), 1825.

11) Essai on Dr Young and M. Champollion's phonetic system of hieroglyphics, etc., 8 pp. (T. BUSJ), 1826.

12) Rapport à... M. le Duc de Dondeauille... sur la collection égyptienne nouvellement acquise..., à Livourne, 22 pp., 1826.

13) Lettre à M. le Duc de Blacas d'Aulps..., sur le nouveau système hiéroglyphique de MM. Spohn et Seyffarth, 23 pp., 1826.

14) Aperçu des résultats historiques de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique égyptien, 20 pp., 1827.

15) Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques, adressée à M. le chev. de Goulianoff, par M. Klaproth, analyse critique de cet ouvrage, 11 pp. (T. BUS), 1827.

16) Prospectus : Les monuments de l'Egypte et de la Nubie, 25 pp., 1831.

17) Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le jeune par M. Silvestre de Sacy, 47 pp., 1833.

18) Nécrologie : Champollion le jeune, 8 pp., 1833.

OBSERVATIONS

SUR

LE CATALOGUE

DES MANUSCRITS COPTES

DU MUSÉE BORGIA A VELLETRI,

OUVRAGE POSTHUME

DE GEORGE ZOEGA;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE,

Professeur-adjoint d'histoire à la Faculté des lettres de l'Académie de Grenoble.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,

Rue de la Harpe, n.° 11.

1811.

Extrait du Magasin Encyclopédique (Octobre 1811), Journal pour lequel on s'abonne chez J. B. Sajou, imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.



OBSERVATIONS

SUR LE CATALOGUE

Des Manuscrits coptes du Musée Borgia à Velletri, ouvrage posthume de George Zoega (1).

Parmi les hommes qui se sont fait connoître par leur amour pour les lettres orientales en général, et pour la littérature égyptienne en particulier, on trouve au premier rang le vénérable cardinal Etienne Borgia. Cet illustre prélat, non content de réunir dans son magnifique Musée de Velletri les monumens égyptiens de tout genre que ses recherches purent lui procurer, se plut encore à encourager, et honora de son estime particulière les savans qui pouvoient interpréter ou faire connoître quelques-uns de ces pré-

(1) Cet ouvrage est intitulé : *Catalogus Codicum Copticorum Manuscriptorum qui in Musæo Borgiano Velitris adservantur; auctore* Zoega, *Dano, equite aurato ordinis Dannebrogici; (Opus posthumum); cum* vii *tabulis æneis. Romæ,* mdcccx; *typis Sacræ Congregationis de Propagandâ fide.* In-folio de 663 pages.

cieux monumens que son zèle avoit recueillis. Du nombre de ces savans fut Georges Zoëga. Ce célèbre Danois, déja distingué par son grand ouvrage sur les obélisques, a fait preuve de profondes connoissances dans la langue égyptienne, et a mis le sceau à sa réputation, en publiant un catalogue raisonné des manuscrits coptes qui faisoient partie de la riche collection du cardinal Borgia : mais Zoëga n'a point eu la satisfaction de recevoir les témoignages de la reconnoissance que lui doivent les Orientalistes pour ce grand travail, digne aussi sous plusieurs rapports des éloges et de l'attention des savans et des archæologues; la mort l'a enlevé aux lettres avant la publication de son ouvrage.

Cette publication a été longtemps retardée par des difficultés qui s'étoient élevées à cette occasion, entre l'auteur et les héritiers du cardinal Borgia; et, quoique ces difficultés n'existent plus depuis quelque temps, il paroît cependant que l'édition ne passera pas en France. Cette circonstance nous a engagés à publier une analyse de cet ouvrage, accompagnée de quelques observations qui s'y rapportent. Il est divisé en trois parties principales. La première contient les manuscrits en dialecte *bahhiri* ou *memphitique;* dans la seconde se trouvent les manuscrits *baschmouriques*, et dans la troisième les ouvrages écrits en dia-

lecte *sâidi* ou *thébain*. Ces trois grandes divisions partageront aussi notre travail en trois sections (2).

PREMIÈRE SECTION. — *Manuscrits Memphitiques.*

Les manuscrits coptes memphitiques occupent le premier rang, non pas que ce dialecte soit le fond de la langue égyptienne, et que les autres en soient dérivés, mais parce que c'est le dialecte le plus connu en Europe. Le thébain est incontestablement le plus ancien dialecte de la langue égyptienne, ou plutôt c'est le type antique de la langue des Pharaons. Le dialecte memphitique en dériva; il prit cependant naissance à une époque très-reculée, puisque (et c'est un fait digne de remarque) tous les mots que les auteurs grecs ou latins nous ont conservés comme propres à l'ancienne langue égyptienne, appartiennent, par leur forme grammaticale, au dialecte

(2) Nous croyons inutile de rappeler ici que la langue copte et la langue égyptienne, sont une seule et même langue qui fut celle de l'ancienne Egypte. Nous avons dit ailleurs que la langue copte n'est que la langue égyptienne écrite avec les caractères de l'alphabet grec augmenté de quelques signes de l'alphabet égyptien.

memphitique ou de la Basse Egypte; et ceci ne doit surprendre en aucune manière, puisqu'on sait que les Grecs eurent des relations fréquentes avec l'Egypte Inférieure, avant que de pénétrer dans la moyenne Egypte et la Thébaïde. Notre observation a seulement pour but de prouver la haute antiquité du dialecte memphitique. Nous ajouterons que nous le croyons dérivé du thébain, et de longtemps postérieur à celui-ci, puisque des mots qui sont évidemment composés, et qui appartiennent au memphitique, ne se rattachent à aucune origine dans ce dernier dialecte, tandis que dans leur orthographe thébaine, ils trouvent une interprétation aussi claire que naturelle: mais nous développerons ailleurs la théorie que nous venons d'indiquer.

Zoëga forma, des manuscrits coptes memphitiques du Musée de Velletri, trois classes bien distinctes.

La première, sous le nom de *Biblici*, renferme le titre de divers fragmens des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de quelques prières. Sous le nom de *Liturgici*, il comprend les Liturgies de l'Eglise d'Alexandrie, des Louanges et des Commémoraisons de Saints. Ces deux premières classes ne contiennent, pour la plupart, que des textes déja connus et peu importans pour l'Histoire ecclésiastique ou la Littérature biblique.

Dans le catalogue qu'il en a donné, Zoëga n'a inséré aucun extrait de ces manuscrits.

Quelques-uns d'entre eux ont été écrits par Tuki, copte, évêque d'Arsinoë, et auteur d'une grammaire copte. La plupart des anciens manuscrits sur lesquels Tuki a fait ses copies, sont aujourd'hui à la Bibliothéque impériale. L'une de ces copies, (N.° III *des manuscrits bibliques*) qui contient les Prophéties de Daniel et les douze Petits Prophètes, est accompagnée d'un prologue de la main du P. Bonjour, l'un des premiers et des plus ardens amateurs de la langue copte.

A la suite du Catalogue des Livres liturgiques est placé le titre d'un manuscrit intéressant par son utilité pour l'étude de la langue égyptienne. Il est intitulé : TERMÊNIA ANTIASPI ANGIPTIOS, *l'Interprétation de la langue égyptienne.* C'est un Vocabulaire de trois cents pages, dans lequel les mots égyptiens sont interprétés en arabe, comme dans les Vocabulaires thébains et memphitiques de la Bibliothéque impériale. M. *Ignace* Rossi, dans son ouvrage intitulé *Etymologiæ Egyptiacæ*, a fait un usage fréquent de ce Vocabulaire memphitique du Musée Borgia.

Les homélies, les sermons, les lettres sur des matières de religion, les vies des Pères, et les actes des Martyrs forment une troisième

classe de cette première partie, sous le titre de *Patristici*. Les manuscrits memphitiques compris sous cette dénomination, sont plus nombreux et bien plus intéressans que ceux des deux autres classes. Les homélies, les sermons et les vies des Pères fournissent des matériaux curieux pour la connoissance de l'Histoire ecclésiastique, et principalement de celle du patriarchat d'Alexandrie. On y trouve d'abord les titres de trente-cinq sermons ou homélies de S. Jean Chrisostôme, archevêque de Constantinople; ces divers discours composent deux volumes qui ne sont qu'une copie faite par Tuki d'un très-beau manuscrit copte in-folio du Vatican, N.° LVII, acheté en Orient par Assémani, et qui depuis a passé à la Bibliothéque impériale de Paris. Quelques-uns de ces discours sont extraits du manuscrit N.° LVIII, qui appartient aussi à la même Bibliothéque. Les sermons de Bazile évêque de Césarée de Cappadoce, de Zacharie évêque de la ville de *Skhôou*, sont aussi extraits de ce dernier manuscrit. Les titres des sermons de Zacharie nous font connoître un surnom que prenoient quelques villes de l'Egypte; c'est celui d'AMMAICHRISTOS, *qui aime le Christ*; les villes de *Skhôou*, de *Kèft* et de *Kôs* (3) le portent

(3) *Xoïs*, *Coptos* et *Apollinopolis-parva* des géographes grecs.

ordinairement. Il exprimoit leur attachement à la religion chrétienne, attachement dont Kèft surtout donna des preuves éclatantes.

Depuis le N.° XIII jusques au N.° LXXXI, les manuscrits du Musée Borgia, dont Zoëga a donné tous les titres, un grand nombre d'extraits et les souscriptions qui les accompagnent, ne sont que des copies plus ou moins complètes des manuscrits du Vatican qui sont maintenant à la Bibliothéque impériale. Il faut en excepter seulement, 1.° le N.° XXIX qui est un fragment d'un sermon de S. Cyrille d'Alexandrie, sur les trois enfans dans la fournaise; 2.° le N.° XXXIV, rituel accompagné d'une version arabe; 3.° enfin le N.° LXXI qui renferme une notice de la vie du diacre Evagrius. Le dernier d'entre eux numéroté LXXXII, est une homélie acéphale sur Hérode-le-Grand. La plupart des manuscrits memphitiques de cette troisième classe sont des martyrologes ou des vies de Saints dans lesquels on peut recueillir des matériaux précieux pour l'histoire de l'Egypte sous la domination romaine, à l'époque de Dioclétien, et dans les temps postérieurs à cette même époque. On rencontre fréquemment, dans ces ouvrages, les noms des gouverneurs romains des principales villes de l'Egypte, et les dates des persécutions qui eurent lieu dans l'Egypte, la Pentapole, la

Syrie et l'Ethiopie. Mais ils offrent un avantage plus précieux encore pour l'étude de la langue égyptienne, et l'on peut aussi y puiser des renseignemens fort intéressans pour le perfectionnement de la géographie comparée de l'ancienne Egypte. Ces matériaux sont d'autant plus importans sous ce dernier point de vue, qu'ils ont été composés et écrits en partie sur les lieux mêmes et dans la langue des anciens Egyptiens. Nous nous en sommes servis dans l'ouvrage que nous nous proposons de publier incessamment sous ce titre : *l'Egypte sous les Pharaons*, ou *Recherches sur la Géographie, la Religion, la Langue, les Ecritures et l'Histoire de l'Egypte, avant l'invasion de Cambyse*. Le premier volume, qui contient la description géographique, est presque entièrement imprimé (4).

Quelques-uns des manuscrits memphitiques du Musée Borgia doivent attirer plus particulièrement l'attention des savans. De ce nombre est un recueil de lettres de Pierre, archevêque d'Alexandrie, à Akakia archevêque de Constantinople. Les lettres de Pierre

(4) Nous avons détaché de ce volume trente exemplaires de l'Introduction à la partie géographique. Il en a été rendu compte dans le *Magasin Encyclopédique*, N.° de mai 1811; dans le *Moniteur* du 31 juillet et du 23 septembre derniers, etc.

sont au nombre de huit, accompagnées de six réponses du prélat de Constantinople. Cette correspondance roule sur le Synode de Chalcédoine et le Livre de Léon. Zoëga n'a donné que les titres des différentes pièces de cette correspondance; mais elle renferme des détails intéressans sur les schismes qui divisèrent l'Eglise à cette époque. Ces lettres se trouvent à la Bibliothéque impériale, dans les manuscrits coptes provenant de Rome (5). Le manuscrit du Musée de Borgia, N.° LXII, extrait du N.° LXVIII du Vatican, et contenant le martyre de S. Cyriaque, archevêque de Jérusalem qui découvrit l'arbre de la vraie croix, présente aussi quelques détails curieux sur la famille de Constantin.

D'autres sont intéressans sous le rapport de l'idiôme dans lequel ils sont écrits. Telle est, par exemple, une note insérée dans un manuscrit qui renferme l'éloge de Macaire, évêque de Tkôou (6). Cette note qui, ainsi que l'éloge, a été copiée par Tuki sur un manuscrit copte du Vatican, actuellement à Paris (7), est conçue dans un idiôme copte

(5) N.° LXII, fol. 69.

(6) Zoëga, N.° LIV, p. 106.

(7) MSS. Copt. Bibl. Impér., N.° 68; fond du Vatican.

qui tient du thébain et du memphitique ; et n'est qu'un langage composé des formes mêlées de ces deux principaux dialectes de la langue égyptienne. La copie de Tuki diffère beaucoup, quant à l'orthographe, de cette même note publiée par M. Etienne Quatremère (8), et de la copie que nous en avons faite sur l'original. Nous citerons seulement les premiers mots. Tuki a écrit : ARIPAMEUE NAIÔTI EETOUAB IE KLÊRIKOS ETANNIM, etc. ; le manuscrit du Vatican porte : ARPAMEUE NAIOTE ETOUAAB NKLÊRIKOS OUANNIM. Zoëga, qui a reconnu plusieurs fautes plus essentielles encore dans la copie de Tuki, les attribue à la précipitation avec laquelle l'évêque d'Arsinoé copia ce morceau. Les différences d'orthographe ont sans doute la même origine.

Le langage de cette note, sur laquelle nous reviendrons, a quelques rapports avec une seconde note que nous avons trouvée en marge d'un manuscrit copte de la Bibliothéque impériale (9). Elle est écrite en ces termes : HMRAPHTI PISCHARP HN HÔP NIBEN TITIHOF ARIPAMEI.... NA API.... ANAK HA PISHOP NREBENABI ; ce qui revient au memphitique

(8) Dans son utile ouvrage intitulé : *Recherches sur la Langue et la Littérature de l'Egypte*, p. 248.

(9) MSS. Copt. Bibl. Imp., N.° 69, fol. 66 *recto*.

KHEN PHRAN AMPHNOUTI PISCHORP KHEN HÔB NIBEN TITIHOF ARIPHMEUI.... ANOK KHA PIDJÔB ANREFERNOBI. « Au nom de Dieu le premier « en toutes choses; je le prie de se souve- « nir....... de moi qui suis un pauvre pé- « cheur. »

Cette seconde note a beaucoup d'analogie avec celle dont nous avons parlé, et qui a été copiée par Tuki : l'écriture en est peu soignée, et tient le milieu entre le caractère thébain et le caractère memphitique.

Dans la notice du N.° XXXV, Zoëga donne le texte du commencement de ce manuscrit. On y voit une singularité remarquable : ce sont des lignes de copte dont chacune commence et finit par la même lettre, de manière qu'il en résulte un double acrostiche du mot PISCHENNOUFI, nom du copte qui a écrit le livre. Mais ce morceau, qui est une sorte de prière, n'est point en vers, et n'a aucune espèce de cadence ni de rhythme. A la fin du manuscrit il y a un second acrostiche du même nom; mais conçu en d'autres termes.

Dans le nombre considérable de longs extraits de ces manuscrits memphitiques que Zoëga a fait imprimer textuellement, il étoit difficile qu'il ne lui échappât point quelques fautes d'impression. Dans un *errata* il en relève plusieurs; mais il en reste en-

core beaucoup d'autres qu'il n'a pas indiquées.

Par exemple, on lit dans les textes coptes : NEFSCHERI pour TEFSCHERI (10), ETNEH pour ETMEH (11), EFNAERHEMI pour EFNAERHEMSI (12), PAOEPI pour PAOPI (13), EFCHÔMMOS et MMAUAF pour EFDJÔMMOS et MMAUATF (14), ETAPHNAU pour ETAFNAU (15), etc.

Zoëga a fait imprimer ces extraits selon le texte original, et dans ses notes il propose des corrections qui prouvent son érudition et ses profondes connoissances dans la langue copte. Il en est cependant quelques-unes qui peuvent être contestées. Tel est, par exemple, le mot SCHENBÊT qu'il croit devoir être écrit SCHENBENI (16). Mais SCHENBÊT a la même valeur que SCHENBENI *branche, rameau de palmier;* car l'on dit également BENI ou BÊT (dont le pluriel est BATI) pour désigner une *palme.* Le mot BÊT se trouve même employé dans le mot précédent; le texte porte: NHANKAM NEM HANBÊT NEM HANSCHENBÊT, *des roseaux, des palmes et des branches de palmiers.*

(10) Page 59.
(11) Page 66.
(12) Page 76.
(13) Page 113.
(14) Page 42.
(15) *Bis.* Page 47.
(16) *Vita Pakhomii*, page 72.

Les Dictionnaires coptes que nous possédons sont bien loin de contenir tous les mots de la langue; de sorte qu'il s'en rencontre dans les textes coptes quelques-uns dont l'interprétation est extrêmement difficile, souvent même impossible. Aussi Zoëga a-t-il quelquefois été arrêté dans ses traductions par des mots dont il n'a pu trouver la valeur ou auxquels il en a attribué une fausse. Ce sont principalement des mots qui appartiennent à la Botanique et à la Zoologie. Comme nous avons particulièrement dirigé nos recherches sur cette partie intéressante de la langue égyptienne, nous avons été assez heureux pour trouver, dans les Vocabulaires coptes manuscrits de la Bibliothèque impériale, la valeur de la plupart des mots qui ont embarrassé Zoëga. En voici quelques exemples : le mot SCHBIN (17) qu'il croit désigner une *espèce de légume* (comme le conjecture aussi M. *Ignace* Rossi, dans ses *Etymologiæ AEgyptiacæ*), signifie proprement *baccæ*, des *baies* en général. Nous l'avons trouvé traduit par l'arabe *hhouboub* pluriel de *hhabboun*, *bacca* (18). — ASHOL (19) dont Zoëga ignoroit la valeur, signifie un *charriot*,

(17) Zoëga, page 34.

(18) MSS. Copt. Bibl. imp., N.° 17; Supplément S. Germain.

(19) Zoëga, page 75.

plaustrum (20). Il traduit HÔITI par *melis*, et conjecture qu'il signifie un *ichneumon* (21); mais HÔITI se traduit en arabe par *dhabouâh*, et signifie une *hiène femelle* (22). Tuki a aussi rendu TIHÔITI par *hyœna* (23).

Telle est la *première section* du savant ouvrage de Zoëga. La courte analyse que nous venons d'en donner suffit sans doute pour en faire connoître l'importance relativement à l'étude du dialecte memphitique de la langue égyptienne. Il faut dire cependant que les manuscrits memphitiques sont les moins utiles de tous ceux que Zoëga a analysés. La *deuxième section* de son travail, qui contient les manuscrits baschmouriques, offre un plus grand intérêt, en donnant les moyens d'étudier un troisième dialecte de la langue égyptienne encore peu connu.

DEUXIÈME SECTION. — *Manuscrits Baschmouriques.*

L'existence du dialecte *baschmourique* de la langue égyptienne, fut découverte par

(20) MSS. Copt. Bibl. imp., N.° 17; Suppl. S. Germain.

(21) Page 11.

(22) MSS. Copt. Bibl. imp., N.° 17; Suppl. S. Germain; fol. 110 *verso*.

(23) *Rudimenta linguæ coptæ*, page 647.

Picques, dans une grammaire copte manuscrite en arabe. Mais ni cet érudit, ni les abbés Renaudot et De Longuerue qui cherchèrent à fixer le lieu où ce dialecte fut en usage, ne purent voir aucun fragment écrit dans ce même dialecte. Il leur étoit donc bien difficile d'atteindre à leur but, puisqu'ils se trouvoient dans l'impossibilité de se procurer des notions certaines sur les tours et les variations grammaticales propres au baschmourique, connoissance qui devoit nécessairement leur servir de guide dans leurs recherches.

Mais en 1789 le P. Georgi et Münter publièrent un fragment manuscrit du Musée Borgia, qui contenoit le commencement et une partie de la première Épître aux Corinthiens. Ce fragment du Nouveau Testament étoit écrit dans un langage qui tenoit beaucoup du thébain, mais qui en différoit par des permutations de lettres, étrangères à ce dialecte. Le P. Georgi conclut de ces diverses considérations, que cette épître étoit écrite en *baschmourique*, et il chercha à prouver que ce dialecte étoit celui que parloient autrefois les habitans des Oasis.

En 1808, M. Etienne Quatremère a donné le texte et la traduction d'un fragment de Jérémie qui diffère encore plus des deux autres dialectes de la langue égyptienne, que

les textes publiés par Georgi et par Münter; cependant, à la première lecture de ces divers fragmens, il est impossible de ne pas les reconnoître tous comme identiques quant à la langue, et comme écrits dans un troisième dialecte de la langue égyptienne. M. Quatremère s'est efforcé de prouver que ces divers fragmens n'appartiennent pas au dialecte *baschmourique*, et il croit qu'ils sont écrits dans un *quatrième* dialecte égyptien, auquel il donne le nom *d'oasitique*, parce qu'il pense que c'est celui qui fut en usage dans les Oasis.

Cependant, les conclusions du P. Georgi et celles de M. Quatremère n'ont point fait cesser l'incertitude des Orientalistes sur le dialecte auquel ont appartenu ces divers fragmens, et sur le lieu où il fut en usage. Zoëga, dans l'ouvrage dont nous donnons une analyse (24), a émis une nouvelle opinion sur ce sujet. Il reconnoît ces fragmens pour *baschmouriques*, et il pense qu'ils appartenoient *au dialecte parlé dans le Delta*. M. Silvestre de Sacy, qui a combattu l'opinion de M. Quatremère (25), a ensuite pensé presque comme Zoëga, en disant

(24) Pages 146 et suiv.

(25) *Magasin Encyclopédique*, année 1808, t. 4.

que le dialecte baschmourique fut parlé dans une petite partie du Delta (26). Zoëga a fondé son opinion sur la ressemblance qui existe entre le nom de *Baschmour* que les Arabes donnent au Delta, et le mot ΠΤιμυρις par lequel les anciens Egyptiens désignoient aussi le Delta. Mais, pour établir l'identité de *Baschmour* et de *Ptimyris*, il a été forcé de supposer que ce dernier mot étoit orthographié autrefois *Pshimour*, *endroit entouré*, mot bien peu ressemblant à *Ptimyris*, qui, à notre avis, étoit plutôt écrit par les Egyptiens *Ptimour*, et avoit la même valeur que le *Pshimour* de Zoëga.

Par une suite naturelle de cette première supposition, et, voulant prévenir l'objection qui lui auroit été faite, relativement au lieu où l'on parloit le dialecte memphitique qu'on sait depuis longtemps avoir été celui de la Basse Egypte; Zoëga avance que ce dernier dialecte étoit parlé principalement par les gens instruits à Memphis et dans les autres grandes villes de l'Egypte, et qu'il n'étoit que le *perfectionnement des dialectes baschmourique et thébain*, dialectes d'un usage vulgaire, l'un dans la Basse Egypte, et l'autre dans la Haute.

Pour ne point entrer dans des discussions

(26) *Magasin Encyclopédique*, N.° de Juillet 1811.

que nous réservons pour un travail particulier, il suffit d'observer, 1.° que le nom propre du dialecte que nous appelons *Memphitique*, est *Bahhiri*, qui signifie en langue arabe le *langage parlé dans la partie de l'Egypte voisine de la mer*; 2.° que ce nom ne peut s'appliquer qu'au Delta; 3.° et qu'ainsi l'opinion de Zoëga, qui fait du *baschmourique* le dialecte du Delta, n'est pas fondée. Le memphitique restant la langue de la Basse Égypte, il faut donc chercher ailleurs le lieu où étoit en usage le dialecte *baschmourique*.

Lorsqu'on analyse les fragmens *baschmouriques* qui nous restent, on s'aperçoit bientôt que ce dialecte tient en même temps du thébain et du memphitique. Ce fait incontestable a été reconnu par tous ceux qui ont étudié ces textes (27).

Les règles de la saine critique, les pro-

(27) On employe indifféremènt dans ce dialecte, les articles thébains *pe*, *te*, *ne*, et les articles memphitiques *pi*, *ti*, *ni*; les racines thébaines *schoop*, *ke*, *sooun*, et les memphitiques *schôp*, *cha*, *sôoun*, ainsi qu'une foule d'autres. Le mélange des deux dialectes est d'autant plus sensible, que très-souvent des substantifs ou des adjectifs sont précédés d'articles thébains, tandis qu'ils sont eux-mêmes memphitiques; tels sont, par exemple, NESCHÈRI, HENSÊFI, etc.

babilités, fondées sur l'expérience ; et des exemples fréquens exigent donc qu'on cherche le lieu où fut parlé le dialecte *baschmourique* dans un point de l'Egypte intermédiaire entre les contrées où l'on parloit le thébain, et celles où l'on parloit le memphitique. Une position semblable peut seule expliquer ce mélange singulier des dialectes de la Haute et de la Basse Egypte. Ce que nous venons de dire convient éminemment à la province de l'Egypte nommée par les Grecs Κροκοδειλοπολίτης νομος et *le Fayyoum* chez les modernes.

En effet, le Fayyoum est en quelque sorte séparé de l'Egypte, quoiqu'il en soit une dépendance naturelle. Il ne communique avec elle que par une coupure de la chaîne Lybique, et se trouve placé entre le territoire de Memphis et le nôme Héracléopolite qui fait partie de la Haute Egypte. Ce point de contact des deux contrées nous paroît être la cause certaine du mélange des deux dialectes thébain et memphitique, mélange qui *est l'origine du dialecte baschmourique*. Celui-ci qui, dans les premiers temps, ne dut être caractérisé que par ce seul mélange, prit en outre, dans la suite, des formes qui lui sont particulières. Ce sont principalement les mutations de la voyelle A des mots memphitiques et thébains, en E ou en

É, de O en A, de Ô en A ou en Ê, de E en Ê, et de la consonne R en L.

Que ce dialecte ait été en usage dans le *Fayyoum*, c'est ce qui nous paroît hors de doute, et nous ajouterons aux considérations qui appuyent notre opinion quelques preuves qui nous paroissent sans réplique. 1.° Si on possède un écrit d'un habitant du *Fayyoum*, que cet écrit contienne un nombre considérable de mots appartenans exclusivement par leur forme au dialecte *baschmourique*, et qu'il soit en outre rédigé entièrement d'après les règles de ce même dialecte, il en résultera nécessairement que le *baschmourique* étoit le dialecte en usage dans le *Fayyoum*. Or c'est précisément une semblable preuve que nous apportons en faveur de notre opinion. La note dont nous avons parlé ci-dessus, en rendant compte de la première partie de l'ouvrage de Zoëga, *a été écrite par un Diacre du Fayyoum*, nommé Joseph, qui y rend compte des motifs qui l'ont obligé de quitter le *Fayyoum sa patrie;* cette note est un mélange *de thébain et de memphitique;* on y lit un grand nombre de mots tels que ETASCH, NABE, ANAK, NTAUTALAF, ERAF, NAIATE, MMAN, OUESAHNE, SCHARP RAMPE, qui répondent aux mots thébains ou memphitiques ETOSCH, NOBI, ANOK, NTAUTALOF, EROF, NAIOTE, MMON, OUAHCAHNI, SCHÔRP,

NOMPÉ; le dialecte *baschmourique* est aussi un mélange de thébain et de memphitique; les mots que nous venons de citer appartiennent tous au seul dialecte *baschmourique*: il est donc hors de doute que cette note est conçue en *baschmourique*, et que ce même *dialecte baschmourique* étoit propre à la province du *Fayyoum*. Nous ne pensons pas qu'on puisse nous présenter des objections sérieuses contre cette démonstration.

2.° En publiant la note du Diacre du Fayyoum, M. Quatremère y trouve quelques rapports avec le dialecte baschmourique; mais il nie l'identité de cette note avec ce même dialecte, parce qu'il n'y a pas remarqué la mutation de la lettre R en L, mutation usitée dans le baschmourique. Nous ferons observer à ce sujet que cette permutation est bien loin d'être constante dans les textes baschmouriques, et qu'on y trouve aussi souvent ERAF qu'ELAF, TÉROU que TÉLOU, RAMPÉ que LAMPÉ, RÔMÉ que LÔMÉ, SCHÉRI, que SCHÉLI. L'observation de M. Quatremère n'ôte donc rien à la force de notre démonstration, dont le fait suivant établira encore plus la vérité.

3.° Le mot *baschmourique* dérive d'*Aschmour*, ou de *Baschmour* avec l'article égyptien; car le *Fayyoum* a porté en totalité ou en partie le nom de *Baschmour*; cela est prouvé

par les auteurs arabes qui donnent à la Nilopolis des anciens, le nom de *Boussir Kouridis* ou *Kournidis* en général, et qui la désignent plus particulièrement par le nom de *Boussir du Fayyoum* et par celui de Boussir d'Aschmour. *Le Baschmour et le Fayyoum sont donc la même contrée.*

Il nous paroît bien démontré que le dialecte baschmourique étoit parlé dans le Fayyoum. Il ne peut être la langue de la Basse Egypte, comme nous l'avons fait voir plus haut, et encore moins celle des Oasis, puisque Hérodote dit expressément que celle qu'on parloit dans ces demeures éloignées étoit un mélange d'*éthiopien et d'égyptien*; et, à coup sûr, on ne trouve aucun mot éthiopien dans le baschmourique. Notre opinion subsiste donc dans tout son entier. Nous lui donnerons les développemens nécessaires dans notre travail sur la langue égyptienne, qui se trouvera dans le second volume de l'*Egypte sous les Pharaons.*

Les textes baschmouriques publiés par Zoëga ne sont point accompagnés de la traduction littérale, comme il l'a fait pour la plupart des textes memphitiques. Ce qui l'a engagé à ne point traduire les textes baschmouriques, c'est sans doute, parce qu'ils appartiennent tous à l'Ancien ou au Nouveau Testament. Nous ferons observer cependant qu'une tra-

duction auroit été utile, puisque nous nous sommes convaincus en étudiant ces fragmens, qu'ils diffèrent un peu des versions ordinaires, et qu'ils se rapprochent beaucoup plus de la vulgate que du texte memphitique, ce qui est assez remarquable.

Ces fragmens sout : 1.° deux feuillets d'un manuscrit intitulé PSÔÔME NNEPROPHÊTÊS AGIOU ÊSAIAS « *Livre des Prophéties de S. Esaïe.* » Il contient tout le premier chapitre jusques au seizième verset, et le cinquième depuis le huitième verset jusques au vingt-cinquième. Le premier chapitre offre une lacume assez considérable. Les vingt-un versets du chapitre cinquième sont entiers.

2.° Vingt-six versets du chapitre quatrième de l'évangile de S. Jean, depuis le vingt-huitième verset jusques au cinquante-troisième, renfermés dans une feuille avec trois lacunes.

3.° Une partie des Epîtres de S. Paul aux Corinthiens, aux Hébreux, aux Ephésiens et aux Philippiens, en neuf feuilles.

Ces divers textes, la note et le fragment de Jérémie qu'a publiés M. Etienne Quatremère, et la petite note que nous avons fait connoître plus haut, sont les seuls écrits en dialecte du Fayyoum ou baschmourique qui soient venus à notre connoissance. La publication de ceux du Musée Borgia est

un nouveau service que Zoëga a rendu à la littérature égyptienne. Ils permettent de donner un aperçu exact des variations d'orthographe et de construction qui distinguent le dialecte baschmourique du thébain et du memphitique.

Troisième Section. — *Manuscrits Saïdiques ou Thébains.*

Le dialecte thébain ou *saïdique*, quoique plus connu que le *baschmourique* ou dialecte du Fayyoum, l'est cependant moins que le *bahhirique*, qui fut celui de Memphis et de la Basse Egypte. Les savans qui ont cultivé la langue copte, ont de préférence dirigé leurs recherches sur le dialecte bahhirique, parce que les textes memphitiques sont plus répandus que les textes thébains. Cependant les principes fondamentaux de la composition des mots et de la grammaire des deux autres dialectes doivent être cherchés, et se trouvent effectivement dans le saïdique. Maintenant que les yeux des savans se tournent sur l'Egypte, que cette contrée deviendra le sujet de recherches plus approfondies, et qu'on reconnoîtra le véritable point de vue sous lequel il faut considérer cet antique berceau de la civilisation, on ne négligera rien de tout

ce qui pourra concourir à en donner des notions moins vagues que celles qu'on a pu se procurer jusques ici. Dans le nombre des matériaux qui peuvent conduire à une connoissance approfondie de la langue égyptienne, connoissance qui doit être, en quelque sorte, le fondement premier et indispensable de toute recherche sur l'Egypte ancienne, on doit compter surtout les manuscrits thébains que Zoëga a publiés dans son utile et savant ouvrage.

Ces manuscrits thébains, comme les memphitiques, sont rangés en plusieurs classes. La première, sous le nom de *Biblici*, contient des fragmens nombreux de la version thébaine de l'Ancien et du Nouveau Testament. Zoëga les a imprimés en entier, en les accompagnant des variantes ou des leçons différentes qu'il a recueillies dans divers fragmens des mêmes textes. On y remarque plusieurs chapitres de la Genèse, quelques Pseaumes, et quelques chapitres des Epîtres de S. Paul aux Corinthiens et aux Hébreux.

Les livres *liturgiques* forment une seconde classe. Zoëga en indique seulement le sujet, sans en donner le texte ni la traduction, ce qui n'est à regretter sous aucun rapport. Aux liturgies succèdent les vies de la Vierge-Marie, de S. Joseph et des Apôtres. Ces textes sont accompagnés d'une analyse ou d'une traduction.

On remarquera sans doute, parmi eux, les actes de S. Barthélemy, dont le titre contient cette phrase singulière. « Voici les actes de « Barthélemy, qui, venant de chez *les Ich-« thyophages*, alla chez les Parthes avec « André, et Chrétien *qui avoit une tête de « chien.* (28). » Ces hommes Cynocéphales ont été connus par les Grecs, et les actes de S. Barthélemy pourront être, aux yeux de quelques personnes, une nouvelle autorité contre les incrédules.

La troisième Classe renferme des *martyrologes*. La version memphitique de quelques-uns d'entre eux est connue, mais d'autres n'existent point dans ce dialecte. Zoëga n'en a point donné les textes, parce que les plus importans ont été publiés par le P. Georgi dans son ouvrage *De Miraculis Sancti Coluthi*. Dans la courte analyse que le savant Danois a donnée de quelques-uns de ces manuscrits, on ne trouve presque point de faits dignes de remarque; seulement dans le *martyre de trois mille neuf cent cinquante Chrétiens* (29), il est fait mention de quelques Dieux payens peu connus des modernes; ce sont *Scamander* et *Faustus*.

La Classe suivante a rapport à *l'histoire*

(28) *Catalog. MSS. Musæi Borg.*, page 235.

(29) *Ibidem*, pages 240 et 241.

ecclésiastique. On y remarque des fragmens considérables des actes du Concile de Nicée. Le premier est en partie rempli par la liste des Pères de ce même Concile, avec le nom de l'évêché qu'ils occupoient (30). Cette partie regarde la géographie comparée. D'autres fragmens, très-intéressans, ont rapport aux *Hérésies* d'Arius et de Nestorius (31). On y trouve aussi l'histoire secrète de la fille de l'empereur Basiliscus, selon le récit de Dorothée, eunuque du palais (32). Ces divers textes ont été imprimés en entier.

Les vies des Pères du Désert et des Moines chrétiens, principalement de ceux de l'Egypte, composent la cinquième Classe, sous le nom de *Patristica*. Le prèmier manuscrit (coté N.° CLXIX du Musée Borgia) contient les apophthègmes des divers Pères; il est divisé en plusieurs chapitres. Le texte de cet ouvrage incomplet occupe 68 pages. Zoëga n'en a point donné la traduction; il l'a fait suivre seulement d'une courte analyse. Nous nous proposons de le traduire en entier, et de le publier avec quelques commentaires. Parmi le grand nombre de manuscrits saïdiques dont Zoëga donne ensuite le sommaire et des extraits textuels,

(30) Pages 243, 244, 245 et 246.
(31) Pages 260 et suiv.; 271 et suiv.
(32) Page 283.

on remarque beaucoup de fragmens des Lettres de Schenouti, de Bisa son disciple, une Lettre et la vie du Moine Moyse, celle de Jean de Siôout (33), et plusieurs autres morceaux de ce genre.

Sous le titre de *Scripta variorum auctorum*, la sixième Classe contient divers fragmens de Sermons et de Lettres de saints personnages; on y remarque deux feuillets du Traité de S. Epiphane sur les douze pierres précieuses qui ornoient le pectoral du grand-prêtre des Juifs.

Les bornes que nous nous sommes prescrites dans cette analyse, ne nous ont point permis de nous étendre davantage sur les textes publiés par Zoëga; mais nous devons faire connoître plus particulièrement deux manuscrits de cette section, qui méritent de fixer l'attention des Savans et des Orientalistes.

Le premier de ces manuscrits (coté N.° CCLXXVIII du Musée Borgia) est un fragment de deux pages dont Zoëga a imprimé le texte en entier. Quoiqu'il n'en ait pas donné la traduction, il l'a accompagné de notes relatives à la signification de plusieurs mots difficiles à entendre qui sont épars dans le texte.

Ces deux feuilles faisoient partie d'un grand

(33) La *Lycopolis* des anciens.

ouvrage sur la médecine. On ne doit point s'attendre à y trouver de savantes théories ni des discussions intéressantes sur la science médicale : ce sont simplement un grand nombre de recettes pour la guérison de plusieurs maladies. Il ne faut cependant point négliger ce fragment, quoiqu'il ne contienne que des recettes populaires ; car, comme elles sont ordinairement le résultat de l'expérience, il peut s'en trouver quelques-unes dignes d'être connues. Il ne seroit pas impossible d'y reconnoître quelques traces de la médecine des anciens Egyptiens qu'on sait s'être adonnés particulièrement à l'étude de cet art bienfaisant.

Ce fragment roule en général sur les maladies de la peau. En voici une partie que nous prenons dans la traduction que nous avons faite de ce morceau. Les deux premières recettes sont contre *la gale*. On doit se servir, pour guérir cette maladie, d'un mélange de sel appelé *Olyktos* (34), de cire, de blanc de plomb, de litharge d'argent, et d'huile. L'auteur conseille ensuite de faire usage de coloquinte pilée dans du vinaigre. A la suite de ces remèdes naturels, l'auteur a placé dans son Traité une invocation magique à l'Ange de la gale et aux Génies Uriel,

(34) Nous ignorons la valeur de ce mot.

Gabriel et Raphaël. Elle commence ainsi :
« Je te conjure Ange qui guéris toutes les
« maladies dont l'homme est affligé, et prin-
« cipalement celle qui porte la désolation sur
« le corps de l'homme dans sa vieillesse. »

On trouve ensuite un nombre considé-
rable de recettes contre *les dartres (Psóra)*,
et *la démangeaison (Péhôké)*. En voici
quelques-unes. « Que celui qui a des dé-
« mangeaisons partout le corps, se frotte quel-
« que temps avec du vinaigre, il sera sou-
« lagé. »

« Pour les *démangeaisons partielles*. Prends
« des roseaux secs, broye-les, et, les mêlant
« avec de l'eau et de l'huile de rose, fais-
« en un cataplasme sur la partie malade. »

« Si tu prends un blanc d'œuf cuit sur
« du charbon et que tu en frottes les par-
« ties qui démangent, elles seront guéries. »

« Prends de l'encens, mets-le en poudre,
« fais-en un cataplasme sur les parties affec-
« tées de démangeaisons, elles seront soula-
« gées. »

« Si tu prends du nitre, que tu le ré-
« duises en poudre, que tu en fasses des
« frictions à l'endroit malade, il sera guéri. »

« Pour les *dartres*. Oins le malade dans
« un bain, avec du nitre d'Arabie et de la
« graisse de cochon mêlés ensemble. »

« *Autre*. Employe de la cire, de la poix

« molle (*efshon* liquide) du nitre et du « soufre. »

« Pour *les dartres qui démangent beau-* « *coup*. Prends de l'opium, broye-le avec « de la cire, les dartres seront guéries. »

« Prends des excrémens de chien, mets- « les sur un linge que tu appliqueras sur la « dartre, et l'humeur se dissipera.

« Sers-toi de levain et de résine broyés « ensemble et mêlés dans du vin.

« Fais infuser de l'écorce de grenade cou- « pée en petits morceaux dans du vin, frottes- « en la dartre, elle sera guérie. »

On trouve ensuite plusieurs autres recettes du même genre contre les *dartres*, la *lèpre* et d'autres maladies analogues. Quelques-unes sont relatives à une maladie qui porte le nom de *quomsir*, que nous croyons (comme nous le ferons voir ailleurs), devoir être traduit par *Cancer*, quoiqu'on lui donne la valeur de *gangrène*.

Tel est ce fragment intéressant, qui est d'autant plus précieux que c'est le seul de tous les manuscrits coptes qui ne traite point de matières religieuses. Il est probable qu'il en exista d'autres de ce genre; mais, à l'époque où la langue égyptienne cessa d'être en usage parmi les Coptes, il paroît que l'on négligea entièrement les livres qui traitoient d'autre chose que de matières ascé-

tiques; ce qui est d'autant plus à regretter, que des manuscrits d'une autre espèce nous auroient fourni des documens bien plus étendus sur l'état ancien de l'Egypte en général.

Le second manuscrit qui nous reste à faire connoître rentre dans la classe commune par son sujet, mais il s'en éloigne par la manière dont il est écrit. C'est une espèce de poème sur des matières spirituelles, et qui fut composé par un Moine de Panopolis. C'est le seul écrit copte en vers que nous possédions. Ce poème est en strophes de quatre vers dont les trois premiers riment entre eux, et le quatrième se termine en *on* dans tout le cours du poème. Nous citerons les deux premières strophes de ce fragment pour donner une idée de ce genre de poésie.

NTOF PE PSCHOS MPOHÉ
ETTI MPÔNH MEN PAHÉ.
ASJIS NAI TENOU SJE AHÉ,
NEF HAP NE HEN APIRON.

EHME TENOU SJE EISJEME
TAGELÊ TERS ASTAKO HA TSCHÔME
PE CHRISTOS DE AFTALSHE TSCHÔME
MPETROS PE SEMEON

Il est aisé de s'apercevoir que la cadence n'en est ni fort riche ni très-animée. Cepen-

dant nous avons cru y reconnoître des vers de sept syllabes ; et, si tous les vers des deux strophes ne semblent point rentrer dans ce mètre, c'est sans doute parce que nous ne connoissons point la vraie prononciation de la langue copte.

Dans le cours de son ouvrage, l'auteur employe quelquefois des vers beaucoup plus longs que les précédens; tel est le suivant :

NASNEU MMERIT ATETENMIOTEN FONOU.

Enfin, d'autres strophes ressemblent plutôt à de la prose rimée qu'à des vers; et l'on est porté à conclure, après un mûr examen de ce fragment, qu'on n'en peut tirer que bien peu de lumières sur la poésie des anciens Egyptiens.

Sept planches terminent l'ouvrage de Zoëga. Elles représentent les différens genres d'écriture que l'on observe dans les manuscrits du Musée Borgia, et quelques figures d'un dessin barbare qui décorent un des fragmens publiés. Ces planches, qu'on ne peut regarder comme un moyen bien sûr de connoître l'âge des manuscrits à l'inspection de leur écriture, offrent cependant un grand intérêt, puisqu'elles peuvent servir à donner une idée exacte de la manière dont sont écrits ces livres, et familiariser ceux qui les étudie-

nent avec les caractères coptes des manuscrits, à l'aide des divers exemples que Zoëga a multipliés avec raison.

Tels sont les avantages qui distinguent éminemment ce précieux ouvrage, dernier présent de son auteur aux amis de la littérature ancienne. L'analyse qu'on vient de lire fera voir sans doute qu'en publiant ces textes nombreux, il s'étoit proposé particulièrement de faciliter l'étude de la langue copte, et qu'il a atteint ce but. Aucun autre ouvrage n'offre une réunion aussi variée de textes de tous les genres et de tous les dialectes. Celui-ci ne peut point même être étranger aux savans qui ne s'occupent pas de l'étude des langues; les historiens y puiseront des documens aussi nombreux que sûrs pour l'histoire ecclésiastique de l'Orient, et le petit nombre de ceux qui cultivent la langue égyptienne retireront sans contredit, de son étude, les plus grands fruits : c'est pour eux qu'il est fait. Nous nous estimerons heureux si ces observations et cette analyse, peuvent en démontrer toute l'importance, et faire dignement apprécier ce dernier ouvrage d'un homme qui a si bien mérité des Lettres.

LETTRE

SUR

LES ODES GNOSTIQUES

ATTRIBUÉES A SALOMON;

Adressée à M. Grégoire, Membre de l'Institut;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE,

Professeur d'histoire à l'Académie de Grenoble.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,

Rue de la Harpe, n.° 11.

1815.

Extrait du Magasin Encyclopédique, Numéro d'Avril 1815.

LETTRE

Sur les Odes Gnostiques attribuées à Salomon; adressée à M. GRÉGOIRE, *Membre de l'Institut, par* M. CHAMPOLLION LE JEUNE, *Professeur d'histoire à l'Académie de Grenoble.*

MONSIEUR,

Je dois à votre extrême bonté la connoissance du petit ouvrage qui a pour titre: *Odæ Gnosticæ Salomoni Tributæ; Thebaicè et Latinè; præfatione et adnotationibus philologicis illustratæ. Havniæ, Schultz,* 1812, *in-4.°* Il contient en effet cinq Odes ou espèces de cantiques en prose, écrits en égyptien du dialecte thébain, traduits en latin par Woide, et publiés par M. Münter, évêque de Copenhague. Vous avez bien voulu en faire le sacrifice en ma faveur, et je commencerai cette Lettre par l'expression de ma reconnoissance. Ce recueil m'intéresse sous un double rapport : il est écrit dans une langue qui depuis longtemps est l'objet spécial de mes études, et dont il est bien difficile de rencontrer quelque monument nouveau; il appelle aussi l'attention des

historiens et des archæologues, qui y trouveront quelques documens de plus sur la moins connue des hérésies nées, au premier et au deuxième siècles, dans le sein de l'Eglise chrétienne; je veux dire celle des Basilidiens.

Vous savez, Monsieur, que les préceptes fondamentaux de la secte de Basilidès l'Alexandrin, sont encore ignorés en grande partie, et cela est dû à la manière emblématique sous laquelle ils furent offerts à la croyance des sectateurs. Ce n'étoit cependant qu'un mélange absurde et confus de formules et de principes puisés à la fois et dans le Paganisme et dans la Religion du Christ, ce qui fait concevoir combien il est difficile d'en connoître les détails, lorsque surtout on éprouve autant de peine à saisir avec certitude une foible partie de l'ensemble. On en est là, malgré les moyens d'étude que présentent les auteurs et les monumens, et parmi ceux-ci, le grand nombre de pierres gravées couvertes de figures symboliques et d'inscriptions qui se rapportent toutes à la croyance ou au culte des Basilidiens. Le sens qu'elles avoient pour eux est encore caché pour nous; et il a été jusques ici impossible de les lier d'une manière certaine avec le fond général du système. Toutefois, cet état de choses n'ôte

rien à l'intérêt que doivent inspirer les monumens de ce genre qu'on ne sauroit recueillir avec trop de soin, ni les écrits relatifs à cette matière échappés au temps et aux hommes. Telles sont en particulier les Odes ou espèces de pseaumes qui font le sujet de cette Lettre.

Je les ai lues et étudiées avec toute l'attention qu'elles paroissent exiger, et cette étude m'a convaincu de plus en plus du grand mérite de Woide qui, sans le secours d'un vocabulaire égyptien du dialecte thébain (1), est parvenu cependant à traduire en entier ces odes écrites dans ce même dialecte; il étoit par cela même bien difficile qu'il ne commît pas quelques erreurs. Celles

(1) Il n'existe de Dictionnaire égyptien que celui de Lacroze, en dialecte memphitique. J'ai rédigé un Vocabulaire de la langue égyptienne en trois volumes in-4.°, selon ses trois dialectes, le thébain, le memphitique, et le baschmourique ou dialecte du Fayyoum. J'en ai indiqué le plan et le contenu dans l'ouvrage que je viens de publier sous ce titre : *l'Egypte sous les Pharaons*, ou *Recherches sur la Géographie*, *la Religion*, *la Langue*, *les Ecritures et l'Histoire de l'Egypte avant l'invasion de Cambyse : Description géographique*, 2 vol. in-8.°; à Paris, chez *Debure frères*, rue Serpente, et chez *Goujon*, rue du Bac.

que j'ai cru y remarquer, sont en très-petit nombre; il m'a semblé utile de les indiquer ici et dans ce seul but, que le travail de Woide purgé de ces taches légères, en acquît un nouveau degré de perfection et fût ainsi bien digne de son auteur. Mes observations ne portent que sur le texte original de ces Odes et sur quelques passages de la traduction de Woide. Il ne m'appartient point de juger le préambule qu'a placé à leur tête le respectable M. Münter, connu par ses travaux et ses succès dans les études orientales et la critique sacrée; pour en avoir le droit, il faudroit, comme ce savant Danois, réunir à la connoissance approfondie de l'histoire de l'Eglise, l'étude particulière de ses premiers Pères; je me bornerai donc, ainsi que je le dois, à quelques remarques purement philologiques.

Le texte de la première ode offre deux mots d'une orthographe vicieuse que Woide a négligé de rectifier. On y lit TINAOUNHT (*confitebor me*) (1) qui devroit être écrit TINAOUONHT comme portent ordinairement les textes thébains. Dans un autre passage (2), on trouve AuMEKMOUKOU : il faut corriger soit par AUMEKMêKOU, soit

(1) *Ode I*, vers. 1.

(2) *Ibid.*, vers. 6.

par AUMOKMEKOU ; car lorsque les racines monosyllabiques composées d'une voyelle entre deux consonnes, subissent le redoublement, E devient leur première voyelle et O la seconde, ou bien la première est un ô long et la seconde un E, comme on le voit par BERBÔR ou BORBER *Fervere*, POTPET ou PETPÔT *Decidere*; HERHÔR ou HORHER *Ociari*, etc., etc.

Le mot KONH de la deuxième Ode paroît avoir arrêté Woide, et ne l'ayant point entendu, il l'a placé dans sa traduction. Le passage où il se trouve, ainsi conçu : ALLA KONH HIDJEN TAAPE, doit être rendu de cette manière : *mais tu es vivant sur ma tête*. KONH n'est en effet que la deuxième personne masculine au singulier du présent de l'indicatif TIONH (1). Il est facile de justifier cette traduction par ce qui la précède et ce qui la suit dans le texte même. On lit dans le premier verset : *le Seigneur est sur ma tête comme une couronne* (2). L'auteur ajoute ensuite : *il ne*

(1) La racine du mot KONH est ÔNH *vivere*, qui, comme toutes les autres, se conjugue ainsi au présent de l'indicatif : TIONH je vis, KONH tu vis, FONH il vit, SONH elle vit, etc., etc.

(2) PDJOEIS HIDJN TAAPE NTHE NOUKLOM.

ressemble point à une couronne aride et qui ne produit rien; et aussitôt s'adressant au Seigneur lui-même, il s'écrie : *mais tu es vivant* (KONH) *sur ma tête!* Dans le verset suivant lié au précédent par la conjonction AUô (et), il continue d'employer la deuxième personne : *et tu as fait germer tes fruits sur moi,* etc. (1). On voit aisément que cette traduction contient l'ensemble d'une idée, et qu'elle rentre sans difficulté dans le fond du sujet. Woide ayant pris peut-être KONH pour un adjectif n'a pu arriver à ce résultat.

Dans le même verset, la phrase : DJE EFEINE AN NOUKLOM EFSCHOUôOU, *il ne ressemble point à une couronne aride,* que nous venons de citer, a été mal traduite par Woide; il la rend ainsi en latin, *non adducit coronam aridam,* vraisemblablement parce qu'il n'a pas distingué EINE *similis esse* de EINE *adducere,* car cette racine dérivée, a ces deux significations dans le dialecte thébain, comme INI dans le dialecte memphitique.

Il n'y a à remarquer dans la troisième Ode que quelques incorrections. On y trouve NHENSOTOU *labia* pour NHENSPO-

(1) AUô AKTIOUô HRAI HIDJOI NNEFKARPOS, etc.

TOU. Il faut nécessairement lire SPOTOU, car SOTOU dériveroit de SôTE *salvare*. D'ailleurs SPHOTOU en dialecte memphitique doit produire SPOTOU en dialecte thébain, et c'est en effet sous cette forme que ce mot se trouve dans les textes saïdiques. AUSOUô *biberunt*, ne nous paroît pas plus régulier ; nous proposons de lire AU-Sô, comme plus rapproché du radical Sô.

La quatrième Ode peut fournir matière à une observation plus importante, car il nous semble que Woide n'a point saisi le sens de la phrase suivante : AUô AIR PETPE NNESCHTÊN NSCHAAR, en la traduisant ainsi *et fui cœlestis (indutus) vestimentis*. Nous ferons remarquer d'abord que PETPE que Woide croit pouvoir exprimer par *cœlestis*, signifie rigoureusement *ce qui est au dessus, en haut, sursùm*. On le rencontre en effet sous cette forme et avec cette signification dans les verbes composés de R ou ER *esse*, ERPETPE ou RPETPE *supra esse, superare* (1). Tel est

(1) ALLA EASRPETPE *mais elle élève au dessus*. Fragment thébain publié par Zoega dans le *Catalogus Msstor. Mus. Borgiani Cod.* CCXLV, p. 585. *Ibid.* CCXCV, p. 103.

encore RTPE qui a la même valeur (1). En second lieu le mot SCHAAR que Woide rend par *honorificis*, veut toujours dire en thébain, comme SCHAR en memphitique, *corium, pellis, peau, cuir*. D'après ces observations, la phrase prend un sens bien différent de celui que Woide lui a donné: il paroît qu'elle doit être ainsi rendue en latin : *et fui suprà vestimenta corii*. Quelque extraordinaire que paroisse cette façon de s'exprimer, si l'on considère que, dans cette Ode, l'auteur rend gloire à Dieu de l'avoir protégé d'une manière spéciale en lui prodiguant toutes ses faveurs, il a droit de dire: AIR PETPE NNESCHTÊN NSCHAAR, voulant indiquer par là qu'il est supérieur aux autres hommes qui sont revêtus d'un corps périssable ennemi de leur salut.

TSATPE qui a la même signification que le mot PETPE dont nous venons de parler, se lit dans le premier verset de la cinquième Ode, ainsi conçu : PENTAFENT EPESÊT EBOLHN MMA ETDJOSE TSATPE AUô AFENT EHRAï HN MA ETMPSHON MPESÊT. En voici le sens littéral : *ille qui duxit me deorsum e loco alto sursum, duxit quoque*

(2) NFTREFRTPE MMOOU *pour les élever au dessus. Ibid.* CXCI, p. 4.

me e loco infimo deorsum. Woide l'a traduit d'une manière un peu obscure et infidèle : *Duxit me deorsum e locis altis, cœlestibus, et duxit me in loca quæ in valle deorsum.* On s'aperçoit qu'il a rendu TSATPE par *cœlestibus*, tandis que comme PETPE ce mot doit être pris adverbialement et qu'il signifie *sursùm.* Dans la phrase que nous venons de citer TSATPE *sursùm* est mis en opposition avec EPESÊT *deorsum.* Enfin le mot ETMPSHON se prend bien quelquefois dans le sens de vallée, mais ici il est adjectif et signifie mot à mot : *qui est* (ET) *de* (M) *l'enfoncement* (PSHON), c'est-à-dire *enfoncé, abaissé, creux, infimus.*

Je ne dois point pousser plus loin ces observations sur le texte et la traduction de ces cinq Odes. J'ai cru devoir ajouter cette Lettre, à ce qu'en a déja dit le savant et laborieux éditeur du *Magasin Encyclopédique*, notre ami commun, M. Millin (1); je m'y suis facilement décidé lorsque j'ai su qu'il n'est parvenu en France que très-peu d'exemplaires de cette brochure; elle m'a aussi fourni l'occasion de rendre un hom-

(1) Voyez le *Magasin Encyclopédique*, Numéro de Décembre 1814, p. 452.

mage public aux talens de Woide et à ceux de M. Münter. J'ai dû la saisir avec beaucoup d'empressement, et je n'en mets pas moins, Monsieur, à vous renouveller l'assurance de ma gratitude et celle de mon dévouement.

J. F. Champollion le jeune.

FRAGMENS

COPTES - BASCHMOURIQUES.

Extrait des *Annales Encyclopédiques*, année 1817.

Le Bureau est rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

OBSERVATIONS

SUR

LES FRAGMENS COPTES

(EN DIALECTE BASCHMOURIQUE)

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT,

PUBLIÉS PAR M. W. F. ENGELBRETH,

A COPENHAGUE;

PAR M. CHAMPOLLION-LE JEUNE.

PARIS.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

1818.

OBSERVATIONS

SUR

LES FRAGMENS COPTES.

Les obstacles presqu'insurmontables que l'état difficile de l'Europe a mis pendant quelque temps aux relations littéraires, ont fait parvenir assez tard en France le savant ouvrage que M. Engelbreth a publié, en 1811, à Copenhague, sous ce titre : Fragmenta Basmurico-coptica *Veteris et Novi Testamenti quæ in Museo Borgiano Velitris asservantur; cum reliquis versionibus contulit, latinè vertit, nec non criticis et philologicis adnotationibus illustravit W. F.* Engelbreth. *Havniæ. S. Popp;* 1811, in-4°, 200 pages.

Mais, comme l'annonce d'un bon livre ne peut jamais être inopportune, surtout lorsqu'il traite d'une matière aussi peu étudiée que paroît l'être en effet la littérature égyptienne, nous croyons faire une chose agréable à ceux qui la cultivent et aux amis des bonnes lettres en général, en leur faisant connoître la nouvelle production dont on vient de lire le titre.

Nous rappellerons d'abord qu'en publiant, en octobre 1811, nos *Observations sur le Catalogue des Manuscrits coptes du Musée de Vellétri*, ouvrage posthume de Georges Zoëga, nous fîmes alors remarquer l'importance des fragmens baschmouriques qui forment la seconde partie de ce même catalogue (1).

---

(1) De la page 145 à la page 168.

C'est en effet dans ces textes que l'on retrouve le troisième dialecte de la langue égyptienne, dialecte qui, d'après le témoignage de l'auteur d'une Grammaire copte, Athanase, évêque de Qous (1), porta le nom de *Baschmourique* (2).

Dans le temps même où nous indiquions le grand avantage que la littérature ancienne devoit incontestablement retirer de l'étude approfondie des textes baschmouriques édités par Zoëga, M. W. F. Engelbreth, ministre du saint Evangile dans les églises de Lydersløv et Frosløv en Zélande, s'occupoit sans relâche de leur traduction en langue latine, comparoit cette nouvelle version égyptienne à la version grecque, aux versions égyptiennes selon les deux autres dialectes, et livroit son travail à l'impression. M. Engelbreth crut devoir publier sa traduction, quoique l'ouvrage de Zoëga vînt de paroître, parce qu'il ne la jugeoit point tout-à-fait inutile aux progrès des études philologiques et de celles qui ont pour objet les textes sacrés. L'auteur a exprimé cet espoir dans une courte et modeste préface qu'il termine en offrant un juste tribut de reconnoissance au savant et respectable M. Münter, évêque de Zélande, aussi recommandable par ses utiles ouvrages qu'il est respecté pour ses vertus égales au rang élevé qu'elles lui ont acquis dans l'Eglise. C'est pareillement aux bontés de M. Münter que je dois la connoissance et la possession de l'ouvrage dont je donne la notice; qu'il me soit permis d'adresser ici au savant et vertueux prélat l'expression de ma reconnoissance.

Quant à M. Engelbreth, aujourd'hui qu'il a pu comparer son ouvrage avec ce qu'a fait Zoëga sur les fragmens baschmouriques, il doit reconnoître, malgré sa modestie, que son travail est infiniment supérieur à celui de son compatriote: Zoëga s'est contenté de donner simplement les textes baschmouriques sans traduction et sans notes; il les a publiés figurativement, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas astreint à séparer les mots qui, dans les manuscrits originaux, sont tous liés et forment

(1) Ville de la Thébaïde, l'*Apollinopolis parva* des Grecs.
(2) *MSS. Copt.*, Bibl. Royale de Paris, N°. XLIV, fol. 154.

une suite de lignes. M. Engelbreth, au contraire, a séparé les mots et les versets de tous les chapitres; il en a donné une traduction latine; il a mis en parallèle la version baschmourique avec les versions memphitique et grecque, souvent aussi avec la version thébaine; enfin il a ajouté aux textes des notes nombreuses dans lesquelles il a fait preuve de grandes connoissances dans la philologie et la critique sacrée.

Dans un *Proemium*, partagé en quatre paragraphes, M. Engelbreth expose d'abord (1) la division de la langue égyptienne en trois dialectes: le *thébain*, le *memphitique* et le *baschmourique*: c'est à ce dernier qu'appartiennent les textes qu'il publie. L'auteur donne ensuite un aperçu (2) des formes particulières qui distinguent ce dernier dialecte des deux autres. Il fait surtout remarquer (3) un très-petit nombre de mots qu'il croit appartenir exclusivement au dialecte *baschmourique*. Nous ferons observer à cet égard qu'il peut arriver que l'on retrouve un jour ces mêmes mots dans certains textes memphitiques ou thébains que l'on n'a point encore étudiés. Par exemple, le mot ΚΈΜΕΤΣ, que M. Engelbreth croit purement baschmourique (4), se lit dans les textes thébains, où il est écrit ΚΕΜΕΤΣ, ayant aussi la valeur de *caligo*, *obscuritas*, *tenebræ*: ils dérivent l'un et l'autre de la racine thébaine ΚΕΜΤΣ, *tenebrosus esse*, *obscurus esse*, dont l'analogue memphitique est ΧΕΜΣ (5).

Dans le troisième paragraphe, M. Engelbreth fait connoître les différentes opinions émises jusqu'en 1811 pour indiquer la contrée de l'Egypte où fut parlé le *dialecte baschmourique*. Le P. Georgi crut que c'étoit dans les Oasis; Zoëga, après l'avoir complétement réfuté, pensoit que le dialecte baschmourique avoit été en usage dans l'Egypte inférieure; enfin, en 1808, M. Etienne Quatremère reproduisit à la fois, en quelque

(1) § Ier.
(2) § II.
(3) Pag. IX, et notes, pag. 166.
(4) *Ibidem*.
(5) Nous employons ici le x pour rendre le χ, *chi* grec.

sorte, l'opinion de Georgi et celle de Zoëga, en avançant que le dialecte baschmourique étoit parlé dans le petit canton de Baschmour en Egypte, comme l'avoit dit Zoëga ; mais que les textes regardés comme baschmouriques, appartenoient à un quatrième dialecte, celui des Oasis, comme l'avoit dit le P. Georgi.

Pour nous, qui ne voyons point la nécessité de supposer un dialecte nouveau, ce que l'on ne peut faire sans de très-grands motifs, nous persistons à croire, comme nous l'avons exposé en 1811 dans nos Observations sur le catalogue de Zoëga, que le dialecte baschmourique étoit le dialecte de la province du Fayyoum, et peut-être même aussi de l'Egypte moyenne, au midi de Memphis et au nord de la Thébaïde.

Ce n'est que par cette hypothèse seule que l'on pourra expliquer le mélange bien remarquable des formes du dialecte memphitique et du dialecte thébain, qui constitue le dialecte baschmourique. Ce mélange est tellement complet que, fort souvent, la première moitié d'un mot baschmourique a une forme thébaine, tandis que la seconde moitié a une forme memphitique, *et vice versâ*. Nous avons déjà fait connoître quelques-unes des graves autorités qui servent de fondement à notre opinion ; mais elle sera développée et peut-être mise hors de doute dans les prolégomènes de notre *Grammaire Egyptienne* et du *Dictionnaire* des trois dialectes que nous nous proposons de faire paroître incessamment : c'est là que nous essaierons d'établir d'une manière certaine, que le dialecte baschmourique fut parlé dans le Fayyoum et dans l'Egypte moyenne. On peut donc s'abstenir ici de discuter plus au long l'opinion de Zoëga que M. Engelbreth paroît adopter dans toute son étendue ; mais nous devons prier les savans qui ne connoissent notre sentiment que sur le bref exposé qui en a été fait en 1811, de suspendre leur jugement à cet égard jusqu'à la publication des troisième, quatrième, cinquième et sixième volumes de notre ouvrage relatif à *l'Egypte sous les Pharaons* (1).

---

(1) Les tomes I et II, in-8°, se trouvent à Paris, chez Debure ; et à Londres, chez Deboffe.

C'est à la fin du troisième siècle ou au commencement du quatrième, que M. Engelbreth conjecture qu'a été composée la version baschmourique dont il a traduit les fragmens (1). On sent toutefois qu'il n'émet cette opinion qu'avec une extrême réserve : il est en effet très-difficile de fixer l'époque où parut un écrit conçu dans un dialecte aussi peu connu que le dialecte baschmourique, surtout lorsque le lieu même où ce dialecte fut en usage n'est pas encore bien déterminé. L'auteur fait remarquer expressément que la version baschmourique s'accorde en général avec la version thébaïne, et semble l'avoir eue pour original (2) : on sent dès lors combien cette concordance auroit droit de surprendre, s'il étoit vrai que le dialecte baschmourique étoit parlé à l'extrémité de la Basse-Egypte, et dans un canton entouré de nomes dont les habitans usoient du dialecte memphitique.

Le cinquième paragraphe du *Proemium* contient l'indication des fragmens baschmouriques publiés et traduits dans l'ouvrage que nous examinons. Ils sont au nombre de sept.

Premièrement, Isaïe, chap. I, v. 1-16. — Chap. V, v. 8-25.

Secondement, Evangile de Saint-Jean, chap. IV, v. 28-53, avec des lacunes.

Troisièmement, première Epître aux Corinthiens, chap. VI, v. 19. — IX, v. 16. — XIV, v. 33. — XV, v. 35, avec des lacunes.

Quatrièmement, Epître aux Ephésiens, chap. VI, v. 18-24.

Cinquièmement, Epître aux Philippiens, chap. I entier. — II, v. 1-2.

Sixièmement, Epître aux Thessaloniens, chap. I et II entiers. — III, v. 1-6.

Septièmement, Epître aux Hébreux, chap. V, v. 5-9. — VI, VII, VIII, IX.

Tous ces textes sont accompagnés d'une traduction latine;

(1) Parag. 4.
(2) Pag. XX, XXI.

en la composant, l'auteur a eu pour but principal, ainsi qu'il l'annonce dans sa préface, de rendre littéralement, et pour ainsi dire mot à mot, la version baschmourique. M. Engelbreth y a réussi, autant du moins que pouvoit le lui permettre le manque total de dictionnaires égyptiens dans lesquels le sens rigoureux et vrai de chaque mot se trouvât consigné. Le court *Lexique Memphitique* de Lacroze, le seul dictionnaire égyptien publié jusqu'ici, ne donne fort souvent la valeur des mots que par approximation; et celle qu'il assigne à la plupart des racines composées qu'il a prises assez fréquemment pour des racines primitives, est rarement d'une grande exactitude. On doit donc faire un véritable mérite à M. Engelbreth d'avoir reproduit assez constamment le texte original dans la version latine, ainsi qu'il se l'étoit proposé. Les passages qui nous paroissent laisser quelque chose à désirer sous ce rapport sont en très-petit nombre. Nous citerons seulement ici 1°. le 9e verset d'Isaïe (1) : ESCHÔPI GAR AUSCHANASCHEI NDJE NETENÊI, EUESCHÔPI EPSCHÔF, qu'il faudroit rendre par : *Si autem multiplicatæ fuerint domus vestræ erunt in desolationem* (ou *desolationi*); au lieu de : *Quamvis domus vestræ factæ fuerint multæ erunt in desertum*. Le mot PSCHÔF, que M. Engelbreth a traduit par *desertum*, signifie toujours *desolatio ;* 2°. ce passage de l'Epître aux Corinthiens : AIDJÔ NNEI EITISCHIPI NÊTN, *Haec dixi* (*et*) *vos pudore afficio* (*do pudorem vobis*), rendu dans la version latine par : *Dico hæc in pudorem vobis*, ce qui n'est point aussi exact.

Nous avons déjà dit que dans les fragmens originaux du Musée Borgia, les versets et les mots ne se trouvoient point séparés, et qu'ils étoient tous écrits de suite, comme on l'observe dans les anciens manuscrits égyptiens, dans les manuscrits grecs, et dans un grand nombre d'inscriptions de divers peuples. M. Engelbreth a donc dû, en premier lieu, transcrire ces mêmes manuscrits baschmouriques en séparant les mots les uns des autres. Ce travail, que Zoëga n'avoit point entrepris, offroit d'assez grandes difficultés, puisqu'il falloit opérer sur des

(1) Chap. V.

textes d'un dialecte presque inconnu. Il n'est donc pas étonnant que M. Engelbreth n'ait pas toujours réussi à le faire avec un succès constant.

La longue étude que nous avons faite de ces mêmes textes, soit pour en extraire les formes particulières au troisième dialecte afin de compléter notre *Grammaire Egyptienne*, soit pour recueillir les mots baschmouriques et en accroître notre *Dictionnaire*, nous a mis à même de rectifier, sous ce rapport, le texte publié par M. Engelbreth; et nous sommes persuadés que ce savant estimable ne verra dans nos observations, si elles sont justes, que notre désir de concourir à faire disparoître de son beau travail quelques légères incorrections. Voici les leçons que nous avons cru devoir proposer, et que nous soumettons à ses lumières.

Au lieu de SAMITF SCHOUIT (1), nous pensons qu'il faut lire SAMIT FSCHOUIT. En effet on retrouve SAMIT, *similago, simila*, et non pas SAMITF, dans le chap. IX, v. 4 du Lévitique en dialecte Thébain (2) : AUÔ OUSAMIT EFOUOSCHM HINEH, *et similam conspersam oleo.* On peut encore citer en faveur de notre leçon la circonstance que les Arabes appellent aussi la *fleur de farine* SAMID, à l'exemple des Egyptiens. Il n'est pas inutile non plus de faire remarquer ici que même le mot grec Σιμιδάλις, qu'on trouve sous la forme de SYMITALION (3) ou SEMITALION (4), dans les livres Coptes, paroît avoir pour primitif l'égyptien SAMIT ou l'Arabe SAMID, ce qui ne seroit point si les Egyptiens eussent dit SAMITF, comme l'a cru M. Engelbreth (5).

Quant à la lettre F (*fei*), que nous unissons au mot SCHOUIT, cela est indispensablement nécessaire, soit que l'on veuille traduire les mots ETETENSCHANINI NÊI NNOUSAMIT FSCHOUIT, par *si offeratis mihi similaginem, vanum*, comme

(1) Isaïe, I. 13.
(2) MSS. *Mus. Borgiani*, pag. 209.
(3) *Scal. Mag.*, pag. 387.
(4) Isaïe, I. 13. Version memphitique.
(5) *Annotationes*, pag. 162.

l'a fait M. Engelbreth; soit encore par les mots, *si offeratis mihi similaginem, vana est;* ce qui est plus conforme au texte original et à la coupe générale du verset.

Notre seconde observation porte sur le quinzième verset du même chapitre. M. Engelbreth a lu : ETETEN SCHAN PÔRSCH NNETEN SHIDJ EHLÊI ELAI TINEKT AN NABEL NSAMBAL MMATEN, et traduit : *Cum expanditis manus vestras sursum ad me, non convertam oculos meos ad vos.* Mais il faut lire nécessairement : TINEKTA NNABEL NSAMBAL MMATEN, et traduire : *Avertam oculos meos a vobis*, KTA répondant au thébain KTO, forme particulière de la racine KÔT ou KOT, *tourner*, et que l'on rencontre fréquemment dans les textes du dialecte thébain (1). KTA combiné avec NSAMBAL prend la signification de *avertere*, détourner.

Le chàpitre quatrième de l'Evangile de saint Jean présente (2) les mots ANAK AIDJAUT..... EBAL qu'il faut lire ANAK AIDJAU T(ÈTN), *ego demisi vos*, conformément à la version grecque Εγω Απεστειλα υμας. DJAU EBAL répond au thébain DJOOU, DJOOU EBOL.

Le trente-septième verset du même chapitre nous a paru également défectueux. M. Engelbretth écrit HM PEI GAR PSCH ..... MPEI PE; nous croyons que le texte original portoit : HM PEI GAR PSCH(EDJI) PMEEI PE; *in hoc enim verbum verum est*, ce qui s'accorderoit avec la version memphitique : KHEN PHAI GAR OUTAPHMÊI PE PISADJI, et avec la version grecque : Εν γαρ τουτω ο λογος εστιν ο αληθινος.

Dans l'Epître aux Corinthiens, chapitre VII, verset 32, au lieu de ... ESCH DE ETRETETNSCHOPI NATRAOUSCH PE : TE MENTÊF SHIMI, il faut lire : (EIOU)ESCH DE ETRETETNSCHOPI NATRAOUSCH : PETEMENTÊF SHIMI=PETEMENTÊF SHIMI, *ille cui non est mulier*, répond aux mots de la version memphitique PHÊ ETEMPEFSHI, *qui non suscepit* (*uxorem*).

---

(1) MSS. *Borg. Theb.* I. *Regum*, VI, 16. *id.* pag. 272, 273, 274, etc. etc.

(2) Verset 38.

Le verset 12 du chapitre neuvième de l'Epître aux Hébreux doit aussi être lu de la manière suivante : AFHMOOS NSCHAENEH SAIÔNAM MPNOUTI, *sedit in æternum ad dexteram Dei*; et non pas : AFHMOOS NSCHSA IÔNAM MPNOUTI. La version memphitique confirme notre leçon : AFHEMSI SAOUINAM MPHNOUTI SCHAEBOL.

Enfin le cinquème verset du chapitre neuvième de l'Epître aux Hébreux, verset que M. Engelbreth a lu : SAPSCHÔI DE MMAS HNXEROBIN. AUNEEUELHÊIBES, nous semble devoir l'être ainsi qu'il suit : SAPSCHÔI DE MMAS HNXERÔBIN NAU NE EUELHÊIBES, *super autem eam cherubi gloriæ sunt obumbrantes eam*. NAU est formé du mot baschmourique AU, souvent écrit EAU, qui répond au thébain EOOU, *gloria*, et de la préposition N qui, dans la langue égyptienne, remplace le cas génitif des Latins. XEROUBI NAU se rapporte au χερουβιμ της δοξης de la version grecque; on lit aussi XEROUBIM NTE PÔOU dans la version memphitique, ce qui justifie pleinement notre correction. M. Engelbreth jugera lui-même celles que nous venons de proposer.

Il en est encore quelques-unes d'un autre genre sur lesquelles nous appellerons encore son attention. Aussitôt que le volume de M. Engelbreth a été dans nos mains (au mois de mai 1817), notre premier soin a été de comparer ses textes baschmouriques avec ceux que Zoëga a fait imprimer d'après les mêmes fragmens originaux, et nous n'avons pas remarqué sans quelque surprise le nombre très-considérable de variantes qu'il a été facile d'obtenir de ce rapprochement. La crainte de donner trop d'étendue à cette notice nous empêche de les indiquer toutes. Mais nous croyons qu'il peut être utile de présenter ici le tableau de celles de ces variantes puisées dans le texte de Zoëga, dont l'adoption nous paroît devoir rectifier le texte baschmourique de M. Engelbreth.

		Texte de M. Engelbreth.	*Lisez avec Zoëga.*
Isaïe, I,	verset	9, AUSCHAASCHEI	AUSCHANASCHEI
		10, NAHE	NAHÊ
		15, NENAS	NENASH
		20, FHALES	FHALESH
		20, PETHALS	PETHALSH

Joh. IV, verset 39,	ESELMETRI	ESELMETRÊ
44,	IETAFEITOU	ÊETAFEITOU
I., Corinth. VI, v. 20,	TIEOOU NE	TIEOOU SHE.
VII, v. 3,	EFSÔMA	EPEFSÔMA
7,	DJAEIS	XARIS
10,	NTAUDJE	NTAUDJI
25,	NAB...	NSABAL
28,	MPELELNABI	MPESELNABI
29,	MMAU	MMEU.
29,	NNETEMENT	NNETEMENTEU
30,	PELESCHI	PETLESCHI
30,	HI EN	ENSELESCHI EN
31,	NETXPÔM ...KOSMOS	NETXRÔ MRIKOSMOS
33,	HA NPKOSMOS	NAPKOSMOS
35,	IELETEN	NELETEN
36,	ASELNAS	ASELNASH
VIII, v. 1,	TÊREN NOUCOOUN	TÊREN MMEU NOUCOOUN
2,	ETESCHSCHE	ETESCHSCHÊ
12,	HNKAUNI	HNKEKAUNI
XIV, v. 33,	HNNEKKLÊSI..	HNNEKKKLÊSIA
39,	KOHE NIPROPHÊTIA	KOH ENIPROPHÊTIA
XV, v. 14,	SSCHEUEIT	SSCHOUEIT
27,	IEBAL	IE EBAL
31,	NASNEU	NASNÊU
31,	OUN PE PAHÊU	OU PE PAHEU
ad Hebr. V, v. 5,	PE PENTAFSCHEDJI	PEI PE NTAFSCHEDJI
VI, v. 1,	PE	PEI
VIII, V. 4,	..PKER	PKEH
8,	EFSEALIKI	EFSHENALIKI
11,	PECNOS	PEUNOSH
IX, v. 1,	HN DIKE SCHMANSCHEMSCHI	HN DIKEÔMA NSCHEMSCHI

ad Hebr. IX, v. 2,	NNOUBE TOUMOUTI	NNOUB ETOUMOUTI
14,	ETANAH	ETANH
15,	ENEKLÊRONOMIA	NTEKLÊRONOMIA
X, v. 14,	MPNA	GAR NOUÔT
16,	NEMÔOU	NEMAU
ad Thessal. II, v. 4,	HÔSH	HÔS
15,	NEIETAHÔTEB	NEI-NTAUHÔTEB
5,	METMMTAAI NHOUA	METMAITAA-NHOUA (1).

Mais nous ne devons pas omettre une dernière remarque en faveur de M. Engelbreth, c'est que les fragmens originaux étoient évidemment fautifs dans quelques-unes de leurs parties, et cela paroît bien évident, puisque Zoëga et M. Engelbreth ont imprimé l'un et l'autre certains passages qui nous paroissent susceptibles de correction. Nous ne citerons que les deux suivans :

Epître aux Corinthiens, chap. VIII, v. 36, il faut lire NFELNABI EN *non peccat* (au lieu de NFELNABLI EN), ce qui est conforme à la version memphitique, et à la version grecque ουκ αμαρτανει.

Même Epître, chap. XIV, v. 35, à la place de MAROUSCHENT NEUHEI, il faudroit simplement MAROUSCHEN NEUHEI, *qu'elles consultent leurs maris*, d'après la version memphitique, MAROUSCHEN NOURÔMI, et la version grecque τους ιδιους ανδρας επερωτατωσαν.

Enfin, nous ne serons que justes, et ce n'est pas assez pour de semblables travaux, lorsqu'en terminant cette notice et nos observations, nous rendrons un hommage bien mérité aux talens et aux profondes connoissances de M. Engelbreth; car, malgré les légères imperfections que nous avons cru reconnoître

(1) Ce mot baschmourique répond au thébain MNTMAITONHOUO ou MNTMAITOENHOUO, *l'attribution* (MNT), *d'aimer* (MAI), *la meilleure* (NHOUO), *part* (TO)=*l'avarice*.

dans son livre, il ne lui donne pas moins de droits à toute la reconnoissance des philologues et des savans. La publication de ces textes baschmouriques rendra, en effet, l'étude de ce troisième dialecte égyptien plus facile, et cette étude servira sans doute à déterminer avec plus d'exactitude la partie de l'Egypte où ce même dialecte fut parlé. Enfin, l'exemple donné par M. Engelbreth peut contribuer à répandre le goût de la littérature égyptienne; et c'est rendre aux lettres un important service, que d'accroître le nombre des textes imprimés de cette langue des Pharaons, dont la connoissance approfondie et sagement dirigée peut conduire aux résultats les plus importans pour l'histoire des hommes. Malheureusement un très-petit nombre de savans ont étudié ou étudient encore la langue égyptienne. Faut-il même le dire: beaucoup d'entr'eux ignorent qu'elle a échappé en grande partie aux efforts destructeurs du temps et des hommes; et voilà pourquoi l'on voit encore, de nos jours, des érudits tenter l'explication des monumens écrits de l'antique Egypte, à l'aide des dictionnaires hébreux ou arabes, comme s'il étoit prouvé que les Egyptiens, ce peuple qui devoit tout à lui-même, et dont la civilisation remonte aux premiers temps historiques, n'avoient pas une langue à eux, une langue nationale, et qu'ils se servoient de l'idiome de peuplades voisines qui restèrent si loin derrière eux en science et en sagesse. Ce déplorable travers que nous signalons ici, est encore un reste de cette ancienne manie de tout *hébraïser*, laquelle retarda d'une manière si préjudiciable les progrès de la science historique et de la philologie. Il seroit temps que l'on voulût y renoncer définitivement.

EXTRAIT DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE. Mars 1822 (1).

OBSERVATIONS
SUR L'OBÉLISQUE ÉGYPTIEN
DE L'ÎLE DE PHILÆ;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Le *Journal des Savans*, la *Revue Encyclopédique* et le *Moniteur* ont parlé d'une inscription grecque copiée dans l'île de Philæ, et rapportée par M. Cailliaud, voyageur français plein de courage, et qui suit dans ce moment le cours du Nil au-delà de l'Égypte, dans des contrées lointaines où il vient de faire d'importantes découvertes. Cette inscription grecque est gravée sur un socle de granit ayant quatre pieds en tout sens. On sait aussi que M. Beechy, voyageur anglais, prit, postérieurement à 1816, une copie de cette même inscription; enfin M. Belzoni a fait depuis transporter en Angleterre un obélisque de granit d'environ vingt-deux pieds de longueur, décoré de caractères hiéroglyphiques, et qu'il trouva gisant dans le voisinage du socle qui porte l'inscription grecque.

M. Jomard, chargé de publier le premier voyage de M. Cailliaud, communiqua cette inscription à M. Letronne,

(1) On souscrit pour ce Recueil scientifique et littéraire, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n.° 18, chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n.° 23; et chez EYMERY, rue Mazarine, n.° 30. Prix, à Paris, 42 fr. pour un an; dans les départemens, 48 fr., et 54 francs pour l'étranger.

membre de l'Institut, qui vient d'en donner le texte et la traduction, accompagnés d'éclaircissemens critiques et historiques du plus grand intérêt (1); ce savant mémoire est terminé par des conjectures sur le rapport de cette inscription grecque avec les inscriptions hiéroglyphiques de l'obélisque, et M. Letronne considère comme peu probable que ces hiéroglyphes aient, ainsi qu'on l'a généralement cru en Angleterre, le même sens que l'inscription grecque; il reconnaît même comme possible que l'obélisque fut un monument bien plus ancien que l'inscription grecque.

Il était difficile, avant la publication de la gravure contenant une représentation exacte des caractères hiéroglyphiques inscrits sur cet obélisque, de se prononcer d'une manière sûre en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux hypothèses également plausibles. Cette gravure est enfin publiée; et l'état actuel de mes longues recherches sur la triple inscription du célèbre monument de Rosette, me fournit des documens assez précis sur le système hiéroglyphique en général, et sur le sens fixe d'un nombre assez grand de signes hiéroglyphiques, pour que je puisse décider avec quelque certitude entre les diverses opinions émises relativement à l'obélisque de Philæ.

Cette gravure anglaise, de très-petite proportion, exécutée par des artistes peu habitués au style des monumens égyptiens, est très-inférieure, sous tous les rapports, aux beaux dessins d'obélisques donnés par la commission

---

(1) *Éclaircissemens sur une inscription grecque* contenant une pétition des prêtres d'Isis, dans l'île de Philæ, à Ptolémée Évergète second, copiée à Philæ, par M. Cailliaud, en octobre 1816; lus à l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Letronne, 48 pag. in-8°. — Un extrait en a été publié dans le journal des Savans du mois de novembre 1821.

d'Égypte. Elle suffit cependant à l'examen que nous proposons ici, et peut résoudre d'abord la question suivante qu'il importe de décider préalablement: *L'obélisque de Philæ a-t-il été érigé par un roi de race égyptienne, ou bien appartient-il au tems des rois Ptolémées ou Lagides, comme l'inscription grecque du socle?*

En parcourant les quatre faces de l'obélisque, nous avons aussitôt reconnu le nom hiéroglyphique de *Ptolémée* répété deux fois, et tel qu'il est tracé sur le monument de Rosette, relatif aussi à un *Ptolémée*. L'espèce d'encadrement qui le renferme sur l'obélisque, contient les mêmes caractères que celui de l'inscription de Rosette, caractères qui expriment l'idée de *Ptolémée toujours vivant, chéri de Phtha*. Il reste donc certain que l'obélisque de Philæ a été érigé sous un des rois grecs d'Égypte de la dynastie des Lagides.

Mais ce *Ptolémée*, qui éleva l'obélisque de Philæ, est-il le même que Ptolémée Évergète II, auquel est adressé le placet grec des prêtres d'Isis, gravé sur le socle de granit?

Si le texte hiéroglyphique du monument de Rosette nous fut parvenu sans fractures et dans son entier, nous connaîtrions avec certitude la désigation hiéroglyphique des surnoms de *Philadelphe*, d'*Evergète* et de *Philopator* que portèrent certains rois Lagides; le nom de *Ptolémée* étant commun à tous, comme nous connaissons déjà, par les parties subsistantes de cette même inscription, les hiéroglyphes exprimant les surnoms de *Soter* et d'*Epiphane* portés par le premier et le cinquième de ces Ptolémées. Toutefois cette partie hiéroglyphique du monument de Rosette, quoique très-incomplète, peut servir à nous convaincre, si nous le rapprochons de l'obélisque de Philæ, 1° que le Ptolémée qui érigea cet obélisque ne

fut ni un des Ptolémées surnommés *Soter*, ni Ptolémée *Épiphane*; 2° qu'aucun de ces deux surnoms ne fut porté non plus ni par son père ni par sa mère. Les titres hiéroglyphiques, accompagnant le nom du roi et de ses parens sur l'obélisque de Philæ, n'ont rien de commun avec les titres hiéroglyphiques de *Soter* et d'*Epiphane* inscrits sur le monument de Rosette.

On rencontre parfois, dans les innombrables inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les grands édifices de l'Égypte, des noms de rois et de reines de la dynastie des Lagides. Nous les avons reconnus sur certains bas-reliefs dessinés dans les temples de *Qous*, de *Dendérah*, de *Thèbes*, d'*Edfou*, d'*Ombos* et de *Philæ*. Le nom du même Ptolémée, qui est mentionné sur l'obélisque de Philæ, est surtout assez fréquent. On le retrouve en effet sur la frise du Typhonium d'Edfou (*Description de l'Égypte* A, vol. 1, pl. 63, n° 5); sur le grand temple de la même ville (*id. id.* pl. 59, n°s 3 et 5), à Ombos (*id. id.* pl. 43, n°s 17 et 19, pl. 44, n° 5); enfin à Philæ (pl. 16, n° 1). Le nom de ce même souverain est quelquefois accompagné du nom de son père comme sur l'obélisque de Philæ, à Edfou (*id. id.*, vol. I, pl. 59, n°s 4 et 5; et pl. 16, n° 1), et le nom de sa mère se trouve répété à Ombos (pl. 43, n° 11), et à Dendérah, (pl. 28, n° 16). Ces faits prouvent sans doute que les rois Lagides, et en particulier le Ptolémée qui fit ériger l'obélisque de Philæ, firent exécuter des travaux d'un certain ordre dans les grands monumens de l'Égypte.

Mais ces nouveaux faits ne sauraient nous conduire à reconnaître précisément ce roi Lagide : l'histoire écrite ne spécifie point les travaux de style égyptien ordonnés par la dynastie grecque. Nous avons toutefois regardé comme important de recueillir avec soin les noms des

rois et des reines Lagides inscrits sur les grands monumens de l'Égypte. Cette collection est déjà si nombreuse qu'il suffirait d'avoir une copie entière des inscriptions hiéroglyphiques et des bas-reliefs où se trouvent ces noms des Ptolémées, pour déterminer, par le moyen de leur filiation, et d'une manière bien précise, les signes hiéroglyphiques exprimant les surnoms de *Philadelphe*, d'*Evergète*, de *Philopator* et de *Philometor* qui nous sont encore inconnus. Il en serait de même quant aux noms des reines : nous n'avons trouvé que trois légendes hiéroglyphiques différentes, représentant trois noms de reines Lagides, et il est très-remarquable que toutes les reines de cette dynastie n'aient en effet porté que trois noms, ceux de *Bérénice*, *Arsinoé* et *Cléopatre*. Jusqu'à ce que l'ensemble de ce travail soit complété par des dessins détaillés ou par la découverte de quelque nouveau monument bilingue, comme celui de Rosette, on ne formera que d'inutiles conjectures sur le Ptolémée, auteur de l'obélisque de Philæ. Un savant Anglais a inséré, dans l'Encyclopédie britannique, les noms et surnoms hiéroglyphiques de presque tous les Lagides : nous croyons aussi que ce travail est au moins prématuré.

Il resterait à comparer l'inscription égyptienne de l'obélisque avec l'inscription grecque du socle, afin d'examiner si l'une est l'exacte traduction de l'autre, comme on a paru le croire assez généralement en Angleterre. Nous avons bien reconnu, dans l'inscription hiéroglyphique, des caractères et des groupes de signes représentant les idées de *roi*, *fils de Ptolémée*, *dieux*, *déesse*, *prêtres*, *Isis*, *grande déesse*, *enfant*, *grâce*, *élever* ou *ériger*, *éternellement*, etc., qui sont aussi consignées dans l'inscription grecque; mais, dans le texte égyptien, les *signes* de ces idées sont placés dans un ordre qui n'a rien de

commun avec celui des *mots* qui les expriment dans le texte grec. Bien plus, l'ensemble et surtout les divisions très-marquées de l'inscription égyptienne n'ont aucun rapport avec l'ensemble ni avec les subdivisions de l'inscription grecque. Le texte hiéroglyphique présente en outre des signes, tels que ceux des idées *chéri d'Isis, déesse mère, soleil, panégyrie, Osiris, Arouéris, Horus, fils d'Osiris*, etc., qu'on chercherait en vain à retrouver dans le monument grec. Enfin, si l'inscription égyptienne était une traduction de l'inscription grecque, nous devrions y remarquer surtout la longue série de caractères hiéroglyphiques de l'inscription de Rosette, signifiant les dépenses *réglées par la loi pour les sacrifices et les libations*, formule tirée du texte grec du monument de Rosette, et qui reparaît mot pour mot dans l'inscription grecque de Philæ. Il résulte de ces comparaisons que l'*inscription de l'obélisque de Philæ n'est point une traduction hiéroglyphique de l'inscription grecque du socle.*

Mais l'obélisque ne serait-il point le monument que, dans leur placet en langue grecque, les prêtres promettent d'ériger en témoignage de leur reconnaissance envers le roi Ptolémée Évergète? Cette seconde hypothèse ne saurait encore être admise : elle serait tout-à-fait contraire et au texte du monument grec et au texte de l'obélisque égyptien.

En effet, les prêtres de Philæ disent formellement dans leur placet grec au roi Ptolémée Évergète II : « Nous vous « prions de consigner aussi (dans vos lettres) la permission « d'élever une *stèle* où nous inscrirons la bienfaisance que « vous aurez montrée à notre égard, en cette occasion, « afin que cette stèle conserve éternellement la mémoire « de la grâce que vous nous aurez accordée (*traduction*

« *de M. Letronne*). » Or, ce que les Grecs appelaient *stèle*, ne peut, en aucune manière, être confondu avec un *obélisque*. Une *stèle*, du moins en Égypte, était une table de pierre, dressée, plus haute que large, d'une petite épaisseur, et arrondie à la partie supérieure. Les trois textes de la célèbre inscription de Rosette sont aussi gravés sur une *stèle;* les critiques reconnaissent que le mot *stèle* existait dans le texte grec, et ce mot grec est effectivement rendu dans le texte hiéroglyphique par l'image d'une *stèle* dessinée avec exactitude et conforme en tout à la description qu'on vient de lire. L'obélisque de Philæ présente, d'ailleurs, parmi les hiéroglyphes qui le décorent, l'image de *deux obélisques*, parce que ce monolithe a été sans doute élevé et dédié, par un des Ptolémées, en même tems qu'un autre obélisque dont il était le pendant, et qui existe encore parmi les ruines de l'île sainte. Il est évident que si les prêtres de Philæ ont rempli la promesse qu'ils font de perpétuer par un monument leur reconnaissance envers les dieux Evergètes, ils ont inscrit leurs remercîmens sur une *stèle* semblable à celle de Rosette, et non sur un ou deux obélisques. D'après tout ce qni précède, l'obélisque de Philæ n'a donc aucun rapport avec le placet grec des prêtres d'Isis gravé sur un socle de granit.

D'un autre côté, l'obélisque de Philæ est le moins ancien des obélisques égyptiens connus jusqu'à ce jour, puisqu'il a été élevé par un roi de la dynastie des Lagides; aussi présente-t-il des particularités qu'on n'observe sur aucun autre monument de ce genre appartenant aux rois de race égyptienne. Les hiéroglyphes qui le décorent sont rangés sur chaque face en une colonne perpendiculaire, partant du pyramidion et se terminant à la base même de l'obélisque, disposition commune à certains

obélisques d'une époque antérieure, tels que celui d'Héliopolis, les obélisques Pamphile, Médicis, etc. Mais les hiéroglyphes de l'obélisque de Philæ, qui, dans la première moitié de chacune des quatre colonnes, sont tracés soit de gauche à droite, soit de droite à gauche, changent tout-à-coup de direction, et marchent de droite à gauche ou de gauche à droite dans la seconde partie de la hauteur de ces mêmes colonnes; il résulte de ces directions variées des signes, que cet obélisque, ne montrant au premier coup d'œil que quatre formules distribuées une à une sur les quatre faces de l'obélisque, contient réellement huit formules différentes, deux sur chaque face du monolithe. Ces mêmes formules ou phrases commencent successivement par les noms ou titres hiéroglyphiques des dieux égyptiens, *Arouéris*, *Isis*, *Horus*, *Osiris*, *Horus*, *Isis*, *Horus*, *Osiris*. Ainsi ce monument paraît avoir été érigé par un des Ptolémées à tous les dieux de la famille d'Osiris, dieux dont le culte fut spécialement en vigueur dans l'île de Philæ à toutes les époques de l'histoire égyptienne, antérieures au christianisme.

Nous ne terminerons pas cette notice sans nous arrêter un moment sur les conséquences nécessaires de plusieurs traits fort remarquables que nous venons d'exposer; ces mêmes faits rentrent naturellement dans l'importante discussion qui, depuis quelque tems, occupe vivement l'attention publique, et qui est relative à la haute antiquité des monumens de l'Égypte. Ceux qui, n'admettant point cette haute antiquité, voudraient conclure de la présence des noms hiéroglyphiques de quelques rois Lagides sur les temples de Dendérah, de Thèbes, d'Edfou et d'Ombos, que ces monumens immenses, chef-d'œuvre de l'art et du tems, ont été fondés, élevés et décorés sous le *règne des Ptolémées*; ceux là, disons-nous, s'engageraient alors à

défendre une thèse dénuée de toute espèce de fondement solide, et contredite par des considérations historiques très-simples, déduites de faits nombreux et bien authentiques. Comment admettre, en effet, que des constructions colossales, chargées d'une effrayante multitude de bas-reliefs (car le mur de circonvallation qui entoure le temple d'Edfou présente à lui seul une surface de cinquante mille pieds carrés toute couverte de sculptures), ont été conçues et exécutées en moins de trois siècles, sous une dynastie de souverains, la plupart éphémères, et qui tous furent constamment occupés à repousser ou à entreprendre des invasions étrangères, à calmer des guerres de famille ou à réprimer des insurrections et des révoltes sans cesse renaissantes? On ne pourra, ce nous semble, considérer un grand monument de style égyptien comme ayant été réellement fondé et construit sous les rois Lagides, qu'à deux conditions seules : 1° si ce monument même présente dans un lieu convenable et bien apparent une inscription grecque ou égyptienne portant expressément qu'il a été *fondé* ou *construit* par tel ou tel Ptolémée; 2° si tous les noms royaux en caractères hiéroglyphiques, inscrits sur ce monument, appartiennent, sans exception, à des rois de la dynastie des Lagides. Jusqu'à présent aucun temple égyptien ne remplit ces deux conditions.

Les grands monumens ne portent point d'inscription de ce genre, et les noms des Ptolémées que nous avons reconnus sur les bas-reliefs de Philæ, d'Ombos, d'Edfou, de Thèbes et de Dendérah, s'y trouvent conjointement avec des noms de rois, appartenant aux anciennes dynasties égyptiennes et bien étrangères à la race grecque.

Au reste, la présence de ces noms Lagides sur ces monuments construits à force de tems et de travail par les rois de race égyptienne, nous semble très-facile à expliquer

sans attaquer l'antiquité des monumens mêmes : en effet, l'étude des constructions égyptiennes démontre que les égyptiens élevaient d'abord les masses entières des édifices, les couvraient de vastes plafonds, et ne sculptaient d'abord que les ornemens purement architecturaux, en ayant soin de polir et de dresser toutes les surfaces du monument. C'était après ces premiers travaux seulement, que les bas-reliefs décorant les colonnes, les frises, les architraves, les plafonds et toutes les surfaces à l'intérieur et à l'extérieur, étaient successivement exécutés et ornés d'innombrables signes hiéroglyphiques; c'est là ce qui constituait la *décoration* d'un monument. Cette seconde opération était le travail le plus long et le plus soigné : plusieurs règnes s'écoulaient, les dynasties même pouvaient se succéder avant l'entier achèvement de la décoration d'un de ces édifices conçus, pour la plupart, sur des plans d'une proportion gigantesque. La décoration de quelques-uns d'entre eux n'était point complète à l'époque de Cambyse, ainsi qu'on a pu l'observer de nos jours; bien plus, ce féroce conquérant ayant mutilé une partie des édifices sacrés de l'Égypte, il est bien naturel que, dans cet état de choses, les rois Lagides aient voulu, dans la suite, continuer la décoration incomplète des anciens temples, ou réparer des parties de ces anciens monumens dévastés par les Perses. Pour capter l'amour d'une nation persévérante dans ses premières coutumes, les Lagides, rois nouveaux d'une vieille nation, durent saisir avec soin toutes les occasions de faire inscrire par des mains égyptiennes leurs noms, en caractères sacrés, sur des monumens qui portaient déjà les noms vénérés des anciens Pharaons, leurs pieux fondateurs. Remarquons enfin que, malgré le zèle politique des Lagides, la décoration de certains temples, tels que celui d'Ombos, par exemple, sur lequel leur nom se trouve inscrit, n'a jamais été

exécutée en entier, quoique leur fondation remonte certainement à une époque de l'histoire égyptienne antérieure aux Lagides.

Concluons de toutes ces observations que les Lagides ont pu faire continuer ou réparer la décoration des grands monumens de l'Égypte; l'inscription de Rosette nous le dit textuellement; mais si ces rois étrangers firent bâtir des temples de style égyptien, ces édifices furent certainement bien inférieurs aux grandes constructions d'Ombos, d'Edfou, d'Esné, de Thèbes, de Dendérah et d'Aschmounaïn, qui furent nécessairement l'effet de la piété et des efforts de plusieurs dynasties régnant, pendant des siècles de paix et d'opulence, sur un peuple ami des arts des dieux et des lois de son pays.

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

EXTRAIT DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE. (44me *Cahier.*)
Août 1822 (1).

LETTRE

A M. LE RÉDACTEUR

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RELATIVE

AU ZODIAQUE DE DENDÉRA;

PAR M. CHAMPOLLION, LE JEUNE.

Paris, 25 juillet 1822.

Quelques journaux ont fait connaître au public le précis d'un Mémoire sur le Zodiaque de Dendéra, lu par M. Biot à l'Académie royale des sciences, le 15 et le 22 de ce mois, et communiqué le 19 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce savant géomètre s'étant appliqué à découvrir quelle était la projection de ce zodiaque, au moyen de la reconnaissance de quelques étoiles principales, en a conclu que le monument se rapportait à l'année 716 avant J.-C.

Ainsi, voilà une nouvelle opinion sur l'époque présumée à laquelle appartient un tableau astronomique qui, depuis vingt ans, a été successivement l'occasion et le sujet d'une foule de systèmes, et tous contradictoires, parce que ceux

(1) On souscrit pour ce Recueil scientifique et littéraire, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23; et chez BOSSANGE, rue de Richelieu, n° 60. Prix, à Paris, 42 fr. pour un an; 48 fr., dans les départemens, et 54 fr. pour l'étranger.

qui ont voulu l'expliquer, et ont prétendu en tirer des conséquences rigoureuses, étaient plus ou moins bien préparés, par le genre et la direction de leurs études, à tenter cette difficile entreprise.

Il ne suffit pas, en effet, de posséder à fond la savante théorie de l'astronomie moderne, il faut encore une connaissance exacte de cette science telle que les Égyptiens eux-mêmes l'avaient conçue, avec toutes ses erreurs et dans toute sa simplicité. S'il ne se pénètre point de cette idée que l'astronomie égyptienne était essentiellement mêlée avec la religion, et même avec cette fausse science, qui prétend lire dans l'état présent du ciel l'état futur du monde et des individus, le courageux explorateur du monument de Dendéra se trouve sur un terrain dangereux ; il s'expose à prendre un objet de culte pour un signe astronomique, et à considérer une représentation purement symbolique, comme l'image d'un objet réel.

Un second écueil, et celui contre lequel sont aussi venues échouer la plupart des explications des zodiaques égyptiens, est la difficulté de discerner, sur ces tableaux antiques, les images qui représentent véritablement, soit au propre, soit au figuré, les corps ou les *signes célestes*, d'avec les images qui appartiennent seulement au système d'*écriture* égyptienne, et qui ne paraissent sur les zodiaques que comme de simples signes d'*idées*, avec lesquelles leurs formes n'ont souvent aucune espèce de rapport.

Cette distinction exige une très-longue habitude des monumens égyptiens ; et l'on peut dire que jusques ici peu d'archéologues en ont senti l'extrême importance. La plupart ont confondu, sous le nom d'*hiéroglyphes*, et les hiéroglyphes proprement dits, c'est-à-dire, les élémens figurés de l'écriture égyptienne, et les images des dieux, des hommes, et des animaux sacrés, qu'accompagnent toujours des ins-

criptions purement hiéroglyphiques. Aussi, a-t-on vu, par exemple, que de très-longs ouvrages, dans lesquels on prétendait *expliquer les hiéroglyphes*, ne faisaient pas même mention d'un seul signe de cette espèce.

S'il était donc arrivé que les considérations que nous venons d'exposer, n'eussent point occupé, dans le Mémoire de M. Biot, toute la place qu'elles devaient naturellement y tenir, il ne serait pas étonnant que ses bases n'eussent point toute la certitude nécessaire.

Sans entrer dans l'examen de ses procédés et de ses résultats géométriques, parce que j'ai toujours cru qu'on ne devait parler que de ce que l'on connaît bien, je ne m'occuperai ici que de ces mêmes bases toutes matérielles, celles que M. Biot a tirées du monument même.

Les élémens de son travail consistent dans la détermination de quatre étoiles principales, dont trois primaires, *Fomalhaut*, *Antarès*, *Arcturus*, et enfin la seconde étoile de Pégase, dite *Sheat*.

Si le lecteur a sous les yeux le dessin lithographié du Zodiaque, publié par MM. Saulnier et Lelorrain, et qu'il place directement devant lui le signe des Poissons, il verra, à droite de ce signe, une figure d'homme, debout, un sceptre à la main, et ayant sur sa tête *une étoile* : c'est celle que M. Biot nomme *Sheat*.

Directement au-dessous des pieds de la même figure, on voit une autre étoile mêlée aussi à de petits signes hiéroglyphiques : c'est *Fomalhaut*, d'après le même savant.

Entre le Scorpion et un des bassins de la Balance, est une figure monstrueuse, à tête humaine, à pieds d'hippopotame et à longue queue, avançant ses bras, et tenant dans une de ses mains un objet que M. Biot a cru reconnaître pour une étoile; il la nomme *Antarès*.

Enfin, entre le second bassin de la Balance et la figure

de la Vierge, un personnage à tête de bœuf, a, devant sa face, une étoile que M. Biot a nommée *Arcturus.*

C'est uniquement le degré d'exactitude qui se trouve dans l'application de ces noms, que je me propose d'examiner ; la longue étude que j'ai faite des monumens de l'ancienne Égypte, semble me le permettre.

En considérant attentivement l'ensemble du Zodiaque, on y observe un grand nombre d'images d'hommes ou d'animaux de formes variées, et qui, presque toutes, sont *surmontées* ou *précédées* d'un petit groupe de signes hiéroglyphiques, disposés ou sur une même ligne, ou les uns au-dessus des autres ; ces groupes comprennent tous une étoile. Ils sont au nombre de trente-huit au moins, dont cinq tiennent à des figures intra-zodiacales, et les trente-trois autres aux images d'hommes ou d'animaux dont les pieds s'appuient sur la circonférence du grand disque qui renferme le zodiaque.

L'anologie de *position* de toutes ces étoiles dans ces groupes hiéroglyphiques, établit nécessairement entre elles une analogie d'*expression ;* et si quatre de ces *étoiles* sont réellement la représentation d'*Arcturus*, *Antarès*, *Fomalhaut* et *Sheat*, il faut aussi que les trente-quatre autres soient également la représentation d'autant d'étoiles principales existantes dans le ciel. De plus, si l'on pense avec M. Biot que les étoiles qu'il nomme *Arcturus*, *Antarès*, *Fomalhaut* et *Sheat* sont figurées sur le zodiaque dans des positions à peu près semblables à celles qu'elles occupent dans le ciel, il faudra convenir aussi que les trente-quatre autres étoiles sont également sculptées à leur place réelle.

Il ne resterait donc plus qu'à les reconnaître sur une carte céleste, par leur position et les distances relatives où elles se montrent sur le monument de Dendéra, et surtout

à l'aide des données fournies par la place bien reconnue des quatre premières.

Mais une pareille opération, qui serait bien facile si l'état des choses était tel qu'on le suppose, est tout-à-fait impossible, puisque trente-cinq de ces étoiles, y compris celle qu'on nommerait *Fomalhaut*, sont *symétriquement* rangées sur le monument, et forment un cercle dont le centre est le même que celui du monument entier. Or, il n'y a rien de semblable dans le ciel.

Dans ce cas, on est forcé de reconnaître, 1° que ces trente-cinq figures d'étoiles ne sauraient représenter, par elles-mêmes, des étoiles du ciel, et qu'elles n'en indiquent point la place ; 2° et conséquemment encore, que les deux autres images d'étoiles, dénommées par M. Biot, ne représentent pas non plus *Arcturus* et *Sheat*, puisque ces deux dernières sont comprises dans des groupes hiéroglyphiques, comme les trente-cinq autres. Quant à *Antarès*, M. Biot paraît y avoir renoncé, en reconnaissant que la figure monstrueuse placée entre le Scorpion et un des bassins de la Balance, ne tient pas dans sa main une étoile ; et, en effet, l'objet qu'elle y porte est un vase, comme on le reconnaît sur le monument même, sur le dessin lithographié, et aussi dans le zodiaque rectangulaire de Dendéra, où cette figure se voit à côté du Scorpion, tenant dans ses mains deux vases. Tous les dessins connus de ce second zodiaque sont d'accord sur ce fait.

Mais, puisque ces trente-huit figures d'étoiles, groupées avec des signes hiéroglyphiques, ne représentent pas réellement des corps célestes et n'en indiquent point la place relative, il nous reste à examiner quelles fonctions elles remplissent sur le monument de Dendéra.

Tous ceux de l'Égypte concourent à fournir une réponse satisfaisante à cet égard.

Nous avons reconnu que tout groupe hiéroglyphique, placé sur la tête ou à côté de l'image d'un dieu, d'un homme, d'un animal, etc., en exprime le nom propre, ou tout au moins une qualification particulière et consacrée. Des exemples innombrables en font foi. Les courtes légendes hiéroglyphiques qui, sur le zodiaque de Dendéra, sont placées au-dessus ou à côté des trente-huit figures dont nous avons parlé, ne sont donc pas autre chose que leur nom propre. Ainsi, l'étoile qu'on voudrait reconnaître pour *Fomalhaut*, appartient au nom propre du Belier placé directement au-dessous, et dont les jambes touchent à la circonférence du disque; *Arcturus* fait partie du nom propre de la figure à tête de bœuf; et *Sheat*, de celui du personnage debout qui porte un sceptre. Les positions d'étoiles réelles qu'on voudrait déduire de ces étoiles figurées, n'ont donc aucun fondement, puisque ces étoiles figurées, font toutes partie de *noms propres* se rapportant à des représentations de personnages qui, seuls, pourraient tenir la véritable place des constellations, si l'on devait toutefois, ce que nous ne croyons pas, attacher une haute importance à la place relative que ces étoiles ocupent, et la considérer comme fixant leur position absolue. Ces étoiles, nous le répétons, ne sont que des signes hiéroglyphiques qui concourent à former un nom propre.

Il est constant pour nous que toute inscription hiéroglyphique commence du côté où sont tournées les têtes des êtres animés, représentés parmi les caractères dont elles se composent. L'étoile des légendes de Dendéra est donc le *dernier* signe hiéroglyphe de chacune d'elles, et doit être considérée, non comme la représentation d'un astre, mais comme simple élément de l'écriture hiéroglyphique; c'est-à-dire comme une sorte de *lettre*, et non pas comme une imitation d'objet. Il reste maintenant à dire pour quoi ces

trente-huit légendes se terminent toutes par une étoile.

L'étude des trois systèmes d'écriture des anciens Égyptiens, que nous avons faite d'après une base certaine, l'analyse comparée des trois textes de l'inscription de Rosette, nous a fait reconnaître que la plupart des noms propres d'*individus* qui appartiennent à une même *espèce*, sont toujours précédés ou suivis du signe hiéroglyphique exprimant cette *espèce*. C'est ainsi que tous les noms de dieux et de déesses sont terminés par le caractère qui exprime l'idée *dieu* (1), et que les noms propres des mois sont précédés par le signe de l'idée *mois*.

Il nous semble donc évident que dans les trente-huit courtes légendes hiéroglyphiques qui tiennent à trente-huit des figures du zodiaque de Dendéra, l'étoile n'est simplement que le signe hiéroglyphique de l'*espèce* à laquelle appartiennent les *individus* qu'indiquent ces légendes ou noms propres.

Enfin, ces personnages doivent représenter des astres, des constellations ou des parties de constellations, et leur nom hiéroglyphique devait aussi naturellement comprendre le signe hiéroglyphique de l'*espèce*, c'est-à-dire une *étoile*, de la même manière que le nom propre de chaque divinité égyptienne contient le signe spécial *dieu*; et de la même manière encore que, dans la langue parlée, la syllabe SOU, contraction de *siou* qui signifie *étoile*, entrait dans la composition des noms propres d'étoiles ou d'astérismes, tels que SOUNHÔR, *l'étoile d'Horus* (Orion); SOUROT, *l'étoile de Vénus*, ou bien la *constellation de la grande ourse*, suivant un interprète arabe (2); SOUNOUHOR, *le grand chien*, ou bien *l'étoile de Canope*, etc.

---

(1) Tels sont les noms des divinités *Isis*, *Osiris*, *la Lune*, *Horus et Thoth*, *sur le Zodiaque lui-même*.

(2) Manuscrit Copte de la bibliothèque du Roi, fonds de Saint-Germain, supplément, n° XVII.

Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur l'application de ces divers noms. Nous nous sommes proposé d'examiner jusqu'à quel point M. Biot était fondé à donner à quelques-unes des nombreuses étoiles sculptées sur le zodiaque de Dendéra, les noms d'étoiles connues pour en déduire l'époque du monument. Il nous semble que les observations que nous venons de présenter jettent beaucoup d'incertitude sur cette partie très-importante du Mémoire de ce géomètre célèbre, qui a d'ailleurs, par tous ses travaux et ses nombreux services, tant de titres à la reconnaissance publique.

Les études égyptiennes acquièrent tous les jours quelque certitude de plus. Le tems est venu de renoncer à ce système de spéculations purement conjecturales, qui, trop long-tems, a dominé dans ces études. Les monumens authentiques affluent de toutes part, et leur rapprochement des textes nombreux que nous ont laissés les anciens, sera désormais le seul guide fidèle dans toutes les recherches qui auront pour objet l'histoire et les arts d'une nation placée si haut, par l'antiquité même, dans les annales de la civilisation.

IMPRIMERIE DE LANOE.

SUPPLÉMENT

AUX

OBSERVATIONS SUR LES COUDÉES ÉGYPTIENNES DÉCOUVERTES DANS LES RUINES DE MEMPHIS (1);

PAR M. CHAMPOLLION-FIGEAC.

La nouvelle opinion que j'ai émise sur les coudées égyptiennes, en bois ou en pierre, apportées d'Égypte, et d'après laquelle ces monumens curieux ne seraient que des simulacres de ces mesures, de simples monumens funéraires, dont les dimensions et les divisions ne doivent être considérées que comme des *approximations* des coudées réelles, se trouve pleinement confirmée par d'autres renseignemens. J'ai donc cru devoir ajouter à mes premières *Observations*, les notions subséquentes qui mettent ce point d'archéologie égyptienne dans tout son jour.

Ces nouvelles notions sont tirées, 1°. de l'examen fait par mon frère, de la coudée originale de la collection Drovetti qui forme aujourd'hui le Musée royal égyptien de Turin; 2°. des renseignemens que lui a donnés M. Nizzoli lui-même, sur la coudée de sa collection, et d'une empreinte (2) de la stèle funéraire trouvée dans le même tombeau que cette seconde coudée.

I. *Coudée Nizzoli*, cu de 6 palmes (24 doigts). La plus considérable de ses fractures, la seule qui laisse une lacune (à l'avant-

---

(1) Extrait du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, VIIe. section, tome 2 de 1824, n°. 25. (Les *Observations* sont au tome 1er., n°. 332.)

(2) Empreinte en papier ; on les prend très-facilement : mouiller légèrement le papier peu ou point collé, enlever avec un linge l'humidité extérieure, l'appliquer sur le monument, et frapper d'aplomb avec une brosse douce ; lever le papier et laisser sécher. Cette manière nouvelle, très-expéditive et d'un succès assuré, ne saurait être trop répandue.

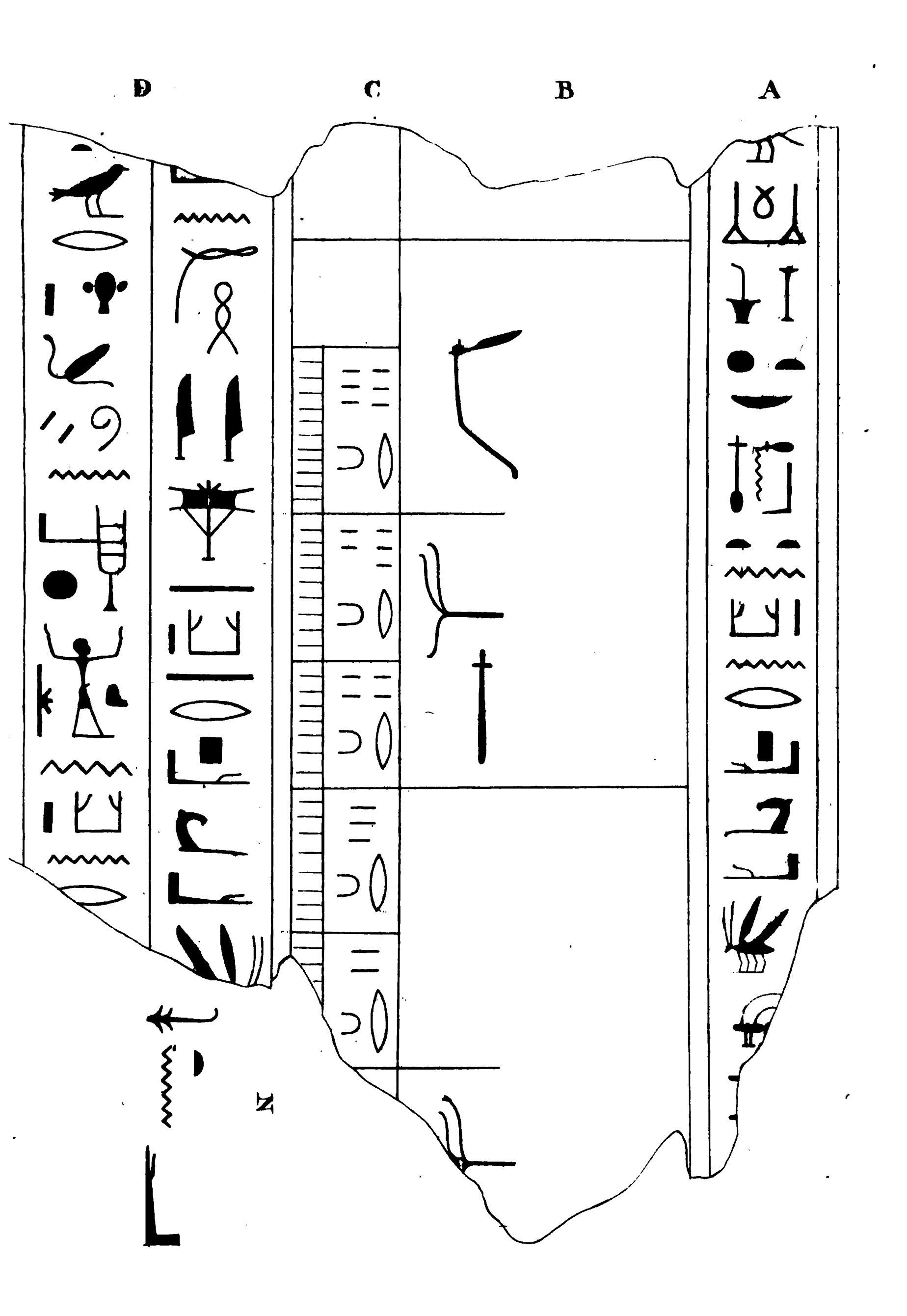


dernier palme de droite à gauche) dans ses légendes funéraires hiéroglyphiques, n'avait pas permis de reconnaître la qualité du défunt *Aménoph* ou *Aménophtép*, nommé dans ces légendes. Leur rapprochement de celle que porte une palette de scribe du cabinet du roi, autorisait à croire qu'*Aménophtép* était aussi un scribe. Cette conjecture est confirmée par la stèle funéraire du même personnage, tirée de son tombeau en même temps que la coudée qui porte aussi son nom. Cette stèle est très-belle, ses hiéroglyphes sont très-soignés, et on y lit : *Chef ou directeur des scribes* (peut-être le Βασιλικὸσ γραμματεὺσ des inscriptions grecques), *de la grande demeure* ou *grand temple de Mannoufi* (Memphis), et cette stèle a été consacrée à Aménophtép, *par son fils Aspïa* ou *Aspyé*, qui est aussi *directeur des Scribes de la grande demeure* ou *du grand temple*, succédant vraisemblablement à son père.

Ainsi l'analogie de l'inscription funéraire de la stèle avec l'inscription funéraire de la coudée, ne permet pas de douter non plus de l'analogie des deux monumens, et laisse les coudées de ce genre dans les simulacres funéraires qui marquaient la profession du défunt. Le texte hiéroglyphique de la stèle servira aussi à remplir la lacune de la légende semblable de la coudée, et il prouve que cette lacune ne tombe que sur le groupe *scribe*, les traces du carré, contenant une figure debout, étant encore visibles; la coudée est donc complète, malgré ses fractures, comme l'a dit la *Biblioth. italienne*, et ne se composait en effet que de six palmes.

II. *Coudée Drovetti.* Celle-ci porte sept palmes ou 28 doigts, et aussi le groupe hiéroglyphique *coudée royale*. Le cartouche du roi nommé sur l'inscription de la bande postérieure, est bien celui d'*Horus*, fils d'Aménophis II, comme je l'ai déjà dit; les titres nombreux de ce roi forment le reste de cette inscription, qui donne ainsi l'époque de la coudée, et celle du *défunt* pour qui elle a été faite.

M. Jomard (*Étalon métrique*, p. 10) a déjà dit que, parmi les hiéroglyphes que porte la seconde bande du plat de la coudée, on peut montrer des caractères qui correspondent aux dieux du pays. Cette observation est très-juste, et cette bande hiéroglyphique ne contient en effet dans son entier, que des noms de divinités égyptiennes, au nombre de quinze, placés dans les


D
C
B
A

quinze premiers doigts de la coudée (de droite à gauche). En voici la liste complète, et l'indication exacte dans les 15 cases successives : 1re. case *Phré* (le Soleil); 2e. *Com* (Hercule); 3e. *Mars*; 4e. *Seb* (Saturne); 5e. *Netphé* (Rhéa); 6e. *Osiris*; 7e. *Isis*; 8e. *Typhon*; 9e. *Nephthys*; 10e. *Horus*; 11e. *Amset*; 12e. *Api*; 13e. *Satmauf*; 14e. *Nasnev*; 15e. *Thoth*. Les divinités dont le nom est dans les cases 11, 12, 13 et 14, sont les mêmes que les quatre génies de l'*Amenti* ou enfer égyptien, dont les quatre têtes, d'homme, de cynocéphale, de schacal et d'épervier, couvrent les quatre vases, dits *canopes*, qui accompagnent les momies; et comme ces mêmes quinze premières cases des coudées sont celles qui portent les divisions fractionnaires du doigt de un demi jusqu'à un seizième, il paraît que ces divinités présidaient à ces mêmes nombres fractionnaires, ces cases divisées en fractions étant les seules, des 32 que porte la coudée, qui contiennent des noms de divinités également au nombre de quinze, et les chiffres fractionnaires étant écrits immédiatement au-dessous de ces noms.

La troisième bande de la même coudée est encore occupée par une longue inscription hiéroglyphique. J'ai dit dans mes *Observations* que l'on pouvait conjecturer, avec quelque vraisemblance, que les inscriptions de la coudée Drovetti confirmeraient, quand on les connaîtrait, la destination commune que j'ai assignée aux monumens de ce genre, en ne les considérant que comme des monumens funéraires, et non comme des mesures réelles absolument exactes. Cette conjecture est pleinement justifiée par le monument même : l'inscription de la troisième bande n'est qu'une inscription funéraire, comme celle de la coudée Nizzoli, de la palette de scribe du cabinet du roi, des momies, etc. Elle porte en effet, selon la lecture de mon frère, la légende ordinaire de tous ces monumens des morts : *Que soient approuvans les dieux, seigneurs de la région supérieure, qu'ils accordent toutes sortes de biens*, etc., à AMÉNÉMOPHT *défunt*. Ainsi, 1°. la coudée Drovetti est un monument funéraire, comme celle de Nizzoli et le fragment du cabinet du roi; 2°. elle a été faite pour *Aménémopht*, et déposée dans son tombeau après sa mort, selon l'usage pratiqué pour les personnes de sa profession; 3°. cet Aménémopht est mort durant le règne du roi Horus, de la XVIIIe. dynastie, vers l'an 1600 avant l'ère chrétienne.

La nature véritable de ces simulacres de coudée (1) ne paraît plus douteuse; mes *Observations* précédentes sont ainsi justifiées, et l'importance des recherches de quelques savans modernes sur les mesures des anciens, donnera peut-être quelqu'intérêt à ces nouveaux documens.

---

(1) J'apprends que M. le comte de Balbe, président de l'académie royale de Turin, avait déjà remarqué, dans ses *Lezioni Academiche*, intitulées *Del metro sessagesimale, antica misura Egizia, rinnovata nel Piemonte* (23 novembre 1823), que l'inégalité des divisions de ces coudées ne permet pas de croire qu'elles aient jamais servi de mesure réelle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

EXTRAIT DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE. (66e Cah.—T. XXII.)
Sixième année. — Seconde série. — Juin 1824 (1).

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

COLLECTION DROVETTI.

M. Champollion le jeune, s'étant rendu, sous les auspices de S. M., à Turin, pour y étudier la collection d'antiquités égyptiennes provenant de M. Drovetti, et qui forme aujourd'hui le Musée royal Égyptien de S. M. le roi de Piémont, a déjà fait connaître quelques-uns des principaux monumens de ce Musée. Nous tirons de ses lettres la notice suivante :

D'après l'autorisation bienveillante de S. Exc. M. le comte de Chôlet, ministre de l'intérieur, j'ai été introduit dans le Musée royal Égyptien. J'avais déjà reconnu dans la cour du palais de l'Univer-

(1) On souscrit, pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18. Chaque cahier se compose de quatre sections :

I. *Notices* et *Mémoires* sur des objets d'un intérêt général ;

II. *Analyses* d'ouvrages choisis, 1° *Sciences physiques* ; 2° *Sciences morales et politiques* ; 3° *Littérature et Beaux-Arts* ;

III. *Annonces bibliographiques* d'ouvrages nouveaux, classés par par pays, et dans chaque pays, par sciences ;

IV. *Nouvelles scientifiques et littéraires*.

Prix, à Paris, 46 fr. pour un an ; dans les départemens, 53 fr. ; et 60 fr. pour les pays étrangers.

On peut s'adresser au *Bureau central* pour faire insérer des extraits de *prospectus d'ouvrages nouveaux*, dans les *Annonces bibliographiques*, ajoutées à la suite de chaque cahier.

sité, une belle statue de Sésostris, en granit rose, huit pieds de hauteur; la partie supérieure d'une statue de la femme de ce roi, la reine Ari; et une autre statue à tête de lion, semblable aux deux statues du Musée de Paris, et portant une dédicace du règne d'Aménophis II. — C'est le 9 juin que j'ai visité le Musée Égyptien pour la première fois : rien n'est comparable à cette immense collection. Je trouvai la cour remplie de colosses en granit rose et en basalte vert; l'intérieur est encore peuplé de colosses : un premier examen m'a fait reconnaître un groupe de huit pieds de hauteur; c'est Amon-Ra assis, ayant à ses côtés le roi Horus, fils d'Aménophis II, de la xviiie dynastie : travail admirable; je n'avais encore rien vu d'aussi beau; 2° une statue colossale du roi Misphra-Thouthmosis, conservée comme si elle sortait de l'atelier; 3° un monolithe de six pieds : c'est Ramsès-le-Grand (Sésostris), assis sur son trône entre Amon-Ra et Néith, granit rose, travail parfait; 4° un colosse du roi Mœris, basalte vert, d'une exécution parfaite; 5° une statue en pied d'Aménophis II; 6° une statue du dieu Phtha, exécutée du tems de ce dernier prince; 7° un groupe en grès, c'est le roi Aménoftép, de la xixe dynastie, et sa femme, la reine Atari; 8° une statue plus forte que nature, de Ramsès-le-Grand (Sésostris), en basalte vert, travaillée comme un camée; sur les montans du trône sont sculptés, en plein relief, son fils et sa femme. Le nombre des statues funéraires en basalte, grès rouge, grès blanc, calcaire blanc, et granit gris, est très-considérable; et parmi elles on remarque celle d'un homme accroupi, dont la tunique porte une inscription égyptienne démotique de quatre lignes. Les stèles de quatre, cinq et six pieds de hauteur, dépassent le nombre de cent; un autel est chargé d'inscriptions hiéroglyphiques; les autres objets divers d'antiquité sont extrêmement nombreux. — Ce n'est encore là qu'une partie de la collection; il reste à ouvrir de deux à trois cents caisses ou paquets. — Le nombre des manuscrits est de cent soixante-onze; il y en a déjà quarante-sept de déroulés; j'y ai reconnu environ dix *contrats* en écriture démotique; un papyrus grec est un procès entre deux habitans de Thèbes, sur la propriété d'une maison; les prétentions des parties plaidantes et les moyens des avocats y sont analysés, et les lois favorables à ces prétentions citées textuellement. A la fin est le texte du jugement qui est de la 54e année de Ptolomée Évergète II. Une inscription bilingue, en égyptien et en grec, est un décret en l'honneur d'un préfet de la banlieue de Thèbes, et rendu sous le règne de Cléopâtre, et de son fils Césarion dont j'avais déjà reconnu le nom et

constaté le règne effectif par la lecture d'un cartouche sculpté sur le temple de Dendéra. Mais, ce qui doit intéresser au plus haut degré, c'est que, parmi les papyrus de la collection, se trouve un *manuscrit phénicien ;* malheureusement, ce ne sont que des fragmens ; peut-être en trouvera-t-on d'autres parmi ceux qui ne sont pas encore déroulés. — D'après les renseignemens fournis par M. Champollion le jeune et d'après un mémoire descriptif du papyrus grec et de l'inscription bilingue, lu à l'Académie de Turin, le 27 mai dernier, par M. Peyron, professeur de langues orientales, M. Champollion-Figeac a rédigé une *notice* sur ces deux monumens dont il expose le contenu et explique les difficultés historiques et chronologiques. Cette notice a été lue par l'auteur, le 25 juin, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; dès qu'elle sera publiée, nous la ferons connaître dans la *Revue*, vu le grand nombre de faits nouveaux et de renseignemens qu'elle contient sur la législation de l'Égypte sous les Ptolémées.

A PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois S.-Michel, n° 8.

PAPYRUS

ÉGYPTIENS HISTORIQUES

DU MUSÉE ROYAL DE TURIN.

EXTRAIT DES LETTRES

DE M. CHAMPOLLION LE JEUNE. *

Turin, 30 *octobre* 1824. — J'avais réservé pour cette saison l'examen des nombreux papyrus égyptiens qui font partie du Musée royal, et provenant de la collection Drovetti. Il y en a beaucoup de fort beaux et de remarquables par leur grandeur, leur blancheur et l'état parfait de leur conservation. Presque tous ceux-là sont écrits en hiéroglyphes, ornés de peintures, et ne sont que des extraits plus ou moins étendus du grand rituel funéraire; ils ont tous été tirés des momies, ce qui explique cette uniformité. L'un d'entre eux est cependant très-important par ses dimensions. Le beau papyrus du cabinet du roi, si fidèlement gravé dans la Description de l'Égypte, et qui a 22 pieds de longueur, était le plus considérable de tous les papyrus connus, et pouvait être regardé comme le rituel complet dont les autres manuscrits funéraires hiéroglyphiques ou hiératiques re-

* Extrait du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, rue de l'Abbaye, n°. 3, à Paris. VII°. section, Sciences historiques, antiquités, philologie, n°. 11, novembre 1824, art. n°. 292)

produisaient des portions plus ou moins grandes, selon l'importance du personnage pour lequel ils étaient faits. J'avais cependant remarqué que les peintures des belles caisses de momies, qui offrent des scènes et des textes si analogues à ceux du rituel funéraire, en présentaient aussi quelques-unes qui ne se trouvaient pas dans le grand manuscrit du cabinet du roi. On pouvait donc croire qu'il existait, de ce rituel, un type encore plus étendu, et c'est ce que confirme un papyrus de Turin, qui est aussi le rituel funéraire, et qui a près de 60 pieds de longueur; il peut être considéré comme complet; j'y ai retrouvé des scènes peintes très-curieuses, et le moyen de classer rigoureusement dans leur ordre, les divers extraits de ce rituel que présentent les autres papyrus funéraires; l'écriture est on ne peut pas plus soignée, et chaque grande division porte un titre particulier. Du reste, la multiplicité des copies ou extraits d'un même texte, a aussi un véritable intérêt, puisque leur comparaison m'a fait reconnaître plusieurs nouvelles synonymies de signes, et mes tableaux se sont enrichis d'autant.

Quant aux papyrus en écriture démotique, il y en a fort peu. J'ai cependant reconnu quelques contrats du temps des Ptolémées, un autre que je crois du règne de Darius; enfin un autre papyrus fort long, contient une série de quittances pour une redevance ou une pension annuelle, et elles sont datées de l'an 31 jusqu'à l'an 38 du règne de Psammitichus Ier. Nous arrivons donc aux Pharaons par les papyrus, et un rare bonheur vient de récompenser ma longue patience.

Je m'étais attaché d'abord aux plus beaux manuscrits et à ceux qui sont les mieux conservés. J'avais mis de côté, réformés comme bouquins, une vingtaine de paquets de papyrus, noircis et rongés par le temps, pliés en carré, de diverses grandeurs, sans peintures, et enveloppés chacun dans un morceau de toile. Fatigué de la perpétuelle répétition des textes du rituel funéraire, que me présentaient les beaux manuscrits roulés, je jetai les yeux sur un de ces paquets délaissés; je le vis écrit en hiératique, et la première ligne me présenta d'abord le nom et le prénom du grand Sésostris; ces noms étaient répétés huit ou dix fois dans le

manuscrit. Excité par cette remarque, j'ai passé quatre heures à rapprocher les cinquante morceaux qui composent cette pièce, et je me suis convaincu qu'elle contient soit un morceau d'histoire, soit un acte public du règne de Sésostris. Tous les autres paquets, que je n'ai pas quittés depuis quatre jours, m'ont donné un résultat analogue. Je les ai explorés à la hâte, et seulement pour reconnaître les noms des rois dont ils parlent. Tous ces manuscrits sont en hiératique, écrits des deux côtés, pliés comme les feuillets de nos livres, et non roulés; quelques-uns font une longueur de 5 à 6 pieds, et ils abondent tous en noms de rois, toujours précédés de dates prises de leur règne. Les Pharaons dont j'ai trouvé la mention et des époques dans ces papyrus, sont Aménophis II, qui rappelle aussi un fait du règne de Miphrés ou Moeris, son troisième prédécesseur; Armaïs, le sixième successeur d'Aménophis II; Ramsès-Méiamoun, deuxième successeur d'Armaïs. Il y a quatre pièces de ce roi, et tous ces rois appartiennent à la XVIIIe. dynastie de Manéthon. Cinq ou six autres pièces sont du règne de Ramsès le Grand ou Sésostris, chef de la XIXe.; deux de Ramsès, son fils et son successeur; enfin, un des mieux conservés de ces manuscrits, mentionne avec des dates presque tous les princes de cette XIXe. dynastie, Sésostris, Ramsès son fils, Amménephtès, Amménémès, et très-vraisemblablement Thouoris. Un de ces diplômes présente tous les titres, noms, prénoms et qualités du protocole royal de Sésostris; la plupart de ces pièces sont très-élégamment écrites. Voilà, je l'espère, une belle conquête pour l'histoire, et heureusement pour une époque sur laquelle il nous reste si peu de documens certains. Avec de la persévérance et quelques encouragemens pour ceux qui ont encore l'ardeur d'aller exploiter les ruines égyptiennes, on fera peut-être un jour aussi la collection des chartes et diplômes de l'histoire d'Égypte : on cessera donc de répéter que les manuscrits égyptiens ne contiennent que des prières, et qu'il est sans intérêt pour l'histoire et les lettres de les entasser dans les cabinets. Je passerai mon hiver à explorer ces précieuses richesses historiques, qui disent déjà tant, quoique je les aie à peine feuilletées toutes.

Quelques-uns de ces papyrus royaux, du temps de Sésostris, m'ont présenté d'autres singularités; par exemple, au milieu d'une grande page, est peint un grand vaisseau avec de grandes voiles, ses agrès, et des mousses courant sur les mâts. Il nous donne quelques idées de plus sur les pratiques navales des Égyptiens. J'en enverrai un calque soigné. Des dessins, tirés par un voyageur de diverses catacombes, présentent aussi des scènes civiles et industrielles très-curieuses; on y voit des potiers, des musiciens, des danseurs, un cuisinier dans sa cuisine garnie d'ustensiles, un marché, des chasseurs, des constructeurs de barques, des grainetiers, et un atelier qui ressemble à un laboratoire contenant des vases posés sur des trépieds ou fourneaux, et couverts d'autres vases ayant la forme de nos cornues.

Mais un autre papyrus mérite en quelque sorte plus d'attention: chargé de lignes tracées dans diverses directions, je n'en voyais pas d'abord le sujet. Après avoir rapproché tous les morceaux, qui font une grande feuille de plus de deux pieds, j'y ai reconnu sans nul doute le *plan lavé* d'une catacombe royale; le revers est presque entièrement écrit. Le dessin est très-proprement fait, et l'on y distingue quelques *repentirs* d'une couleur très-pâle, comme avec un crayon de plomb. Cette catacombe est celle du roi Ramsès-Méiamoun, déjà nommé plus haut, le même qui a construit le magnifique palais de Médînet-Abou, et en voici les preuves. La commission d'Égypte a levé le plan de plusieurs tombeaux, et l'un de ceux qu'elle a publiés, se rapporte exactement avec celui que donne ce papyrus; c'est le 5ᵉ. de Biban-el-Molouk, à l'ouest de Thèbes, et les bas-reliefs de ce tombeau offrent un grand nombre de fois le nom de ce Ramsès-Méiamoun; de plus, on sait en Angleterre que des inscriptions grecques tracées sur les parois de cette catacombe, annoncent que diverses personnes sont venues visiter ce tombeau de Ramsès-Méiamoun; enfin, la grande salle du plan sur papyrus présente le dessin à vol d'oiseau d'un sarcophage très-bien peint en granit rose: le couvercle est orné de trois personnages portant des attributs divers, et c'est encore là tout juste la forme, par la pose, les proportions et les détails, du couvercle en granit rose

ainsi, tiré de ce même 5e. tombeau de l'ouest, rapporté par Belzoni, donné à l'université de Cambridge, et qui, d'après les dessins qu'elle a bien voulu m'envoyer et que j'ai mentionnés à la p. 228 de mon dernier ouvrage, porte en effet les noms et prénoms de ce Ramsès-Méiamoun. Le rapprochement du plan sur papyrus avec celui de la Commission d'Égypte, offrira quelques observations qui ne seront pas sans intérêt. Il est remarquable que les contours de la montagne, indiqués sur les deux plans, se rapportent encore parfaitement, et ce qui mérite encore plus d'attention, c'est que chaque couloir, chaque chambre du plan sur papyrus porte une inscription hiératique, suivie de chiffres donnant des nombres très-variés : ce sont là sans doute les dimensions de chaque partie de l'excavation royale, et la Commission ayant levé ces mêmes détails exprimés en mètres, on a ainsi un nouvel élément de la grande question des mesures égyptiennes. Je calque soigneusement ce plan, et je l'enverrai incessamment.

Quant aux sculptures, il n'y a presque plus rien de nouveau qu'un colosse en grès rouge, parfaitement conservé, de 16 pieds de hauteur, qui arrive de Gênes. Je crois, d'après ce qu'on m'en a dit, que c'est une statue d'Osymandias ; les inscriptions qu'elle porte nous diront la vérité sur ce point ; ce sera dans ce cas une des plus anciennes productions de l'art égyptien.

Turin, 6 *nov.* 1824. — Les huit jours qui se sont écoulés depuis ma dernière lettre, ont été donnés tout entiers aux débris de l'ancienne histoire égyptienne. Ce que j'ai sauvé du naufrage fera éternellement regreter la perte, peut-être irréparable, de tant d'importans documens qui auraient pu être conservés par quelques soins de plus de la part de ceux qui les ont exhumés. Après le premier et sommaire examen des papyrus historiques indiqués dans ma précédente lettre, j'appris par hasard que d'autres fragmens existaient dans les combles où ils étaient relégués comme en trop mauvais état pour mériter un meilleur gîte. J'insistai cependant pour les visiter ; on les tira des caisses, et dès le lendemain je pus les voir. En entrant dans une chambre que j'appellerai désormais le *columbarium de l'histoire*, je fus ému à l'as-

pect d'une table de dix pieds de longueur, entièrement couverte de débris de papyrus, à un demi-pied au moins d'épaisseur. Pour calmer ma douleur, je supposai d'abord que je ne voyais là que les restes de quatre à cinq cents rituels funéraires; mais le premier morceau sur lequel je jetai les yeux, me présenta le fragment d'un acte daté de l'an XXIV du Pharaon *Aménophis-Memnon*. Dès ce moment je pris la résolution d'examiner pièce à pièce tout ce qui couvrait cette table de désolation. Ma pointe à calquer devint l'instrument principal de mon opération, et je jugeai ainsi un à un, de l'intérêt de ce million de feuilles, restes informes de livres écrits depuis plus de trente siècles.

Décrire les sensations que j'ai éprouvées en disséquant les lambeaux de ce grand cadavre d'histoire, me serait bien difficile : il y avait là de quoi philosopher à outrance; je me retrouvais avec des temps dont l'histoire a gardé à peine le souvenir, avec des dieux qui n'ont plus d'autels depuis quinze siècles, et j'ai sauvé tel petit morceau de papyrus qui était le dernier et unique refuge de la mémoire d'un roi qui, de son vivant, se trouvait peut-être à l'étroit dans l'immense palais de Carnac à Thèbes. J'ai recueilli les fragmens d'un très-grand nombre d'actes et autres pièces des Pharaons Aménoftep, Ramsès-Phéron et Ramsès le Grand ou Sésostris de la XIXe. dynastie; de Ramsès-Méiamoun, d'Akencherrès-Ousireï, Akencherrès-Mandoueï, et Aménophis II de la XVIIIe. Les dates abondent dans ces fragmens; un acte commence ainsi : « *Dans l'année cinquième*, *et le cinquième jour du mois de*......, *de la direction du roi du peuple obéissant* Soleil stabiliteur du monde (cartouche prénom), *Dieu*, *fils du Soleil*, Thoutmès (cartouche nom propre) »; c'est Thoutmosis II de la XVIIIe., le Mœris si célèbre dans l'histoire, et cet acte public est vraisemblablement le plus ancien qui existe au monde. J'ai aussi des actes des années 4 et 24 d'Aménophis II, 6, 10 et 24 de Ramsès-Méiamoun, 4 de Sésostris, etc. Tous ces manuscrits, sans exception, sont en écriture *hiératique*, et la plupart de vrais modèles de calligraphie par l'élégance des signes. Pas un des noms de roi n'est postérieur à la XIXe. dynastie, et la masse de ce recueil de papyrus réunis et recueillis ensemble, me prouve

que celui qui les a découverts en Égypte, a retrouvé les archives entières d'un temple ou de quelque autre dépôt public.

Mais un papyrus unique l'emporte sur tous les autres; la perte de ce qui manque est à jamais regrettable; c'était un trésor pour l'histoire; j'y ai reconnu un véritable *tableau chronologique*, un *Canon royal*, dont la forme rappelle celui de Manéthon, et les fragmens que j'ai réunis m'ont donné une liste de plus de cent rois. Voilà un inappréciable supplément à la célèbre Table généalogique d'Abydos, et le motif de redoubler de zèle dans la recherche des papyrus égyptiens; et de beaucoup d'espérances, si cette recherche est encouragée par le gouvernement et le suffrage public des amis des lettres.

Au milieu de cette intéressante et douloureuse exploration, j'ai été quelquefois égayé par de singulières rencontres; ce sont des papyrus qui ne contiennent que des dessins, et ces dessins sont de véritables *caricatures grotesques ;* un chat garde des canards, la houlette à la main; un cynocéphale joue de la double flûte; auprès des nom et prénom du belliqueux Mœris, un rat armé en guerre décoche ses flèches contre un champion de sa race; un chat monte sur un char de bataille, etc. D'autres peintures m'ont encore plus surpris par leur obscénité, et ont ébranlé ma croyance sur la haute sagesse égyptienne, à moins qu'on ne suppose ces peintures saisies dans le temps par autorité de justice.

Voilà donc un brillant supplément à mes occupations de cet hiver; je calque, je dessine, je copie, j'extrais du matin au soir. J'indique ici la généralité des résultats; les détails feraient un gros livre, et je n'ai pas encore tout vu. J'ai fait les honneurs du Musée à S. Exc. M. le duc de Laval-Montmorenci, ambassadeur de France à Rome; j'ai aussi eu l'honneur d'y accompagner LL. AA. le prince de Carignan et le prince Maximilien-Marie de Saxe, père de la reine d'Espagne. M. Biot, et les astronomes français, autrichiens et piémontais, associés à ses grandes opérations, ont bien voulu me donner aussi quelques heures. Notre savant académicien arrivait de Paris, et m'a ramené un instant au milieu de nos connaissances: ce qu'il m'a dit de l'état passable

de la santé du Nestor de la littérature, notre vénérable ami M. Dacier, m'a particulièrement satisfait; mes nouvelles explorations le réjouiront quelque peu; son goût, ses lumières, son zèle pour tout ce qui est bon et beau, n'ont point subi les effets de l'âge; son suffrage me flatte et me touche, et je ne puis le reconnaître que par mon tendre et respectueux attachement: c'est à lui, et à M. le duc de Blacas à qui j'ai tant d'obligations, qu'appartiennent de droit les premières communications de mes lettres.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

ÉCRITURES ÉGYPTIENNES.

LETTRE

DE

M. CHAMPOLLION LE JEUNE,

A M. Z***.

Rome, 15 juin 1825.

Monsieur, l'intérêt avec lequel vous avez suivi l'exposition et les développemens de ma théorie des écritures égyptiennes, vous fait naturellement désirer de connaître jusqu'à quel point mes principes fondamentaux doivent être modifiés par les observations que vient de publier M. Lançi dans une dissertation sur un bas-relief égyptien; ce monument lui sert en effet de prétexte pour énoncer ses opinions particulières sur les résultats de mes travaux. Je m'empresserai de vous satisfaire, et je dirai que la forme et le fond de cet écrit m'ont d'abord causé quelque surprise: mais en y pensant davantage, je crois être parvenu à reconnaître le but que ce savant s'est réellement proposé en traitant une matière tout-à-fait étrangère à ses études habituelles, but qui n'est nullement de présenter d'une manière sérieuse ses observations critiques sur mon alphabet hiéroglyphique. L'écrit de M. Lanci n'est, ce me semble, qu'un cadre ingénieux dans lequel son spirituel auteur a voulu adroitement renfermer des conseils qui intéressent bien moins la science que moi-même. Témoin des bontés dont je suis honoré par tout ce que Rome renferme de personnes distinguées par leur rang aussi-bien que par leurs

* Extrait du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac. VIIe. Section, août 1825.

lumières, n'ignorant pas combien j'ai dû être flatté des suffrages hautement prononcés des savans dont l'Europe est habituée à respecter les jugemens, M. Lanci a pu craindre que la vanité et l'orgueil, passions auxquelles les gens de lettres cèdent tout aussi volontiers que les gens du monde, ne s'emparassent de mon cœur et ne missent un terme trop prématuré à mes études, en me persuadant que j'avais déjà assez fait pour acquérir un peu de ce renom qui, comme le dit si bien mon mentor bénévole, n'estautre chose

. . . . che un fiato
Di vento, ch'or vien quinci, ed or vien quindi.

On ne peut donc être plus aimable que M. Lanci, et je dois être reconnaissant de ce qu'il s'expose, pour mon seul intérêt, à passer pour un détracteur des travaux des autres auprès des personnes qui liront son livre sans connaître la louable intention qui lui a mis la plume à la main. Ce savant débute par montrer combien il est facile d'écrire sur les antiquités égyptiennes et même de dire du *neuf* sur cette branche naissante de l'archéologie, sans même en connaître les premiers élémens. Ainsi en décrivant le bas-relief de Carpentras, déja si doctement expliqué par notre illustre Barthélemy, M. Lanci prend pour une flamme (p. 116) le bout des doigts de la défunte Thébé, que le *sculpteur phénicien*, conformément au style égyptien qu'il voulait imiter, a prolongés hors de mesure et recourbés à leur extrémité. M. Lanci en conclut fort agréablement que la jeune Thébé représentée sur ce bas-relief est une *vestale*, une vierge, enfin une femme qui n'est point mariée puisque *les mains lui brûlent*. Dans l'objet que toute personne familiarisée avec les sculptures égyptiennes sait bien n'être qu'un *fouet* placé symboliquement dans les mains d'Osiris, M. Lanci voit un *aspersoir*, et cette raillerie est d'autant plus fine que l'auteur peut facilement se donner le plaisir de voir sur le premier papyrus venu, des bœufs labourant ou foulant le grain, des chevaux, et même des ânes, dont la marche est accélérée à coups d'*aspersoir*. Parmi le nombre infini de méprises *simulées* de ce genre, sans parler d'une *tête d'homme* prise pour une *tête de chien*, des déesses Isis et Nephtys métamorphosées en deux servantes portant des provisions de bouche à la défunte (p. 89), vous remarquerez, Monsieur, les dieux *Horus* et *Anubis* placés auprès du lit funèbre de Thébé,

changés malicieusement en deux *embaumeurs* qui se sont affublés d'un capuchon et ont couvert leurs figures d'un masque d'*épervier*, et de *chacal*, par un sentiment délicat de pudeur dans les fonctions que leur ministère les oblige de remplir; car, comme le fait observer très-sensément M. Lanci, *aprire il corpo di una vergine denudata a fronte scoperta non è modestia* (pag. 47).

On voit évidemment que, saisissant de droit la plume ironique avec laquelle Pope écrivait jadis les dissertations de Martinus Scriblérius, pour se moquer des auteurs qui mettent leurs idées à la place des faits, et entassent des niaiseries en croyant faire de l'érudition, M. Lanci a voulu prouver jusques à quel point il était facile aussi de se tromper sur la nature des objets, même le plus matériellement exprimés dans les sculptures égyptiennes; car il sait aussi bien que moi, par exemple, que dans le bas-relief sculpté dans une catacombe voisine des Pyramides (et non, comme il le croit, entre les pates du grand Sphynx de Gizèh), le personnage levant d'un bras vigoureux un véritable bâton sur les épaules d'un serviteur coupable, n'est certes rien moins qu'un *administrateur* (*amministratore generale*, pag. 17), et que le *pâtre* placé en tête d'un escadron de chèvres et poussant devant lui des vaches et des veaux, n'est pas non plus, comme il veut bien le dire, un sous-administrateur (*sotto amministratore*, pag. 18), par cela seul qu'il tient aussi un bâton, ce qui prouverait, si M. Lanci parlait sérieusement, qu'il s'est formé des idées bien singulières sur le principe fondamental de la science administrative.

Mais bientôt, pour attaquer plus directement le mal dans sa racine, il cherche à me prémunir contre la *turba degli adulatori* (pag. 23), en se jetant de propos délibéré dans l'extrême contraire. Il affirme donc que c'est le docteur Young qui a fait la découverte des signes hiéroglyphiques représentant des sons, et que tout mon système des écritures égyptiennes n'est qu'un pur développement de ce qu'a trouvé le savant Anglais (pag. 19 et 20); lequel sera, je crois, étonné tout le premier des libérales concessions de M. Lanci, le ton d'assurance de ce dernier étant fait pour tromper le lecteur bénévole qui n'aurait pas le mot de l'énigme. Il se hâte aussi de proclamer la légitimité des prétentions d'un autre savant à la découverte des signes numériques dans les écritures égyptiennes, hiératique et démotique. Me voilà

donc, Monsieur, dépouillé, par décision suprême, de tout droit de propriété sur la découverte de l'alphabet et du système hiéroglyphique; l'Europe savante s'est trompée en voulant bien m'en faire honneur, et il suffira sans doute de la simple assertion contraire de M. Lanci pour détruire les faits et redresser à cet égard l'opinion générale.

Toutefois, voulant bien me considérer encore comme une espèce d'*usufruitier titulaire* de l'Alphabet hiéroglyphique, mon sévère correcteur me propose magistralement une grande réforme à opérer, vu que, selon lui, je n'ai pas très-exactement déterminé le son représenté par quelques caractères hiéroglyphiques.

M. Lanci, qui sait l'hébreu et ne sait pas l'égyptien, est malgré cela bien certain que les Égyptiens possédèrent, sans exception aucune, dans leur langue tous les sons qui se trouvaient dans celle des Hébreux; et il déclare, en conséquence, que mon alphabet hiéroglyphique ne vaut rien, puisqu'on n'y trouve point de signes égyptiens équivalens aux lettres *din*, *koph*, et *zain*, de l'alphabet hébreu.

Mais on s'aperçoit bien vite que M. Lanci prétend encore s'amuser en énonçant une telle opinion; car il la déduit du principe suivant, savoir : *que le principal guide à suivre pour fixer le son et la valeur des signes phonétiques égyptiens*, *c'est* MOÏSE.

Certes, on ne s'attendait guère
A voir *Moïse* en cette affaire.

Et c'est en effet une méthode toute nouvelle pour déterminer l'orthographe et le son des mots propres à une langue, que d'aller les étudier dans les mots de cette même langue cités par hasard dans les livres d'un peuple qui en parle une autre radicalement différente; c'est tout juste vouloir apprendre l'orthographe et la prononciation française par les mots français cités tant bien que mal dans les livres anglais. Le législateur des Hébreux savait certainement l'orthographe égyptienne; mais en insérant dans ses livres des noms propres et des mots égyptiens, il les transcrivit, sans aucun doute, non pas tels qu'ils sortaient des bouches égyptiennes, mais plutôt comme les Hébreux, pour lesquels il écrivait, avaient l'habitude de les prononcer. Ainsi donc le simple bon sens dit assez que si Moïse, écrivant en lettres hébraïques les mots

égyptiens *Pharaon* (1), Ramsès (2), Panéach (3) et Potiphra, a employé un A extrêmement guttural (le Aïn des langues sémitiques), il ne s'ensuit point pour cela que les Égyptiens connussent réellement cette voyelle, ou cette *consonne* comme veut l'appeler M. Lanci. Les noms propres des rois égyptiens *Schéschonk* et *Osorchon*, écrits dans les livres hébreux, le premier par un *Koph*, et le second par un *Zain*, ne sauraient prouver non plus que les anciens Égyptiens eussent en réalité parmi leurs signes de son, des caractères répondant exactement à ces deux lettres hébraïques. Je prie du reste M. Lanci de nous expliquer, en passant, puisque les mots égyptiens sont à son avis si fidèlement orthographiés dans les textes hébreux, comment il se fait que dans ces deux noms royaux qu'il cite pour établir son opinion, on trouve précisément la preuve du contraire, puisque la transcription hébraïque omet la voyelle initiale du dernier (*Osorchon*), et dans tous deux la consonne N qu'on trouve constamment exprimée dans toutes les inscriptions hiéroglyphiques relatives à ces princes. Quant à moi, je dirai simplement que j'ai cru devoir coordonner mon alphabet hiéroglyphique (4) non avec l'alphabet hébreu, mais avec l'alphabet copte, c'est-à-dire avec celui que les Égyptiens devenus chrétiens adoptèrent en abandonnant l'écriture hiéroglyphique. Il est évident qu'on peut changer de religion sans pour cela changer de langue : aussi les Égyptiens se hâtèrent-ils de faire en leur langue maternelle une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, écrite

(1) M. Lanci ajoute que ce mot signifie, *celui qui appartient au soleil*, et il a cru inutile d'avertir que c'est de moi qu'il tient cette interprétation tout-à-fait nouvelle.

(2) Ce nom propre signifie *engendré par le soleil*, selon M. Lanci. Je lui cède tous mes droits à cette interprétation, n'étant nullement disposé à la défendre si on l'attaque.

(3) Notre savant réformateur produit ce mot barbare d'après la ponctuation ordinaire des textes hébreux ; *ponctuation* qu'il a la bonté de croire authentique et certaine ; mais je dois l'avertir que Moïse en traçant les lettres *Phé*, *Aïn*, *Noun* et *Het*, a voulu transcrire le mot égyptien *Phanala* (siècle), et n'a pu songer au prétendu mot égyptien *Phanék* (interprète) cité par M. Lanci (page 29), puisque ce mot n'est point copte ; il a été inventé, comme tant d'autres, par Kircher, pour corroborer ses hypothèses ; mais notre critique ne s'étant point occupé de la langue copte, n'est pas obligé de savoir tout cela.

(4) Je dis *mon* par habitude, j'en demande pardon à M. Lanci.

avec le nouvel alphabet ; et comme celui des Grecs qu'ils adoptaient ne contenait point de caractères répondant exactement à certains sons propres à leur langue et inconnus à celle des Grecs, ils ajoutèrent à l'alphabet de ces derniers plusieurs anciens caractères égyptiens exprimant ces mêmes sons. Il est incontestable que si les sons des lettres *Ain* et *Koph* avaient existé dans la langue égyptienne, les Coptes eussent conservé aussi les caractères qui les exprimaient ; or ces signes n'existent pas dans l'alphabet copte, donc ils n'existaient pas non plus dans l'ancien alphabet égyptien (1). M. Lanci eût donc pu se dispenser de faire une énorme dépense d'érudition pour ne mettre en avant qu'une idée tout-à-fait paradoxale.

Mais je m'aperçois, Monsieur, que je réponds gravement à un écrit dans lequel son auteur n'a prétendu, sans doute, rien avancer de sérieux. N'est-ce pas en effet une pure plaisanterie, et même d'assez bon goût, que de voir un érudit, qui ne s'est jamais occupé d'antiquités égyptiennes, adressant une allocution semi-poétique à un confrère qui n'a fait autre chose de sa vie : indiquant à ses recherches une *via rettissima* (page 37), dans laquelle il déclare toutefois ne vouloir pas s'engager lui-même, s'avouant naïvement qu'il a renversé d'un seul mot toute mon orthographe égyptienne, ce fruit de mes longs travaux, et s'apitoyant enfin d'avance sur les grandes fatigues qui m'attendent, lorsque je mettrai mon esprit *à la torture* pour me conformer à la savante réforme qu'il daigne me proposer ? Il sait trop bien d'avance que je n'en ferai rien.

Cependant je dois le remercier de nouveau du soin qu'il se donne de prévenir en moi tout accès de vanité (maladie dont il ne me semblait pas avoir encore éprouvé de symptôme) en cherchant à me persuader que mes travaux n'ont absolument produit aucun résultat pour la science.

J'avouerai donc que la détermination précise des époques de construction pour tous les grands monumens de l'Égypte, que treize siècles entiers des annales de cette contrée célèbre déjà rendus à la certitude historique, que la lumière jetée dans le

(1) Quoique le zêta qui répond au *zain* hébreu existe dans l'alphabet copte, cela ne prouve pas qu'il existât dans les alphabets égyptiens, car il n'est employé dans les livres coptes qu'à la seule transcription de mots purement grecs introduits dans la langue égyptienne.

chaos jusques-ici inextricable de sa mythologie, j'avouerai, dis-je, que tout cela n'est qu'une pure illusion, une vaine apparence. Mes idées sur le système hiéroglyphique ne conduisent à rien, et la preuve directe en est que M. Lanci, *comme il l'avoue lui-même, n'a absolument rien compris aux quatre ou cinq hiéroglyphes* gravés sur le bas-relief qu'il a voulu *illustrer* (page 45). Il ne sait point traduire cette petite inscription, il ne se doute pas même qu'elle est incomplète, donc mon système sur les hiéroglyphiques ne conduit à rien....... *belle conclusion, et digne de l'exorde !*

Ne vous étonnez donc pas, Monsieur, si, après un tel effort de logique, M. Lanci, me regardant comme entièrement terrassé, se croit en droit de gourmander du haut de sa toute-science l'*ignaro volgo di nostro secolo*(p. 46) qui applaudit avec ardeur à toute annonce d'une nouvelle découverte ; il reproche au public lettré d'avoir donné quelque attention aux travaux sur les manuscrits *palimpsestes* qui, en effet, ne nous ont rendu que quelques rapsodies insignifiantes, telles, par exemple que *le traité de la république de Cicéron*, et les *lettres familières de Fronton* et des *empereurs Antonin, Marc-Aurèle* et *Lucius Verus*. Il sourit enfin de pitié en voyant le *vulgaire ignorant* parler aussi d'hiéroglyphes et donner quelque importance aux études égyptiennes.

Des esprits mal faits pourraient attribuer cet épanchement de bile à tout autre intérêt qu'à celui de la science; mais on se tromperait en supposant qu'il se mêle quelque petit grain de jalousie dans cette belle péroraison. M Lanci possède, n'en doutons pas, dans ses portefeuilles des travaux dont la publication fera promptement oublier tout ce que monsignor Mai a pu découvrir des chefs-d'œuvre de l'antiquité classique ; les savans oublieront mon système et détourneront leurs yeux des *vieilleries pharaoniques* pour jouir paisiblement des lumières nouvelles que M. Lanci va répandre sur toutes les matières dont il daignera s'occuper. Captivant à lui seul l'attention du monde savant, et laissant le vulgaire imbécille remuer la poussière des monumens romains, grecs et égyptiens, il pourra s'écrier alors avec Mahomet,

Le temps de l'Arabie est à la fin venu !

Et ce temps approche, Monsieur, si nous en croyons ses prédictions. Il déclare usurpée la place que le public éclairé as-

signe unanimement aux beaux travaux de M. Mai, et qu'il accorde au peu que j'ai pu faire moi-même.

Empruntant la terrible et solennelle voix du Dante, et voulant bien se servir de précurseur à lui-même, il s'écrie d'un ton fatidique :

. . . forse è nato
Chi l'uno et l'altro caccerà dal nido.

Et ce sinistre présage, qui ne serait qu'un bon augure selon l'excellent cœur de l'auteur, est la conclusion de notre arrêt définitif, *buon augurio*. L'épée de Damoclès est suspendue sur nos têtes, et cette épée à double tranchant......c'est M. Lanci.

Au reste il est parfaitement le maître de déprécier, s'il le peut, tous les résultats de mes études; mais je dois lui dire qu'il a dépassé les limites extrêmes de la critique littéraire pour se ranger sur la ligne des calomniateurs, en insinuant avec malignité que les résultats de mon système, en supposant qu'il fût vrai, tendraient à contredire l'histoire, telle que les livres sacrés nous la présentent. Je déclare ici cette accusation de M. Lanci entièrement fausse, et il est juste que tout l'odieux en retombe sur lui seul, puisque je le défie de trouver dans aucun de mes ouvrages un seul mot qui puisse motiver une telle assertion, aussi perfide que méprisable.

Recevez, monsieur, etc. Rome, le 15 juin 1825.

J. F. Champollion le jeune.

(Extrait des *Memorie Romane d'antichita e delle arti*, vol. 1.)

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

EXPLICATION

DE LA PRINCIPALE SCÈNE PEINTE

DES

PAPYRUS FUNÉRAIRES ÉGYPTIENS.

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE. *

(*Note préliminaire.*) Le plus grand nombre des papyrus égyptiens recueillis jusqu'ici, nous montre des portions ou des fragmens plus ou moins considérables du *rituel funéraire*. Ecrits en signes hiéroglyphiques ou en signes hiératiques, ils sont également caractérisés par une suite de scènes peintes au-dessus des colonnes ou pages d'écriture, et dans lesquelles on remarque sans aucun effort d'attention un personnage de forme humaine qui comparaît successivement en présence d'un assez grand nombre de divinités ; quelquefois une grande scène spécialement relative aux travaux agricoles est mêlée aux pages mêmes du manuscrit, et l'on trouve vers la fin une autre grande scène, celle du jugement prononcé sur le défunt par une divinité principale qui fait peser en sa présence les bonnes et les mauvaises actions du mort suppliant. C'est de cette même scène composée d'un certain nombre de personnages, d'emblèmes et d'inscriptions, que M. Champollion le jeune a donné l'explication détaillée d'après un des papyrus du Vatican, dans le *Catalogue* de ces mêmes papyrus qu'il vient de publier à Rome (1825, in-4°.). Comme cette scène se retrouve sur un grand nombre de manuscrits égyptiens existant dans les cabinets de l'Europe, et sans autre différence, le plus souvent, que le nom du mort, nous donnons ici le texte de cette explication remis en français sur la version italienne de M. Angelo Maï, qui a bien voulu donner ses soins à la publi-

---

* Extrait du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac. VIIe. Section, nov. 1825.

cation du *Catalogue* de M. Champollion le jeune, et y ajouter de doctes commentaires.

—Le rituel funéraire de la bibliothéque du Vatican est celui de l'Égyptien *Nesimandou*, fils d'une Égyptienne nommée *Nuabendi*. Après les divers pélerinages de l'âme du défunt dans les régions nombreuses qu'elle devait visiter, elle arrive enfin dans l'*Amenthi* (l'enfer), où elle va subir son jugement. C'est le sujet de cette grande scène (1).

Elle est d'autant plus intéressante, qu'elle offre à nos regards la partie la plus curieuse de la croyance religieuse des Egyptiens. L'hiérogrammate, dans la composition de ce sujet singulier, a su donner un corps aux idées les plus métaphysiques, et nous y trouvons la preuve évidente que le dogme de l'immortalité de l'âme et celui des récompenses et des peines dans une autre vie, furent les fondemens principaux de la religion des anciens Egyptiens. Il est naturel en effet de retrouver ces grands principes de la morale chez un peuple dont l'antiquité toute entière a célébré la sagesse. L'écriture sainte elle-même ne dédaigne pas de la rappeler (2), quoiqu'elle condamne en même temps ces formes matérielles sous lesquelles l'Egypte trouva bon de voiler ces doctrines (3), formes qui conduisirent à une véritable idolâtrie et à un polythéisme absurde, et par cette même voie qui montrait aux peuples des apparences absolument sensibles, mais isolées des préservatifs nécessaires.

Cette scène se trouve d'ordinaire à la fin de la seconde section du rituel funéraire, et sert de conclusion à tous les rituels abrégés comme l'est celui du Vatican ; elle présente la *Psychostasie*, c'est-à-dire le jugement que, selon les doctrines égyptiennes, devait subir l'âme des morts en quittant le corps mortel, dans la région inférieure de l'*Amenthi* (4), où l'on examinait sévèrement et où l'on pesait ses actions durant la vie sur la terre.

---

(1) Voyez la planche ci-jointe.

(2) Act. Apost., VII, 22.

(3) Isaïe, XIX, 1. Ezéch., etc.

(4) *Amenthi*, en langue copte ou égyptienne, signifie *enfer* ; il se trouve encore avec cette acception dans la liturgie chrétienne des Coptes. Plutarque (*de Isid. et Osiride*, p. 431) en parle dans le même sens : τον υποχθόνιον τόπον, εἰς ὃν οἴονται τὰς ψυχὰς ἀπέρχεσθαι μετὰ τὴν τελευτὴν Ἀμένθην καλοῦσι, σημαίνοντος τοῦ ὀνόματος τὸν λαμβάνοντα καὶ διδόντα.

L'édifice où cette scène est censée se passer, est le prétoire de l'Amenthi, le palais du juge suprême des âmes. Sur l'architrave ou plutôt la terrasse du palais, se montrent divers emblèmes qui servent à caractériser ce redoutable séjour. On y distingue un groupe commençant par une grande feuille et se terminant par l'uræus ou serpent royal, et ce groupe est répété huit fois en diverses positions et en manière d'ornement; il exprime ces idées: *Roi directeur de la région inférieure* (1). Le centre de la corniche est occupé par une figure qui étend ses bras sur le symbole du soleil et celui de la lune, c'est-à-dire sur les yeux des taureaux sacrés Mnévis et Apis(2). C'est la providence divine qui embrasse l'univers tout entier.

Aux deux angles du palais s'élève la balance infernale; au-dessus est assis un cynocéphale, espèce de singe consacré à Thoth, le Mercure des Egyptiens. Le cynocéphale est là comme ministre de cette grande divinité, nommée *Api* et quelquefois *Hap* dans les textes hiéroglyphiques. Ces deux groupes expriment assez clairement le sujet de la peinture principale qui occupe l'intérieur du palais.

On voit à gauche une chapelle semblable à ce petit temple monolithe qui se plaçait dans chaque sanctuaire et qui renfermait l'emblème vivant de chaque dieu égyptien. Dans cette chapelle on voit le dieu lui-même assis sur son trône, à l'un des angles inférieurs duquel on remarque, en forme d'ornement, un groupe d'hiéroglyphes exprimant un des titres de ce dieu, c'est-à-dire, *le bienfaiteur de la région supérieure et de la région inférieure* (3).

Cette grande divinité est caractérisée par une coiffure particulière, formée de la partie supérieure du *Pschent* (tiare royale), ceinte d'un large diadème et unie au disque du soleil avec deux cornes de bouc, emblèmes de la lumière et de la faculté génératrice. Le dieu tient dans ses mains un fouet et un sceptre recourbé en forme de crochet (4), soit pour exprimer le pouvoir d'exciter le

(1) Sur Osiris, roi des morts, Plut. *de Isid.*, page 504.

(2) Le même Plutarque (*de Isid. et Osiride*, p. 466) parle d'une fête égyptienne en l'honneur des yeux d'Horus.

(3) Osiris est nommé *le Bienfaiteur* par Plutarque (*de Isid. et Osirid.*, p. 402 et 411); de là le surnom d'*Évergète* porté par deux Ptolémées.

(4) Horace (ode I, 35), énumérant les symboles et instrumens du pouvoir de la fortune, nomme aussi le *crochet*, *nec severus uncus abest*.

mouvement des choses et de le ralentir, soit par allusion au nom de la région infernale à laquelle ce dieu préside, c'est-à-dire l'Amenthi, qui attire à elle les âmes de tous les vivans, et qu'on croyait les relancer successivement dans les mondes supérieurs. Les trois séries perpendiculaires d'hiéroglyphes écrits à côté du dieu contiennent son nom et ses principaux titres : *Osiris dieu très-bienfaisant, seigneur de la vie, dieu grand, modérateur éternel, président de la région inférieure, roi divin.*

Nous retrouvons donc là le souverain de l'enfer égyptien, *Osiris*, divinité qu'Hérodote, Diodore de Sicile et Plutarque (1) regardent unanimement comme le type primitif du Dionysos ou Bacchus des Grecs et des Romains. L'opinion de ces classiques est pleinement confirmée par le groupe emblématique placé en face du dieu et dans la chapelle même. Un grand nombre de papyrus, d'un dessin plus soigné que celui de notre manuscrit, montrent clairement dans ce groupe un vase d'où sort un thyrse, auquel est liée par des bandelettes une peau de panthère (2). Ainsi ces principaux emblèmes de Bacchus sont constamment figurés auprès d'Osiris, et on en conclut l'origine égyptienne de la divinité grecque, le culte égyptien étant sans aucun doute antérieur au culte grec.

Devant la sainte habitation du dieu de l'Amenthi est un autel chargé d'offrandes telles que des pains, des viandes diverses, des grenades et des fleurs de lotus. Au pied de l'autel sont deux vases entourés de tiges de lotus encore enfermées dans leur bouton ; ces vases contiennent l'eau du Nil, nécessaire dans toutes les cérémonies sacrées, emblème sensible d'Osiris considéré dans la doctrine secrète des Egyptiens comme le principe de l'univers, et dont le fleuve d'Egypte n'était qu'une émanation directe (3); et les Grecs adoptant la divinité égyptienne en restreignirent singulièrement les attributions. De même Phtha, le ministre immédiat du dieu supérieur et organisateur du monde physique, devient en occident le forgeron *Héphaïstos*, Vulcain. Osiris, le principe humide du monde, ne fut ainsi pour les Grecs, du moins dans la croyance populaire, que l'in-

(1) Hérod., II 144.— Diod., I, 13.— Plut., *de Isid. et Osirid.*, 404, 429 et 438; et Tibulle, Élégies, I, 7.

(2) Voy. le papyrus de Fontana, publié par M. de Hammer.

(3) Homer., Odyss., IV, 581.

venteur de la vigne et le dieu du vin, et le pin fut ajouté au thyrse.

Le voisinage du séjour du suprême juge de l'Amenthi est annoncé par un piédestal sur lequel se repose un animal monstrueux, mais dont les formes sont si déterminées, qu'on ne peut y méconnaître un hippopotame, amphibie redoutable, dont les cavernes du Nil renfermaient un grand nombre. Ici c'est l'hippopotame femelle, qui, dans les tableaux astronomiques de Thèbes et d'Esnéh, occupe dans le ciel même la place que les Grecs ont donnée à la grande ourse. Cette constellation était nommée le *Chien de Typhon* par les Egyptiens, et sa présence dans l'*Amenthi* (l'enfer) ne laisse pas douter que cet animal ne soit le type du chien Cerbère, qui, selon les mythes grecs, gardait l'entrée du palais d'*Adès*. La légende hiéroglyphique placée au-dessus de l'hippopotame femelle, la nomme *Oms* et la qualifie de *rectrice de la région inférieure*. Enfin près du Cerbère égyptien sont assis le dieu *Sciai* et sa femme *Rannet*, serviteurs d'Osiris dans les régions infernales. Tout auprès est un des sceptres d'Osiris surmonté d'une petite figure humaine, qui semble diriger son doigt vers son visage. Ce sujet exprime l'*adoration* due au dieu suprême de l'Amenthi, mais les Grecs prirent ce personnage pour leur *Sigalion*, et les Romains le nommèrent *Harpocrate*, faisant ainsi une divinité de ce qui n'était qu'un caractère symbolique.

A l'autre extrémité de cette scène (à droite), on remarque un groupe de trois personnages, c'est-à-dire une femme qui, la tête ceinte d'un diadème et surmontée d'une plume, présente une personne vêtue à la manière ordinaire des Egyptiens, à une déesse caractérisée par le sceptre à tête de coucoupha (1), qui est celui des dieux bienfaisans, et par l'emblème de la vie céleste (la croix ansée) qu'elle tient dans sa main droite. La légende écrite au-dessus de l'Egyptien, annonce qu'il représente l'âme de l'*Osirien Nesimandou défunt*, *fils de Nuabendi défunte*, et cette âme est conduite par les génies femelles de la région inférieure, devant la déesse rectrice de cette région, c'est-à-dire devant *Saté* fille du dieu *Phré* (le Soleil). Le nom et le titre de cette déesse forment la première des trois petites lignes hié-

(1) Espèce d'oiseau dont parle Horapollon, liv. I, no. 55; il en fait le symbole de la reconnaissance.

roglyphiques écrites à droite et à gauche de la plume, symbole ordinaire qui décore sa tête. Les deux autres lignes d'hiéroglyphes contiennent une prière adressée à la déesse en faveur du défunt, afin qu'elle lui accorde un séjour éternel dans la demeure des dieux.

Saté, fille du soleil, fut la compagne habituelle d'Osiris dans l'*Amenthi*; elle représente le personnage analogue à la *Perséphoné* des Grecs et à la *Proserpine* des Latins; ses fonctions sont de recevoir les âmes des morts à l'entrée de l'*Amenthi*, et elle semble les rassurer et exciter leur confiance, pendant qu'on examine leur conduite sur la terre. Elle est en outre la présidente des quarante-deux juges ou plutôt quarante-deux jurés votans qui ont le droit d'assister au jugement des âmes, aux assises infernales.

L'antiquité grecque (1) parle de ces juges auxquels les Egyptiens soumettaient les personnes de toutes les classes de la nation avant de permettre que leur dépouille mortelle fût déposée dans le tombeau des ancêtres. Certains juges inexorables examinaient en présence du peuple la conduite tenue par le mort avec ses concitoyens, et ils refusaient à son corps une place dans la catacombe, s'il n'avait pas religieusement rempli ses devoirs envers les dieux et envers les hommes. Cette coutume éminemment morale produisait d'autant plus d'effet sur les mœurs publiques, qu'elle s'appliquait aux rois mêmes. Les sculptures des temples et des palais qu'on voit encore dans les ruines de Thèbes, constatent suffisamment que les noms de quelques Pharaons furent proscrits par ces mêmes juges suprêmes.

Ainsi les Egyptiens imitaient sur la terre, à l'égard du corps, ce qu'ils croyaient, selon leurs doctrines religieuses, être pratiqué à l'égard des âmes dans l'enfer, l'Amenthi, où elles passaient après leur séparation du corps. La dernière scène des papyrus représente donc cette épreuve finale, la plus complète de toutes, puisqu'elle exige de l'âme un compte général des motifs de ses

---

(1) Le texte ordinaire de Diodore de Sicile, I, 92, où il parle du jugement des morts, porte, *δικαστὰς πλείω τῶν τεσσαράκοντα, judices plures XL*; mais un beau manuscrit cité par Wesseling dit : *δυοῖ πλείω*..... *Duos supra quadraginta*, et en effet le papyrus du Vatican, et d'autres encore, prouvent que le nombre de ces juges était de 42 ; la leçon du manuscrit grec doit donc entrer dans le texte de Diodore de Sicile, comme le prouvent les papyrus égyptiens.

actions, et en tout la plus redoutable, puisque les juges sont les dieux mêmes, les êtres supérieurs, ceux à qui tout est connu jusques aux plus secrètes pensées.

Dans cette scène finale, l'âme du défunt *Nesimandou*, figurée, pour lever toute incertitude et comme dans sa présentation à Saté, sous les formes corporelles mêmes dont il fut revêtu durant son séjour sur la terre, se voit de nouveau représentée à genoux, les bras élevés, en attitude suppliante, devant les images des quarante-deux juges de l'Amenthi, qui sont ordinairement rangés sur deux files, chacune de vingt-un, ce qui a rendu nécessaire la répétition de la figure de l'âme, sur le sort de laquelle ces juges doivent prononcer la sentence. Les têtes de ces quarante-deux juges sont assez variées; les unes ont la forme humaine, d'autres la tête de divers animaux, tels que crocodile, aspic, bélier, épervier, ibis, schakal, hippopotame, lion et cynocéphale. Cette diversité de têtes provenait de la nécessité de caractériser un à un ces divers juges figurés hiératiquement, ayant d'ailleurs des fonctions diverses; leur quarante-deux noms propres se lisent dans les rituels funèbres complets, auprès de la scène du jugement, avec l'indication précise de la région céleste à laquelle chacun d'eux présidait. Diodore de Sicile (*loco citato*) parle de ces quarante-deux génies en décrivant des bas-reliefs du tombeau d'Osymandias, sur lesquels était figuré le jugement de l'âme de ce conquérant; et dans d'autres manuscrits, ces juges sont figurés assis devant *Saté* leur présidente.

Cette déesse, fille du Soleil, dont la figure est si fréquente sur les monumens, parce qu'elle était regardée comme la protectrice de l'Egypte et la directrice du pouvoir royal, a été prise par les Grecs pour leur *Héra*, la Junon des Latins. Mais chez les Egyptiens, Saté était l'emblème de la vérité; de là elle fut dite la première née du dieu de la lumière, et on lui attribua la suprême présidence des régions infernales, où les apparences mondaines s'évanouissent, où tous les projets humains disparaissent pour faire place aux éternelles réalités. Elle devait donc diriger et régler les opérations des juges de l'Amenthi, et son image, celle de la vérité, devait se trouver appendue au cou et sur la poitrine des juges composant le tribunal qui, sur la terre, décidait des plus importans intérêts des familles (Diod. de Sicile, I, 48 et 75). *Vérité* et *justice* sont deux idées essentiellement connexes dans l'ordre moral; un seul et même mot exprimait l'une et l'autre

dans l'ancienne langue des Egyptiens, et le plus beau et le plus ordinaire des titres que prirent les Pharaons sur leurs obélisques, fut sans aucun doute celui d'*ami de Saté*, ami de la vérité, c'est-à-dire, de la justice.

En présence de ces quarante-deux juges ou ministres de Saté, d'autres divinités faisaient elles-mêmes l'examen de la conduite que l'âme avait tenue sur la terre. Ses actions étaient rigoureusement mises dans la balance de l'*Amenthi*, et cet instrument, qui décidera du sort de l'âme, est placé au-dessous des juges mêmes. Le fût ou colonne qui le supporte est surmonté d'un cynocéphale assis, image symbolique de l'un des ministres du dieu Thoth, appelé alternativement *Api* (nombre, quantité), et *Hap* (jugement, sentence), noms, comme on le voit, relatifs aux fonctions du génie qui préside à la pesée des actions de l'âme sur la balance infernale dont la garde lui était commise. On a déjà vu ce même cynocéphale Api au-dessus de sa balance, dans les ornemens et les décorations du palais d'Osiris.

Deux autres personnages sont debout auprès des bassins de la balance, et pèsent les bonnes et les mauvaises actions du défunt *Nesimandou*. La figure à droite, qui examine attentivement le fil ou plomb au moyen duquel les Egyptiens avaient coutume d'estimer le poids relatif des deux bassins de l'instrument, est le dieu Horus, le fils chéri d'Osiris et d'Isis, bien reconnaissable à sa tête d'épervier, de même que par son nom écrit au-dessus de lui. Le personnage de gauche, à tête de schakal, ou de loup d'Egypte, est le dieu Anubis, fils d'Osiris et de Nephtis. Les fonctions spéciales de ces deux frères étaient de peser les actions des morts en présence des juges de l'Amenthi. Les mauvaises sont symboliquement figurées par un vase d'argile posé dans le bassin de droite, et les bonnes dans le bassin de gauche, par une petite figure de Saté, c'est-à-dire par le symbole même de la justice et de la vérité. L'inscription hiéroglyphique tracée au-dessous d'Anubis annonce qu'il soumet à l'épreuve de la balance les actions du défunt *Nesimandou*.

En avant de l'instrument redoutable on voit une autre divinité, dont la haute stature annonce la dignité; car, dans les tableaux symboliques des Egyptiens, la hauteur des figures est presque toujours en raison du rang du personnage figuré, toutes les fois du moins que l'espace ne s'oppose pas à la pratique de cette règle. L'hiérogrammate a représenté ici le dieu Thoth (la

science et la sagesse divines personnifiées), l'inventeur des lettres et le premier législateur des Egyptiens. Quand Osiris revêtit des formes humaines pour introduire la vie civile dans le monde, Thoth, le Mercure des Egyptiens, fut son fidèle compagnon et comme l'âme de ses conseils. Les mêmes traditions religieuses ajoutaient qu'il n'abandonna jamais Osiris, même lorsque ce dieu établit sa demeure dans l'Amenthi pour juger les âmes. Le Mercure égyptien est caractérisé par sa tête d'Ibis, oiseau qui, dans l'écriture sacrée égyptienne, est le symbole du cœur et de l'intelligence. Il tient dans sa main un calame, et il écrit sur une tablette le résultat de la pesée des œuvres du défunt *Nesimandou* dans la balance de l'Amenthi. Thoth est censé porter ce résultat à la connaissance du juge suprême des âmes, Osiris dont la bouche doit prononcer la sentence définitive. Considéré selon ses fonctions dans l'enfer égyptien, Thoth correspond exactement au *Mercure Psychopompe* des Grecs (1). La légende écrite au-dessus de l'image du dieu, en contient le titre ordinaire de *seigneur du Schemun* ou des *huit régions*, et elle annonce qu'il écrit le poids des actions de *Nesimandou* défunt.

Tel est le sens de la scène figurée dans la dernière partie de notre papyrus; elle rend ainsi sensible aux yeux toute la doctrine psychologique des Egyptiens, c'est-à-dire l'âme de Nesimandou qui entre dans l'Amenthi, et qui se trouve en présence de la vérité (Saté); les ministres, les quarante-deux juges, sont chargés d'examiner les motifs de ses actions; ces mêmes actions sont pesées par certains dieux; la sagesse divine (Thoth) écrit le résultat de cette pesée; la bonté de Dieu, figurée par l'être bienfaisant par excellence, Osiris, récompense l'âme fidèle à ses devoirs en l'appelant dans un monde meilleur, ou bien la punit de ses fautes en la rejetant sur la terre pour y subir de nouvelles épreuves et y endurer de nouvelles peines sous une nouvelle forme corporelle, jusqu'à ce qu'elle se présente pure de toute faute au tribunal de l'Amenthi.

Enfin on trouve dans cette scène allégorique toute la représentation de l'enfer des Grecs et des Romains. Orphée et les au-

---

(1) On peut consulter à ce sujet un mémoire de M. Mongez sur la *psychostasie* des Grecs, où il compare desmo numens grecs à la scène des papyrus égyptiens décrite dans cette notice. (*Nouv. Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, tome VI.)

tres très-anciens instituteurs du culte des Grecs, furent les disciples des prêtres égyptiens (Diod. de Sicile, 1, 92, 96.), il n'est donc pas surprenant que le séjour d'*Adès* ne soit en grande partie autre chose que la copie de l'amenthi égyptien. Osiris est devenu en occident *Adès*, ou Pluton; Satè, *Proserpine*; Oms, le *Cerbère*, Thoth, le *Mercure Psychopompe*; enfin Horus, Api et Anubi, semblent être les types originaux de Minos, Eaque et Rhadamante. Nous n'insisterons pas davantage sur de tels rapprochemens, parce qu'il suffit de les avoir indiqués pour faire comprendre quels précieux renseignemens sur les origines de la religion des Grecs et des Romains, peut fournir l'étude approfondie des monumens de tout genre qui nous restent de l'antique Egypte.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

ESSAY

ON

D[r]. YOUNG AND M. CHAMPOLLION'S

PHONETIC SYSTEM OF HIEROGLYPHICS, etc.

Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques du D[r]. Young et de M. Champollion, avec quelques découvertes additionnelles qui le rendent applicable à la lecture des noms des anciens rois d'Égypte et d'Éthiopie. Par M. Henry Salt, consul général de S. M. Britannique, en Égypte. In-8°. Londres, 1825; Valpy.

(NOTICE SUR CET OUVRAGE.*)

J'ai soumis depuis assez long-temps au public lettré les principes de ma théorie hiéroglyphique, pour que j'eusse dû espérer que les savans voudraient bien s'occuper d'abord d'examiner les préceptes qu'il me semblait avoir établis avec assez de fondement, afin de les rectifier par de plus heureuses découvertes, s'il y avait lieu, ou de les approuver dans l'intérêt général de la littérature ancienne et de l'histoire. Mais le parti le plus utile n'est pas toujours celui que la divergence des vues fait d'abord adopter; et malgré les suffrages les plus respectables et les plus authentiques, mes recherches hiéroglyphiques ont offert cette singularité, que des hommes même d'un grand mérite en philologie ont préféré proposer sous leur nom des voies nouvelles à ouvrir, au lieu de s'engager dans celle que des juges compétens déclaraient que j'avais jalonnée avec quelques succès, s'associant ainsi à une en-

* Extrait du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac. VII[e]. Section, janv. 1826.

treprise qui réclame tous ses concours, et devant y recueillir sinon la gloire d'une invention fondamentale, celle du moins de travailler à agrandir la route, à la pousser plus avant sur le terrain de l'archæologie égyptienne, et d'ouvrir enfin le champ tout entier à l'empressement du monde savant. Mais d'autres raisons et un zèle louable sans doute, quoique sans fruit, en ont décidé autrement. Toutefois pendant que d'autres s'essayaient en Europe dans la vague région des théories non appuyées sur les faits, un savant anglais, M. Salt, s'avançait dans la voie de l'examen impartial et réfléchi, et mes ouvrages à la main, allait les éprouver sur les monumens mêmes de l'Égypte entière. Cette épreuve toute philosophique était la plus désirable pour ma bonne foi. Ma théorie fondée sur les faits d'abord reconnus a été pleinement confirmée par le témoignage de faits analogues et par le concours inattendu d'un grand nombre d'autres que des monumens que je ne connaissais pas ont fournis au nouvel explorateur de l'Égypte. Je puis donc me féliciter de cette épreuve et la recommander à l'attention et à la probité de ceux qui croient encore qu'on peut arriver par quelque autre chemin que celui que j'ai proposé. L'exemple de M. Salt me semble trop concluant pour ne pas épargner à d'autres des peines et des recherches qui, bien dirigées, peuvent produire de plus utiles résultats.

M. Henry Salt, qui depuis plusieurs années réside en Égypte où le fixent ses fonctions, connut, par le *Journal des savans* et les lettres de ses amis, la découverte de l'Alphabet des *hiéroglyphes phonétiques*, que j'ai présentée à l'Académie en 1822. Mais il n'attacha d'abord, dit-il (p. 3 de son ouvrage), aucune importance à cette annonce, ayant conçu un préjugé décidé contre le système phonétique qu'il croyait fondé sur une base tout-à-fait conjecturale. Ce ne fut qu'en recevant mon ouvrage intitulé *Lettre à M. Dacier, relative à l'Alphabet des hiéroglyphes*, et en apprenant les discussions que cette découverte avait occasionées dans le monde littéraire, que M. Salt donna une sérieuse attention à cette théorie nouvelle. Étant à même de consulter les monumens originaux et une nombreuse collection de dessins, il acquit bientôt, dit-il (p. 3 et 4), une complète conviction de son erreur! La vérité de la découverte de cet alphabet lui fut ensuite démontrée par les applications qu'il se trouvait mieux que tout autre dans la pos-

siblité d'en faire aux monumens ; et ceux-ci lui présentèrent partout la confirmation des principes et des valeurs de signes que j'avais établis ; bien plus, M. Salt partant des résultats développés dans la *Lettre à M. Dacier*, reconnut de nouveaux noms historiques sur les temples de l'Égypte, et accrut ainsi mon premier alphabet d'une nombreuse série d'homophones.

C'est ainsi que M. Salt a lu les noms d'*Arsinoé* et de *Philippe* (1) inscrits sur divers temples de la Haute-Egypte, et qu'il a rectifié le nom de *Bérénice*, que, trompé ici comme en d'autres occasions, par des dessins inexacts publiés dans la Description de l'Egypte, j'avais présenté sous la forme de BPNIKC, tandis que M. Salt, ayant les *monumens originaux* sous les yeux, l'a trouvé réellement écrit BPNIKE (2). La planche première de son livre contient 31 cartouches ou encadremens elliptiques, renfermant des noms de rois ou de reines égyptiennes de la dynastie des Lagides. Tous ces noms propres ont été lus sans difficulté, par le moyen de l'alphabet hiéroglyphique publié dans ma *Lettre à M. Dacier*.

M. Salt passe ensuite à l'application du même alphabet aux cartouches sculptés sur les temples égyptiens à l'époque romaine. Il y retrouve tous ceux que j'avais déjà lus, et ajoute à cette série des formes nouvelles des noms des empereurs *Néron*, *Hadrien* et *Antonin*, et des légendes inédites de *Commode*, *Marc Aurèle* et de *Lucius Verus* (3); c'est par l'analyse de tous ces noms impériaux que M. Salt accroît d'un certain nombre de nouveaux caractères mon premier alphabet hiéroglyphique.

La planche VI renferme cet alphabet hiéroglyphique accru de VINGT-CINQ signes regardés par M. Salt comme des homophones de ceux dont j'avais déjà reconnu la valeur. Mais sur ces vingt-cinq signes, il en est QUINZE qui se trouvent compris et avec la même valeur dans la seconde édition de mon alphabet, jointe à mon *Précis du système hiéroglyphique*, ouvrage encore inconnu à M. Salt lorsqu'il a composé le sien. *Sept* de

---

(1) M. Salt regarde à tort ce nom comme celui du père d'Alexandre-le-Grand. C'est réellement celui de Philippe Aridée, frère du conquérant.

(2) Le dessin de la commission met une *oie* là où les monumens portent un *épervier* ou un *aigle*.

(3) Et non *Marcus Verus*, comme le dit l'auteur, en confondant en une seule les légendes réunies de ces deux empereurs.

ces nouveaux signes sont des caractères symboliques auxquels on ne peut, sans violence, attribuer une valeur phonétique; les additions faites par M. Salt à l'alphabet hiéroglyphique consistent donc réellement en *trois caractères*, une forme de l'A, une forme du K et une forme de l'I. Cet accroissement de l'alphabet est d'autant plus important, que la connaissance précise de la valeur phonique d'un signe détermine souvent celle du sens d'une foule de groupes dans lesquels ce même signe entre pour simple élément. La découverte de nouveaux caractères phonétiques devient d'ailleurs de plus en plus rare, à mesure qu'on avance dans l'étude des divers élémens du système hiéroglyphique. On doit donc de la reconnaissance à M. Salt pour ce nouveau surcroît de richesse et de certitude.

L'auteur anglais, pleinement convaincu (page 17) de la vérité de mon alphabet hiéroglyphique phonétique, et de celle des déductions que j'en ai tirées, essaye naturellement d'appliquer ce même alphabet à la lecture des noms propres des rois de race égyptienne.

Il fait observer d'abord que le nom propre des princes se trouve invariablement dans le second cartouche de la légende, et il démontre (page 18 à 25) que le groupe formé de l'*Oie d'Egypte* et du *disque solaire*, signifie rigoureusement *fils du Soleil*, et non simplement *fils*, comme on l'a cru sur l'autorité du docteur Young. Remarquant de plus que les noms propres des rois égyptiens sont presque toujours composés de noms de diverses divinités égyptiennes, M. Salt cherche à reconnaître sur les monumens les formes sous lesquelles les Egyptiens représentèrent leurs divinités nationales, et il se sert encore pour cela du moyen le plus certain et le plus efficace, de l'application immédiate de l'alphabet hiéroglyphique phonétique aux légendes qui accompagnent les images des dieux et des déesses.

L'ouvrage que nous analysons renferme (planche III) les représentations et les noms hiéroglyphiques des dieux égyptiens que M. Salt a essayé de déterminer, toujours par l'application de mon alphabet hiéroglyphique aux anciens monumens. Il a parfaitement reconnu les noms phonétiques des dieux *Phtah* (1),

---

(1) M. Salt le lit PTA ou PHTA, mais il faut le transcrire PHTAH, le dernier élément de ce nom étant un ϩ (hori), comme le démontrent une foule d'autres groupes hiéroglyphiques phonétiques.

Ammon; *Anubis*, *Imouth* et *Arsiesi*, ainsi que les noms *symboliques* ou *symbolico-figuratifs* des dieux *Phré*, *Thôth*, *Osiris* et des déesses *Athor* et *Isis*. Mais il a été beaucoup moins heureux en prenant les noms phonétiques des dieux *Sou* ou *Sôou* (l'Hercule égyptien), *Ranphô* ou *Remphô* (le Mars égyptien), et le nom propre de roi ou de simple particulier *Aahmos* (Amosis), pour ceux des dieux *Cnuphis*, *Mendès* et *Hermès*. Il en est de même quant aux noms des déesses *Netphé* (la Rhéa égyptienne), *Tafné* (la sœur jumelle de l'Hercule égyptien), et *Anouké* (la Vesta égyptienne), pris pour les noms propres des déesses *Neith* et *Nephtys*.

C'est principalement pour arriver à la lecture des noms propres de rois de race égyptienne, sculptés sur les temples et les palais, que M. Salt cherche à fixer ses idées sur les noms et les formes représentatives des divinités nationales de l'Égypte. La planche IV contient plus de quatre vingt-dix cartouches renfermant des *prénoms* et des *noms propres* de Pharaons ou de reines.

Le nom propre des légendes gravées sous les n°s. 1, 2, 3, 4 et 5, a été parfaitement analysé par M. Salt, qui le lit *Thouthmosis*; mais il n'a point tenu compte des cartouches *prénoms* qui établissent très-clairement que ces *noms propres*, quoique semblables, se rapportent à des princes différens. La légende complète, n°. 2, est *Thouthmosis IV*^e^. du nom, 7e. roi de la XVIIIe. dynastie; le n°. 3 est celle de *Thouthmosis II*, 3e. roi de la même famille; le n°. 4 renferme le nom propre et le prénom de *Thouthmosis III*, second successeur du précédent.

Le n°. 6, que M. Salt lit *Misartisen*, sur l'autorité de Pline, est celui que j'ai lu *Osortasen* et reconnu pour l'*Osorthos* de la XXIIIe. dynastie égyptienne. Les légendes n°s. 7 et 38, dont le cartouche prénom doit se lire *Amon-Men Hon-Hem Nèb* (*Amunmn'ummee*, selon M. Salt), sont du roi Horus de la XVIIIe. dynastie. Diverses légendes appartenant à *Ramsès le Grand* (Sésostris), sont réunies sous les n°s. 8, 10, 28 A, 28 B, et 34; mais notre auteur les confond avec celles de l'aïeul de ce conquérant, le Pharaon *Ramsès-Meiamoun*, qui se retrouvent réellement gravées sous les n°s. 9 et 29 C. La même confusion a eu lieu quant aux légendes des deux *Aménophis* de la XVIIIe. dynastie. Le n°. 25 se rapporte à l'*Aménophis I*^er^, et les n°s. 11 et 12 à son petit-fils *Aménophis II*^e^. Le n°. 13 ren-

ferme la légende de l'ami d'Ammon, du serviteur de Phtah *Mandouëi I*er.; M. Salt y retrouve, je ne sais sur quelles données, le nom d'un *Aménophis* précédé du nom de son père *Ramessès-Meïamoun*. Les légendes de *Mandouëi II*e. (de la xviiie. dynastie), nos. 19, 20 et 24, sont attribuées à un *Amunm'numeII*e. Les nos. 17 et 18 appartiennent non à un *Ochyras*, mais au roi *Achoris* de la xxixe. dynastie. Le no. 32 n'a rien de commun avec la légende du Pharaon *Amasis*, qui m'est bien connue d'ailleurs; c'est celle de l'un des derniers Ramsès de la xixe. dynastie : le no. 33 est du Ramsès Ier. de la xviiie. dynastie : enfin les légendes des rois égyptiens *Aménoftep*, *Psammus* et *Nectanèbe*, sont reproduites sous les nos. 37 et 44, 39, 40, 43. Mais M. Salt a très-clairement déterminé et lu les légendes des rois égyptiens *Osorchon* (no. 21), *Tarhaka* (nos. 26, 27, 28 et 29), *Nechao* (no. 29 b.) et *Psammetichus* (nos. 30 et 31). On remarque sur la même planche des cartouches renfermant des *noms propres* de reines (nos. 45 à 51); ces cartels si intéressans et que les voyageurs ont ordinairement négligé de recueillir, surtout à Dendérah et à Esné, où doivent se trouver les noms propres des *impératrices romaines*, présentent beaucoup de difficultés dans leur déchiffrement, parce que fort souvent le nom propre est entremêlé à des titres purement honorifiques. M. Salt propose de les lire *Amuneete* (no. 45), *Remésé-Athur* (no. 46), *Isissathor* (no. 47), *Tasaate* (no. 48), *Teethothe* (no. 49), *Tasimerum* (no. 50), et *Tamesira* (no. 51); mais d'après mon alphabet hiéroglyphique beaucoup plus complet que celui de M. Salt, et par la distinction précise des caractères *non phonétiques*, partie importante du système hiéroglyphique dont l'auteur anglais ne s'est point occupé, la lecture de ces noms de reines m'est devenue plus facile. Le no. 45 doit se lire *Amonmai*, le caractère T ne devant point être prononcé, comme étant une simple marque de genre; le no. 46, *Aahmos-Nané-Atari*, est la légende de la reine *Amosis*, femme du chef de la xviiie. dynastie; le no. 47, *la royale épouse Isis, déesse bienfaisante*, peut fort bien n'être qu'un cartouche de la déesse épouse d'Osiris et nullement un nom de reine; je lis le nom propre, no. 48, *Taschân*; le no. 49 est le cartel de la reine *Taïa*, épouse d'Aménophis IIe.; le no. 50, *la servante de Neith, la bienfaisante Ari*, est le nom propre de l'épouse de Ramsès le Grand; enfin le no. 51 est la légende funéraire de l'*Osirienne royale*

épouse, puissante dominatrice du monde, Taousiré; j'ignore de quel Pharaon cette reine fut la femme.

De ces divers essais de lecture d'anciens noms pharaoniques, qu'il a souvent tentés avec un plein succès, M. Salt conclut avec toute raison, d'abord que la perfection de l'art, en Egypte, a eu lieu antérieurement à l'époque du siége de Troye, et en second lieu, que les *hiéroglyphes phonétiques* étaient en usage dans la plus ancienne période de la monarchie égyptienne; c'était là principalement ce qu'il s'était proposé de démontrer dans son curieux et très-intéressant ouvrage.

Mais ces résultats et les faits principaux sur lesquels l'auteur anglais les établit avaient déjà été reconnus, développés et publiés dans mon *Précis du système hiéroglyphique*, ou dans mon *Panthéon égyptien*, ouvrages que M. Salt ne connaissait point encore durant son voyage; il les trouva dès son retour à Alexandrie, et cette circonstance inattendue faillit nous priver des utiles fruits de son excursion archéologique. Je dois me féliciter en particulier de ce qu'il a senti dans cette occasion ce qu'exigeait de lui l'intérêt de la science. Il prit le parti d'ajouter à son mémoire la lettre suivante qui le termine :

« Alexandrie, le 9 août 1824. « Je crois nécessaire de constater que j'ai presque été sur le point de renoncer à la publication de ces recherches, à la vue du dernier ouvrage de M. Champollion le jeune, où je trouve que ce savant m'a devancé dans la lecture d'un grand nombre de mes noms de dieux et de rois égyptiens. Je dois constater également que le premier essai a été écrit et montré à plusieurs personnes dans le mois de février passé. Une série d'afflictions domestiques et une maladie grave ont empêché jusqu'à ce jour sa mise au net et l'achèvement des planches. Dans cet intervalle, et je crois sur la fin d'avril, plusieurs livraisons du *Panthéon égyptien* me furent montrées par M. Lelorrain, auquel j'avais communiqué le plan de cet essai; enfin, vers le 3 du mois d'août, je vis dans les mains de M. Anastasy le premier exemplaire parvenu en Egypte du *Précis du système hiéroglyphique* de M. Champollion. Je puis affirmer en toute sûreté de conscience que je n'ai point changé un seul mot de mon écrit à la vue de l'un et de l'autre de ces ouvrages.

» Quoique la publication du dernier ouvrage de M. Champollion soit de 1824 (j'ignore dans quel mois), il est probable

que son catalogue des rois a été composé quelque temps auparavant ; ainsi, comme les apparences l'établissent, la priorité de la découverte et de la publication peuvent lui appartenir. Il ne peut toutefois être que fort agréable pour lui, comme ce l'a été pour moi, de trouver ses idées confirmées ainsi par la coïncidence remarquable de deux personnes placées sur des points du globe aussi éloignés, lesquelles sans la plus légère communication entre elles, arrivent par des modes de déduction différens aux mêmes conclusions sur un sujet aussi compliqué et qui promettait si peu de résultats ; circonstance qui me semble donner la plus forte preuve de la solidité de son alphabet phonétique, base sur laquelle nos prémisses sont fondées ; l'exactitude de cet alphabet n'en devient, je pense, que plus décidément établie, et c'est là principalement ce qui m'a décidé à persister dans la publication de mon essai. » Henri Salt.

Tel est l'ouvrage dont j'ai dû ne pas laisser à d'autres le soin de rendre compte dans le Bulletin ; j'avais trop le désir de témoigner publiquement à M. Salt toute ma gratitude, et le lecteur ne trouvera pas que je cède trop à ce juste sentiment en lui recommandant l'ouvrage de M. Salt comme très-précieux pour l'étude élémentaire de l'archæologie égyptienne, et l'un de ceux qui doivent le plus contribuer à l'établissement des véritables principes de cette étude.

J. F. Champollion le jeune.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

RAPPORT

A SON EXCELLENCE

M. LE DUC DE DOUDEAUVILLE,

MINISTRE DE LA MAISON DU ROI,

SUR

LA COLLECTION ÉGYPTIENNE NOUVELLEMENT ACQUISE PAR L'ORDRE DE SA MAJESTÉ, A LIVOURNE;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

PARIS.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

MAI 1826.

RAPPORT

A SON EXCELLENCE

M. LE DUC DE DOUDEAUVILLE,

MINISTRE DE LA MAISON DU ROI.

Livourne, ce 26 avril 1826.

MONSEIGNEUR,

L'examen et l'inventaire de la Collection de monumens égyptiens, dont S. M. a bien voulu ordonner l'acquisition sur votre proposition, sont aujourd'hui assez avancés pour que je puisse donner à Votre Excellence une première idée des richesses historiques et archéologiques que cette collection renferme. Je crois répondre ainsi en partie, autant du moins qu'il dépend de mon zèle et de mon dévouement au service du roi, à la confiance dont Votre Excellence m'a donné un si flatteur témoignage en me chargeant de tous les soins relatifs à l'expédition à Paris, de ces nouveaux monumens qui concourront à l'ornement de la capitale, et qui offriront en même temps aux savans et aux artistes, de si précieux moyens de recherches et d'études. L'histoire et l'érudition s'éclairent des plus vives lumières par l'investigation des produits des arts des peuples anciens, parce que ces produits sont aussi des témoignages des croyances et des opinions de ces peuples, et des exemples de tous les procédés sociaux de l'antique civilisation. S. M., par sa munificence, a donc ouvert une nouvelle mine de faits historiques à reconnaître, de résultats à recueillir. La notice que j'ai l'honneur de

---

* Extrait du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac. VIIe. Section, mai 1826.

mettre sous les yeux de Votre Excellence, convaincra les hommes véritablement attachés à la gloire littéraire de la France, que ce nouveau bienfait du roi impose de nouveaux devoirs à l'activité, aux lumières de nos érudits, qui savent que les plus grandes certitudes de l'histoire ancienne sont dans les monumens mêmes. Les artistes y trouveront les traces des efforts qui ont précédé et amené les prodiges des arts modernes, et peut-être aussi des exemples qui ne seront pas indignes de leurs méditations. L'examen de la nouvelle collection royale leur en apprendra bien plus que ma notice; mais celle-ci du moins justifiera d'abord leurs espérances, et celles que la réputation même de cette collection, pendant qu'elle était encore en Égypte, avait naturellement inspirées.

Je crois devoir, Monseigneur, afin de mériter l'attention que j'ose réclamer de Votre Excellence, diviser ma notice selon les diverses classes de monumens.

A. La première division est naturellement celle des MANUSCRITS ÉGYPTIENS, sur *papyrus* ou sur *toile*; ils sont au nonbre de 98, et un grand nombre d'entre eux sont d'un format et dans un état de conservation qui en font, sans nul doute, les plus beaux qui existent en Europe. Parmi les manuscrits *hiéroglyphiques* on remarque surtout:

Le N°. 1, de 19 pouces de hauteur et de 20 pieds de long; une moitié est occupée par un magnifique texte tant au *recto* qu'au *verso*, et l'autre moitié présente une immense scène symbolique relative aux divers états de l'âme et aux divinités qui président à ses diverses transmigrations.

Le N°. 2, de 15 pouces de hauteur, sur 15 pieds de long; il contient une série de divinités dessinées de grande proportion, au trait rouge, coloriées avec le plus grand soin, et accompagnées de légendes d'une très-belle main.

Le N°. 3, de 10 pouces ½ de haut, sur 18 pieds de long, contient des scènes peintes d'une très-belle exécution et relatives au défunt Ohensoumès, prêtre d'Ammon et Scribe de Neith. Son âme, sous les apparences corporelles, est représentée, 1°. adorant le Soleil, Osiris, Isis et Nephthys; 2°. arrivant

dans la *région de la vie* (le paradis égyptien) ; 3. s'y adonnant aux travaux de l'agriculture dans les *champs de la vérité*, labourant, récoltant le lin, coupant la moisson, se présentant au tribunal de l'Amenti, où sont figurés les quarante-deux juges, et adorant après son jugement une série nombreuse de divinités, dessinées et peintes avec beaucoup de soin.

Les nos. 4, 5, 6, etc., de 9 à 10 pouces de haut, de 8 à 11 pieds de long, sont relatifs aux différentes régions célestes occupées par les âmes.

Le no. 9, de 8 pieds de long, est relatif au culte du soleil, et représente successivement cette divinité dans ses différentes attributions, considérée soit astronomiquement, soit mythiquement. Suit une série de divinités très-extraordinaires.

Les nos. 7 et 10 sont des prières à différentes divinités, avec scènes d'adoration dessinées au trait.

Le no. 11, de 13 pouces et demi de haut, sur 30 à 40 pieds de long, est d'une écriture très-fine et très-belle, avec figures dessinées au trait ; c'est un *grand Rituel funéraire.*

Sous le no. 15 sont des portions très-considérables d'un *Rituel abrégé*, rempli de scènes peintes avec beaucoup de recherche. Ce sont les fragmens du plus beau manuscrit connu, sous le rapport de l'exécution des peintures.

Les textes hiéroglyphiques écrits et peints sur toile sont au nombre de trois.

Parmi les *Manuscrits égyptiens hiératiques*, le no. 1 est un grand volume de 18 pouces de haut, contenant le *Rituel funéraire* complet avec figures.

Le no. 2, de 15 pouces de haut et de plus de 20 pieds de long, est un extrait du *Rituel*, écrit sur un papyrus très-fin, lissé, très-flexible, et d'une couleur presque blanche : ce manuscrit est unique sous le rapport de la matière sur laquelle il est écrit. C'est là sans doute le premier exemple du *papyrus royal*, décrit par Pline. Ce même manuscrit est chargé de figures et de grandes scènes dessinées au trait et d'une étonnante finesse ; on ne connaissait rien encore de si parfait en ce genre.

Dans la série des manuscrits *hiératiques*, existent plusieurs

exemplaires du *Rituel*, d'époques diverses, qui permettront de collationner ce texte immense et de retirer, de cette comparaison, une foule de documens précieux pour l'avancement des études sur le système graphique des Égyptiens.

Les n^os, 10, 12, 19, etc. contiennent des rituels particuliers relatifs au culte de différentes divinités, telles que *Osiris-terrestre*, *Osiris-Sérapis*, *Isis*, *Phré*, *Nephthys*, etc., etc.

Les n°s. 30 à 36, d'une petite étendue, sont des prières adressées aux dieux en faveur d'individus de race Gréco-Égyptienne. Par une grande singularité, on retrouve parmi ces individus les nommés *Soter* et *Cornelius*, parens du jeune *Pétéménon* dont la momie, le cercueil et le papyrus ont été rapportés en France par M. Cailliaud.

Enfin, les textes en écriture *démotique*, sont tous des contrats ou actes publics du temps des rois Lagides. Parmi eux, est le plus ancien contrat connu de cette époque de l'histoire égyptienne; il est daté de l'an XII *de Ptolémée Philadelphe*; les autres furent passés à *Thèbes* sous les successeurs de ce prince; ces manuscrits sont datés, 1°. un du mois d'*Épiphi de l'an* VIIe. de *Ptolémée Philopator*; 2°. de la VIIIe. année de *Ptolémée Épiphane*, celui-ci a 14 à 15 pieds de long et l'on n'en connaissait pas jusqu'ici de cette étendue; 3°. deux des années XXI et XLV *de Ptolémée Évergète* IIe.; 4°. deux de l'an IV de la reine *Cléopâtre* et du roi *Ptolémée Soter* IIe; 5°. deux de l'an XV de la *reine Cléopâtre Évergète-Philométore, qui était aussi l'an* XII *de Ptolémée Alexandre Philométore*; 7°. enfin, deux de l'an VIII du règne de *Ptolémée et de Cléopâtre surnommée Tryphœne*, et le surnom de cette dernière reine d'Égypte est un fait nouveau et à expliquer dans les annales des Ptolémées.

La collection renferme, en outre, deux feuillets de papyrus avec des textes en écriture *arabe cufique*, et une soixantaine de petits textes *coptes*, qui sont tous des lettres originales ou fragmens de lettres écrites par divers moines *Coptes*, à des évêques, à des archimandrites ou à des confrères, et relatives à des cas de conscience ou aux affaires domestiques des monastères.

Les papyrus grecs offriront à nos érudits de nouveaux docu-

mens historiques et paléographiques, quelques-uns mêmes de grandes singularités. On y trouve : 1°. une supplique au roi Ptolémée Evergète II (l'an 44 de son règne), au sujet d'une maison de Thèbes revendiquée sur la corporation des cholchytes par le suppliant : une supplique semblable et de la même main est dans la collection de Turin ; 2°. une autre supplique du temps des Ptolémées, présentée par une femme contre des soldats qui lui avaient pris du blé sans le payer ; 3°. un contrat pour le prêt, fait à une femme, de vingt-deux mesures de blé avec les conditions de ce prêt; 4°. plainte d'un intendant des tombeaux contre des particuliers qui s'étaient introduits dans un de ces tombeaux et avaient dépouillé quelques morts ; 5°. réponse de Paniscus à Ptolémée, relative à l'exécution de certains ordres qu'il lui avait transmis concernant les formules des contrats égyptiens ; 6°. jugement rendu sur une contestation entre des cholchytes par le tribunal préfectorial, la 30e. année de Ptolémée Evergète II ; 7°. lettre de Senpamontis à son frère en lui envoyant la momie de sa mère ; 8°. et 9°. deux papyrus *astrologiques*, de la première année du règne de l'empereur Antonin ; 10°. lettre à une femme lui annonçant qu'on fait pour elle tous les jours les *Proschynèmes* ou actes d'adoration ; 11°. et 12°. listes des moines qui habitèrent divers couvens de la province de Memphis, intéressantes par les renseignemens géographiques ; 13°. état des recettes faites dans le nome de Péri-Thèbes, en quatre colonnes de texte et de chiffres ; 14°. enfin de nombreux fragmens parmi lesquels on remarque ceux de l'ILIADE sur papyrus dont une partie est à Londres, ceux d'un mémoire en faveur des Juifs, et enfin d'un VOCABULAIRE grec et latin, les mots grecs écrits en lettres latines, et qui paraît être du Ve. ou VIe. siècle de l'ère chrétienne. Il y a aussi un fragment de papyrus en latin, semblable à ceux qu'a publiés le savant abbé Marini.

B. LES OBJETS EN BRONZE, de diverses grandeurs, sont au nombre de plus de 400. Parmi eux, se trouvent au moins 200 images en pied de *divinités* des trois ordres, quelques-unes tout-à-fait nouvelles, et *d'animaux sacrés* ; un certain nombre de ces statuettes, soit sous le rapport du volume, soit sous celui du tra-

vail, sont, sans contredit, *les plus beaux bronzes égyptiens* existans en Europe. On peut citer le n°. 1, le dieu Amon-ra, de 16 pouces de haut; les yeux sont d'argent, le collier et la ceinture sont ornés d'incrustations en argent doré; le n°. 2, le même dieu, de 13 pouces ½ de haut; les yeux sont en or ainsi que les incrustations de la ceinture et du collier; les *palmes* de la coiffure ont conservé une portion des émaux qui les décoraient. Ces deux statuettes sont en outre d'un excellent travail. Il en est de même du n°. 11 représentant le dieu *Lunus*, de 11 pouces de haut; du no. 41, la déesse *Athyr*, de 15 pouces de hauteur, et dont tous les détails de la coiffure, du collier, de la tunique couverte des ailes d'un vautour, sont indiqués par des incrustations en filets d'argent; du n°. 95, la déesse *Isis-Ptérophore*, de 16 pouces de hauteur, et, comme les précédens, d'une conservation parfaite; le n°. 42, qui représente le dieu *Léontocéphale* assis, et qui n'a pas moins de 22 pouces de haut; nous citerons enfin, un *Osiris* de 2 pieds 7 p. de hauteur, et une statue de femme, aussi en bronze, et de 3 pieds de hauteur. On sait combien les bronzes de ces dimensions sont rares dans les musées de l'Europe.

Parmi les autres objets en bronze, on remarque, 1°. les deux portions principales d'un *encensoir* égyptien; 2°. un vase à anse mobile, en très-beau bronze, de 13 pouces de hauteur; parfaitement conservé et entièrement couvert de figures et de très-longues inscriptions en hiéroglyphes gravés à la pointe; 3°. cinq vases semblables, mais plus petits; 4°. des patères; 5°. quatre *miroirs égyptiens*, de 9 à 10 po. de haut, avec leurs manches décorés d'ornemens ou de figures soit en bronze soit en ébène; 6°. quinze vases dont plusieurs d'un métal très-fin et excessivement sonore; l'un de ces derniers porte une belle legende hiéroglyphique; 7°. une foule d'ustensiles et d'instrumens de divers *métiers*; 8°. un grand sceau en bronze portant gravé en relief le nom de la ville de Thèbes; 9°. enfin un grand nombre d'animaux en feuilles de bronze ou en plomb, découpées et frappées.

C. Les objets en bois, au nombre de plus de 200, offrent une très-grande variété: 60 au moins sont des images en pied de

divinités, de rois, de simples particuliers et d'animaux symboliques. A cette classe appartiennent, une statue de femme n'ayant pas moins de 4 pieds 4 pouces de haut; un groupe de 2 pieds 5 pouces, d'un beau travail, mais fort endommagé, et plusieurs statues d'une belle conservation, de 22, 19, 17, 14, 13 et 10 pouces de hauteur totale. Parmi les objets destinés à des usages domestiques on trouve · 1°. une suite de *peignes* de diverses formes, l'un d'eux est surmonté d'une gazelle agenouillée, très-joli travail; 2°, cinq *cuillères* de 10 à 11 pouces de long historiées, dont le manche représente soit des bouquets de lotus épanouis, un faisceau de fleurs, une femme cueillan des tiges de lotus, soit un serviteur portant un vase, le tout d'un travail très-délicat; 3°. divers étuis à collyre; 4°. une canne à pomme avec inscription hiéroglyphique; 5°. le long bâton d'un *portier du temple d'Ammon*, avec inscription; 6°. *une harpe* de 3 pieds 8 pouces de hauteur, avec une grande partie de ses *cordes de boyau*, la caisse sonore est couverte en *maroquin vert*; 7°. des *arcs* de plus de 5 pieds de long, avec une grande quantité de *flèches* de toutes formes; 8°. *un fauteuil* en bois d'Éthiopie, d'une conservation admirable, de 3 pieds de haut sur 18 pouces de large : les pieds sont sculptés en pates de lion, le dossier plein est orné de *marquéteries en ébène et en ivoire*; sa forme est celle des fauteuils sculptés dans les tombeaux des rois à Thèbes; 9°. plusieurs *tabourets*; 10°. sept cassettes ou petits coffres, d'un travail soigné, les unes peintes, d'autres en bois de couleur ou ornées de plaques d'ivoire; 11°. des *hémicycles* ou chevets en bois, de diverses sortes; 12°. le dossier d'un siége d'une forme élégante, couvert de figures ou d'ornemens peints; 13°. plusieurs *palettes* de peintres; 14°. plusieurs palettes d'*écrivains*; 15°. des *tablettes* couvertes de cire avec des notes en écriture grecque encore lisibles; 16°. un *tambour* égyptien de 18 pouces ½ de haut et d'une conservation parfaite; 17°. un tambour de basque; 18°. des sceaux ou cachets en bois, parmi lesquels est celui d'un prêtre chargé de marquer les victimes; 19°. des vases en bois peints; 20°. la base d'une bardaque avec ornemens symboliques; 21°. des col-

liers symboliques en bois doré; 22°. douze *tessères en bois avec inscriptions grecques*; 23°. enfin deux *barques symboliques* peintes, avec rames et gouvernail.

D. Les OBJETS EN IVOIRE sont au nombre de 15, et parmi eux sont trois petites cuillères historiées; l'une est un chien couché, les pates étendues; l'autre une *oie* troussée et plumée; une troisième est composée d'emblèmes sacrés groupés et peints en rouge ou en vert; une palette d'écrivain, des épingles de toilette, et des anneaux et bracelets.

E. Les OBJETS EN JONC OU EN FEUILLES DE PALMIER sont au nombre de trente-six. On y remarque douze *paniers* antiques de travail égyptien, tressés pour la plupart avec beaucoup de soin et en jonc de couleur. Ils renferment des objets de divers genres, tels que une grande quantité de fruits, dattes de Doum, figues de Sycomore, raisins, des *paumes à jouer*, des tresses de cheveux, de la myrrhe et autres parfums en poudre, des figures en cire, une fausse tresse de cheveux imitée en pâte noire, des poissons du Nil parfaitement conservés, des anneaux en corne ou en écaille, des fragmens de pains de diverses formes et qualités, le tout antique et trouvé dans les tombeaux de Thèbes. Parmi ces objets, sont des *couleurs égyptiennes antiques*, en pains ou en poudre, du *bleu*, des *jaunes* et du *rouge*, dont on pourra enfin faire l'analyse chimique. Cette série renferme aussi cinq *paires de sandales* en feuilles de palmier, de formes et de travail variés.

F. *Vingt-et-un* OBJETS EN CUIR, parmi lesquels plusieurs sandales, et une paire de ces sandales d'enfant est en maroquin rouge; une paire de pantoufles pour femme, en cuir-maroquin rouge, strié sur le coude pied, avec des ornemens très-fins en cuirs de couleur, et des rosettes dorées : entre une double semelle en cuir rouge on en a inséré une troisième *en papyrus*. Plus, une collection considérable d'ornemens de cou, en cuir ou en maroquin rouge avec des figures et des légendes royales imprimées sur des pièces de matière gommeuse.

G. En fait d'USTENSILES DOMESTIQUES, la collection renferme :

34 vases de *terre cuite* de formes très-variées, plusieurs d'un à deux pieds de hauteur, presque tous portant sur le col ou la panse des bouquets ou des guirlandes de lotus peints en couleurs variées. Plusieurs de ces vases contiennent encore diverses matières coagulées.

21 vases, coupes ou soucoupes, encriers, etc., d'un à dix pouces de hauteur, en *porcelaine égyptienne* ou en *terre* recouverte d'une couche de bel émail vert ou bleu céleste ; plusieurs sont ornés de bouquets de fleurs, et de poissons de diverses espèces dessinés en noir.

26 vases pour des usages domestiques, en pierre calcaire, serpentine, brèche, granit, basalte, et autres matières dures ; quelques-uns sont ornés de peintures.

50 vases ou ustensiles *en albâtre oriental* ; entre autres, un bassin de 15 pouces de diamètre, parfaitement conservé ; des coupes, des vases à parfums, des vases à collyre, une cuillère, et une *palette* d'hiérogrammate ; elle a appartenu au même personnage que la coudée égyptienne dite de Nizzoli.

H. Les bijoux et petits objets qui ont servi a la parure, forment une section qui compte plus de 1400 morceaux. Nous citerons principalement, une statuette du dieu *Imouth*, de deux pouces deux lignes de hauteur, en *or massif* et d'un travail admirable ; une figurine du dieu *Phré* d'un pouce cinq lignes ; un dieu *Thoth* d'un pouce et une demi-ligne de hauteur, tous deux en *or massif* : une *Isis* allaitant *Horus* (7 lignes) ; le dieu *Lunus* agenouillé (7 lignes), et une *Nephté-hippopotame*, (4 lignes), également en *or massif*. Le dieu *Phré*, haut de deux pouces une ligne, et un aigle d'un pouce et une ligne, en *argent massif*. Un épervier à tête humaine, les ailes déployées (de 2 pouces 2 lignes sur 1 pouce) *en or* ; les plumes, les ailes et le corps de l'oiseau sont incrustés en beaux émaux de couleur ; un dé à coudre *en or* ; un étui en argent ; onze bagues *en or* massif, la plupart portant en chaton des scarabées ou des pierres dures avec inscriptions ou figures. — Plusieurs scarabées *montés en or* et provenant de bagues semblables aux précédentes. — Une bague en or avec une belle sardonyx portant une tête de Sérapis en intaille ; une bague en or massif, formée de trois anneaux

conjugués, portant chacun un petit buste de divinité en relief. —Sept bagues en *argent*, dont une, d'une dimension considérable, porte une inscription hiéroglyphique de quatre lignes de caractères; et une variété fort curieuse de bagues en bronze, en fer, en jaspe, cornaline, lapis-lazuli, émail pur, terre émaillée bleue, verte, blanche, brune, portant pour la plupart des figures ou des inscriptions.— Une paire de grandes boucles d'oreilles en or, avec ornemens en filigrane, ornées de têtes de bœufs.—D'autres boucles d'oreilles en or, en argent, en bronze, en verres ou en émaux de couleur. On trouve également dans la collection une suite très-complète de *colliers* de toute espèce : 1°. un, en *or massif*, est formé de trente-deux pièces représentant des vases de diverses formes, des fleurs de lotus, une espèce de coquillage, des poissons et des lézards, le tout d'un fort joli travail; 2°. un collier en or, formé de quarante-neuf très-petites pièces, grains, olives, vases, un œil symbolique, etc.; 3°. un collier composé de trente-quatre gros grains à facettes, d'argent massif; 4°. un collier d'un travail extrêmement curieux, véritable chef-d'œuvre de galanterie égyptienne : il est formé de plus de cinq cents anneaux d'argent, de $\frac{1}{4}$ de ligne de diamètre chacun, et dont l'épaisseur n'excède pas un *cinquième* de ligne : ces petits anneaux sont tous d'une proportion si exactement égale, que, placés l'un sur l'autre, ces centaines d'anneaux forment un tube d'argent parfaitement poli et régulier, de quatorze pouces de longueur, et ce tube, flexible sur tous les points, renfermait une *tresse de cheveux* qui, faisant l'office d'un cordon, maintenait ensemble toutes ses parties; une portion des cheveux existe encore; — 5°. un collier formé de vingt-sept très-petites pièces, en cornaline, scarabées de terre émaillée montés en or ou en argent, scarabées en cornaline, prime d'améthyste, jaspe, et symboles de lapis ou de pâte d'émail; 6°. un collier de trente-deux grains de prime d'améthyste; 7°. deux colliers l'un de 63 et l'autre de 21 grains de belle cornaline; 8°. un collier formé de 60 petits vases allongés de belle cornaline, couleur de corail; — 9°. trois autres colliers en cornaline; 10°. un grand nombre

de colliers de pâtes d'émail ou de verres de couleurs, très-riches et très-variés; 11°. beaucoup d'autres en terre émaillée, un entre autres composé de 39 petites chapelles de trois lignes de hauteur ayant dans leur intérieur, travaillé à jour, deux figures de divinités en pied; 12°. enfin des bracelets et un collier formé de 107 anneaux d'*ivoire* d'une ligne ½ de diamètre sur une ½ ligne d'épaisseur au plus; 13°. plusieurs autres petits objets de parure en or; 14°. deux petits pectoraux en argent avec figures; 15°. un grand nombre de plaques ou feuilles d'or plus ou moins épaisses, portant des images de divinités ou des symboles, les uns gravés à la pointe, les autres imprimés ou frappés; 16°. trois *cylindres égyptiens*, semblables, quant à la forme, à ceux de Perse et de Babylone; 17°. un sphinx de 7 lignes de long et de 4 lignes de haut, en très-belle cornaline et d'un travail parfait; 18°. un collier formé de 28 globules creux, de terre émaillée, de 4 lignes de diamètre chacun, et montés *en or*; 19°. quatorze *pectoraux* en pierre, en bois ou en terre émaillée, avec peintures ou figures gravées au trait, représentant des rois égyptiens combattant des peuples étrangers; 20°. plus de soixante très-petites figurines de divinités ou d'animaux sacrés, *en bois* ou *en cire dorés*, provenant de colliers ou de bracelets; enfin une quantité très-considérable de petites figurines et symboles en cornaline, jaspe, agathes, basalte, hématite, granit, émail, pâte, verre, terre émaillée, lapis-lazuli, etc., etc., provenant aussi de colliers ou d'autres parures, parmi lesquels il faut citer une colonne égyptienne-symbolique, de 3 pouces 1 ligne de hauteur, en *plasme d'émeraude*, avec une légende hiéroglyphique gravée à trait.

I. Une seconde série très-étendue, est celle des AMULETTES et FIGURINES, qui forment 900 pièces plus ou moins intéressantes.

1°. LES SCARABÉES, dont plus de 60 portent des noms royaux, sont au nombre de 322 de diverses matières, et de 3 pouces 1/2 de long, à une ligne 1/2, *non compris les scarabées funéraires* au nombre de 60, la plupart d'un gros volume et avec inscriptions; ceux-ci forment une classe à part.

2°. Plus de 300 petites réprésentations d'animaux sacrés en terre émaillée, cornaline, jaspe, etc.;

3°. Plus de 300 figurines en pied, en terre émaillée, lapis, cornaline, etc., représentant des divinités, la plupart d'un travail très-fin et très-soigné.

J. Une collection très-curieuse d'OBJETS EN VERRE, EN ÉMAIL ou en pâte de verre et d'émail, au nombre de plus de 200, comprenant de plus un superbe plat rond en verre fin, d'une forme très-élégante, ayant de 16 à 18 pouces de diamètre et d'une conservation parfaite, avec son panier en jonc, d'un travail très-soigné. C'est sans contredit la plus belle pièce de verre antique connue jusques à présent.

K. Sont comprises dans la collection, onze PIERRES GRAVÉES grecques ou romaines, etc.; les plus remarquables sont 1°. une agathe-calcédoine, d'un pouce 2 lignes sur 7 lignes, représentant, en intaille, une Vénus ou une divinité marine, d'un très-beau travail; 2°. deux cornalines, l'une représentant une muse, l'autre une divinité; 3°. un amulette antique, de travail persan.

L. La collection est très-complète sous le rapport des MONUMENS FUNÉRAIRES ÉGYPTIENS: 1°. dix momies à plusieurs caisses peintes, ou sarcophages de diverses formes; quelques-uns des corps sont recouverts de riches peintures de la plus étonnante fraîcheur, de dorures, et d'ornemens en tissus de grains d'émail ou de verre tressés; 2°. une suite considérable de *masques de momies* de diverses époques; 3°. *six portraits* grecs, peints sur toile appliquée sur bois et provenant de momies égypto-grecques; 4°. plusieurs couvertes de momies en toiles peintes; 5°. plusieurs vases funéraires en albâtre ou en pierre, avec inscriptions; 6°. un grand coffre de bois, avec inscriptions gravées en creux, renfermant 4 *grands vases funéraires* en albâtre oriental, avec inscriptions hieroglyfiques; dans l'intérieur de ces vases sont des paquets d'intestins, embaumés avec soin (pièce unique dans son genre); 7°. dix-sept *coffrets funéraires*, d'un à deux pieds de hauteur, couverts de peintures et d'inscriptions, ou de figures et de légendes sculptées; ces coffrets, en forme de petites chapelles, renfermaient les images fu

néraires du défunt; 8°. huit *hypocéphales*, ou disques applatis, en toile ou en bronze, couverts de figures symboliques, dessinées à l'encre, ou gravées à la pointe et dorées; 9°. seize statuettes de divinités, d'un pied à trois pieds de hauteur, en bois, ornées de peintures et destinées à renfermer les rouleaux de papyrus et certaines parties du corps embaumées; 10°. une collection d'éperviers et de figurines symboliques d'*âmes*, en bois peint; 11°. une suite très-variée de *momies d'animaux*, poissons, quadrupèdes, oiseaux et reptiles; 12°. 32 statuettes en pied, représentant des individus défunts, de différentes classes, de 3 po. à 1 pi. de hauteur, et en albâtre oriental, serpentine, basalte, calcaire blanc, granit, bois de sycomore et serpentine émaillée.

12°. *Deux cent soixante images funéraires*, ou figures humaines, *en forme de momies*, avec longues inscriptions hiéroglyphiques : les 28 premiers n^os^. de cette série, sont des images funéraires, plus ou moins bien conservées, d'anciens Pharaons; elles ont été trouvées dans les tombeaux des rois à Thèbes. Les plus remarquables sont une figurine du roi *Aménophis II*, en granit rose de 18 pouces de hauteur; deux en bronze, (uniques jusqu'à présent), du Pharaon *Ramsès Méïamoun*; une du même, en bois, de 15 pouces de hauteur; une en bois, de 13 pouces et d'un fort bon travail, du Pharaon *Ramsès X*; enfin une très-belle figurine de 11 pouces de haut, terre émaillée bleu céleste, du Pharaon *Ousirei*. Toutes les autres se rapportent à des Égyptiens de toutes les classes, prêtres, scribes royaux, scribes sacrés, juges, officiers civils et simples particuliers. Il y en a de toute matière : terre émaillée plus ou moins fine, pierre calcaire peinte, bois peint, (les couleurs conservent toute leur vivacité), serpentine, basalte, granit ou terre cuite, selon la richesse des individus qui déposaient ces figurines auprès de la momie du défunt.

13°. *Sept réseaux* ou *filets* plus ou moins bien conservés, en tissu de grains et de tubes d'émail ou de verre de couleur; plusieurs pièces de ce genre sont à figures.

14°. Un grand nombre de scarabées les ailes déployées, provenant de réseaux ou filets funèbres.

15°. Soixante grands *scarabées funéraires*, en basalte vert, jaspe, serpentine, plasme d'émeraude, verre de couleur imitant l'aigue-marine, et pates de verre; dix d'entre eux portent de longues inscriptions hiéroglyphiques.

M. Une petite série de 40 figures ou autres objets en TERRE CUITE, égyptiens, grecs ou romains.

N. DIX TABLEAUX D'ADORATION, peints sur bois, de 8 jusques à 21 pouces de hauteur.

O. LES STÈLES, OU BAS-RELIEFS sont au nombre d'environ 50, en granit, grès, ou calcaire blanc. Elles présentent des sujets sculptés, ou des inscriptions d'un grand intérêt pour l'étude de la religion égyptienne; plusieurs représentent des rois et des reines d'Égypte, adorant les dieux, ou recevant les hommages de leurs sujets. Les plus remarquables dans cette classe sont :

1°. Une stèle en *granit rose*, de 3 pieds 4 pouces de hauteur, portant un acte d'adoration fait par deux époux aux dieux Amon-ra, Phré, Osiris et Anubis.

2°. Une stèle en calcaire blanc, de 3 pieds 6 pouces de haut, *sculptée sur les deux faces*, d'un beau travail, figures, et très-longues inscriptions en beaux hiéroglyphes.

3°. Une portion de bas-relief, de 3 pieds 5 pouces de long, représentant le deuil et la purification d'un défunt.

4°. Une petite stèle sculptée et coloriée sur les deux faces, représentant des divinités fort rarement reproduites sur les monumens égyptiens.

5°. Trois stèles de 16, 13 et 8 pouces, représentant des Égyptiens faisant des offrandes aux chefs de la XVIIIe. dynastie royale.

6°. Une stèle de 7 pouces sur 5, représentant *Sésostris* enfant.

7°. Une stèle de 5 pouces ½, représentant le roi *Thoutmosis III*, le Mœris des historiens grecs.

8°. Une stèle de 3 pieds de hauteur, représentant une reine égyptienne adorant la déesse Athyr (Vénus) et Osiris.

9°. Une stèle de 6 pieds de haut sur 4 pieds de large, contenant une très-longue inscription relative aux honneurs accordés à un pontife par le corps sacerdotal. (Très-beau travail.)

10°. Une stèle de 6 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds de large, représentant la reine, épouse du roi d'Égypte et d'Éthiopie *Sévéchus*, accompagnée d'une de ses filles, adorant le dieu *Horammon* générateur ; 25 colonnes d'hiéroglyphes.

11°. Quatre stèles *Bilingues*, avec de courtes inscriptions, soit hiéroglyphiques et démotiques, soit démotiques et grecques.

12°. Six stèles avec sculptures de style *égyptien*, mais portant des *inscriptions grecques* : l'une d'elles est *en vers* ; l'autre n'a pas moins de 22 lignes de texte.

13°. Deux bas-reliefs quarrés, de 5 pieds 2 pouces sur 4 pieds, représentant *Sésostris* adorant le soleil sous forme de sphinx ; relief très-bas, travail très-soigné.

14°. Une petite stèle représentant le Pharaon *Mœris*, une de ses *filles* et la déesse *Néith* ; travail très-fin.

15°. Une stèle de 5 pieds de haut, *à moitié sculptée et à moitié tracée en noir* ; très-curieuse pour l'étude des procédés de l'art en Égypte.

16°. — (4 pieds et demi de haut), portion d'un beau bas-relief *en granit*, provenant d'un grand édifice de Thèbes.

17°. Une niche quarrée en grès, de 4 pieds sur 3 pieds et demi, divisée en deux compartimens : dans le compartiment supérieur quatre divinités, *Néith*, *le Soleil*, *Osiris* et *Isis*, sont assises et de plein relief ; dans le rang inférieur, quatre personnages des deux sexes ; les inscriptions de ce monument contiennent la légende royale de *Ramsès-le-Grand* ou Sésostris.

P. Parmi les STATUETTES et les STATUES EN PIERRE de diverses matières, on remarque : 1°. Un groupe de 7 pouces de hauteur, représentant le dieu *Amon-ra* et la déesse *Néith*, assis sur un trône : ce groupe, d'un excellent travail égyptien, est couvert d'ornemens, de détails et d'inscriptions très-finement gravées à la pointe. 2°. Une *Isis* allaitant *Horus*, de même hauteur et d'un très-beau travail : ce groupe est d'une pierre très-dure, semblable au spath vert. 3°. Une *Bubastis* debout. 4°. Un *hippopotame* en albâtre d'un bon travail. 5°. La tête d'une statuette royale, d'une finesse d'exécution admirable. 6°. Une statue de roi assis (18 pouces de hauteur), tenant les sceptres

ordinaires; manquent la partie inférieure des jambes, le trône et la statue de la reine, jadis assise à côté de son époux; un bras de la princesse existe encore. Ce qui reste de ce superbe groupe suffit pour donner une très-haute idée de l'art égyptien; la tête du Pharaon, qui est évidemment le portrait d'une personne âgée, et toutes les parties du corps sont exécutées avec une telle science et un tel sentiment de vérité, que cette statue est sans aucun doute ce qui nous reste jusques ici de plus soigné et de plus remarquable en fait d'art égyptien. Les détails infinis de la face sont admirables. Cette statue est d'une très-belle pierre jaune d'ocre clair, parfaitement homogène, d'une teinte très-égale et d'un grain très-fin. 7°. Un Osiris de 19 pouces, en *basalte*, chargé d'inscriptions, et d'un très-beau travail. 8°. Un beau torse de basalte vert. 9°. Un grand nombre de statuettes en *basalte*, *granit*, *grès ou pierre calcaire*, d'un pied à deux pieds de hauteur, et parmi elles sont le roi *Néchao*, agenouillé, soutenant une stèle avec une inscription datée de l'une des années du règne de ce Pharaon; un hiérogrammate, assis à l'orientale, et tenant un grand papyrus déployé sur ses genoux; un groupe de deux personnages agenouillés, soutenant une stèle écrite (ces figures sont coloriées); un personnage agenouillé, tenant devant lui le grand serpent Urœus de la déesse Ilithya, d'un très-beau travail; une tête symbolique de la déesse Athyr, la Vénus égyptienne, face humaine et oreilles de vache, la coiffure ornée de lotus-rosés, du plus beau travail; le buste peint d'une statue en calcaire blanc, portrait de travail égyptien exécuté avec une vérité parfaite.

Au nombre des STATUES se trouvent :

1°. (Granit.) Celle d'un personnage accroupi à l'égyptienne, chargée sur toute sa surface d'inscriptions hiéroglyphiques avec légende royale.

2°. (Calcaire blanc.) Un personnage assis, chevelure peinte en noir. — Inscription. — Beau travail — (2 pieds 4 pouces).

3°. (Grès.) Groupe de deux époux assis les bras entrelacés. — Inscriptions. — Ce groupe est peint. — (2 pieds 6 pouces de hauteur). — Beau travail.

4°. (Calcaire blanc.) Groupe semblable au précédent; plus, un petit enfant appuyé contre le siége. — Beau travail. (2 pieds 7 pouces sur 20 pouces).

5°. (Calcaire blanc.) Un personnage debout, chevelure peinte en noir; chairs rouges, tunique blanche, collier de diverses couleurs. — Beau travail. — Conservation parfaite. — (2 pieds 10 pouces).

6°. (Grès compacte rouge.) Une statue Naophore, d'un bon travail. — Inscriptions hiéroglyphiques; conservation parfaite. — (2 pieds 1 pouce sur 10 pouces.)

7°. (Granit noir.) Statue Naophore agenouillée, vêtue d'une ample tunique plissée; bon travail. (Conservation parfaite). — (2 pieds 10 pouces sur 17 pouces).

8°. (Grès.) Deux *sphinx* dans la pose ordinaire (2 pieds de long).

9°. (Grès.) Sphinx royal, avec inscriptions du Pharaon *Nectanèbe*. (2 pieds 10 pouces).

10°. (Granit noir.) 6 pieds de hauteur; Néith Léontocéphale assise, avec dédicace du Pharaon Aménophis IIe.

11°. (Granit noir.) Quatre autres statues semblables, dont une est debout; 5 à 6 pieds de hauteur chacune.

12°. (*Granit rose.*) Tête d'un roi, coiffée du Pschent, provenant d'un colosse: 7 pi. de haut, l'oreille seule a plus d'un pied.

13°. (*Granit noir.*) Statue pilastre représentant *Sésostris*, debout, portant une enseigne; — 6 pieds 2 pouces de hauteur. — La tunique est chargée d'hiéroglyphes, et la partie postérieure porte une longue inscription divisée en colonnes.

14°. (*Granit noir.*) 4 pieds de hauteur: le roi éthiopien *Sévéchus* de la XXVe. dynastie égyptienne, assis sur un trône, avec légendes (parfaitement conservé).

15°. La collection renferme en outre plusieurs fragmens de sculpture grecque et romaine, entre autres, *deux petits torses* de la plus grande beauté: l'un d'eux est un Bacchus.

Q. Il me reste à parler des GRANDES PIÈCES DE SCULPTURE ÉGYPTIENNE.

1°. — Cippe massif de *granit noir*, d'environ 6 pieds de hauteur; une face représente *Ramsès le Grand* (Sésostris) adorant

Ammon générateur : les figures, d'un grand style, sont de relief dans le creux. Ses emblèmes sont sculptés sur une autre face. (Ce grand morceau est brisé en plusieurs pièces, mais qui se raccordent complétement).

2°. (*Granit rose.*) *Base et pieds colossaux d'une statue d'Aménophis II* (le Memnon des Grecs); hauteur, 5 pieds 2 pouces, longueur de la base, 7 pieds. — Le pied seul du Pharaon a 4 pieds de long, et le gros doigt 8 pouces $\frac{1}{2}$. Une belle inscription hiéroglyphique est sur la base devant les deux pieds, cette inscription porte : « *Le Divin Bienfaiteur*, *Le Lion des* » *Rois*, *le Directeur du peuple fidèle* (Soleil, Seigneur de vérité, » *chéri de Phré*), *aimé du Dieu Sokari*, *le fils du soleil*, *dévoué* » *aux Dieux* (Aménophis), *Bien-aimé-d'Amon-ra-roi-des-dieux*. »

L'épaisseur de la base, qui est de 18 pouces, est décorée de figures de rois captifs, tous fortement marqués de physionomie *Africaine* : devant chacun de ces rois est un bouclier portant en hyéroglyphes tous phonétiques, le nom *des contrées ou petits royaumes auxquels ils commandaient*, et dont les a dépouillés, en sa qualité du plus fort, le *Lion des rois* Aménophis. Ces noms de pays sont encore très-lisibles au nombre de 23, d'autres sont effacés; mais voilà certainement des renseignemens inattendus sur la vieille géographie de l'Afrique.

3°. *Granit rose.* — La chapelle Monolithe du grand temple de Philæ; hauteur, 8 pieds; 3 pieds onze pouces de largeur sur les côtés, et 3 pieds 1 pouce sur le devant; — surmontée d'Uræus, de trois corniches avec le disque ailé, et ornée d'inscriptions hiéroglyphiques verticales, contenant la dédicace de cette chapelle par le roi *Ptolémée Évergète II* et sa femme la *reine Cléopâtre*, à *Isis*, *déesse très-grande*, *dame souveraine de Manlak* (nom égyptien de l'île de Philæ) — (parfaitement conservée.)

4°. Cippe en forme de porte égyptienne, avec corniche et ornemens symboliques, d'un seul bloc de *granit rose*, de plus de *huit pieds dix pouces* de hauteur, sur 5 pieds 8 pouces à sa base : belles inscriptions hiéroglyphiques verticales, portant une dédicace à plusieurs divinités, faite par le Pharaon *Thoutmosis I*er., de la XVIIIe. dynastie.

5°. *Dix-sept blocs de grés* de différentes grandeurs, formant, par leur réunion, une inscription hiéroglyphique divisée en 40 colonnes verticales de caractères d'environ 3 pouces, inscription de 15 pieds de long sur vingt environ de hauteur totale. — C'est la plus grande partie du fameux mur numérique du palais de Karnac. Ce texte infiniment curieux, contient une de ces *statistiques des revenus* de l'empire égyptien dont parle Tacite, à propos du voyage de Germanicus en Égypte. Celle-ci appartient au temps de l'un des premiers rois de la XVIIIe. dynastie; elle contient, sous une série suivie d'années du règne de ce roi, le nombre d'habitans revêtus de certaines fonctions publiques dans plusieurs provinces; le nombre des chevaux, des chars de guerre, des bœufs, des taureaux, des vaches, des gazelles, etc., et, ce qu'il y a de plus curieux, les *revenus du roi* pendant l'année, en *pierres précieuses*, en *or*, en *argent*, en *fer*, en *cuivre*, en *parfums*, etc., etc.

6°. Le sarcophage du Pharaon *Ramsès-Méiamoun*, grand-père de Sésostris, tiré de son tombeau dans la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes. Ce magnifique monument d'une étonnante conservation, est d'un *seul bloc de granit rose*.

Il a 10 pieds de long;
6 pieds de hauteur;
4 pieds 10 pouces de large;
5 pieds de profondeur intérieure;
4 pieds de largeur intérieure,
5 pouces d'épaisseur sur les côtés.

Toute la surface extérieure est absolument couverte de *figures en pied*, et d'une infinité de légendes hiéroglyphiques, sculptées les unes en relief dans le creux, les autres en creux: les déesses *Isis* et *Nephthys* ailées, sculptées, de très-grandes proportions, à la tête et aux pieds du sarcophage, conservent encore, en grande partie, les couleurs dont on les avait peintes. Leurs chairs sont couvertes d'une couche d'*émail vert*, ainsi que celles de la plupart des autres personnages représentés sur toute la surface extérieure.

Tout l'intérieur du sarcophage, et le fond même, sont dé-

corés de sculptures et d'innombrables hiéroglyphes, comme à l'extérieur ; ce sarcophage est le plus beau et le plus colossal de tous ceux qui existent, soit en Europe, soit dans les tombeaux égyptiens connus jusqu'à ce jour. L'université de Cambridge en possède le couvercle transporté en Angleterre par l'infortuné Belzoni. La forme générale de ce sarcophage est celle d'un *cartouche-royal*, et cette forme est précisément indiquée dans le papyrus du musée royal égyptien de Turin, que j'ai reconnu comme le plan antique avec les dimensions de toutes les salles, de l'hypogée royal de ce même roi, et d'où le sarcophage a été tiré en effet,

7°. *Granit rose.* — Sphinx royal, d'un seul bloc de 10 à 11 pieds de longueur (y compris les pates antérieures séparées accidentellement du corps.) Cette image symbolique du Pharaon Sésostris, dont elle porte sur la poitrine et sur la base la légende royale et une dédicace, est d'un très-beau travail et d'un style plein de grandeur.

8°. *Granit rose.* — Sphinx semblable au précédent quant à la pose, mais de *proportions doubles* et d'un travail encore plus beau. Ce magnifique monolithe, de 18 à 20 pieds de longueur, est encore à Alexandrie, mais il fait partie de la collection.

Je ne dois pas oublier, Monseigneur, plusieurs centaines de médailles romaines d'Égypte en bronze, quelques monnaies arabes en verre, et plusieurs objets en bronze gréco-romains. Mais ces divers objets sont peu de chose dans une collection telle que celle dont je viens de donner un aperçu rapide et sommaire, qui suffira toutefois pour montrer que la nouvelle acquisition faite à Livourne, est un nouveau bienfait du roi envers les bonnes et solides études, et le monde savant n'oubliera jamais que l'honneur d'avoir sollicité ce bienfait de Sa Majesté, appartient tout entier à Votre Excellence.

J'ai l'honneur de la prier d'agréer le nouvel hommage de mes sentimens les plus respectueux.

J. F. Champollion le jeune.

LETTRE

SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DE

MM. SPOHN ET SEYFFARTH

LETTRE

A

M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE,

PAIR DE FRANCE, ETC.,

SUR LE NOUVEAU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DE MM. SPOHN ET SEYFFARTH;

PAR

J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.

FLORENCE
CHEZ GUILLAUME PIATTI
MDCCCXXVI.

MONSIEUR LE DUC,

Les deux ouvrages publiés par M.r Seyffarth sur les écritures égyptiennes et notamment ses *Rudimenta hieroglyphices*, sont venus à ma connaissance depuis plusieurs mois: leur examen attentif me convainquit bientôt que M.r Seyffarth, ou M.r Spohn dont ce jeune Savant a adopté, étendu et propagé les doctrines, s'abandonnant à des illusions que l'étude des monuments originaux pouvait seule dissiper, avait conçu, pour l'interprétation des textes égyptiens, un système tout à-fait arbitraire et qui, comme celui de Kircher, ne reposait sur aucune série de faits positifs et n'était fondé que sur des assertions ou des manières de voir purement personelles. Je voulais laisser aux Savants qui, par leurs études préalables, sont les juges naturels en cette matière, le soin de peser la valeur réelle de cette nouvelle méthode et de décider si le nouveau système l'emportait en clarté, en certitude et en evidence sur celui que j'ai proposé moi-même; je me suis donc abstenu, jusques ici, de rendre

publique mon opinion à ce sujet; j'esperais, sur tout, que les Erudits et le grand nombre des personnes qui ne s'occupent qu'occasionellement de cette branche d'Archéologie, sauraient bientôt ce qu'on devait attendre du système des MM. Spohn et Seyffarth, en apprenant que ces deux Savants ayant publié *la lecture* et la *traduction* d'un manuscrit égyptien du Cabinet de Paris, le texte grec *de ce même manuscrit*, découvert à Londres par M.r le Docteur Young, ne confirme sur *aucun* point la version des deux Savants allemands; circonstance qui demontre evidemment la fausseté des principes fondamentaux de leur méthode. Mais ce fait facile à vérifier, puisque le texte égyptien et le texte grec de ce manuscrit sont également publiés (1), ne parait point avoir produit toute l'impression qu'on devait en attendre. Beaucoup de personnes, qui du reste, ne connaissent bien à fond ni le système de M.r Seyffarth, ni le mien, mais qui savent cependant que toutes les inscriptions bilingues, c'est à dire, toutes les inscriptions égyptiennes accompagnées de leur traduction grecque et rapportées d'Egypte depuis ces quatre derniers années, confirment pleinement mon système, publié avant leur découverte, et contredisent expressement le système de M.r Seyffarth qui ne leur

(1) Dans la Collection publiée à Londres sur le titre *Hieroglyphics*, planches 31. 32. 34.

est applicable dans aucune de leur parties; beaucoup de personnes, dis-je, affectent néanmoins encore de rester dans un doute soidisant philosophique entre les deux méthodes. D'autres enfin, ce qui est plus commode mais bien plus funeste pour la science, ne se donnant pas la peine d'examiner si la vérité ne se trouverait point de l'un ou de l'autre côté, affirment vaguement que *nous* nè savons encore rien de positif relativement au système graphique des Égyptiens.

C'est dans un tel état des choses que vous desirez, Monsieur le Duc, apprendre de moi-même quels sont les points principaux sur lesquels mon système diffère de celui que viennent de produire MM. Spohn et Seyffarth, et connaître mon opinion motivée sur les bases de ce dernier. Jaloux de jetter quelque lumière sur une discussion archéologique dont Votre Excellence sait apprecier toute l'importance, discussion qu'il'est à souhaiter de voir promptement terminée, dans le seul intérêt des progrés de la science; je m'efforcerai de réduire la question à ses véritables termes, en exposant, comparativement et avec briéveté, la base des deux systèmes.

L'ouvrage publié sous le titre de *Précis du système hiéroglyphique* contient toute ma doctrine sur le système graphique égyptien. Il ne renferme, je crois, aucune assertion qui ne soit demontrée et appuyée par la citation d'un très-grand nombre de faits tirés des monuments originaux et qu'il dépend de chacun de vérifier.

Les *Rudimenta hieroglyphices* de M.r Seyffarth consistent au contraire en trente sept paragraphes renfermant une briéve énonciation des bases fondamentales de son système, sans que l'Auteur ait jugé à propos d'y joindre les citations d'autorités anciennes ou de faits monumentaux desquels il aurait déduit ses principes.

J'ai donc procédé par déduction des faits materiels, et le Savant allemand a construit son système *a priori*, méthode qu'aucun genre d'étude solide ne saurait admettre. Ayant suivi dans nos recherches deux modes d'investigation si différents, il est naturel que nos résultats n'aient presque rien de commun entre eux.

Le premier fruit des mes recherches fut de reconnaître dans les inscriptions hiéroglyphiques, en prenant pour point de départ de mes opérations, le Monument bilingue de Rosette, l'emploi simultané de trois espèces de caractères:

1.° Des *caractères figuratifs*, ou représentant les formes de l'objet qu'ils expriment:

2.° Des *caractères symboliques:*

3.° Des *caractères phonétiques* ou représentant des sons. —

Les anciens Auteurs grecs et particulièrement Clement d'Alexandrie (1), celui de tous qui a donné le détail le plus circonstantié sur le système des écritures égyptiennes, nous apprennent

(1) Stromates Liv. V §. 4.

en effet que l'écriture hiéroglyphique procédait de trois manières;

1.° Par le moyen des *lettres*, c'est à dire, par *l'expression des mots*, διὰ των πρωτων στοιχειων = ce sont les caractères phonétiques de mon système =.

2.° Par l'*imitation* même de l'objet à exprimer, κατὰ μιμησιν = ce sont les caractères *figuratifs* de mon système =.

3.° Tropiquement par *symboles* et *énigmes*, τροπικῶς κατὰ τινας αινιγμους = ce sont les caractères symboliques de mon système =.

Mes premiers résultats généraux, obtenus par le seul examen comparatif des monuments, sont donc parfaitement d'accord avec ce que l'Antiquité classique nous a unanimement transmis sur cette matière.

Le système de M.r Seyffarth est au contraire sur ce point fondamental, en opposition directe soit avec le Monuments, soit avec les Auteurs.

1.° Le Savant allemand n'admet point, en effet, des caractères *figuratifs* dans les textes hiéroglyphiques (1); mais en recusant sans motif l'assertion de anciens Auteurs à cet égard, comment n'a-t-il point reconnu l'existence réelle de ces caractères sur les Monuments qu'il a pu étudier! la copie qu'il possedait de l'Inscription hiéroglyphique de Rosette (inscription sur laquelle il as-

(1) Rudimenta hieroglyphices §. 35. et Note 107.

sure avor fondé son système) était donc bien inexacte, puisqu'il n'a point apperçu les caractères FIGURATIFS: *froment* (ligne 4.) *temple* (lignes 4. 9. 11 etc.) *enfant* (ligne 5) *Prêtre* et *Prêtres* (lignes 5. 12 deux fois et 13) *Image* (ligne 6) *Images* (ligne 7) *Statue* (ligne 8 deux fois) *Chapelle* (ligne 8 trois fois, ligne 9 deux fois) *Aspic* (ligne 9) *Pschent* (ligne 9 deux fois) *Tetragone* (ligne 9) *Phylactère* (ligne 9) *Homme* (ligne 13) et *Stèle* (ligne 14); caractères-images qui se présentent dans les parties du texte hiéroglyphique correspondantes à celles du texte grec où sont précisément mentionnés des objets semblables. J'ajoute à ces faits décisifs qu'il n'est point de Manuscrits, qu'il n'est point un seul parmi les milliers de bas-réliefs égyptiens existans en Europe ou aillieurs, dans les légendes hiéroglyphiques des quels il ne soit facile de montrer des caractères *figuratifs* en abondance; ce genre de caractères existe donc dans l'écriture hiéroglyphique quoique MM. Spohn et Seyffarth ne les y aient point remarqués.

2.° Ces Savants ne réconnaissent point non plus l'existence des caractères *symboliques*, *énigmatiques* ou *tropiques* dans les textes hiéroglyphiques. J'avoue que sur ce point, je n'ai pu me défendre d'un profond étonnement en voyant contredire d'une manière formelle et sans aucune espèce de preuve, un fait que toute l'Antiquité classique s'est accordée à attester, et que

confirme l'étude même la plus superficielle des monuments égyptiens: Diodore de Sicile, Plutarque, Clement d'Alexandrie, Eusébe, Porphyre, Jamblique, Ammien Marcellin, et une foule d'autres auteurs, parlent non seulement des *caractères symboliques* de l'écriture égyptienne, mais en citent même un très-grand nombre dont ils donnent l'explication et que nous retrouvons sur les Monuments originaux avec une valeur évidemment analogue. De plus nous possédons, dans l'ouvrage d'Horapollon, la traduction même d'un livre écrit par un ancien égyptien, dans le but formel d'expliquer une très-longue série de caractères *symboliques* appartenants à l'écriture hiéroglyphique égyptienne. Est-il permis de balancer un seul instant? d'un côté, les Auteurs classiques et les Monuments qui affirment et demontrent l'existence des signes *symboliques* dans l'écriture sacrée des Égyptiens; de l'autre MM. Spohn et Seyffarth qui prétendent nier systèmatiquement l'existence de cet ordre de caractères sans produire le moindre fait à l'appui d'une telle assertion. Je m'etonnerai enfin que M.r Seyffarth n'ait point vu dans l'inscription de Rosette les mots du texte grec *or*, *argent*, *biens*, *bon*, *puissance*, *nom*, *Égypte*, *Panegyrie*, *Dieu*, *vie*, *vivant*, *jour*, *mois*, *année*, *écriture* etc. etc. rendus dans les parties correspondantes du texte hiéroglyphique par des caractères isolés et bien évidemment *symboliques*.

3.° Suivant les mêmes Savants l'écriture hiéroglyphique se compose uniquement de *caractères-lettres*, c'est à dire, de signes qui pris individuellement réprésentent un son; tout hiéroglyphe *est phonétique* selon MM. Spohn et Seyffarth qui ne voient qu'une écriture *toute alphabetique* dans l'ancienne écriture sacrée des Égyptiens. Cette opinion est à la fois contraire, comm'on vient de le voir, et aux Monuments et aux Auteurs qui s'accordent à signaler, dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, trois sortes de caractères, les uns *figuratifs*, les autres *symboliques*, d'autres enfin *phonétiques*.

J'ose me flatter d'avoir *démontré*, le premier, l'existence d'un certain nombre de caractères *phonétiques* dans le système hiéroglyphique égyptien; mais je me suis bien gardé de trop généraliser ma découverte; j'en ai restreint l'application dans les limites que les Monuments tracent eux mêmes. Mon alphabet, publié depuis plus de quatre ans, a reçu et reçoit tous les jours de nouvelles confirmations, soit par les inscriptions bilingues que l'on découvre en Égypte, soit par les heureuses applications que vient d'en faire aux grands Monuments de l'Égypte M.r H. Salt consul général de S. M. Britannique au Caire, lequel, avant cette expérience, qu'il a eu la noble sincérité de rendre publique (1), s'était absolu-

(1) *Essay on D.r Young and M. Champollion's phonetic system of hieroglyphics.* Londres 1826 chez Valpy in 8.°.

ment prononcé contre mon système. Le succès des mes recherches est dû entièrement à la loi que je me suis faite en poursuivant des études aussi semées d'illusions, de ne marcher qu'avec des *faits matèriels*, d'établir sur eux mes convictions et de les exposer ensuite clairement pour convaincre les autres. Ainsi par exemple mon alphabet est fondé sur la comparaison des noms propres *Ptolémée* et *Cléopâtre* écrits en hiéroglyphes, noms propres qui sont sans aucun doute ceux de ces deux personnages, ainsi que le démontraient préalablement les trois textes de l'inscription de Rosette et l'inscription grecque gravée sur la base de l'Obélisque égyptien de Philae. Au moyen des lettres hiéroglyphiques, dont ces deux noms me donnaient la valeur certaine, j'ai eu le facilité de retrouver sur les Monuments les noms hiéroglyphiques de tous les rois Grecs et de toutes le reines Grecques d'Égypte, ainsi que les légendes variées de quatorze Empereurs Romains; c'est par le moyen de ces noms, qui se controllent les uns par les autres que j'ai completé avec pleine certitude mon alphabet hiéroglyphique. Il ne compte au plus que 120 caractères véritablement distincts de forme. Mon alphabet répose enfin sur une base solide puisque il est possible de démontrer rigoureusement (et je l'ai fait) la valeur de chacun des éléments qui le composent (1).

(1) M.r Seyffarth voulant en peu de lignes (Page 8 et

Quoique le système de M.r Seyffarth n'admette, dans les écritures égyptiennes, que des signes purement *alphabétiques* l'on chercherait vainement dans ses ouvrages d'après quelles données, d'après quel fait demonstratif il offre à notre croyance, (et l'expression n'est point forcée) un immense Tableau renfermant l'alphabet d'un peuple, composé, à son avis (1), de 6000 caractères !! Ce nombre paraîtra du reste fort raisonnable si nous considérons que M.r Spohn a voulu démontrer par une formule algébrique la possibilité que le total des lettres alphabétiques égyptiennes, tant hiéroglyphiques que hiératiques,

Note 10 de son ouvrage) mettre en évidence l'incertitude : ou plutôt le peu de fondement de mon Alphabet hiéroglyphique, se contente, pour toute démonstration, de faire remarquer que dans le nom propre de *Cléopâtre*, je donne au caractère semblable à une *feuille* ou *plûme* la valeur E; tandis que je donne, dit-il, à ce même signe la valeur T dans le mot ALEKSANTROS (Alexandre): cela peut en effét paraître vrai en s'en rapportant à la Gravure de ces deux noms-propres donnée dans la Planche I, n.° 28 de M.r Seyffarth; mais en croyant copier exactement le nom hiéroglyphique d'*Alexandre* tel qu'il est dans ma *Lettre à M.r Dacier* ou dans nom *précis du système hiéroglyphique*, le Savant allemand a omis, par inadvertance, le signe qui figure une *main*, le seul caractère auquel, dans ce nom propre, j'aye attribué la valeur T. L'objection tombe donc d'elle même ; et si M.r Seyffarth eut voulu recourir tout simplement à mes Alphabets hiéroglyphiques publiés dans le deux ouvrages précités il se serait convaincu que je n'ai jamais donné à *la feuille* la valeur d'un T.

(1) Rudimenta hieroglyphices pag. 17.

s'elévat a 675000!! (1)... Heureusement qu'une formule algébrique ne suffit pas, en matière de bonne érudition, pour établir en point de fait un assertion contraire au bon sens. Mais il ne s'agit ici, seulement, que des 6000 caractères alphabétiques de M.r Seyffarth.

Je répéterai à cette occasion ce que j'ai dit ailleurs: le nombre très-considérable de monuments égyptiens originaux que j'ai été à même d'étudier, depuis quinze ans, dans les Musées ou les collections de la France et de l'Italie, ne m'ont fourni tout au plus que *huit à neuf cents* caractères hiéroglyphiques véritablement distincts de forme. On se demandera donc, comment il a pu arriver que MM. Spohn et Seyffarth qui ne connaissaient ni les collections de France ni celles d'Italie et, probablement, fort peu d'entre celles que renferme l'Allemagne, se soient exagéré à ce point le nombre des signes de l'écriture égyptienne. On conçoit tout aussi difficilement comment M.r Seyffarth peut nous présenter à la fin de son ouvrage une si enorme série de prétendus caractères alphabétiques égyptiens. Il est possible que ce tableau colossal ait prévenu beaucoup de personnes en faveur du nouveau système; j'avoue que c'est un chef-d'-œuvre de patience, mais à coup sur ce n'en est pas un d'exactitude ni de fidélité; je ne crains point de

(1) Idem pag. 18. note 44.

dire en effet, 1.° que les trois quarts, au moins, des signes gravés et *expliqués* dans ce tableau, n'ont jamais existé en réalité sur aucun monument égyptien original; 2.° queles monuments originaux offrent habituellement un très-grande nombre de signes qu'on chercherait vainement dans l'immense *alphabet* de M.r Seyffarth.

Mais tout ceci s'explique aisement: les deux Savants allemands ont eu le malheur de travailler au déchiffrement des écritures égyptiennes, non d'après des *textes originaux* inscrits sur des stèles, des Momies, des bas-reliefs, des papyrus etc. etc. mais seulement d'après des *dessins* et des *gravures* d'inscriptions exécutés en Europe par des artistes qui, pour la plupart, n'exprimaint point ce qui se trouvait réellement sur les originaux qu'ils voulaient copier, mais seulement ce que leus yeux inhabiles croyaient y appercevoir. De là ce nombre si extraordinaire de prétendus signes hiéroglyphiques qui ne sont au fond que des erreurs ou des créations involontaires des dessinateurs et des graveurs modernes. Il y a même plus: M.r Seyffarth respectant jusques au moindre petit trait des caractères reproduits sur ces *gravures*, en a pris occasion d'y reconnaître ou un *nouveau* signe ou une *decomposition* de signes, soit des *marques* d'un changement de valeur qu'il a nommées *lignes diacritiques* (1), soit

(1) Rudim. hier. §. 9. pag. 17.

enfin de simples ornements, car ce Savant reconnait des lettres *ornées* (1) même dans l'écriture Démotique dont le nombre des signes se trouve presque décuplé à l'aide de ces variations ou distinctions tout à fait imaginaires.

Il me parait, donc évident, Monsieur le Duc, qu'un système établi sur des bases aussi ruineuses ne pouvait conduire qu'à des resultats contraires au vrai, et, si non nuisibles, du moins inutiles pour la science. La facheuse expérience qui a été faite de ce système par ses auteurs eux-mêmes, sur le manuscrit égyptien de Paris, dont ils ignoraient qu'il existât une traduction grecque, nous donne la juste mesure de la confiance que nous devons accorder à toutes les autres traductions tentées au moyen de cette même méthode.

Le système de MM. Spohn et Seyffarth qui, comme on a pu le voir, est en opposition formelle avec l'autorité historique, et qui est pour ainsi dire étranger aux monuments égyptiens, puisqu'il expliquerait un nombre très considérable de signes que ces monuments n'ont jamais présenté, se trouve, outre cela, en contradiction avec la marche naturelle des choses dans tous les lieux et dans tous les temps:

Est-il croyable en effet qu'un peuple ait pu consentir à faire usage d'un *système alphabétique* composé de 6000 lettres? Conçoit-on qu'un

(1) Idem pag. 18.

enfant dût classer dans sa mémoire plus de 200 signes arbitraires, avant que de pouvoir peindre, commodement *un seul* des 25 sons ou articulations de sa langue parlée?

Malheureusement M.r Seyffarth pousse encore plus loin l'invraisemblance, puisque, non content de l'énorme alphabet de 6000 caractères il est réduit, pour mettre un certain accord dans ce qu'il nomme ses transcriptions des textes égyptiens, à supposer encore *qu'aucun signe, parmi ces milliers de caractères, n'avait une valeur fixe*, mais que chacun était susceptible d'exprimer *deux*, *quatre*, et jusques à *six lettres différentes* (1). Quel Dédale sans fin!... Quel Labyrinthe inextricable!..... La lecture d'un texte écrit suivant cette méthode n'aurait pu être qu'une divination continuelle. Un système appuyé sur de telles suppositions est condamné d'avance par le fait de l'impossibilité absolue de son existence.

Toute fois consentons à croire possible ce qui ne l'est point; admettons avec l'Auteur les principes fondamentaux de son système, et voyons ce que produira son application aux textes égyptiens.

Si le système de M.r Seyffarth est fondé en raison, la transcription d'un texte hiéroglyphique au moyen du nouvel alphabet, doit pro-

(1) Rudim. hierogl. §. 15. pag. 23. et 24.

duire nécessairement (puisque tout est alphabétique selon ce savant) des mots, des phrases et des périodes propres à la langue égyptienne et disposés suivant les règles grammaticales de cette langue:

Or, il est demontré que la plus grande partie des mots de l'ancienne langue Égyptienne sont conservés dans la langue nommée *Copte*, laquelle n'est que l'ancienne langue égyptienne écrite avec des lettres grecques et entremêlée d'un certain nombre de mots grecs, introduits par la fréquentation mutuelle des deux peuples, mais soumis aux règles de la grammaire égyptienne. La lecture des textes égyptiens d'après la méthode du Savant allemand, si elle est la véritable, doit donc produire des mots et des phrases, si non absolument identiques, du moins infiniment rapprochés de la langue Copte:

Mais c'est ce qui n'arrive point. Si les Savants qui ont une véritable connaissance de la langue Copte examinent les transcriptions de M.r Seyffarth, ils s'appercevront, dès la lecture de la première ligne, qu'il n'y a dans tout cela, ni syntaxe égyptienne, ni formes grammaticales égyptiennes, ni mots égyptiens, à moins qu'ils ne consentent à considérer, par exemple les mots *Ho*, *Noo*, *Oui*, *Qalou*, *Nocococ*, *Oucha*, *Thebich* etc. etc. etc., que M.r Seyffarth a cru lire dans les textes égyptiens, comme *identiques* avec les mots véritablement Coptes *Ahi*, (la Vie) *Nouté* (Dieu) *Ouôh*

(Ajouter) *Schlil* (Sacrifice) *Nischeoui* (les Autels) *Ouèb* (Prêtre) *Ouoteb* (Libation) que le Savant allemand cite pour justifier sa traduction. On verra enfin que ce n'est même qu'à force de suppositions et de changements arbitraires de valeur dans les caractères, que M.r Seyffarth parvient á produire péniblement de tels mots, qui n'appartiennent à aucune langue connue et dont cependant il nous donne la signification.

Les personnes qui sachant le Copte ont fait de mon système un étude raisonnée, rémarqueront, au contraire, que dans mes divers ouvrages, l'application de mon alphabet formé de signes dont la valeur est à la fois fixe et démontrée par des faits palpables, étant faite *aux parties des textes hiéroglyphiques où se trovent des caractères de son*, on obtient toujours des mots parfaitement identiques aux mots Coptes que le sens général de l'inscription exige à cette même place. C'est ainsi que dans mon *Précis* du système graphique égyptien j'ai constaté, dans les textes hiéroglyphiques, l'existence de la plupart des monosyllabes ou des dissyllabes qui dans le Copte expriment les modifications grammaticales. Ainsi que celle d'une foule des mots soit *noms*, *pronoms*, *verbes*, *adjectifs*, *prépositions* et *conjonctions* qui se retrouvent dans le Copte ; j'ai lu, de plus, sur les Monuments, les noms de la plupart des Dieux égyptiens tels que les anciens Grecs nous les ont conservés, noms propres toujours

écrits hiéroglyphiquement d'une manière fixe et invariable au point que je ne me suis jamais vu dans la nécessité de supposer, comme a dû forcement le faire M.r Seyffarth, que le nom d'Osiris par exemple, se trouvait, dans un seul et même texte de sept petites colonnes, écrit de cinq manières différentes savoir : *Osâraz*, *Osr*, *Osâr*, *Otzar*, et enfin *Osâiraz* (1).

Tels sont, MONSIEUR LE DUC; les différences fondamentales qui distinguent le système de M.r Seyffarth de celui que j'ai proposé moi-même antérieurement. Mon travail est étayé sur des faits matériels; celui du Savant allemand ne repose que sur une suite de suppositions. Aussi les résultats déjà obtenus des nombreuses applications de mon système, ont ils déjà enrichi l'histoire de

(1) *Rudim. hier.* Specimen 1. p. 47. et suiv. M.r Seyffarth a pris pour le nom d'*Osiris* un groupe qui exprime un simple titre ordinairement placé après les noms propres des individus de tout sexe et de tout âge, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux sur une stèle funeraire quelconque. Au reste le Savant allemand assure (Voyez son petit Glossaire) avoir trouvé le nom d'*Osiris* écrit de 21 manières différentes. Quant'au nom véritable d'*Osiris* formé hiéroglyphiquement de l'*œil*, du *throne* et du caractère d'espèce *Dieu*, M.r Seyffarth en fait le mot *Kma* c'est à dire, l'*Égypte*; et je demanderai a cette occasion pourquoi ce nom prétendu de l'*Égypte* ne parait point dans le texte hiéroglyphique de l'Inscription de Rosette, quoique le mot *Égypte* se trouve répété, dans le texte grec, un très grand nombre de fois. Cela ne prouverait-il point que le Savant allemand se méprend sur la valeur de ce groupe comme sur celle de tant d'autres?

plusieurs siècles de certitudes en même tems qu'ils éclaircissent chaque jour d'avantage le système réligieux de l'ancienne Égypte, conception immense qui renferme la source originale d'une très-grande partie des croyances religeuses et des systèmes philosophiques adoptés par les anciennes nations de l'Occident. C'est par de tels fruits que j'ai la satisfaction de voir légitimer les encouragements que l'un des premiers corps littéraire de l'Europe a donnés à mes travaux et le jugement approbateur qu'en ont publiquement porté des hommes dont le monde savant respecte les decisions à de si justes titres. C'est ainsi que je suis heureux de voir justifier, en partie, l'actif et constant intérêt que Vôtre Excellence n'a cessé de montrer pour le succès et l'avancement des études égyptiennes.

Je me plais à espérer que sur cette rapide exposition de faits, les Erudits qui les ignoraient ou qui ne s'étaient point rendu compte de leur ensemble, pourront maintenant, après la vérification préalable de ces faits, se prononcer avec connaissance de cause sur le système de M.r Seyffarth et sur le mien. Ils auront à choisir entre un système en opposition avec les autorités classiques, en contradiction avec les monuments, et dont toutes les inscriptions bilingues démontrent le peu de fondement ou l'entière impuissance;

Et une méthode en concordance parfaite avec

les auteurs anciens, fondée sur les monumens originaux et qui enfin a été pleinement confirmée 1.° Par les Inscriptions hiéroglyphiques et grecques de quatre momies Égyptiennes existant à Londres, à Paris ou à Turin;

2.° Par plusieurs Papyrus Bilingues des collections de Paris, de Turin et de Londres;

3.° Par plusieurs Stèle Bilingues de la collection Salt;

4.° Enfin, par les Inscriptions dédicatoires grecques et hiérogyphiques de plusieurs temples de l'Egypte, copiées sur les lieux par M.r Wilkinson et dont je dois la communication à l'amitié de M.r le Chevalier Gell.

Je vousprie, Monsieur le Duc, d'agréer la nouvelle assurance du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être.

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obeissant serviteur
J. F. Champollion le Jeune.

Naples le 7 Septembre 1826.

APERÇU

DES RÉSULTATS HISTORIQUES

DE LA DÉCOUVERTE

DE L'ALPHABET HIÉROGLYPHIQUE

ÉGYPTIEN;

PAR

M. CHAMPOLLION JEUNE.

PARIS.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,

PLACE DE L'ODÉON.

1827.

APERÇU

DES RÉSULTATS HISTORIQUES

DE LA DÉCOUVERTE

DE L'ALPHABET HIÉROGLYPHIQUE

ÉGYPTIEN;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Ceux qui ont pris la peine de lire les divers ouvrages où j'ai exposé la série de mes résultats sur le système graphique des anciens Égyptiens, connaissent les moyens, en tout conformes aux règles les plus strictes de la critique philologique, qui ont conduit à la réunion de données assez importantes dans un sujet sur lequel nous n'osions presque plus rien espérer. Je ne rappellerai donc ici que les honorables encouragemens que j'ai reçus de toutes parts ; et je puis donner ce nom à l'empressement même qu'ont mis quelques savans étrangers à s'associer aux résultats de ces recherches, puisque cet empressement, de la part d'hommes d'ailleurs très-distingués, ne peut être qu'un témoignage de plus en faveur de la certitude de ces résultats. Le feu Roi trouva dans ses lumières le motif de la protection dont S. M. daigna m'honorer; et dès qu'il fut reconnu que l'étude des monumens originaux pouvait seule étendre et compléter ces données fondamentales, ce fut, j'aime à le dire en cette occasion, dans l'amour éclairé des arts et des monumens de l'antiquité, qui distingue M. le duc de Blacas, dans cet appui toujours efficace qu'il leur a constamment prê-

---

* Extrait du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac. VIIe. Sect., mai et juin 1827.

té, que je trouvai des ressources précieuses, notamment dans la collection égyptienne qu'il voulut bien former, dès ce moment, dans le seul intérêt de mes travaux. Aujourd'hui, la munificence royale ne laisse presque plus de vœux à former : par les soins de M. le duc de Doudeauville et de M. le vicomte de La Rochefoucault, dignes interprètes des vues généreuses du Roi, un magnifique Musée égyptien et une chaire d'archæologie égyptienne sont établis au Louvre ; les lettres reconnaissantes apprécieront ce nouveau bienfait du monarque : par ces importantes fondations, la vieille Égypte des Pharaons est comme une annexe des domaines de la couronne de France.

Il ne reste donc aux savans français qu'à explorer et à faire fructifier par leurs travaux ce champ historique si vaste et si fertile, qu'a commis à leurs soins la sollicitude royale, toujours jalouse de maintenir le haut rang et la juste renommée de la France parmi les nations lettrées.

L'exposé rapide des résultats principaux tirés de quelques années d'étude seulement, suffira pour convaincre tous les hommes éclairés combien ce champ précieux en promet et peut en produire encore.

Le système entier de l'alphabet hiéroglyphique a eu pour fondement l'analyse comparative des noms propres des souverains *grecs* et *romains* inscrits sur les grands édifices de l'Égypte : il est donc naturel de commencer le résumé des souvenirs historiques épars sur les vastes ruines qui couvrent les deux rives du Nil, en recueillant d'abord ceux que nous conservent les monumens construits par des mains égyptiennes, toujours d'après les règles de l'art purement égyptien, quoique le sol qui les voyait élever fût alors soumis à une domination étrangère, celle des rois grecs ou des empereurs romains.

Sous le sceptre des descendans de Ptolémée-Lagus, comme sous le glaive des successeurs d'Auguste, l'Égypte, privée de sa liberté politique, conserva toutes ses institutions religieuses. L'attachement du peuple pour les anciennes coutumes nationales luttait avec une victorieuse persévérance contre les entreprises d'un pouvoir usurpé qui ne se manifesta, trop souvent, que par des actes violens ou des exigeances cruelles. Des temples magnifiques furent bâtis ou décorés de riches sculptures, pendant ces longues années de servitude ; et quoique ces constructions immenses fussent dues entièrement à la

piété des citoyens, le nom du souverain régnant fut constamment gravé sur toutes les portions de ces édifices dont on complétait la décoration. On y sculptait l'image même du roi grec ou celle de l'empereur sous le gouvernement duquel cette portion du temple était achevée; ainsi le voulaient les vieilles habitudes de l'Égypte qui, dans les siècles de sa liberté, avait sans cesse considéré les familles de ses princes comme des rameaux d'une souche céleste, et toujours confondu dans un même culte ses dieux et son roi, qui devait les représenter sur la terre.

Ainsi, en étudiant les bas-reliefs et les inscriptions colossales qui couvrent les colonnes, les architraves, les frises, les plafonds, les corniches, en un mot, toutes les surfaces intérieures et extérieures d'un temple égyptien, on lit successivement les légendes royales des souverains sous le règne desquels ces divers membres d'architecture ont été exécutés. Chacun des grands édifices de l'Égypte est donc en quelque sorte un livre historique qui conserve les noms et la succession des rois; et partout l'image des princes est retracée avec tant de soin et de recherche, qu'il n'est plus douteux que ces sculptures ne nous offrent de véritables portraits. Il ne s'agit ici que des bas-reliefs représentant des *Pharaons*, c'est-à-dire des rois de race égyptienne; car les innombrables tableaux qui se rapportent à des souverains étrangers, les empereurs romains, par exemple, ne rappellent ni leur physionomie particulière ni leur véritable costume: les Césars aussi-bien que les Ptolémées sont tous, sans exception, vêtus à l'égyptienne, parés des insignes aussi-bien que des titres des anciens rois du pays, et leurs noms seuls peuvent décéler une origine étrangère: il semble que l'art égyptien cherchât ainsi à dissimuler aux yeux du peuple l'asservissement de la patrie.

Le nom historique le plus récent, parmi tous ceux que nous avons lus, soit sur des monumens originaux, soit sur des dessins fidèles rapportés par des voyageurs, est celui de l'empereur Commode, sculpté sur le petit temple de Contra-Lato Cet édifice, d'un très-mauvais style, porte toutes les marques de la décadence de l'art égyptien. Le nom du fils indigne de Marc-Aurèle se lit aussi quatre fois dans les légendes d'un monument qu'on se plaisait naguères à faire remonter systématique-

ment à une époque tellement reculée, qu'elle dépassait toutes les limites des temps historiques. Nous voulons parler ici du fameux *zodiaque d'Esné*, que l'on considérait comme antérieur de plusieurs siècles à celui de Dendéra dont l'époque était tout aussi légèrement déterminée. Ainsi donc, l'un des premiers résultats de l'emploi de notre alphabet hiéroglyphique, a été de constater que le nom impérial le plus moderne se lit précisément dans les dédicaces du monument de l'Égypte que l'on regardait comme le plus ancien.

Les légendes des prédécesseurs immédiats de Commode, Marc-Aurèle et son collègue Lucius-Vérus, décorent la corniche de l'un des petits temples qui donnent à l'île de Philæ, sur la frontière de l'ancienne Éthiopie, un aspect si pittoresque, par la présence inattendue des prodiges de l'art mêlés aux productions de la nature sur un sol embrasé par les chaleurs du tropique. L'un des propylons de cette même île surchargée de monumens, rappelle aussi le souvenir du vertueux Antonin, dont le nom vénéré orne encore le propylon de l'est à Dendéra. D'autres inscriptions hiéroglyphiques prouvent que sous cet empereur on répara certaines portions du palais de Médinet-Âbou à Thèbes, tandis qu'au milieu du désert, dans l'oasis d'El-Khardjeh, on dédiait au dieu Ammon, au nom d'Antonin le Pieux, les temples de Kassr-Zayyan et de Dousch-el-Kalâ.

Le séjour de l'empereur Hadrien en Égypte pendant la 13e. année de son règne, dut être consacré par une foule de monumens; mais, si l'on en excepte la ville d'Antinoë, toute d'architecture gréco-romaine, et dont les édifices viennent d'être démolis par des spéculateurs barbares, l'Égypte ne conserve la mémoire d'Hadrien que par quelques bas-reliefs des temples de Dendéra ou du petit temple d'Esné. Mais Rome conserve encore un obélisque, celui du Monte-Pincio, dont les inscriptions hiéroglyphiques nous apprennent la destination. On l'éleva en l'honneur du célèbre favori Antinoüs, au nom d'Hadrien et de l'impératrice Sabine, si malheureuse par le crédit dont ce jeune Grec jouissait auprès du fils adoptif de Trajan.

L'antiquité donnait à ce dernier le surnom de *Pariétaire*, parce que le nom de cet empereur se lisait sur tous les monumens construits ou réparés sous son règne. L'Égypte témoigne elle-même de cette légère faiblesse d'un si excellent prince,

car sa légende et ses divers titres sont sculptés en caractères hiéroglyphiques dans les bas-reliefs et les décorations architecturales d'un grand nombre d'édifices, parmi lesquels nous citerons les temples de Philæ, d'Ombos, d'Esné et de Dendéra.

Aucun monument de style égyptien ne porte, à ma connaissance, le nom de Nerva; mais ceux de deux des empereurs de la famille Flavia, surtout celui de Domitien, sont reproduits sur les édifices de Philæ, de Syène, d'Esné, de Dendéra et dans les inscriptions de l'obélisque qui décore la place Navone à Rome. Deux autres obélisques, érigés en l'honneur de Domitien, ont existé dans la ville de Bénévent : le seul qui soit aujourd'hui debout n'est composé que de débris; mais, pendant mon séjour dans cette ville, je parvins à retrouver de grands fragmens qui, rapprochés de ceux dont se compose l'obélisque actuel, m'ont permis de restituer les deux obélisques antiques dans presque toute leur intégrité. Ces monumens, comme l'attestent leurs légendes hiéroglyphiques, ont été exécutés en Égypte par les ordres du préfet romain Lucilius-Rufus Bénéventin, pour être placés devant un temple dédié à la déesse Isis, dans la ville de Bénévent, pour le salut de l'empereur Domitien, l'*ami du genre humain*, *le dieu mondain*, *et dont le nom est très-gracieux*, dit le texte original.

Les titres honorifiques de Titus sont bien moins fastueux et plus simples, par cela seul peut-être qu'il les méritait davantage; et c'est au fond des déserts, dans l'oasis de Dakhel, où pénétra aussi sa bienfaisance, qu'il faut aller chercher un monument où soit consacrée la mémoire de ce modèle des empereurs. Peut-être retrouvera-t-on son nom à la suite des légendes de Vespasien son père, sculptées dans le portique du grand temple d'Esné.

Les règnes si agités et si rapides de Vitellius, d'Othon et de Galba, n'ont laissé que peu de traces sur les monumens de l'Égypte; mais une foule de bas-reliefs des temples de Philæ et d'Aschmounéïn, prouvent que leur décoration a été terminée sous le règne de Néron, ainsi que des portions fort importantes du grand temple de *Dendéra*, parmi lesquelles nous désignerons particulièrement le petit édifice construit sur sa plate-forme, édifice devenu trop célèbre par le zodiaque circulaire sculpté au plafond. Mais ce zodiaque contient la légende impé-

riale de Néron, sous le règne duquel il fut exécuté, ainsi que tous les bas-reliefs environnans ; ce zodiaque n'est donc point antérieur à l'an 37 de notre ère, et celui d'Esné que l'on supposait plus ancien de plusieurs centaines d'années, est au contraire plus récent d'un siècle et demi, *Commode*, au nom duquel il est dédié, n'ayant revêtu la pourpre impériale que l'an 180 de J.-C.

On lit aussi sur les édifices d'Esné, de Dendéra, de Philæ, etc., les noms et les titres des prédécesseurs de Néron, Claude, Caïus et Tibère; mais les portions les plus anciennes de quelques-uns de ces temples, ainsi que plusieurs constructions de la Nubie, portent la légende impériale d'Auguste, qui soumit l'Égypte à la domination romaine.

Il résulte de cet aperçu sommaire que, sous l'empire des Césars, le culte égyptien fut publiquement exercé, et qu'il conserva tout son éclat extérieur, puisque des édifices de l'importance de ceux d'Esné, de Dendéra, de Philæ, d'Ombos, etc., furent construits ou du moins décorés de ces immenses bas-reliefs qui deviennent aujourd'hui de véritables répertoires historiques. De tels faits condamnent ainsi, d'une manière définitive, une opinion trop légèrement énoncée, qui, naguère, voulait assigner à l'ensemble des constructions égyptiennes ornées d'inscriptions hiéroglyphiques, une date antérieure à la conquête des Perses. Ce système de caractères fut toujours l'écriture monumentale de l'Égypte jusqu'à l'entière conversion des Égyptiens au christianisme. Satisfait de donner d'une manière certaine, par la lecture des dédicaces impériales gravées sur ces monumens, l'époque précise de chacune de leurs parties, nous laisserons aux savans architectes Huyot et Gau, le soin de montrer combien l'influence romaine devint funeste à l'art égyptien, qui, sous le joug étranger, perdit peu à peu sa pureté et son originalité primitives.

Déjà la domination des Grecs qui précéda celle des Romains avait agi, et dans un même sens, sur les arts de l'Égypte. L'examen des constructions et des sculptures de cette époque, établit, sans réplique, contre l'opinion de Winckelmann et de son école, que, loin de rapprocher l'art égyptien des formes conventionnelles du beau idéal conçu par les Grecs, la présence des chefs-d'œuvre de l'art hellénique, en supposant qu'ils soient jamais devenus un objet d'étude et d'émula-

lation pour les artistes égyptiens, n'eut d'autre effet que d'éloigner la sculpture égyptienne de cette imitation naïve de la nature locale, qui distingue si éminemment tous les produits d'ancien style, autres que des décorations architecturales. Ajoutons, toutefois, que des yeux attentifs comparant les monumens égyptiens de l'époque romaine avec ceux de l'époque grecque, reconnaissent dans ces derniers un degré bien moins marqué de décadence, surtout si ces édifices remontent au siècle des premiers Lagides.

Le nombre et l'importance des monumens fondés ou décorés sous les descendans de Ptolémée-Lagus, l'un des généraux qui se partagèrent l'empire d'Alexandre, signalent l'adroite et sage politique de ces rois grecs qui, pour affermir leur trône et le populariser sur une terre aussi étrangère que l'Égypte aux mœurs helléniques, laissèrent une entière liberté à la croyance, au culte public et aux coutumes d'un peuple que les hasards de la guerre avaient placé sous leur domination.

Comme les images des empereurs, on reconnaît encore celles des rois Lagides entremêlées aux images des dieux, dans les bas-reliefs qui décorent plusieurs temples de l'Égypte ; et l'histoire a un intérêt d'autant plus réel à recueillir les inscriptions égyptiennes datées du règne de ces rois grecs, que les annales de cette dynastie, incertaines en quelques points, ont besoin d'être appuyées par le témoignage le plus décisif, celui des monumens publics. La découverte des titres et des noms des Césars sur les temples de l'Égypte, quoiqu'elle ait tranché des discussions fort importantes, ne pouvait être en effet aussi profitable aux études historiques, que l'application fructueuse de l'alphabet hiéroglyphique aux dédicaces des constructions antérieures au sénatus-consulte qui réunit l'Égypte à l'empire romain.

L'un des premiers fruits de cette application a été de rétablir sur le canon des rois égyptiens, le nom d'un jeune prince cruellement puni de la malheureuse illustration de sa naissance. Il s'agit d'un fils du dictateur Jules-César et de la célèbre Cléopâtre : cet enfant, le dernier rejeton de la race royale de Lagus, et qui reconnaissait pour père le premier des empereurs, porta le nom de Ptolémée César, comme pour annoncer à la malheureuse Égypte son passage de la domination grecque à la domination romaine. Une stèle bilingue, du musée de Tu-

rin, est venue confirmer ce que nous apprenaient déjà les seules inscriptions hiéroglyphiques, le règne de Ptolémée-César sous la tutelle de sa mère Cléopatre. Ces deux noms conjugués se lisent, en effet, au milieu des décorations du grand temple de Dendéra, et comme ils se trouvent dans les dédicaces les plus anciennes, ce n'est point trop s'avancer que d'attribuer la fondation de ce magnifique édifice, consacré à la déesse Athyr ou la Vénus égyptienne, à une reine si habituée à déguiser son adroite politique sous le charme des séductions et des entraînemens de l'amour.

On ne rencontre que rarement sur les grandes constructions égyptiennes, les noms des Lagides contemporains ou associés de cette Cléopâtre, jusques à Ptolémée-Denys, son père. La trop courte durée de ces règnes, et les troubles inséparables d'une telle instabilité dans le chef du gouvernement, ne permirent point en effet d'entreprendre de grands ouvrages publics : mais les légendes des deux Ptolémée *surnommés* Alexandre, se lisent dans le grand temple d'Ombos, et surtout dans celui d'Edfou, où nous retrouvons également des dédicaces faites au nom d'une reine encore inconnue à l'histoire, Bérénice, femme de Ptolémée-Alexandre Ier., ce que confirment deux contrats démotiques du Musée de Turin, datés de l'an XVI du règne de Ptolémée-Alexandre et de la reine Bérénice, dieux Philométores. Deux manuscrits semblables, appartenant au Musée royal de Paris, constatent la tutelle sous laquelle se passèrent les premières années du même prince, et qu'il termina par un matricide. Ces contrats portent la date de l'an XV de la *Reine* Cléopatre-Evergète-Philométore, mère de Ptolémée-Alexandre-Philométor, qui comptait alors la 12e. année de son règne. Le monument d'Edfou présente encore les légendes royales de Ptolémée-Soter II, prédécesseur d'Alexandre Ier., et comme lui, roi esclave d'une mère ambitieuse, qui fit inscrire son nom, dans les actes publics, avant ceux de ses enfans que son caprice appelait au trône et en chassait tour à tour; ce que prouve encore un contrat conservé au Musée royal, et passé l'an IVe. de cette reine et de Ptolémée-Soter II.

Deux autres contrats égyptiens doivent être rapportés vers cette même époque de révolutions; ils sont datés de l'an VIII d'un Ptolémée et d'une reine Cléopatre *surnommée* Tryphæne,

dont l'existence est un fait nouveau à expliquer dans les annales des Lagides.

Les monumens de style égyptien se rapportant au règne d'Évergète II, et successivement à ses deux femmes, Cléopatre sa nièce, et Cléopatre sa sœur, sont encore en très-grand nombre. Tels sont, à Philæ, le temple d'Athyr ou Vénus, dédié au nom d'Évergète II et de sa seconde femme, Cléopâtre, qui se montra dans la suite plutôt le tyran que la mère des rois Soter II et Alexandre Ier.; à Ombos et à Edfou, diverses portions des temples commencés sous les rois précédens.

On retrouve enfin au palais de Karnac, monument de la magnificence pharaonique, des restaurations d'Évergète II; mais les travaux du roi Lagide se font aisément reconnaître par un style lourd et pesant, au milieu des sculptures d'une plus ancienne époque. Superstitieux autant que cruel, Évergète II crut sans doute expier ses crimes par des actes de piété religieuse : on lit encore sur une vaste table de granit placée contre le pylône oriental du grand temple de Philæ, une longue inscription hiéroglyphique de l'an XXIV de son règne, et contenant la donation faite à ce temple d'un vaste terrain cultivé, situé dans le voisinage de Syène, en reconnaissance des bienfaits qu'il a, dit-il, reçus de son père le dieu Osiris, et de sa mère la déesse Isis, seigneurs souverains de Philæ.

Les contrats datés du règne de Philométor sont presque aussi multipliés dans les collections de l'Europe que ceux du règne d'Évergète II, son frère et son successeur, et c'est par ces derniers qu'a été confirmé le règne éphémère d'un enfant, Ptolémée-Eupator, fils du roi Philométor, assassiné par son oncle lorsqu'il s'empara du trône. C'est de Philométor que date la dédicace du grand temple d'Ombos aux dieux Aröeris et Sévék, l'Apollon et le Saturne égyptiens.

Ptolémée-Épiphane, le père des deux rois dont nous venons de parler, et la reine sa femme, Cléopatre de Syrie, dédièrent l'un des temples de Philæ, au dieu Imouth, fils de Phtha, divinité assimilée par l'inscription dédicatoire grecque, au dieu Asclepius, l'Esculape des Latins. La dédicace du temple d'Edfou au dieu Aroëris est encore du règne de ce prince, auquel appartiennent plusieurs contrats du Musée royal de Paris, qui reproduisent le protocole entier de la célèbre inscription de

Rosette, le premier fondement de toutes les connaissances acquises sur le système graphique de l'ancienne Égypte.

Le temple d'Antœopolis date du règne de Ptolémée Philopator et d'Arsinoé sa femme, la mère d'Épiphane : les vieux palais de Karnac et de Louqsor, à Thèbes, furent alors réparés ; et c'est à son prédécesseur, Évergète Ier., que se rapportent les bas-reliefs de la grande porte triomphale qu'on admire au milieu même des monumens de cette ancienne capitale de l'Égypte.

Évergète Ier. se rendit célèbre par de grandes expéditions militaires en Asie et en Afrique, et par des conquêtes dont l'énumération fastueuse nous a été conservée par le monument grec d'Adulis. Cette inscription prouve que ce Ptolémée étendit la domination de l'Égypte du côté du midi, et c'est en effet le premier nom de roi Lagide que l'on retrouve au delà de la première cataracte, sur les monumens de la Nubie. On le lit, entre autres lieux, dans les sculptures du temple de Dakké, l'ancienne Pselcis. Mais plusieurs bas-reliefs de cet édifice ont été exécutés antérieurement à ceux qui retracent le nom d'Évergète Ier. et de sa femme Bérénice, celle qui, associant ses vœux aux travaux militaires de son époux, vit sa chevelure placée parmi les constellations par la flatterie des astronomes grecs d'Alexandrie. Ces tableaux, qui précèdent immédiatement ceux où est figuré le roi Lagide, représentent des hommages faits aux dieux du temple par un roi tout-à-fait étranger à la famille des Ptolémées ; et cependant le style de ces sculptures n'offre point le caractère d'une époque beaucoup plus ancienne. C'est ce roi inconnu, dont le nom hiéroglyphique ne peut se prononcer qu'ERKAMEN ou ERKAMON, qui a dédié le plus ancien sanctuaire du temple au dieu Thoth, surnommé Arhnoufis, comme portent deux inscriptions, en caractères sacrés, dans lesquelles cet ERKAMEN est qualifié des titres de *Roi*, *Dieu bienfaisant*, *fils du dieu Chnouphis*, *né de la déesse Saté*, *et nourrisson de la déesse Anoukis*, le Jupiter, la Junon et la Vesta des Égyptiens, divinités spéciales de tous les pays voisins de la première cataracte.

Toutes ces circonstances réunies nous prouvent, après un mûr examen, que ce roi inconnu n'est autre que celui des rois éthiopiens qui, le premier, osa secouer le joug théocratique imposé par les prêtres aux souverains de l'Éthiopie, et qui opéra cette grande révolution par un moyen que la politique

africaine emploie trop souvent, c'est-à-dire par un massacre général. Diodore de Sicile, qui raconte un tel événement, donne en effet à ce roi le nom d'*Ergamènes*, et dit positivement que ce prince, imbu de la littérature et de la philosophie des Grecs, était contemporain de Ptolémée-Philadelphe, père d'Évergète Ier. Il devient donc évident que la Nubie, l'une des dépendances du royaume d'Ergamènes, passa sous la domination des rois grecs d'Égypte, par le succès des armes d'Évergète Ier., dont le nom fut inscrit sur le temple de Dakké, à la suite du nom de l'Éthiopien son prédécesseur.

La bonne administration dont jouit l'Égypte sous les deux premiers rois Lagides, Ptolémée-Philadelphe et son père Ptolémée-Soter, le chef de la dynastie grecque, explique très-bien et le nombre et l'importance des monumens exécutés sous leur règne. Le temple de Bohbaït, dans la Basse-Égypte, entièrement construit en granit rose, date certainement de leur époque, ainsi que plusieurs portions des édifices de Philæ, de Qous et de Thèbes.

L'un des généraux les plus distingués d'Alexandre le Grand, Ptolémée, surnommé ensuite Soter lorsqu'il mit sur sa tête la couronne d'Égypte, était le souverain de fait de cette riche contrée avant de prendre les titres et les insignes de la royauté. C'est dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort du conquérant macédonien et l'année où ses lieutenans consommèrent leur usurpation par l'assassinat de la famille entière d'Alexandre, que Ptolémée fit reconnaître successivement à l'Égypte deux rois dont les inscriptions hiéroglyphiques certifient les règnes, et que l'histoire doit désormais admettre dans la liste des souverains égyptiens. L'un, rappelé dans les sculptures du premier et du deuxième sanctuaires du palais de Karnac, à Thèbes, et sur les colonnes du portique d'Aschmounéïn, est le frère même d'Alexandre le Grand, Philippe, plus connu des historiens sous le nom d'*Aridhée;* et l'autre roi que Ptolémée donna pour successeur à Philippe, fut Alexandre, le fils même d'Alexandre le Grand, et de Roxane, fille d'un satrape ou roi bactrien. Quelques légendes hiéroglyphiques gravées sur le propylon de granit, à Éléphantine, sur quelques points des palais de Louqsor et de Karnac, enfin une feuille de papyrus du Musée royal, laquelle est un simple contrat, sont aujourd'hui les seuls témoins attestant que le fils du conquérant de l'Asie jouit pen-

dant quelques jours du vain titre d'héritier de son père. L'ambitieux Cassandre le fit égorger; c'est donc le meurtre d'un enfant, né du conquérant Grec et d'une mère Persane, qui, en Égypte, marqua la fin de la domination des Persans et le commencement de la domination grecque, de la même manière que, trois siècles après, l'assassinat du jeune fils de Jules-César et de la reine Cléopâtre, termina la domination des Grecs et annonça celle des Romains.

C'est aussi de l'époque d'Alexandre le Grand, ou, en d'autres termes, c'est à partir des dernières années du IVe. siècle avant J.-C., que s'accroissent le désordre et l'incertitude dans les annales égyptiennes, pour le chronologiste qui voudrait remonter avec quelque sûreté le cours des temps antérieurs. Les documens fournis par les écrits des Grecs sont vagues, peu liés, et trop souvent en contradiction, lorsqu'il s'agit de l'histoire de l'Égypte jouissant de son indépendance politique et gouvernée par des rois autochthones. Les événemens qui se succédèrent pendant cette longue série de siècles, furent en effet tellement étrangers à la Grèce, et si éloignés de ses temps littéraires, qu'il faudrait renoncer à obtenir des lumières positives sur ces antiques époques, si les monumens élevés sous le règne des rois qui décidaient alors de la destinée des peuples, ne subsistaient encore de nos jours, et en très-grand nombre, sur le sol même de l'Égypte. En les appliquant à cet ordre de monumens, les nouvelles connaissances sur le système hiéroglyphique ont reçu, d'un côté, une pleine confirmation, et, de l'autre, ont acquis à l'histoire une masse de certitudes et de documens tout-à-fait inespérés.

On a recueilli, en effet, en premier lieu, des inscriptions contemporaines de la plupart de ces rois de race égyptienne, qui, pendant 40 ans, combattirent sans relâche pour la liberté de leur patrie, contre la puissance des Perses, dont le joug fut brisé par les rois égyptiens Amyrtée et Néphérèus. Deux sphynx du Musée du Louvre portent les légendes de ce dernier roi, et celles de son successeur Achoris, que rappellent aussi les sculptures du temple d'Éléthya, les inscriptions de Toura, et une stèle du Musée de Turin. A l'institut de Bologne, il existe une statue du mendésien Néphérités, et les noms des rois qui le remplacèrent dans la guerre nationale, les deux

Nectanèbe, se lisent sur divers édifices de Philæ, de Karnac de Kourna et de Saft.

Le nom de Darius-Ochus qui, par le fer et le feu, et malgré les efforts des rois que nous venons de nommer, courba de nouveau l'Égypte sous la domination persane, ne s'est jusqu'ici retrouvé nulle part; mais, contre toute espérance, il existe encore des monumens qui rappellent les règnes des premiers successeurs de Cambyse. La statue d'un prêtre saïte, au musée du Vatican, offre dans ses inscriptions le nom du féroce Cambyse (KAMBOTH). Celui de Darius (NTARIOUSCH) est sculpté sur les colonnes du grand temple de l'oasis d'El-Khardjéh, et les Musées royaux de Paris et de Turin possèdent neuf contrats originaux passés sous le long règne de ce monarque. En Égypte enfin se lisent encore des inscriptions datées de diverses années des règnes de Xercès (KHSCHÉARSCHA) et d'Artaxerce (ARTAKHSCHÈSSCH).

Comme il est naturel de s'y attendre, les monumens des dynasties égyptiennes antérieures à la conquête des Perses, c'est-à-dire à la fin du VIe. siècle avant notre ère, sont beaucoup plus multipliés et d'une importance plus relevée. Les rois de la *famille des Saïtes*, dont le trône fut renversé par les Perses, ont tous, à l'exception du dernier, le malheureux Psamménite, mentionné dans l'inscription de la statue précitée du Vatican, laissé des témoins irrécusables de la splendeur de leur règne. La plupart des débris de sculpture épars dans les ruines de Saïs, portent la légende royale du célèbre Amasis, et c'est ce Pharaon qui fit à la Minerve égyptienne, *Néïth*, la dédicace de la chapelle monolithe de granit rose, existante au musée royal du Louvre. L'obélisque de la Minerva à Rome, et quelques portions des édifices de Philæ, datent du règne de son prédécesseur Apriès. On rencontre également dans cette île sacrée, des constructions de Psamméticus II. Plusieurs stèles et inscriptions de statues reproduisent la légende de Nechao II, qui s'empara de Jérusalem et emmena le roi Joachaz prisonnier en Egypte. Le bel obélisque de Monte-Citorio, à Rome, les énormes colonnes de la première cour du palais de Karnac à Thèbes sont des monumens de la magnificence de Psammetichus Ier., le pacificateur des discordes civiles qui désolèrent l'Égypte lorsque eut cessé la domination des Éthiopiens.

Le joug de cette dynastie étrangère n'eut cependant point

un caractère oppresseur : la cause en fut sans doute la communauté d'origine, de religion et de langage, existante entre les vainqueurs et les vaincus. La preuve directe de la douceur des conquérans Éthiopiens, existe dans le nombre considérable de monumens qui, en Éthiopie aussi-bien qu'en Égypte, portent des dédicaces faites au nom des rois maîtres de ces deux pays à la fois, SCHABAK, SÉVEKÔTHPH, TAHRAK et AMÉNASO, le *Sabacon*, le *Sévéchus*, le *Tharaca* et l'*Amméris*, mentionnés par les livres saints ou les historiens grecs.

Dans les ruines d'Héliopolis, et surtout de *Tanis*, on retrouve diverses constructions du règne des Pharaons de la dynastie égyptienne *Tanite*, qui précéda l'invasion éthiopienne. On y lit encore les noms des trois rois de cette famille, PÉTUBASTÈS, OSORTHOS et PSAMMUS.

Les ruines de *Bubaste* offrent à leur tour des monumens des rois *Bubastites*, prédécesseurs des Tanites. Le chef de cette dynastie, le vainqueur de Roboam fils de Salomon, et le spoliateur du temple de Jérusalem et des trésors de David, SÉSONCHIS, fit construire le grand temple de Bubaste décrit par Hérodote, ainsi que la première cour du palais de Karnac à Thèbes. Son fils OSORCHON qui conduisit aussi une armée en Syrie, continua les importans ouvrages entrepris par son père. Mais son successeur TAKELLOTHIS n'est encore connu que par un petit tableau funéraire consacré à la mémoire de l'un de ses fils, peinture dont une moitié est conservée au Musée du Vatican, tandis que l'autre fait partie du Musée royal de Turin.

Des sculptures rappellent aussi la mémoire de la dynastie précédente, celle des *premiers Tanites*, dont le chef, MANDOUÔTHPH, appelé *Mendès* par les Grecs, construisit ce vaste palais, connu dans l'antiquité sous le nom de *Labyrinthe*, et qui, divisé en corps de bâtimens égaux en nombre aux nomes ou préfectures de l'Égypte, réunissait, à des époques déterminées, des députations de chaque province pour y décider les affaires les plus importantes de l'Etat. Aristote, Bossuet et Montesquieu considéraient donc, avec toute raison, le vieux gouvernement de l'Égypte comme tempéré et constitué d'une manière stable.

Les noms des XII rois de *famille diospolitaine* qui occupèrent le trône avant les Tanites, existent encore sur les temples et les palais de l'Égypte; mais les extraits des livres de Manéthon,

ni aucun historien, ne nous ayant transmis la série entière de ces princes, il ne sera possible d'en fixer la véritable succession, qu'en étudiant sur les lieux mêmes l'ordre dans lequel ces noms royaux sont retracés dans les décorations des monumens achevés sous leur règne. Cette dynastie compte pour la XXe. dans le système chronologique égyptien : elle eut pour chef Rhampsinit, pharaon célèbre par ses immenses richesses.

On reconnaît dans l'orthographe grecque de ce nom des traces évidentes de celui de Ramsès, que portèrent tous les princes de la dynastie précédente, dite la XIXe. diospolitaine, lesquels, au nombre de six, ont couvert l'Égypte de constructions magnifiques, quoique le moins ancien de ces princes, Ramsès XI, ait été contemporain de la guerre de Troie. Son nom est inscrit, entre autres lieux, sur les petites colonnes de la salle hypostyle de Karnac. Le Musée de Turin possède des actes publics datés du règne de son prédécesseur Ramsès X, surnommé Amménémé : on admire encore à Biban-el-Molouk le tombeau royal de Ramsès IX. Son prédécesseur, Ramsès VIII, dit Amenôthph, est mentionné dans les papyrus de Turin, et sur un fragment de statue au Musée britannique. Le tombeau du second roi de cette puissante dynastie, Ramsès VII, existe encore à Thèbes, et on lit sa légende royale à Karnac, à Eléphantine et sur un grand nombre de monumens transportés en Europe. Enfin l'Egypte et la Nubie offrent bien peu de constructions remarquables, depuis la Méditerranée jusqu'à la seconde cataracte, qui ne rappellent dans leurs décorations le règne du chef de cette dynastie, Ramsès VI, plus connu en occident sous les noms divers de *Rhamsès*, de *Sethos*, de *Sésoosis* et de *Sésostris*.

Ce grand roi fut digne de toute sa célébrité, tant par les sages lois qu'il rendit à sa patrie, que par ses vastes entreprises. Les temples qui existent encore à Derry, à Ibsamboul, à Ghirsché, à Ouadi-Esseboua en Nubie ; le palais dit d'Osymandas, une portion de l'immense édifice de Karnac, la première cour, le pylone et les colosses du palais de Louqsor à Thèbes, sont tous des monumens de la gloire de Sésostris, et le résultat des richesses conquises et consacrées par cet illustre monarque au bien-être de son pays qu'il entrecoupa de canaux et couvrit de villes nouvelles ou d'établissemens utiles, pendant la durée d'un règne heureux de 55 ans.

Possesseur légitime d'un trône qu'avait occupé avant lui une série de rois parmi lesquels l'Égypte comptait déjà plusieurs de ses Pharaons les plus illustres, Ramsès ou Sésostris vécut dans le XVe. siècle avant l'ère chrétienne. C'est là une époque à laquelle l'histoire de bien peu de nations remonte avec une entière certitude. Partout ailleurs on ne cite que des traditions, l'Égypte seule peut montrer une masse de monumens contemporains, et c'est précisément pour la grande dynastie diospolitaine qui précéda celle de Sésostris, que ces monumens, contemporains de chaque règne sans exception, subsistent encore, et en plus grand nombre que pour les époques postérieures. Ce sont des temples, des palais, des tombeaux, des colosses, des obélisques, des inscriptions gravées sur la pierre, et jusqu'à des actes publics originaux, écrits sur de frêles pellicules de papyrus qui ont résisté à plus de 30 siècles.

L'application de l'alphabet hiéroglyphique, aux textes gravés sur ces divers genres de monumens, assigne aux rois de cette dynastie, dite la XVIIIe., la fondation des plus anciens édifices de Thèbes et de l'Égypte entière. Cette application démontre, d'un côté, la haute splendeur de la nation égyptienne dans les temps que la plupart des autres peuples ne remplissent que de fables merveilleuses, et prouve, de l'autre, l'existence réelle de rois que le scepticisme des critiques avait déjà comptés au nombre de ces fictions propagées par l'amour-propre national.

Et en effet, plusieurs parties du palais de Karnac ont été décorées sous le règne de Ramsès V, dit *Aménophis*, père de Sésostris. L'aïeul de ce conquérant Ramsès IV, dit Méï-amoun, fit construire le vaste palais de Médinet-Abou et le temple situé vers la porte méridionale de Karnac. Le magnifique sarcophage qui jadis renferma le corps de ce Pharaon, vient d'être transporté des catacombes de Biban-el-Molouk au Musée royal du Louvre. Des dédicaces de Ramsès III se lisent encore dans la deuxième cour du palais de Karnac, et le tombeau de ce 14e. roi de la grande dynastie diospolitaine existe encore à Thèbes, dans la vallée sépulcrale des rois. Son prédécesseur, Ramsès II, fit ériger les deux superbes obélisques de Louqsor. Les frères Mandouei et Ousirei, qui régnèrent avant lui, ont laissé pour témoins de leur existence, l'un, le grand obélisque de la place du Peuple à Rome, enlevé aux ruines d'Héliopolis par Auguste,

seize siècles après l'érection de ce monolithe ; l'autre, le beau palais de Kourna, et son admirable tombeau découvert à Thèbes par le malheureux Belzoni, ainsi que le magnifique sarcophage d'albâtre aujourd'hui en Angleterre. Leur père, Ramsès I, éleva les masses de la salle Hypostyle de Karnac, et creusa sa sépulture à Biban-el-Molouk. Une inscription du Musée de Turin rappelle la mémoire de la reine Achencherses, et celle de son père le roi Horus, sous le règne duquel on construisit la grande colonnade du palais de Louqsor. Les parties les plus anciennes de cet édifice, le temple si élégant de Chnouphis à Élephantine, le palais connu jadis sous le nom de Memnomium, et celui de Sohleb, sur les frontières de l'Éthiopie, sont des monumens de la piété et de la somptuosité d'Aménophis II, dont la statue colossale parlante attirait dans les ruines de Thèbes la superstitieuse curiosité des Romains. Thoutmosis IV, son père, acheva les temples de Ouadi-Alfa et d'Amada en Nubie, commencés par son prédécesseur Amenophis I, dont les légendes se lisent encore sur les édifices de Karnac et d'Ibrim. Les pilastres et les appartemens de granit du palais de Karnac, plusieurs temples de la Nubie, le grand sphinx des pyramides, et l'obélisque si colossal de Saint-Jean-de-Latran, attestent la puissance du Pharaon Thoutmosis III, dit Méri. C'est le Mœris des Grecs, si fameux par la création d'un lac si important pour la prospérité agricole de l'Égypte. Le plus énorme des obélisques de Karnac a été érigé par sa mère, la reine Amensè, qui, pendant 21 ans, gouverna l'empire. Ce monolithe est dédié, au nom de cette princesse, au dieu Ammon et à la mémoire de son père Thoutmosis II, dont les plus anciennes parties du palais portent les légendes royales, répétées au fond de la Nubie dans les bas-reliefs du temple du Nil à Semné. Le Musée de Turin possède un colosse de Thoutmosis I, père du précédent.

Enfin le nom du chef de cette illustre dynastie thébaine est reproduit dans une foule d'inscriptions religieuses où l'on adore ce Pharaon Aménothph à l'égal d'un dieu, parce que ce roi délivra l'Égypte de la longue tyrannie de barbares dont tout démontre l'origine scythique, et qui, depuis deux siècles et demi, opprimaient et dévastaient cette malheureuse contrée.

D'autres monumens égyptiens, mais tous de petite propor-

tion, portent des dates du règne des rois diospolitains prédécesseurs du libérateur Aménothph. Mais cette dynastie, confinée pendant la durée de l'occupation par les Pasteurs, dans les parties méridionales de l'empire, et toujours en guerre contre les barbares, ne devint réellement maîtresse du sol de l'Égypte, que par le courage du dernier de ses princes Amosis, qui repoussa les Hykschos jusqu'aux frontières de la Syrie, et laissa à son fils Aménothph la gloire de les forcer dans leur dernier retranchement.

C'est à dater de l'invasion des barbares, c'est-à-dire environ vers l'an 2082 avant J.-C., que la série si continue des monumens historiques de l'Égypte est tout à coup interrompue et arrêtée ; seulement quelques restes d'architecture offrant les légendes d'un Pharaon Mandouei, qui paraît être l'*Osymandias* de Diodore de Sicile, subsistent seuls encore pour témoigner de l'état avancé de la civilisation égyptienne dans les temps qui ont immédiatement précédé l'arrivée des hordes dévastatrices des barbares. L'annaliste de l'Égypte, Manéthon, en affirmant que les Hykschos avaient entièrement détruit les temples, les palais et tous les genres de monumens qu'ils trouvèrent debout sur la surface de l'Égypte, nous ôte par cela même tout espoir de recueillir dans les ruines éparses sur les deux rives du Nil, des documens positifs sur la période historique antérieure aux Pasteurs. Les monumens dont on admire encore les masses imposantes, sont tous postérieurs à cette même époque.

Ainsi l'application de nos nouvelles connaissances sur le système graphique égyptien, soit aux monumens originaux, soit aux inscriptions monumentales fidèlement dessinées par les voyageurs, a eu déjà pour résultat de rendre quinze siècles entiers de certitude aux annales de l'Égypte, en démontrant que, sur cette terre antique, subsistent encore de nos jours des monumens contemporains de presque tous les princes qui l'ont gouvernée pendant plus de vingt-deux siècles consécutifs.

On peut remarquer, autour des faits principaux qui viennent d'être énoncés, et qui ne font pour ainsi dire que jalonner l'espace, un vide de détails que l'histoire aurait un si haut intérêt de remplir. Le regret que nous exprimons ici à cet égard n'est pas nouveau : *Si l'historien*, disait, il y a douze ans, l'un des savans les plus distingués de l'Allemagne (M. de Héeren), *s'enquiert des bas-reliefs* (égyptiens) *historiques et*

ethnographiques, des scènes domestiques qui peignent les mœurs de la nation et celles des souverains, il demande précisément les objets qui sont le moins éclaircis. Malheureusement la question reste encore presque tout entière aujourd'hui, et tout ce qu'on a publié, loin de remplir cette importante lacune, n'a pu qu'augmenter encore les regrets des savans qui apprennent seulement par des dessins (pris au hasard au milieu des séries immenses de bas-reliefs) que les grands édifices de l'Égypte offrent encore sculptée dans tous ses détails, l'histoire entière des plus célèbres Pharaons, et que des compositions d'une immense étendue y retracent les époques les plus glorieuses de l'histoire des Égyptiens; car ce peuple a voulu qu'on pût la lire sur les murs de ses palais, et c'est la seule nation qui ait osé sculpter sur la pierre de si grands objets et de si vastes tableaux.

L'Europe savante connaît l'existence de ces amas de richesses historiques: son ardent désir serait d'en être mise en possession; elle a jugé que nos progrès dans les études égyptiennes demandent qu'un gouvernement éclairé se hâte d'envoyer enfin en Égypte des personnes dévouées à la science et convenablement préparées pour recueillir, tant qu'ils subsistent encore, les innombrables et précieux documens que la magnificence égyptienne inscrivit jadis sur des édifices dont la masse imposante excite notre admiration. L'Europe, sachant aussi que la barbarie, toujours agissante, détruit systématiquement ces vénérables témoins d'une antique civilisation, hâte de tous ses vœux le moment où des copies fidèles de ces inscriptions et de ces bas-reliefs historiques lui donneront la certitude de remplir les plus anciennes pages des annales du monde.

Mais ce n'est point à l'histoire seule de l'Égypte qu'un tel voyage doit fournir des lumières qu'on chercherait vainement autre part que dans les palais de Thèbes; c'est là qu'existent des notions aussi désirables qu'inattendues sur tous les peuples qui, dès les premiers temps de la civilisation humaine, jouaient un rôle important en Afrique et dans l'Asie occidentale. Les principales expéditions des Pharaons contre les nations qui pouvaient alors lutter de puissance avec l'Égypte ou lui inspirer des craintes, sont sculptées sur les monumens érigés par les triomphateurs; on y lit le nom de ces peuples, le nombre des soldats, les noms des villes assiégées, les noms des fleuves traversés, ceux des pays soumis : la quotité des tributs imposés

aux vaincus et les noms des objets précieux enlevés à l'ennemi, sont gravés sur des tableaux qui représentent ces trophées de la victoire. Ces bas-reliefs, entremêlés de longues inscriptions explicatives, deviennent d'autant plus curieux à connaître, que les artistes égyptiens ont rendu, avec une admirable fidélité, la physionomie, le costume et toutes les habitudes des peuples étrangers contre lesquels ils ont eu à combattre. On pourra donc apprendre enfin, par l'étude directe de cette immense galerie historique, quelles nations pouvaient balancer, à des époques sur lesquelles l'histoire reste encore muette, le pouvoir des Pharaons en disputant à l'Égypte l'empire de cet ancien monde que nous n'apercevons encore qu'à travers mille incertitudes, mais dont la réalité, déjà démontrée, n'en est pas moins surprenante, toutefois en rapportant le temps de ces grandes scènes à une époque beaucoup plus rapprochée de nous, que ne le voulait un esprit de système plus hardi que raisonné.

Un voyage littéraire en Égypte est donc aujourd'hui l'un des plus utiles qu'on puisse entreprendre dans l'intérêt des sciences historiques. Le plan en est arrêté, et, pour l'exécuter moi-même, je n'ai plus qu'à solliciter et à attendre les ordres du Roi.

LETTRE

SUR LA DÉCOUVERTE DES HIÉROGLYPHES ACROLOGIQUES;

ADRESSÉE

A M. le chev. DE GOULIANOFF, par M. KLAPROTH.

1 vol. in-8. Paris, 1827, Merlin.

ANALYSE CRITIQUE DE CET OUVRAGE

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Le but spécial de cette lettre est d'annoncer la découverte d'une espèce d'hiéroglyphes « qui donnerait un nouveau déve- » loppement au système phonétique, et servirait à rendre rai- » son des signes appelés *symboles*, classe de caractères où l'on » avait voulu voir jusqu'ici, dit M. Klaproth, les énigmes les » plus savantes et les plus ingénieuses.

Mais M. de Goulianoff croit être *parvenu à reconnaître que* » *la plupart des hiéroglyphes expliqués par Horapollon et autres* » *auteurs de l'antiquité, ne sont rien moins que des caractères* SYM- » BOLIQUES OU IDÉOGRAPHIQUES (p. 2). »

Nous ferons observer, en premier lieu, que la démonstration d'un tel énoncé infirmerait le témoignage des auteurs les plus estimés de l'antiquité entière, qui spécifient unanimement des *caractères symboliques* ou *idéographiques* parmi les élémens constitutifs de l'écriture hiéroglyphique. Ajoutons que, pour se décider ainsi à prétendre connaître beaucoup mieux l'écriture graphique des Égyptiens, que les écrivains grecs qui vécurent au milieu de ce peuple, il faudrait avoir à présenter beaucoup plus que des conjectures, n'ayant d'autres fondemens que des aperçus inexacts.

On suppose en effet, dans l'ouvrage annoncé, que les signes mentionnés ou expliqués par Horapollon ne servent *qu'à faire connaître la lettre initiale du mot attaché à la chose qu'on voulait indiquer*, c'est-à-dire *qu'on se contentait de tracer la figure d'un*

---

*Extrait du *Bulletin universel des Sciences*, etc., publié sous la direction de M. le baron de Férussac. VIIe. Section, avril 1827.

objet quelconque, dont le nom avait pour première lettre celle par laquelle commence celui de l'objet qu'on voulait désigner d'une manière occulte, à peu près comme si l'on peignait un CHOU *au lieu d'un* CHEVAL, *un* PORC *pour un* PAIN, *une* JATTE *pour un* JUGE, *un* BAT *pour un* ROI (pag. 2).

Il se présente une objection bien simple contre une pareille thèse : si cette méthode d'expression, souverainement absurde, eût existé, dans le système hiéroglyphique, comme veut bien le supposer M. de Goulianoff, et si telle eût été en particulier la nature des signes exposés dans le livre d'Horapollon, cet auteur, Égyptien lui-même, et qui connaissait beaucoup mieux que nous l'écriture égyptienne, ne se serait-il pas contenté de dire tout simplement, par exemple : que l'image d'un *vautour* indiquait l'idée *mère*, parce que ces deux mots, en langue égyptienne, *avaient la même lettre* pour initiale (1), au lieu de recourir, ainsi qu'il le fait dans cette occasion et dans toutes les autres, à des faits naturels ou à des traditions populaires pour expliquer la relation que les Égyptiens trouvaient entre cet oiseau de proie et l'idée *mère*. La forme d'explication des signes, adoptée par Horapollon, et qui est la même pour tous, puisque dans chacun de ses chapitres 1°. il expose constamment l'idée à exprimer; 2°. il détermine le signe employé; 3°. il donne ensuite les motifs de cette détermination, toujours puisés dans les *similitudes* existantes ou supposées exister entre l'objet signe et l'objet de l'idée; cette méthode, disons-nous, démontre invinciblement la nature vraiment *symbolique* ou *idéographique* de ces signes, et prouve sans réplique tout le vide des singulières suppositions de M. de Goulianoff.

Cependant, l'auteur de la lettre que nous analysons, M. Klaproth, recourant à Horapollon, a vu dans ces conjectures tout au moins hasardées, une *découverte certaine*, et il déclare avoir éprouvé *une surprise extrême en trouvant que M. de Goulianoff ne disait que l'exacte vérité* (page 3), et qu'en appliquant sa méthode des *initiales* aux signes hiéroglyphiques cités par Horapollon, on trouvait *toujours* que l'idée exprimée par l'hiéroglyphe était représentée dans la langue copte, reste de l'i-

(1) Ce qui n'est point vrai d'ailleurs, en contradiction du système de M. de Goulianoff.

diome des Pharaons, par un mot commençant par la même lettre que le nom de l'objet matériel pris pour signe de l'idée. Une telle illusion ne peut avoir pour cause directe qu'une connaissance très-superficielle de la langue copte, et l'on comprend que M. Klaproth, livré spécialement à l'étude des langues asiatiques, n'ait point été fort difficile sur les applications de M. de Goulianoff; mais c'était une obligation indispensable pour celui-ci, l'auteur de ce nouveau système, que d'étudier le copte avec plus de soin, et de ne point s'exposer, dans le but de renverser ou de modifier des doctrines qui reposent sur des faits avérés, à présenter des suppositions dénuées de fondement, en les appuyant sur des citations de mots qui ne prouvent rien, puisque parmi ces mots, les uns n'ont jamais été connus des Égyptiens, d'autres ont une signification différente de celle qu'on leur attribue; un grand nombre enfin, cités en témoignage, ne démontrent autre chose, sinon que l'auteur du système ne connaît même pas les premiers élémens de la grammaire copte ou égyptienne.

Ce jugement peut paraître sévère; aussi nous hâterons-nous de l'établir sur des preuves matérielles, en montrant que la plus grande partie des applications des idées de M. de Goulianoff au livre d'Horapollon, n'ont aucun résultat raisonnable, et en nous servant aussi du livre même qu'il cite à l'appui de son système, pour en démontrer au contraire le peu de fondement et les bases ruineuses.

Nous allons exposer à cet effet un certain nombre de ces rapprochemens hasardés par MM. de Goulianoff et Klaproth, en les accompagnant, en note, d'observations critiques qui en feront voir toute l'inexactitude.

Page 6. « Pour désigner un homme *vil* et *pernicieux*, on peignait un *Porc*, RIR en langue copte, et l'*homme abject* RODJI (1).

« *Un lièvre*, en copte SARADJÔF, représentait ce *qui est* » *ouvert*; et SBÉ, en copte, veut dire *ouverture*, *porte* (2). »

---

(1) On a voulu dire RODJP qui ne signifie point *abject*, mais simplement *abandonné*, *délaissé sans défense*, comme les brebis de l'Évangile. (Saint Mathieu, chap. IX, verset 36 de la version copte.)

(2) En copte l'idée *ouvrir* s'exprime par OUON, et *porte* par RO. Le

« Un homme *sans bile* est désigné par une *colombe à dos* » *élevé*. Colombe, en copte, se dit GHROMPI, et SHASCHI exprime » la *bile* (1). »

Page 7. « Une femme *faisant une fausse couche* fut représen» tée par une *cavale foulant aux pieds un loup* : OUKHÉ, en » copte, *fausse couche*, et le loup OUONSCH; le nom de la » cavale en égyptien est inconnu (2). »

« Un homme *impudent* ou *qui voit vite* était exprimé par » une *grenouille*; et *vitesse*, en copte, est *chôlem*, et la gre» nouille *ehrour*. Il paraît que jeter avec vitesse des regards » sur quelqu'un était, chez les Égyptiens, un signe *d'impu-* » *dence*. »

Le mot copte qui signifie *impudent* est DJARBAL, mot rendant très-exactement l'Ορασιν οξυν, l'idée d'Horapollon, qui avait constamment ce mot en vue, car il signifie celui *qui a l'œil aigu ou pointu*; mais ce mot ne commence point, comme on le voit, par la lettre *chi*, ainsi qu'il le faudrait pour le système de M. de Goulianoff.

De pareilles erreurs et de plus grandes encore ont été commises en cherchant à faire l'application de ce système aux hiéroglyphes 4, 5, 84, 57, 110, 87, 118, 54 du livre second, et aux hiéroglyphes 7, 24, 32, 56 du livre premier. M. Goulianoff aurait dû faire attention, par exemple,

1°. Qu'en langue copte le mot *Tikhi* désigne un oiseau de l'espèce des *courlis*, et non pas une *grue*.

2°. Que le mot TI signifie simplement *donner*, et ne s'emploie au figuré dans le sens de *combattre*, *faire la guerre*, qu'en se combinant avec les prépositions ÉHOUN et OUBÉ, TI-ÉHOUN (*donner dans*), TI-OUBE, *donner contre*. Les véritables mots égyptiens exprimant ces idées, *guerre* et *combattre*, sont BOTS et MISCHI, qui n'ont point la lettre T pour initiale.

3°. Que le mot SACHOL n'a jamais signifié en copte *phylactère* ou *talisman*; et ici, M. de Goulianoff a adopté fort légè-

---

mot SBE n'indique, au contraire, qu'une portion de la *fermeture* d'une porte. Voy. Catalog. manuscr. Musæi Borgiani, pag. 352.

(1) Le mot *schaschi* désigne le *fiel*.

(2) La vraie forme antique de OUKHE est le thébain HOUHÉ, qui commence par un H; et le nom hiéroglyphique phonétique de la *cavale* est SeMSeM ou SeMSoM, qui commence par un S.

rement une erreur de Kircher, bien facile à reconnaître, puisque à côté du mot *Sakhol*, Kircher, tout en le traduisant mal, a conservé le mot arabe KIMAM, *licol*, *muselière*, *capistrum*, que portait le manuscrit original de la Scala magna; SAKHOL est employé en effet dans le sens de *capistrum*, dans le Nouveau-Testament, I. Corinth. IX, 9; Timoth. V, 18. (Voir le dict. de Lacroze.)

4°. Que parmi les noms de nombre égyptiens, le nombre XVI, METSOOU, n'a pu être choisi de préférence à tout autre pour exprimer l'*amour* parce que ce mot commencerait par un M ainsi que l'égyptien MAI, amour, puisque tous les nombres depuis 11 jusqu'à 19 inclusivement, ont pour initiale la même syllabe MET ou MENT, *dix*, *dixaine*, combiné avec les noms des unités OUAI, *un*, SNAU, *deux*, SCHOMT, *trois*, FTOÔU, *quatre*, TIOU, *cinq*, SÔOU, *six*, etc., ce n'est donc point là le véritable secret de cet hiéroglyphe.

5°. Que DJAGHÈ signifie un *manchot*, un *gaucher*, et non pas un *homme faible sur ses jambes*.

6°. Que TELPHINOS n'a jamais été un mot égyptien, et surtout qu'il ne servit jamais à désigner l'éléphant, puisque c'est le mot grec δελφινος, dauphin : c'est donc encore ici un malheureux emprunt fait au père Kircher.

7°. Que le mot copte KER (Scala magna, pag. 78) y est expliqué par l'arabe EL-OUARAK, *coxa*, *ilion*, que Kircher traduit mal à propos par *lumbus*.

8°. Que le mot SROUTHOS ou STHROUTHOS, *autruche*, n'est certainement point égyptien, et que c'est le mot grec Στρουθὸς plus ou moins défiguré.

9°. Que le mot GHOLMES, traduit par l'arabe EL-NAMOUSÉH (Scala magna, pag. 173), veut dir *ichneumon*, et non pas *cousin*, *culex*.

10°. Qu'enfin le mot ANO thébain, et ANONI signifient *luxure*, et qu'il est question de l'*impudence*, en égyptien MENTDJARBAL, ou METATSCHIPI, dans l'hiéroglyphe 51e. du livre premier d'Horapollon.

Ainsi donc, pour nous résumer, le système *acrologique* de M. de Goulianoff, rapproché de *vingt-huit* chapitres d'Horapollon (Lettre de M. Klaproth, p. 4 à 14), ne reçoit d'application apparente que huit fois seulement, et encore faut-il s'accommoder de divers changemens de lettres, de mots composés et de mots

dont le sens n'est pas encore très-précis. Que serait-ce donc s'il s'agissait de tenter l'épreuve de ce système sur les *soixante et dix* chapitres du livre 1er, et les *cent dix-neuf* du livre second, en le supposant authentique dans sa totalité ?

On pourrait alors, il est vrai, faire un très-grand nombre de rapprochemens favorables à ce système; mais ce ne serait qu'en avançant comme faits positifs, des erreurs semblables à celles qui sont échappées à M. de Goulianoff, lorsqu'il a voulu montrer ensuite que son système convient également aux hiéroglyphes qui, d'après Horapollon, *furent employés pour marquer plusieurs choses*, ou idées *différentes*. Il est indispensable de faire connaître ici le succès de cette nouvelle épreuve d'une méthode que l'on condamnera dès la seule lecture de son exposé.

Selon Horapollon, dit M. de Goulianoff, le LION (MOUI), exprime la *vigilance*, (MNOUT); GRANDE COLÈRE, (MBON); et l'INONDATION DU NIL, dont le nom n'est pas connu. — MOUI veut en effet dire *lion* en copte; mais le mot Θυμος d'Horapollon est mal traduit par *grande colère*. Il exprime plutôt l'*esprit vital*, *la chaleur vitale*, comme le démontre l'explication du symbole. D'ailleurs le mot MBON, colère, se prononçait *ambon* ou EMBON; c'est pour cela que son M est accentué dans les livres coptes lorsqu'on omet d'écrire l'E initial, et MNOUT n'a jamais signifié *veiller* ni *vigilance* en langue copte. Nous accorderons à M. de Goulianoff que les mots égyptiens qui signifiaient *hiérogrammate*, *rire*, *odeur*, avaient la lettre S pour initiale, et même, ce qui n'est point, que le mot SBO voulait dire un *juge* en cette même langue; mais certainement le *chien* qui, selon Horapollon, était le symbole de ces différentes choses, ne porta jamais, malgré l'affirmation de MM. Klaproth et Goulianoff, le nom de SOTHIS ou SIOTHI. Ce sont encore deux mots empruntés à Kircher, leur inventeur, et qui de mauvaise foi les a introduits dans son Dictionnaire.

M. de Goulianoff est tout aussi malheureux, et toujours pour son extrême confiance dans le père Kircher, lorsque, parlant d'après cet auteur qui forgeait les mots égyptiens aussitôt qu'il en avait besoin pour étayer ses rêveries, il assure :

Que le *crocodile* s'appelle en copte CHAROUKI et SOUCHI;

Que les Égyptiens nommaient le *scarabée* sacré, GHALOUKS;

le *phénix*, ALLOÈ; le *Nil*, AVTÈS; la *doctrine* NEBÈT; un *serpent*, MISI, etc., etc.

Mais les personnes qui ont quelque teinture de la langue copte, s'apercevront bien de la fausseté d'un système ne reposant que sur de telles citations, puisque ces personnes n'ignorent point 1o. que les mots SOUCHI et MISI sont de la fabrique de Kircher et n'ont jamais existé dans un texte copte.

2o. Que CHAROUKI est le nom d'un lézard terrestre, appellé *Dabb* par les Arabes; et non celui du *crocodile*.

3o. Que GHALOUKS peut bien avoir signifié *scarabée* en langue égyptienne; mais rien ne prouve que ce fût là le nom de l'espèce du scarabée sacré dont parle Horapollon.

4°. Que ALLOÈ, qui n'est qu'un mot grec, corrompu et mal appliqué, n'est point égyptien, et n'a jamais été le nom du *phénix*.

5°. Que AVTES est également un mot greo corrompu. (Voy. l'*Égypte sous les Pharaons*, tom. 1er. pag. 132.)

7o. Que NEBET doit se traduire par *homme prudent*, mot à mot : *maître de son cœur*, NEB-HÈT, et nullement par *doctrine* ou *savoir*.

9°. Qu'enfin le mot NIPHÈOUI, *les cieux*, cité dans ce même article (pag. 22), à l'appui du système acrologique, ne prouve rien, puisque la syllabe initiale NI étant simplement l'article déterminatif commun à tous les noms pluriels, n'est point radicale; et M. de Goulianoff eût pu l'apprendre en ouvrant une grammaire copte quelconque.

Toutes ces observations, qu'il nous eût été facile de multiplier, nous autorisent assez à porter sur le *système acrologique* de l'académicien russe, un jugement précisément contraire à celui qu'a prononcé M. J. Klaproth dans la lettre que nous analysons. Je conclus donc, que ce système n'a aucun fondement, et qu'il est visiblement contredit par la masse entière des faits connus; et je citerai aussi à mon tour en preuve de mon assertion, les chapitres 6 et 11, d'Horapollon (livre 1er.), qui offrent aux yeux de M. Klaproth, des *exemples si frappans* de séries de mots commençant par la même lettre, représentées par un seul objet.

Il s'agit ici des chapitres d'Horapollon relatifs à l'ÉPERVIER et au VAUTOUR : je m'étonnerai d'abord de cette admirable flexibilité

du système acrologique, par l'effet de laquelle on explique, tout aussi-bien par l'*épervier*, les idées qu'Horapollon fait représenter par le *vautour*, et par le *vautour* celles dont l'épervier est le signe exclusif suivant l'auteur égyptien.

On affirme en effet pages 23 et 24 de la lettre de M. Klaproth :

1°. Que l'*épervier* exprime les idées :	Tandis qu'Horapollon dit textuellement :
Dieu.	*Dieu.*
Maternité.	Élévation.
Vue.	Humilité.
Limites.	Primauté.
Ciel.	Sang.
Miséricorde.	Victoire.
Minerve.	

2°. Que le *vautour* servait à désigner :	Et le texte d'Horapollon porte :
Junon.	Mère.
Élevation.	Vue, Aspect.
Primauté.	Limite.
Profond, humble.	Prévision.
Sang.	Année.
Victoire.	Ciel.
Deux drachmes.	Miséricorde.
	Minerve.
	Junon.
	Deux drachmes.

Mais il importe fort peu que l'on attribue par inadvertance à l'un de ces oiseaux symboliques *la plupart* des significations propres à l'autre; nous accorderons même, ce qui n'est point, que les mots NAKHI, NIF, etc. soient les mots égyptiens pour *Mère* ou *Maternité*, *Ciel*, etc. Ces deux séries de mots ne prouveront encore rien pour le *système acrologique*, puisque jamais en langue égyptienne l'ÉPERVIER symbolique ne porta le nom de NOSCHER, ni le vautour symbolique celui de SCHOTREF, comme le supposent MM. de Goulianow et Klaproth, pages 23 et 24; ou *vice versâ*, l'épervier celui de SCHOTREF, et le

vautour celui de NOSCHER comme on l'affirme également pages 38 et 39 de la même lettre.

SCHOTREF est en effet l'oiseau nommé par les naturalistes *Daedalion palumbarius*, *l'Autour*, appelé BAZ et BAZI par les Égyptiens modernes (1).

L'oiseau appelé NOSCHER par les Coptes est l'espèce vulgaire du *faucon*, désignée chez les Égyptiens modernes par les noms de BAZ-*El-schahin* et de SAQR-*schahin* (2).

Nous dirons plus : le nom de l'*épervier* sacré à l'image duquel les Égyptiens ont attaché tant de significations diverses, n'avait pour initiales ni la lettre ɴ, ni la lettre *Schei*, comme il le faudrait pour étayer le système *acrologique*; car, M. de Goulianoff le sait aussi bien que nous, Horapollon lui-même dit positivement que l'épervier sacré, symbole de *l'âme*, *de Dieu*, *du sang*, etc., etc., s'appellait BAIHΘ en langue égyptienne, (Livre 1er. hiérogl. 7); et si l'on veut bien nous permettre de franchir un instant le *cercle magique du cartouche* qui, selon M. Klaproth, renferme tout ce qu'on a pu lire jusqu'ici dans les inscriptions égyptiennes après les travaux du docteur Young et les miens, nous dirons que dans tous les textes hiéroglyphiques, l'épervier sacré est constamment appelé BÈDJ, mot exprimé phonétiquement par la *jambe*, *la feuille de roseau*, et le *bassin à anse* qui répond aux lettres *djenga* et *ghima* de l'alphabet copte; c'est l'exacte transcription du mot copte BÈDJ, rendu dans la Scala magna, page 167, par l'arabe SAQR, mot qui désigne également l'épervier. Quant au mot BAIS, je le crois de l'invention de Kircher.

J'ai trouvé également, par de nombreuses applications de mon alphabet hiéroglyphique faites hors du *cercle magique des cartouches*, que dans les textes sacrés égyptiens, soit *hiéroglyphiques*, soit *hiératiques*, le crocodile ne se nommait ni *Souki*, ni *Scharouki*, mais bien éMSHô et même éMSOH, ce qui est bien le copte thébain eMSOOH; un *serpent*, HFO, le copte HFô et non

---

(1) Voyez le Vocabulaire copte de la Bibliothéque du roi, fonds de Saint-Germain, nº. XVII. — La *Scala magna* de Kircher, p. 167. — Et le système des oiseaux d'Égypte dans la *Description de l'Égypte*, histoire naturelle, tom. I, p. 93 et 94.

(2) Consultez les mêmes ouvrages.

pas MISI. Le *Scarabée* sacré, THORRÈS et non pas GHALOUKS; l'*ureus* ORO, et non pas AKHORI; L'Ibis HIB et non HIP ni HIPPEN, comme porte le texte copte du Deutéronome cité par Lacroze : enfin j'ai aussi *lu* dans ces textes antiques, le nom même que les anciens Égyptiens donnaient au VAUTOUR, oiseau qui était le symbole des idées : *mère* MAU, *vue* ou *vision* DJINNAU; *limite* THOSCH; *prévision* SCHORP-EN-EMI (1); *année* ROMPE; *ciel* PÉ ou PHÉ; *miséricordieux* NA ou REFNA; *Minerve* NÈT ou NAT; *Junon* SATÉ; et ce nom dans tous les textes hiéroglyphiques et hiératiques du rituel funéraire, est phonëtiquement écrit NREOU par la *ligne horizontale* ou *brisée* N, la *bouche* R, la *feuille de roseau* E ou A, et la *caille* ô; nous avons donc ici, avec la seule métathèse des voyelles, le mot copte NOURÉ, nom d'oiseau que les vocabulaires coptes-arabes expliquent par l'arabe *Rokhmah*, *Rokhamah*, nom que l'on donne encore en effet dans toute l'Égypte à l'espèce de *vautour* appelée *neophron percnopterus* et *vultur percnopterus*, par les naturalistes, qui est bien l'oiseau figuré sur les monumens. (Voyez le système des oiseaux d'Égypte, déjà cité, pag. 76.)

Les deux chapitres du livre d'Horapollon que l'on regardait comme les preuves les *plus frappantes* de la vérité du système *acrologique*, sont donc précisément ceux qui en prouvent le mieux toute la fausseté. Du reste, la découverte fût-elle certaine, on n'y reconnaîtrait bientôt qu'une nouvelle application de mon alphabet des hiéroglyphes phonétiques; et si l'on prétend que ces *initiales* de mots sont employées isolément, elles rentreront alors dans la foule de ces *lettres initiales employées par abréviation* et d'un usage si fréquent, dont j'ai déjà parlé suffisamment dans mon Précis du système hiéroglyphique, pag. 140, 324 et 325. Mais les caractères cités par Horapollon, resteront toujours, ce qu'ils sont de fait, de *véritables caractères symboliques* et *idéographiques*.

M. Klaproth était certainement libre de considérer ce système de M. de Goulianoff comme MATHÉMATIQUEMENT DÉMONTRÉ (p. 26),

---

(1) A propos de ce mot, M. Klaproth a cru que NEMI signifiait *savoir* en égyptien; il ignorait que dans Schorpenèmi, le N qui précède le mot EMI, *savoir*, *science*, n'est point radical, et n'est qu'une préposition fort connue.

et comme excluant *toute espèce de doute*; il pouvait penser aussi que la *découverte* de M. de Goulianoff, en la supposant réelle, est en *parfaite harmonie* avec le texte de Clément d'Alexandrie, ce qui serait toutefois fort difficile à prouver. Mais il eût été convenable, ce nous semble, d'attendre d'abord que le système annoncé eût reçu l'approbation définitive des savans qui ont seuls le droit de prononcer sur une semblable matière, avant de se croire permis de traiter les anciens Égyptiens de peuple à esprit borné et à idées puériles, avant de penser que les prêtres de Diospolis et de Memphis ne *s'occupaient qu'à apprendre par cœur un tas de mauvais rébus et d'insipides calembours*, avant d'oser prédire surtout que *les bons esprits fatigués des puérilités qu'on trouvera sur les monumens de l'Égypte, cesseront de s'occuper d'un peuple qui mérite si peu la grande réputation qu'on a bien voulu lui faire.*

Des assertions aussi tranchantes ne convainquent personne, et ce sera toujours du reste un moyen bien peu sûr de nous guérir de l'*égyptiomanie*, que celui de chercher à rabaisser cette vieille mère des nations civilisées, en mettant en avant des suppositions à la place de faits, en lui attribuant sans raison des idées absurdes qui lui furent toujours étrangères, et cela pour avoir le doux plaisir de la dénigrer; pourquoi rendrait-on enfin les anciens Égyptiens responsables de toutes les rêveries et de toutes les erreurs ou extravagances auxquelles conduit inévitablement une étude superficielle de leurs monumens, entreprise sans les connaissances nécessaires et sans toutes les préparations convenables pour la rendre fructueuse!

J.-F. Champollion le jeune.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

SOUSCRIPTION. = PROSPECTUS.

LES MONUMENTS

DE L'ÉGYPTE ET DE LA NUBIE.

I MONUMENTI

DELL' EGITTO E DELLA NUBIA.

PAR MM. CHAMPOLLION J^NE ET H. ROSELLINI.

400 PLANCHES, 10 VOLUMES DE TEXTE, EN 40 LIVRAISONS.

SOUSCRIPTION. = PROSPECTUS.

LES MONUMENTS

DE

L'ÉGYPTE ET DE LA NUBIE,

CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE, LA RELIGION ET LES USAGES CIVILS ET DOMESTIQUES DE L'ANCIENNE ÉGYPTE; DÉCRITS D'APRÈS LES RECHERCHES FAITES DANS CES CONTRÉES DURANT LES ANNÉES 1828 ET 1829 PAR LES DEUX COMMISSIONS SCIENTIFIQUES FRANÇAISE ET TOSCANE,

et publiés

SOUS LES AUSPICES DES GOUVERNEMENTS DE FRANCE ET DE TOSCANE

PAR MM. CHAMPOLLION J^NE ET H. ROSELLINI.

PROSPECTUS.

Parmi les différentes contrées du Levant, l'Égypte, qui a fixé plus particulièrement l'attention de l'Europe savante, est devenue le but des explorations de nombreux voyageurs et l'objet souvent spécial des recherches de l'érudition moderne. Assis au milieu du monde antique, ce pays dont la célébrité commença dès le moment même où quelques peuples sortant de la barbarie firent les premiers pas dans la carrière

MANIFESTO DI ASSOCIAZIONE.

I MONUMENTI

DELL'

EGITTO E DELLA NUBIA,

CONSIDERATI IN RISPETTO ALLA STORIA, ALLA RELIGIONE E ALLE USANZE CIVILI E DOMESTICHE DELL' ANTICO EGITTO;

DESCRITTI SECONDO LO STUDIO FATTONE IN QUELLE CONTRADE NEGLI ANNI 1828 E 1829, DALLE DUE COMMISSIONI SCIENTIFICHE FRANCESE E TOSCANA,

e pubblicati

SOTTO GLI AUSPICI DEI GOVERNI

DI FRANCIA E DI TOSCANA

DAI SS.RI CHAMPOLLION minore E I. ROSELLINI.

MANIFESTO.

Avendo l'EGITTO, tra le diverse contrade del Levante, più particolarmente fissato l'attenzione della dotta Europa, è divenuto lo scopo delle indagini di molti viaggiatori e l'oggetto il più delle volte speciale degli studi della moderna erudizione. Questo paese, il quale divenne celebre fin dal momento che alcuni popoli, uscendo della barbarie, mossero i primi passi nel cammino della civiltà, essendo collocato nel mezzo

de la civilisation, se lie à l'histoire ancienne tout entière, et joue un rôle important dans toutes les révolutions qui ont changé la face des empires et modifié les destinées de l'espèce humaine.

Les publications connues, relatives à cette importante portion de l'Afrique, nous laissent toutefois encore dans une ignorance presque complète sur tout ce qui concerne spécialement son culte national, et son histoire dans cette longue série de siècles pendant laquelle l'Égypte, gouvernée par des rois indigènes, constitua peu à peu son état social, jeta les fondements de sa grandeur, atteignit le point culminant de sa prospérité, et tomba enfin dans ce période de décadence qui la livra au joug des étrangers, appesanti sur elle depuis plus de 2300 ans.

Une connaissance positive de l'état réel de l'Égypte antérieurement à ce long et triste esclavage, ne pouvait en effet résulter des documents épars dans les anciens auteurs grecs ou latins, sources uniques où les historiens modernes aient pu, jusques ici, puiser quelques documents suivis et dignes d'une certaine confiance. Car il existe tant de désaccord, et de telles variations, surtout dans l'ensemble et la succession des faits, entre les relations d'Hérodote, de Diodore de Sicile, et les auteurs qui ont extrait les livres de Manéthon, que par le manque total de documents assez authentiques pour prononcer entre des témoignages si divergents, les annales de cette Égypte, dont l'état social subsista intact pendant tant de siècles,

del mondo antico, è centro, per così dire, d'onde i rami diversi di tutta l'antica storia divergono, ed esercita parti principali nelle rivoluzioni che hanno mutato l'aspetto degl' imperi e modificato i destini dell' umana specie.

Ma le opere fino a qui pubblicate intorno a questa importante parte dell' Africa, ci lasciano tuttavia in una ignoranza pressochè intera di tutto ciò che concerne il suo nazional culto e la sua storia, in quella lunga serie di secoli nei quali l'Egitto, governato da re indigeni, costituì a poco a poco la sua civile esistenza, gettò i fondamenti della sua grandezza, attinse il sommo grado della sua prosperità, e discese alfine a quel periodo di decadenza che il sottomise al giogo degli stranieri, aggravato sopra di lui fino da oltre 2300 anni.

Nè la scienza sicura e piena del vero stato dell' Egitto innanzi questa lunga e miseranda schiavitù, poteva infatti derivare dalle memorie sparse negli antichi autori greci o latini, uniche fonti ove gli storici moderni abbiano fino ad ora potuto attingere alcuni documenti connessi e degni di qualche fede. Imperocchè tanta è la discordia e la dissomiglianza, specialmente nel racconto e nell' ordine dei fatti, tra le storie di Erodoto e Diodoro Siculo, e gli autori che hanno compendiato i libri di Manetone, che, nel totale difetto di documenti autentici onde portar giudizio sù testimonianze sì divergenti, gli annali di quell' Egitto la cui sociale costituzione stette intatta per tanti secoli, anche innanzi l'esistenza di tutti i

même avant la naissance de tous les grands empires connus, occupent à peine quelques pages arides et embarrassées dans nos Recueils d'*Histoire universelle*.

Et cependant aucun peuple ancien n'a laissé sur le sol qu'il habita, des monuments aussi multipliés, d'un genre plus varié et d'une si haute importance pour les études historiques proprement dites, que ceux qui s'élèvent encore sur les deux rives du Nil, depuis la Méditerranée jusques au cœur de l'Éthiopie; ouvrages gigantesques, restés comme des témoins indestructibles de la puissance et de la piété des Égyptiens. On savait, il est vrai, que les vastes tableaux historiques et religieux qui, accompagnés d'innombrables inscriptions, couvrent toutes les parois de ces temples et de ces palais, renfermaient sans aucun doute les notions les plus authentiques sur l'état civil et politique de la vieille Égypte, puisque ces textes et ces bas-reliefs, comme les constructions qu'ils décorent, sont des ouvrages contemporains des événements dont ils conservent le souvenir; mais jusques au commencement de ce siècle, la langue antique des Égyptiens et leur système graphique national étant à peu près inconnus, l'histoire ne pouvait encore s'enrichir de si précieux documents échappés aux destructions opérées par les siècles, et aux ravages de tant d'invasions successives.

Par une heureuse fatalité, la science avait trop tôt désespéré de soulever le voile qui dérobait à nos yeux la nature intime des écritures égyptiennes : les travaux exécutés par une Commission scientifique, pen-

grandi imperi conosciuti, occupano appena poche aride e confuse pagine nelle nostre compilazioni di *Storia universale*.

E pur nonostante nessun popolo antico ha lasciato sul suolo che abitò, tanti e sì grandi monumenti, di un carattere più vario e di una più alta importanza per gli studi propriamente detti storici, come quelli che ancora sorgono sulle due sponde del Nilo, dal Mediterraneo al cuore dell' Etiopia : opere smisurate, rimaste quasi testimoni indestruttibili della potenza e della pietà degli Egiziani. Congetturavasi, è vero, e quasi senza dubitazione credevasi, che le vaste scene storiche e religiose le quali, col perpetuo accompagnamento d'innumerabili iscrizioni, rivestono le pareti tutte di quei templi e palazzi, contenessero le più autorevoli notizie intorno allo stato civile e politico dell' antico Egitto ; poichè queste iscrizioni e questi bassi-rilievi sono, al pari degli edifizi che adornano, opere contemporanee ai fatti di che la memoria conservano : ma fino al principio del presente secolo, essendo l'antica lingua degli Egiziani e il sistema della loro nazionale scrittura quasi affatto sconosciuti, la storia non poteva peranco arricchirsi di documenti così preziosi, campati alla distruzione dei secoli e alle depredazioni di tanti popoli che successivamente occuparono le sponde del Nilo.

Ma, per buona fortuna, la scienza disperò troppo presto di tôr via il velo che occultava a' nostri occhi l'intima natura dell' egiziane scritture : i lavori fatti da una Commissione scientifica, alloraquando era

dant qu'une armée française occupait militairement l'Égypte, auraient dû soutenir cet espoir, puisque le zèle de ces voyageurs, réunissant les notions les plus étendues sur l'état actuel des monuments de l'Égypte, avait fait connaître à l'Europe savante, avec une fidélité très-remarquable, les chefs-d'œuvre de l'architecture égyptienne, avait dessiné une foule de bas-reliefs qui fournissaient déjà quelques notions générales sur le culte de l'Égypte ancienne, et publié de nombreux *fac-simile* d'inscriptions et de manuscrits égyptiens, matériaux si justement désirés par les philologues, puisque ces textes seuls pouvaient servir de base à des recherches consciencieuses sur l'ancien système graphique de l'Égypte.

Avec de tels secours, et par un travail persévérant de plus de vingt années, l'érudition pénétrant le secret des écritures égyptiennes, a pu enfin réunir les notions les plus certaines sur la nature élémentaire, la valeur et les combinaisons variées des caractères dont se composent les textes égyptiens antiques. La découverte de l'alphabet hiéroglyphique, base fondamentale du système graphique égyptien, confirmée par l'adhésion publiquement exprimée de tous les corps savants de l'Europe, promettait aux sciences historiques une ample moisson de faits nouveaux, et d'autant plus importants qu'ils doivent remplir avec certitude de grandes lacunes existantes aux premières pages des annales humaines. Mais pour répondre à cette attente, il devenait indispensable de faire l'application de nos nouvelles connaissances sur l'écriture

l'Egitto occupato da un' esercito francese, avrebber dovuto sostenere questa speranza; poichè lo zelo di quei viaggiatori, riunendo le più ampie esposizioni intorno allo stato presente dei monumenti dell' Egitto, aveva con rara fedeltà dimostrato alla dotta Europa le più belle opere dell' architettura egiziana; aveva disegnato molti bassi-rilievi che offrivano già alcune nozioni generali intorno al culto dell' Egitto antico, e pubblicato vari *fac-simile* d'iscrizioni e di manuscritti egiziani, materiali a buon dritto desideratissimi dai filologi, poichè questi testi soli potevano servir di fondamento certo alle indagini sull' antico sistema dell' egiziane scritture.

Per tali mezzi e per uno studio costante di oltre venti anni, l'erudizione penetrando il segreto delle scritture d'Egitto, potè finalmente raccogliere le più certe nozioni sulla natura elementare, sul valore e sulle combinazioni diverse dei caratteri dei quali gli antichi testi egiziani compongonsi. La scoperta dell' alfabeto geroglifico, base fondamentale del sistema dell' egiziane scritture, confermata dal voto concorde e pubblicamente espresso di tutte le accademie d'Europa, prometteva alle scienze storiche un' ampia messe di fatti nuovi e doppiamente importanti, perchè debbono riempire con sicurezza le grandi lacune che incontransi sulle prime pagine degli annali del mondo. Ma per corrispondere a tanta espettazione, era necessario applicare la cognizione novella delle scritture geroglifiche agl' innumerevoli testi scolpiti sù

hiéroglyphique, aux innombrables inscriptions sculptées sur tous les monuments publics et privés de l'Égypte et de la Nubie; et c'est dans ce but spécial que, grâces à la munificence des gouvernements de France et de Toscane, deux commissions dirigées par MM. CHAMPOLLION LE JEUNE et H. ROSELLINI (1), ont parcouru ces deux contrées depuis la Méditerranée jusqu'à la seconde cataracte, pendant les années 1828 et 1829.

Ces voyageurs, ne perdant jamais de vue l'objet bien déterminé de leur entreprise, explorant un à un les monuments encore debout sur les deux rives du fleuve ou sur les divers points de la vallée du Nil, ont fait pour ainsi dire un dépouillement méthodique de tous les genres de documents positifs que fournissait chaque ruine. Tout bas-relief et toute inscription constatant soit un fait historique, soit un point de croyance religieuse ou une coutume civile, a été dessiné ou copié avec le soin le plus scrupuleux; et toutes les fois que cela est devenu nécessaire, ou pour l'intelligence du sujet ou pour donner

(1) Leurs collaborateurs furent MM. Alexandre Duchesne, Lehoux, Bertin fils, Nestor L'Hôte, Salvador Chérubini, le docteur Ricci, Gaetano Rosellini, architecte, Joseph Angelelli, Raddi, professeur d'histoire naturelle, avec un adjoint, et Bibent, architecte. M. Bibent a quitté, par défaut de santé, ses compagnons de voyage aux ruines de Memphis, est retourné en France où il est mort peu de temps après. Le professeur Raddi mourut à l'île de Rhodes, à l'époque du retour. Son second était mort quelques mois avant, retournant à Livourne. Le docteur Ricci est paralysé de la partie gauche de son corps, par suite d'une morsure de scorpion à Thèbes.



tutti i monumenti pubblici e privati dell' Egitto e della Nubia. Con questo determinato intendimento, mercè la munificenza dei governi di Francia e di Toscana, due commissioni dirette dai sigg. CHAMPOLLION IL MINORE e IPPOLITO ROSELLINI (1), percorsero queste due contrade, dal mare Mediterraneo fino alla seconda cataratta, negli anni 1828 e 1829.

Mirando costantemente questi viaggiatori al ben determinato oggetto della impresa loro, ed esplorando ad uno ad uno i monumenti ancor sussistenti sulle due sponde del fiume o nelle posizioni diverse della valle del Nilo, hanno diligentemente esaminato e ordinatamente raccolto ogni specie di documenti di fatto che vengono offerti da ciascun antico edifizio. Di ogni basso-rilievo e di ogni iscrizione che faccia fede, o di un fatto storico, o di un argomento di religiosa credenza, o di una usanza civile, è stato tratto disegno o copia colla più scrupolosa diligenza. E ogniqualvolta siasi creduto necessario, o per la intelligenza del

(1) I collaboratori delle due commissioni furono i Sigg. Alessandro Duchesne, Lehoux, Bertin figlio, Nestor L'Hôte, Salvadore Cherubini, il Dr. Ricci, Gaetano Rosellini, architetto, Giuseppe Angelelli, Giuseppe Raddi, professore di storia naturale con un ajuto, e Bibent, architetto. Quest' ultimo, per difetto di salute, lasciò la spedizione alle rovine di Memfi, e tornato in Francia, vi muorì poco tempo dopo: il professor Raddi finì di vivere nell' isola di Rodi all' epoca del ritorno; era morto pochi mesi prima il suo ajuto, ritornando in patria. Il Dr. Ricci è rimasto paralizzato della parte sinistra del corpo, per il morso di uno scorpione ricevuto a Tebe.



une juste idée de la richesse des compositions artistiques qui décorent les monuments de l'Égypte, ces bas-reliefs ont été reproduits par des dessins fidèles avec tous les détails de couleurs que présentent encore les originaux. Ce long et vaste travail, qui a produit une suite de 1500 DESSINS, a été en outre complété par une description particulière et faite sur place de chaque monument de l'Égypte ou de la Nubie, description contenant le sujet de chaque bas-relief, le détail des ornements de décor, toujours significatifs, ainsi que la copie des inscriptions qui les accompagnent, lorsque ces textes offraient un intérêt historique.

Le temps paraît enfin venu de mettre sous les yeux de l'Europe savante les résultats de ce voyage scientifique, dont le succès, sous le rapport de la richesse et de l'extrême abondance des documents recueillis, a dépassé de beaucoup les espérances mêmes qui avaient décidé le départ des deux commissions pour l'Afrique.

Le plan adopté pour les recherches faites pendant le voyage sera naturellement suivi dans la publication des résultats obtenus à la suite de cette exploration consciencieuse. On se propose en effet de donner, dans cet ouvrage, *un tableau régulier de l'état antique de la civilisation égyptienne*, *et de rétablir l'histoire de l'Égypte selon le témoignage irré-*

soggetto, o per dare una giusta idea della ricchezza delle composizioni dell' arte che adorna i monumenti dell' Egitto, i bassi-rilievi sono stati riprodotti per fedeli disegni con tutte le particolarità di colori che sugli originali ancor si conservano. Questo lungo e vasto lavoro, che ha prodotto una serie di 1500 DISEGNI, è stato contemporaneamente reso compiuto da una descrizione speciale, e fatta sui luoghi stessi, di ciascun monumento dell' Egitto o della Nubia; la qual descrizione contiene il soggetto di ogni basso-rilievo, i particolari dei membri dell' architettura, e dell' ornato che presso gli antichi Egiziani esprimono sempre una qualche idea analoga al luogo o alla circostanza; e finalmente la copia delle iscrizioni che le sculture o le pitture accompagnano, allorquando questi testi valgono ad illustrare la storia.

Sembra infine esser venuta l'opportunità di mettere sotto gli occhi della dotta Europa i risultamenti di questo scientifico viaggio, l'esito del quale, in rispetto alla importanza e alla copia grandissima dei documenti raccolti, ha di gran lunga superato le speranze stesse che consigliarono e decisero la partenza delle due commissioni per l'Africa.

Il sistema tenuto nelle indagini fatte durante il viaggio, sarà conservato naturalmente nella pubblicazione dei risultamenti che da queste accurate indadgini erivarono. Vuolsi in fatti per quest' opera offrire al pubblico, *un quadro ordinato dell' antico stato della civiltà egiziana*, e *ristabilire la storia dell' Egitto*

cusable des monuments originaux contemporains des événements.

Ce travail, que rendent possible et le nombre si multiplié des monuments figurés de l'Égypte ou de la Nubie, et l'abondance infinie des inscriptions monumentales, sera divisé EN TROIS SECTIONS PRINCIPALES, contenant, dans leur ensemble,

1° 400 PLANCHES, dont 100 au moins seront coloriées;

2° 10 VOLUMES de texte, *ornés de quelques planches.*

LA PREMIÈRE SECTION relative à l'ÉTAT CIVIL sera composée de 136 à 140 planches, en grande partie coloriées, présentant un grand nombre de sujets tirés des tombeaux ou des édifices publics, et relatifs à tous les détails de la vie civile et domestique des anciens Égyptiens. En voici une indication sommaire:

	Planches.
CHASSE AUX OISEAUX..........................	4
les différentes espèces d'oiseaux représentées dans les chasses (la plupart coloriées)............	7
CHASSE AUX QUADRUPÈDES, diverses espèces de chiens employés à la chasse; quadrupèdes représentés dans les chasses, et retour de la chasse.........	11
PÊCHE à la ligne, à la cordelle, au filet, au trident; préparation du poisson; espèces de poissons représentées dans les peintures relatives à la pêche..............................	3
ÉDUCATION DES BESTIAUX et des animaux domestiques, et art vétérinaire............................	6

secondo la irrecusabile testimonianza dei monumenti originali contemporanei agli avvenimenti.

Questo lavoro, che è reso possibile e dal numero sì moltiplice dei monumenti figurati dell' Egitto o della Nubia, e dalla infinita abbondanza delle iscrizioni monumentali, sarà diviso IN TRE PARTI PRINCIPALI che nella loro integrità conterranno,

1° 400 TAVOLE delle quali cento almeno saranno colorite;

2° 10 VOLUMI di testo, *corredati di alcune tavole.*

LA PRIMA PARTE relativa allo STATO CIVILE, si comporrà di 136 fino a 140 tavole, la maggior parte colorite, rappresentanti un gran numero di soggetti ricavati dalle tombe e dagli edifizi pubblici, ed esprimenti tutte le particolarità del viver civile e domestico degli antichi Egiziani. Eccone una indicazione compendiata:

	Tavole.
LA CACCIA DEGLI UCCELLI........................	4
Le diverse specie di uccelli rappresentati nelle caccie, la maggior parte coloriti..............	7
LA CACCIA DEI QUADRUPEDI, varie specie di cani da caccia: quadrupedi rappresentati in queste scene, e ritorno dalla caccia........................	11
PESCA colla canna, colla corda, colla rete e col tridente. Maniera di preparare il pesce per conservarlo. Diverse specie di pesci rappresentati nelle pitture che concernono la pesca..............	3
EDUCAZIONE DEI BESTIAMI e degli animali domestici, e arte veterinaria........................	6

	Planches.
AGRICULTURE	6
CULTURE DE LA VIGNE ET JARDINAGE	5
ARTS ET MÉTIERS	26
VIE DOMESTIQUE, maison, meubles, nstensiles, cuisine, repas, service intérieur, toilette, bijoux, etc, etc	25
MUSIQUE ET DANSE	9
JEUX ET DIVERTISSEMENTS	4
NAVIGATION ET COMMERCE	6
CASTE MILITAIRE, gymnastique, armes, exercices	17
ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	2
EMBAUMEMENT ET CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES	13

LA SECONDE SECTION contiendra les MONUMENTS HISTORIQUES, relatifs au règne des Pharaons et de la dynastie grecque des Lagides, rangés chronologiquement à partir des plus anciennes époques, jusques au règne de Cæsarion, fils de Jules César et de Cléopâtre; cette suite importante de bas-reliefs et de peintures formera environ 200 planches ainsi distribuées :

	Planches.
Dynasties primitives, antérieures à l'an 1822 avant l'ère chrétienne	8
Règne d'Amênôthph I	2
Touthmosi I	2
Touthmosi II	1
Amensé et Amenhemhé	5
Touthmosi III (Mœris)	4
Amênôthph II	3

	Tavole.
AGRICOLTURA..............................	6
COLTIVAZIONE DELLE VITI, vendemmia, arte di fare il vino, e coltivazione degli ortaggi.............	5
ARTI E MESTIERI............................	26
VITA DOMESTICA, casa, mobili, uttensili di cuccina, banchetto, servizio interno della casa, vestiario, gioie, orniamenti, etc....................	25
MUSICA E BALLO............................	9
GIUOCHI E DIVERTIMENTI....................	4
NAVIGAZIONE E COMMERCIO..................	6
CASTA MILITARE, ginnastica, armi ed esercizi diversi.	17
AMMINISTRAZIONE DELLA GIUSTIZIA...............	2
IMBALSAMATURA DEI MORTI e cerimonie funebri....	13

LA SECONDA PARTE comprenderà i MONUMENTI STORICI che riferisconsi al regno dei Faraoni e della dinastia greca dei Lagidi, distribuiti in ordine cronologico, cominciando dalle più antiche epoche fino al regno di Cesarione, figlio di Giulio Cesare e di Cleopatra. Questa importante serie di bassi-rilievi e di pitture formerà circa 200 tavole, distribuite nel seguente modo :

	Tavole.
Dinastie primitive, anteriori all' anno 1822 avanti l'Era christiana...........................	8
Regno di Amenôthph I........................	2
Touthmosi I.........................	2
Touthmosi II.........................	1
Amense e Amenhemhe................	5
Touthmosi III (Mœris)...............	4
Amenôthph II.......................	3

	Planches.
Touthmosi IV	2
Amênôthph III (Memnon)	11
Horus	6
Rhamsès I	2
Ménéphtah I	27
Rhamsès II	12
Rhamsès III le Grand (Sésostris)	42
Ménéphtah II	3
Siphtah-Ménéphtah	2
Ménéphtah III et son successeur	2
Rhamsès-Meïamoun	30
des autres Rhamsès, rois de la XIXe dynastie	3
des Rhamsès de la XXe dynastie	2
Règne des rois de la XXIe dynastie (Tanite)	3
de la XXIIe dynastie (Bubastite)	4
de la XXIIIe et de la XXIVe (Tanite et Saïte)	1
de la XXVe dynastie (Éthiopiens)	3
de la XXVIe dynastie (Saïte)	4
de la XXVIIe dynastie (Persane)	2
de la XXVIIIe dynastie (Saïte)	1
de la XXIXe dynastie (Mendésienne)	1
de la XXXe dynastie (Sébennyte)	1
Dynastie grecque ou Lagides	14
Costumes, caractères physiques et noms de tous les anciens peuples de l'Afrique, de l'Asie, etc., représentés sur les monuments de l'Égypte	6

Dans le texte explicatif de ces planches, on comparera avec soin les récits divers consignés dans les écrits des auteurs grecs et latins relativement à l'ancienne histoire de l'Égypte, avec les faits attestés par

Nel testo che illustrerà queste tavole sarà fatto un accurato confronto tra le diverse narrazioni conservate dagli scrittori greci e latini relativamente all' antica storia dell' Egitto, e i fatti ai quali i monu-

les monuments originaux. De ce rapprochement résulteront nécessairement de nouvelles lumières et des certitudes que les amis des sciences historiques ont si ardemment désirées. . . . .

. . . .

La troisième section, destinée aux monuments de la religion et du culte public de l'ancienne Égypte, se composera de 30 planches, relatives soit à l'ensemble de la religion égyptienne, soit au culte particulier de chaque ville antique de Nubie ou d'Égypte, dont il subsiste encore quelques monuments. Le texte de cette section contiendra une notice sur tous les temples encore existants dans la vallée du Nil. On déterminera dans ces recherches l'époque précise de la fondation de chacun d'eux, et celle des restaurations qu'ils ont successivement éprouvées.

Enfin 18 autres planches feront connaître une importante série de tableaux astronomiques dessinés dans les temples ou au plafond des tombes royales.

C'est avec quelque confiance qu'on appelle le concours des amis éclairés des sciences et des arts pour la publication de cette vaste collection de matériaux historiques reproduits avec une fidélité à toute épreuve, et qui doivent former un ouvrage que l'importance de son sujet, la variété de son ensemble et sa belle exécution rendront digne de tous les encouragements que l'Europe savante accorda toujours aux entreprises considérables vouées à l'utilité générale.

menti originali rendono testimonianza. Da un simile raccozzamento deriveranno cognizioni nuove e dotate di quella certezza che è dagli amatori delle scienze storiche sì ardentemente desiderata.

La terza parte, consacrata ai monumenti della religione e del pubblico culto dell' antico Egitto, si comporrà di 30 tavole che risguarderanno, o la dottrina generale della religione egiziana, o il culto particolare di ciascuna città antica della Nubia o dell' Egitto, della quale qualche monumento ancora sussiste. Il testo che accompagnerà questa terza parte conterrà una descrizione di tutti i templi tuttora esistenti nella valle del Nilo; si determinerà di ciascuno di loro l'epoca precisa della fondazione, e dei ristauri o abbellimenti posteriormente aggiuntivi.

Altre 18 tavole finalmente dimostreranno una importante serie di quadri astronomici disegnati nei templi o nelle volte delle tombe reali.

Il favore di coloro che amano le scienze e le arti è con una certa fiducia atteso per la pubblicazione di questa vasta collezione di materiali storici riprodotti colla più rigorosa fedeltà, e che debbono formare un opera la quale, per l'importanza del soggetto, per la varietà delle parti che la compongono, e per la sua bella esecuzione, sarà fatta degna di tutti quell' incorraggiamenti che la dotta Europa è solita prestare alle vaste imprese che volgonsi all ' utilità universale.

L'ouvrage dont le titre est en tête de ce *Prospectus*, sera composé de :

1° 400 planches, format grand atlas, gravées en taille-douce ou lithographiées, et dont cent au moins seront coloriées ;

2° De 10 volumes de texte, format in-8°, chacun de 4 à 500 pages, *orné de quelques planches*, et conforme pour le papier, le caractère et la justification au présent *Prospectus*.

Ce texte sera imprimé à la fois *en français* à Paris, et *en italien* à Pise.

Les deux éditions seront parfaitement semblables, contiendront les mêmes matières et seront du même prix.

M. Firmin Didot est chargé de l'impression du texte français, et M. Capurro du texte italien.

M. Dubois, collaborateur du *Panthéon égyptien*, et MM. le docteur Ricci et Angelelli, l'un et l'autre dessinateurs du voyage, dirigeront le travail des planches.

On ne peut avoir de meilleures garanties de la parfaite exécution de l'ouvrage.

Il sera divisé en 40 livraisons de planches, format grand atlas; chaque livraison contiendra 10 planches, dont une ou plusieurs en couleur. La première livraison paraîtra au mois *de janvier prochain*, et les suivantes de mois en mois sans interruption.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le prix de chaque livraison de 10 planches, est fixé à 20 francs.

L'opera conterrà :

1° 400 tavole in forma grande atlante, incise all' acqua forte o eseguite in litografia, e delle quali cento almeno saranno colorite.

2° 10 volumi di testo in-8°, di 4 in 500 pagine l'uno, simili per la carta e pei caratteri al presente manifesto.

Questo testo sarà contemporaneamente stampato *in francese* a Parigi e *in italiano* a Pisa.

Le due edizioni saranno somigliantissime, conterranno le cose medesime ed avranno lo stesso prezzo.

Il Sig. Firmin Didot è incaricato dell' impressione del testo francese, e il testo italiano si stamperà nella tipografia di Niccolò Capurro.

Il Sig. Dubois, collaboratore del *Panthéon égyptien*, e i Sigg. Dr Ricci e Angelelli, disegnatori della commissione, dirigeranno il lavoro delle tavole.

Non possono aversi cautele migliori della perfetta esecuzione dell' opera.

Essa sarà divisa in 40 dispense della forma grande atlante: ciascuna dispensa conterrà 10 tavole, delle quali una o più colorite. La prima dispensa verrà alla luce il mese *di gennajo prossimo*, e le successive di mese in mese senza interruzione.

CONDIZIONI DELL' ASSOCIAZIONE.

Il prezzo di ciascuna dispensa di 10 tavole è fissato a 20 franchi (lire toscane 24).

Les 10 volumes de texte, ou français ou italien, *sont compris dans ce prix.*

La totalité de l'ouvrage, *texte et planches*, ne dépassera donc pas 800 francs, et il sera terminé en trois années.

Le texte sera livré à MM. les souscripteurs par volume ou demi-volume à mesure que la publication des planches l'exigera.

ON SOUSCRIT:

A Paris, chez MM.
- DUBOIS, rue de Savoie St.-André-des-Arts, n° 4.
- FIRMIN DIDOT FRÈRES, rue Jacob, n° 24.
- TREUTTEL ET WURTZ, rue de Lille, n° 17.

A Strasbourg, chez MM. TREUTTEL ET WURTZ.
A Londres, chez MM. TREUTTEL ET WURTZ.
A Vienne, chez M. ARTARIA.
A Florence, chez PIATTI.
A Pise, chez les frères NISTRI.

Pour souscrire il suffit de se faire inscrire à l'une des adresses ci-dessus, en déclarant si l'on souscrit pour le texte français ou pour le texte italien. Les livraisons seront payées à mesure qu'elles paraîtront. Les frais de port hors de Paris et de Pise seront à la charge de MM. les souscripteurs.

La liste de MM. les souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage.

I 10 volumi del testo sia francese, o italiano, *saranno compresi in questo prezzo.*

Tutta l'opera, *testo e tavole,* non oltrepasserà il valore di 800 franchi, e si terminerà in tre anni.

Il testo verrà dispensato ai Sigg. associati per volume o mezzo volume a misura che l'esigerà la pubblicazione delle tavole.

LE ASSOCIAZIONI SI PRENDERANNO,

A Parigi, presso i Sigg.
- DUBOIS, rue de Savoie Saint-André-des Arts, n° 4.
- FIRMIN DIDOT FRÈRES, rue Jacob, n° 24.
- TREUTTEL ET WURTZ, rue de Lille, n° 17.

A Strasburgo, presso TREUTTEL ET WURTZ.
A Londra, presso TREUTTEL ET WURTZ.
A Vienna, presso ARTARIA.
A Firenze, presso GUGLIELMO PIATTI.
A Pisa, presso i fratelli NISTRI.

Per associarsi basta di farsi scrivere ad uno dei recapiti quì sopra indicati, dichiarando se per la edizione italiana o per la francese. Ciascuna dispensa sarà pagata al momento della consegna, e le spese di porto, fuori di Parigi e Pisa, saranno a carico dei Sigg. associati, la lista dei quali sarà stampata in testa dell' opera.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.
SEPTEMBRE 1831.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

d'elle, j'ai opposé une consciencieuse résistance à un choix dont certes je me sentais très-honoré ; et il me sera permis d'exprimer le désir que sa bienveillance pour moi, en soutenant et animant mes efforts, m'assure aussi celle du public éclairé devant lequel j'ai l'honneur de parler.

Parmi les pertes douloureuses que l'Académie a éprouvées en 1832, dans cette année désastreuse qui a couvert la France de tant de deuil, il n'en est point, après celle de l'immortel Cuvier, qui ait été plus vivement sentie dans toute l'Europe savante, que la mort de Champollion le jeune. Ce n'était pas seulement un savant distingué que perdait le monde littéraire ; avec lui, semblaient s'ensevelir dans la tombe et rentrer dans le domaine des ténèbres et de la mort, toute la science et tous les arts de l'antique Égypte ; et le jour qui avait commencé à luire sur les monuments de Thèbes et de Memphis, et à les faire sortir de leurs ruines, s'évanouissait, comme ces lacs fantastiques que crée dans le désert une vapeur légère, et qui disparaissent devant le voyageur altéré, au moment où il croit les atteindre, et y étancher la soif qui le brûle. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi ; que les travaux de l'ingénieux et infatigable Champollion enfanteront encore après lui des héritiers de son génie, qui cultiveront le champ que le premier il a défriché, et, en attendant, efforçons-nous de faire connaître avec une entière impartialité, et de constater ses titres légitimes à l'admiration et à la reconnaissance de notre siècle et des âges futurs.

Jean-François CHAMPOLLION naquit à Figeac, chef-lieu du 1er arrondissement du département du Lot, le 23 décembre 1791, d'une famille originaire du Dauphiné, province dans laquelle plusieurs de ses ancêtres avaient honorablement exercé la profession du commerce, ou mérité l'estime publique, dans les fonctions du notariat ou de la magistrature. L'époque de sa naissance fut celle où tout allait changer en France, époque à laquelle les meilleurs esprits, avides de nouveautés, et séduits par de brillantes théories, se précipitaient aveuglément dans des réformes, dont les suites imprévues devaient cruellement les désabuser de leurs philosophiques utopies. Le père du jeune Champollion ne tarda pas à se rapprocher du berceau de sa famille avec ses deux fils, entre lesquels le plus jeune était celui dont nous devons entretenir aujourd'hui cette assemblée, et dont l'enfance se passa dans le Quercy, l'adolescence dans le Dauphiné, et la jeunesse à Paris. A l'âge où il devait commencer les premières études, fondement indispensable de toutes les autres, il n'existait plus d'enseignement public; la tourmente révolutionnaire n'avait laissé partout que des ruines, et aucune main réparatrice n'avait encore essayé avec succès de poser les premières pierres de nouvelles constructions. La tendresse paternelle, aidée des soins d'un digne ecclésiastique, que les doctrines et la politique des réformateurs avaient arraché aux fonctions de son ministère, suppléa au défaut de toute institution publique, et les premiers pas

du jeune élève dans la carrière des humanités furent si bien dirigés, que lorsqu'il vint, n'étant encore âgé que de neuf ans, se réunir à son frère aîné, qui déja depuis quelques années était établi à Grenoble, Homère et Virgile lui étaient aussi familiers, que le sont d'ordinaire aux enfants de cet âge, ces récits romanesques dont le moindre danger est d'occuper, dans la mémoire si fidèle et si ténace de nos premières années, une place qui pourrait être remplie avec plus d'avantage pour la suite de la vie.

Ce fut sans doute une circonstance heureuse pour un esprit actif et naturellement porté à l'étude comme celui du jeune Champollion, de se trouver, à l'âge où toutes les facultés commencent à se développer, transporté d'un pays dénué de toutes ressources littéraires, dans une grande ville, distinguée de tout temps par son goût pour l'instruction, et dotée de tous les établissements capables de faire naître et d'entretenir le goût pour les études solides et les connaissances utiles. Ce ne fut pas un moindre bonheur pour lui, de se trouver auprès d'un frère qui l'avait précédé de dix ans dans la carrière de l'érudition et des lettres, et qui pouvait lui tenir lieu de tout autre guide, jusqu'à ce qu'il se fût tracé à lui-même la route spéciale qui devait le conduire au rang si distingué que le ciel lui destinait.

S'il est vrai qu'on aime généralement à rechercher dans la jeunesse des hommes dont le nom est consacré par l'estime publique, ces traits singuliers

qui semblent pouvoir donner la clef de leurs succès postérieurs, on nous permettra peut-être de consigner ici une anecdote, qui nous a paru digne de trouver place dans cette Notice. Les vies des hommes illustres de Plutarque avaient été mises entre les mains du jeune Champollion; il les avait lues avec avidité, et son heureuse mémoire se les était en quelque sorte appropriées. Pour s'en assurer encore mieux la possession et transformer ses souvenirs en autant d'images sensibles, il s'avisa de tracer sur des disques de carton, résidu des tablettes d'un médailler, les portraits des hommes célèbres de l'antiquité; ces portraits, c'était son imagination qui les créait. L'idée qu'il se faisait de leur caractère, d'après le rôle qu'ils jouaient dans l'histoire, lui fournissait les traits de la physionomie qu'il leur donnait; les légendes rappelaient leurs noms, et l'époque où ils avaient paru sur la scène du monde. Cette singulière iconographie était si fortement restée imprimée dans son esprit, que, plus tard, quand il fut appelé à professer l'histoire, il lui arriva de faire plusieurs de ses leçons, avec le seul secours de sa mémoire, et de ces médailles dont il n'était redevable qu'à lui seul, et qui lui tenaient lieu d'extraits des historiens de l'antiquité.

Puisque j'ai parlé des circonstances qui favorisèrent et développèrent le goût du jeune Champollion pour les études historiques et archéologiques, je ne serais pas excusable si j'oubliais tout ce qu'il dut à l'accueil que ses talents naissants lui obtinrent de l'illustre Fourrier, alors préfet de l'I-

sère. Ce fut sans doute aux charmes dont se revêtaient, dans la conversation de cet homme supérieur, les monuments des arts et de la civilisation de l'Égypte, que la science a dû la constante et inébranlable vocation qui identifia, pour ainsi dire, le jeune savant avec l'antique patrie des Pharaons, et qui en fit le centre de toutes ses méditations, le pivot autour duquel devait se mouvoir toute sa vie.

Dès lors l'étude des langues et des diverses écritures de l'Orient devenait un instrument indispensable pour Champollion; et le goût pour cette étude qui n'était pas nouveau en lui, mais auquel il s'était livré d'abord avec peu de méthode, et sans un but bien déterminé, prit un caractère plus sérieux et plus réfléchi. Le hasard lui ayant procuré un ouvrage où il puisa, pour la première fois, quelques notions sur la langue copte, la comparaison de l'Égypte ancienne avec l'Égypte moderne devint l'objet immédiat de ses recherches; et, dès l'année 1807, il présenta à la Société des sciences et des arts de Grenoble un travail, bien imparfait sans doute, sur la nomenclature des lieux de cette contrée, travail où il recherchait dans la langue égyptienne l'origine des dénominations sous lesquelles ces lieux nous sont offerts par les écrivains grecs et latins.

Il y avait assurément quelque chose de prématuré dans une semblable synonymie, entreprise avec des moyens aussi bornés que ceux dont le jeune érudit pouvait disposer à Grenoble, et avec une

connaissance, tout au plus élémentaire, des principaux idiomes de l'Orient. Mais le moment était venu de se préparer des ressources moins resserrées, et des éléments de succès plus complets. Ce n'était plus le lycée de Grenoble qui devait suffire à l'ambition de savoir dont était dévoré Champollion, Paris seul pouvait répondre à ses désirs et à ses besoins. Il y fut conduit par son frère en 1807, pour se livrer à l'étude des langues orientales, sous la direction de MM. les professeurs de l'école spécialement consacrée à cet enseignement, et du Collége de France: mes souvenirs personnels me retracent encore la première entrevue, qui a laissé de profondes impressions dans mon esprit.

Il est inutile de dire que le nouvel élève fut fidèle à sa vocation, et suivit assidûment les leçons qu'il était venu chercher dans la capitale; en même temps, il s'exerçait sur les manuscrits coptes de la Bibliothèque royale, qu'il lisait la plume à la main, s'attachant surtout à ce qui intéressait la nomenclature géographique et topographique, et à l'étude analytique des formes grammaticales.

L'université de France, dont les premières bases avaient été posées en 1808, reçut en 1809 le complément de son organisation, et Champollion, dont le séjour à Paris avait été entièrement consacré à acquérir les connaissances et à recueillir les matériaux que de longues et infatigables études devaient féconder, âgé seulement de dix-neuf ans, retourna à Grenoble, avec le titre de professeur adjoint d'histoire à la faculté des lettres de cette

académie. Le professeur titulaire, presque octogénaire, que d'anciennes liaisons avec le grand-maître de l'université avaient appelé à ce poste, ne pouvant se livrer aux fatigues de l'enseignement public, la chaire d'histoire se trouva dans la réalité confiée au professeur adjoint.

Grenoble possédait encore l'administrateur qui avait si bien accueilli les premiers efforts de Champollion, et, avec le savant auteur de la Préface historique placée à la tête de la Description de l'Égypte, une grande partie des matériaux qui devaient concourir à ce monument littéraire d'une expédition célèbre; expédition dont les résultats scientifiques eussent peut-être été appréciés, non-seulement avec plus de faveur, mais même avec une sorte d'honorable partialité, si moins d'efforts avaient été faits pour en amplifier l'image aux yeux des spectateurs éblouis. Avec de tels secours, celui qui déja avait fait de l'ancienne Égypte le point de mire de tous ses travaux, ne pouvait pas être tenté d'en changer la direction. Une circonstance tout à fait indépendante de sa volonté ne tarda pas néanmoins à menacer ses projets littéraires d'une violente intèrruption. Son âge l'appelait à prendre les armes, et l'on sait à quel point il était difficile d'obtenir alors une exemption, d'un gouvernement qui n'existait que par la guerre et pour la guerre; mais heureusement l'Isère avait encore pour préfet l'illustre Fourrier. A la recommandation de cet homme célèbre, et sur un rapport de M. de Fontanes, cet obstacle fut surmonté, et, par un décret

spécial, Champollion échappa à la conscription.

Dès l'année 1811, le jeune érudit de vingt et un ans avait communiqué au monde savant, par une publication anticipée, le plan d'un ouvrage conçu quatre années auparavant, et qui devait offrir un tableau de l'Égypte, c'est-à-dire de sa géographie, de sa religion, de sa langue, de ses écritures et de son histoire, avant l'invasion de Cambyse; et quoique Champollion n'ait jamais publié de cet ouvrage que la partie géographique qui a paru en 1814 seulement, on ne peut douter qu'il ne se flattât dès lors de pouvoir remplir le vaste plan qu'il avait embrassé avec plus de confiance, sans doute, qu'il ne l'aurait fait vingt ans plus tard. Dès lors, il croyait avoir obtenu un succès presque complet, des efforts qu'il avait faits pour déchiffrer le texte égyptien de l'inscription de Rosette. Dès lors, comme il le disait lui-même, il avait conçu *l'espérance flatteuse* (*illusoire peut-être*, ajoutait-il) *qu'on retrouvera enfin sur ces tableaux où l'Égypte n'a peint que des objets matériels, les sons de la langue et les expressions de la pensée.* Dès lors aussi, il croyait que toutes les parties que son plan embrassait, ne lui offriraient plus de difficultés sérieuses; ils les regardait comme presque entièrement terminées, et ne prévoyait d'autre obstacle à leur immédiate et successive publication, que la lenteur inévitable de l'exécution typographique. Certes, la jeunesse de l'auteur, la vivacité de son imagination, un enthousiasme peu réfléchi, avaient beaucoup de part dans les espérances dont

il se flattait, et dans l'assurance avec laquelle il les produisait au grand jour, et la critique qui hésitait à accepter de telles promesses, n'était que prudente et équitable. En effet, il est certain que Champollion n'avait point encore, sur le système graphique de l'ancienne Égypte, les idées qui plus tard l'ont mené à ses importantes découvertes, puisqu'il n'y voyait que des manuscrits hiéroglyphiques d'un côté, et de l'autre, des manuscrits offrant une écriture alphabétique, laquelle ne différait de l'écriture copte que par les signes qu'elle employait. Il n'est pas moins vrai que, de l'ouvrage qu'il annonçait, la partie géographique seule avait reçu son exécution. Et pourtant, ce qu'il se promettait imprudemment alors, il l'a réalisé en très-grande partie, quelques années plus tard; et si la mort ne l'eût pas moissonné si tôt, non-seulement il l'eût sans doute complétement effectué, mais peut-être il eût dépassé ses propres espérances. Est-ce donc qu'il n'est point de difficultés dont une volonté ferme et opiniâtre ne puisse triompher? ou bien y a-t-il dans l'homme une sorte d'instinct naturel et irréfléchi qui l'entraîne, par une force irrésistible, vers la carrière dans laquelle la Providence lui a préparé des lauriers à cueillir, des victoires à remporter? Quoi qu'il en soit, c'était une idée juste qui dirigeait Champollion, quand il s'attachait, avec une sorte d'opiniâtreté, à l'étude analytique et synthétique de l'idiome copte, comme à l'instrument indispensable de toute recherche sur le langage et l'écriture de l'Égypte des Pha-

raons; et il y avait plus de vérité que peut-être alors il ne le pensait lui-même, dans le rapprochement qu'il hasardait, sous ce point de vue, entre les procédés des Chinois et ceux des Égyptiens.

La constance avec laquelle Champollion marchait dans la route qu'il s'était tracée dès l'origine de ses études sur l'Égypte, et l'attention soutenue qu'il apportait à tout ce qui pouvait étendre et fortifier la connaissance qu'il avait acquise de la langue copte, sont prouvées par divers écrits qu'il publia de 1811 à 1817, et qui tous avaient pour objet des fragments ou des notices de manuscrits écrits en cette langue. Nous nous bornons à cet égard à cette simple indication, pour ne point donner trop d'étendue à notre travail.

La faculté des lettres de l'Académie de Grenoble avait été supprimée en 1815, avec plusieurs autres facultés, par une mesure d'économie, devenue nécessaire, et sans que ces suppressions, il faut le reconnaître, pussent inspirer beaucoup de regrets aux vrais amateurs de l'instruction publique. Leur seul inconvénient réel était de priver des hommes de lettres, des avantages que leur procuraient des établissements qui, dans l'origine de l'Université, avaient été multipliés avec une sorte de prodigalité. Champollion mit doublement à profit la liberté que lui procura cette circonstance : d'un côté, il recommença, sur un plan tout nouveau et plus systématique, son dictionnaire de la langue copte, qu'il regardait comme l'arsenal où étaient déposées les armes avec lesquelles il se flattait de faire

un jour la conquête scientifique de l'Égypte ; de l'autre, il se livra avec zèle à divers travaux qui tous tendaient à propager l'instruction primaire, et à lui donner une bonne direction ; convaincu, sans doute, qu'il y a souvent plus d'utilité réelle dans ces obscurs et modestes services, rendus à l'humanité et à la masse de la société, que dans ces brillantes découvertes, dues parfois au hasard, et dont les résultats sont plus utiles à la renommée de leurs auteurs qu'au bonheur du peuple et à l'amélioration des mœurs.

Mais un monument de la langue et de l'écriture de l'Égypte à l'époque de la dynastie grecque, avait été conquis par l'armée française ; les vicissitudes de la guerre avaient fait passer ce monument dans un pays étranger, que la politique de ce temps rendait ennemi de la France, mais que l'amour des lettres et le respect pour l'antiquité unissaient alors, comme ils l'unissent aujourd'hui, à tous les savants de l'Europe. A ce monument était attaché un interprète fidèle et contemporain ; une traduction grecque accompagnait le texte égyptien. Ce secours si peu attendu, et dont quelques années plus tôt l'espérance seule eût pu passer pour une chimère, reporta tout de nouveau l'attention sur les écritures égyptiennes ; on ne douta point que la pierre de Rosette ne dût offrir la solution d'un problême qui avait si long-temps exercé en vain les recherches des savants ; et cependant, les premières tentatives faites pour lire le texte égyptien non hiéroglyphique, à l'aide du texte grec, ne produisirent que des ré-

sultats presque insignifiants. C'est qu'on persistait toujours dans la fausse voie où l'on était d'abord entré, et qu'on voulait absolument trouver, dans ce système graphique qui paraissait étranger aux hiéroglyphes, une écriture purement alphabétique. Champollion aussi avait suivi le sentier tracé; et, si la franchise et l'impartiale loyauté avec lesquelles il jugeait lui-même les résultats qui d'abord avaient obtenu ou plutôt surpris son approbation, ne l'avaient garanti de toute illusion durable, il n'aurait vraisemblablement jamais atteint son but.

Quelques réflexions et l'observation d'un fait, en apparence peu important, ouvrirent devant lui une route nouvelle. Les écritures de l'ancienne Égypte, que les monuments et les papyrus nous ont conservées, formaient évidemment deux catégories fort distinctes. L'une paraissait toute composée de signes, représentant des êtres naturels ou des produits de l'industrie, figurés avec plus ou moins de vérité et de soins; sans doute, elle exprimait des idées et non des sons articulés; elle devait s'adresser immédiatement au sens de la vue, et c'était à la vue seule à la traduire en un langage perceptible à l'ouïe : c'était là, d'un commun accord, l'écriture *hiéroglyphique*. Dans l'autre, au contraire, on n'apercevait point, ou l'on n'apercevait que bien peu de signes qui lui fussent communs avec la première. Les figures nombreuses dont elle se compose ne rappelaient aucune idée, elles étaient muettes pour les yeux : on en concluait qu'elles représentaient des sons, soit exclusivement, soit, tout au plus,

avec un léger mélange de caractères idéographiques; elle était donc ou *alphabétique* pure, ou *syllabique;* et, en supposant qu'il s'y trouvât parfois un mélange de signes hiéroglyphiques, on pouvait la comparer à notre propre écriture, dans laquelle nous introduisons des chiffres, ou des figures substituées aux noms des planètes.

Cependant, quelque supposition qu'on admette à cet égard, se dit Champollion, le nombre immense des signes dont se compose cette prétendue écriture alphabétique, et l'absence de toute analogie entre eux, qui permette de les diviser en certaines classes, forment une circonstance dont on ne peut raisonnablement se rendre compte. Le grand nombre des signes exclut l'écriture purement alphabétique; le défaut absolu d'analogie, et l'impossibilité de les diviser en classes qui représentent aux yeux une articulation identique, modifiée par les divers sons, doivent aussi faire exclure l'écriture syllabique. Arrivé à ce point par la simple réflexion, Champollion cessait d'être sous le charme d'un préjugé qui l'avait éloigné, comme ses devanciers, de la route qu'il fallait suivre : il avait été délivré d'une erreur capitale, mais que fallait-il y substituer? L'observation d'un fait va le lui apprendre. « J'ai remarqué, se dit-il dans une de ses méditations qui lui étaient si familières et qui ne pouvaient avoir qu'un seul objet, j'ai remarqué plus d'une fois que des textes égyptiens gravés sur les monuments en écritures hiéroglyphiques, et d'autres textes tracés sur des papyrus dans cette

nature de signes que je ne reconnais plus comme alphabétiques, mais auxquels je ne puis encore donner aucun nom, commencent par un tableau identique, formé des mêmes personnages, et représentant évidemment les mêmes scènes religieuses, réelles ou symboliques, n'importe. N'y aurait-il point, par hasard, entre les textes, la même identité que j'observe entre les tableaux? S'il en était ainsi, je devrais reconnaître entre les signes hiéroglyphiques des monuments, et les signes innommés des papyrus, des rapports certains. Tel de ces signes qui correspond à un hiéroglyphe donné, devrait revenir dans les lignes horizontales du papyrus, autant de fois que l'hiéroglyphe paraît sur les colonnes perpendiculaires du monument; l'un et l'autre devraient se trouver placés dans des endroits et à des intervalles correspondants. Ce n'est peut-être encore là qu'une chimère, un rêve qui m'abuse; mais j'en ai déja soumis tant d'autres à l'épreuve d'une inutile vérification; pourquoi rejeter celui-ci?» Ce rêve, c'était la vérité.

C'est ici que Champollion recueillit le premier fruit de l'infatigable application qui, sans aucun succès jusque-là, avait gravé ineffaçablement dans sa mémoire la forme exacte de ce nombre immense de signes, alors qu'ils n'étaient encore pour lui que des figures sans vie, sans ame, sans aucune association de sens ou d'idée. Familiarisé de longue main avec ces signes, la comparaison des deux textes ne fut qu'un jeu pour lui; et quelle

dut être sa satisfaction, quand il se vit maître du fil conducteur qui désormais allait diriger ses pas!

Figurez-vous, Messieurs, ces hommes qui, entraînés par un vif sentiment de curiosité, et peut-être par l'espoir de découvrir des trésors, instruits par une antique tradition que les pyramides de Memphis n'étaient que de gigantesques tombeaux, appliquèrent long-temps la hache et le pic à la surface de l'un de ces monuments, avides de découvrir le passage qui donnait entrée dans son intérieur, et que l'antiquité avait eu tant de soin de dérober à la connaissance des âges à venir; figurez-vous, dis-je, leur ravissement et leur joie, lorsque, après tant d'efforts inutiles et prodigués au hasard, l'entrée de la galerie qu'ils cherchaient s'offrit à leurs regards.

Ainsi en fut-il de Champollion, avec cette immense différence toutefois, que son génie devina ce que le hasard seul offrit aux investigateurs du mystérieux accès des pyramides.

Cette première donnée certaine sur les anciennes écritures de l'Égypte, fut communiquée au mois d'août 1821 à l'Académie par son auteur, qui, se conformant aux expressions employées par Clément d'Alexandrie, donna le nom d'*hiérogrammatique* ou *d'hiératique* au second système d'écriture dont il venait de découvrir la véritable nature, et dans lequel, comme il le disait lui-même, on ne devait plus reconnaître autre chose qu'une sorte de *tachygraphie des hiéroglyphes*.

Mais, si c'est toujours une conquête pour la

science que de substituer une vérité à une erreur; toutefois la découverte de Champollion semblait plus propre à détruire l'espoir qu'on avait pu concevoir de parvenir à une intelligence quelconque des anciens monuments écrits de l'Égypte, qu'à le fortifier. Privé des secours qu'on pouvait raisonnablement attendre d'un système d'écriture que l'on regardait comme alphabétique, réduit à deux systèmes essentiellement idéographiques, il n'était plus guère possible de se flatter qu'on levât, ne fût-ce qu'un coin du voile qui dérobait la vue et fermait l'entrée de ce sanctuaire. Et peut-être en effet, sans la pierre de Rosette, y eût-il eu de la témérité, et même une sorte de folie, à persister dans des efforts dont on n'aurait pu se promettre aucun résultat.

Tout le monde sait que ce monument devenu si célèbre et auquel la science est si redevable, contient une seule inscription, un décret des prêtres de l'Égypte en faveur de Ptolomée Épiphane, et que ce décret y est représenté sous une triple forme, 1° en caractères hiéroglyphiques, 2° en langue et en caractères grecs, 3° en langue égyptienne, sans aucun doute, et dans un système d'écriture que le monument lui-même désigne sous le nom de *caractères locaux*. Champollion s'est cru autorisé à voir dans ce système l'espèce d'écriture nommée par Clément d'Alexandrie *épistolographique;* il lui a donné, d'après Hérodote, le nom de *démotique* ou vulgaire, dont nous ferons usage. Il existait aupa-

ravant d'autres exemples de ce système d'écriture, mais ils avaient été confondus avec les monuments de l'écriture hiératique.

Cette écriture démotique parut d'abord aux savants qui consacrèrent leurs méditations à l'explication de ce monument, ne pouvoir être qu'un système alphabétique, pareil à ceux dont presque toutes les nations font usage.

Partant tous de cette supposition, et usant de toutes les ressources qu'offrait la comparaison de cette partie du monument avec le texte grec, ils parvinrent, avec plus ou moins de succès, à reconnaître, non-seulement dans le texte démotique, mais même dans l'inscription hiéroglyphique, les séries de traits ou d'hiéroglyphes qui devaient correspondre aux noms propres, tels que *Ptolémée*, *Bérénice*, *Alexandre*, *Arsinoé*, *Memphis*, *l'Égypte*, etc., et même à certains noms communs, comme *prêtres*, *temples*, *rois*, etc. Mais lorsqu'il s'agit de retrouver les mots de la langue égyptienne exprimés par ces prétendus éléments alphabétiques, et d'assigner à chaque trait de cette écriture démotique sa valeur propre, comme signe d'un son ou d'une articulation, ils échouèrent dans leurs efforts, et ne produisirent que des systèmes insoutenables, qui croulent au premier examen.

Leur erreur fut long-temps partagée par celui qui devait la détruire, et qui dut ce bonheur à une infatigable persévérance, jointe, ainsi que je l'ai déja fait observer, à cette heureuse disposition d'esprit, par laquelle, se tenant en garde contre

l'illusion de toute préoccupation systématique, il abandonnait, sans retour comme sans regret, ce qui lui avait apparu d'abord comme une découverte précieuse, dès qu'il reconnaissait qu'elle demeurait stérile en résultats satisfaisants. Je ne crois pouvoir rien faire de mieux, pour introduire les personnes qui me font l'honneur de m'entendre, dans l'histoire d'une si intéressante découverte, histoire qui est en même temps celle de l'illustre savant auquel je consacre cette Notice, que de rapporter textuellement quelques lignes du mémoire dans lequel il rendit compte lui-même à l'Académie, au mois d'août 1822, de l'origine, du progrès et des résultats de son travail.

« Du moment, dit-il, où j'eus reconnu que le texte intermédiaire de la pierre de Rosette n'était point écrit dans un système alphabétique, mon travail sur ce texte prit une marche sûre; elle était toujours lente à la vérité, mais elle conduisait à des résultats fondés sur un principe bien établi. Cessant tout-à-fait de chercher des analogies alphabétiques dans les groupes de l'inscription, et me pénétrant des règles qui devaient nécessairement présider à la combinaison des éléments d'une écriture formée de signes d'idées, je parvins à placer sous la plus grande partie de ces groupes, sans effort, sans supposition, sans rien changer, sans omettre enfin aucun signe du texte égyptien, les mots du texte grec qui leur correspondent constamment. Ce travail est tellement complet, que ses parties se justifient et se prouvent les unes par les autres. On ne peut

s'empêcher de remarquer en effet que l'ordre des mots du texte grec, soumis par ce rapprochement à la marche du texte égyptien, n'est que très-légèrement interverti, et ce changement d'ordre dans les mots est tout juste ce qu'il doit être, lorsqu'on soumet une phrase appartenant à une *langue à inversions*, comme est le grec, à l'ordre *logique* ou *naturel* que suivent ordinairement les propositions d'une langue formée de mots privés de terminaisons ou inflexions, comme la langue égyptienne.

« Cet aperçu, ajoute le judicieux érudit, ne perdrait rien de son importance, quoique le texte intermédiaire de l'inscription de Rosette n'exprimât point le son des mots de la langue égyptienne : il est de toute évidence qu'en usant d'une écriture composée de signes d'idées, les Égyptiens ne purent procéder à la peinture combinée de plusieurs de ces idées, que dans l'ordre même qu'ils avaient déja adopté pour les exprimer dans la langue parlée. Les pensées, les jugements, en un mot, la génération des idées est essentiellement liée à l'état de la langue qu'on parle. »

Il y a, dans cet exposé des principes suivis par Champollion et des résultats auxquels ils l'ont conduit, tant de simplicité, et en même temps de rectitude d'idées, et une telle absence d'exagération et de jactance, qu'il nous a paru propre à concilier à ses assertions toute la confiance des bons esprits et des juges équitables.

Toutefois, si l'analyse rigoureuse de la partie démotique de l'inscription de Rosette n'avait eu

d'autre résultat que de faire connaître les rapports de cette écriture avec les écritures hiéroglyphique et hiératique, et les caractères propres qui l'en distinguent, elle aurait peu avancé Champollion dans l'intelligence de ces textes mystérieux; mais elle lui révéla bien d'autres particularités, dont le détail ne peut trouver place ici. Disons seulement qu'elle lui fournit le moyen de séparer, d'une manière certaine, chaque groupe, ou plutôt chaque association ou série de signes, des séries qui les précèdent et qui les suivent, et de connaître ainsi avec une entière exactitude l'ensemble des signes dont se compose chaque nom propre; en sorte qu'il ne pouvait plus lui arriver, comme à ses devanciers, de comprendre dans un nom des signes qui lui sont étrangers; de plus, qu'elle lui fournit la démonstration complète de cette vérité, que cette écriture démotique, que pourtant il ne lisait point encore, était en concordance parfaite avec le système grammatical de la langue copte, et offrait des signes spéciaux, correspondant aux formes par lesquelles cette langue exprime les rapports logiques et grammaticaux des mots dont se compose une proposition, et des propositions dont l'ensemble constitue une phrase ou une période.

Mais ce qui exige de nous une mention toute particulière, c'est que cette analyse lui découvrit et lui fit toucher au doigt une vérité qu'on aurait pu déduire avec confiance de la seule théorie, mais qui peut-être serait restée inaperçue, comme tant d'autres vérités écrites, pour ainsi dire, dans

notre intelligence, sans que nous les percevions, jusqu'à ce qu'un fait inattendu venant frapper nos sens d'une subite clarté, nous apprenne à lire dans ce livre intérieur ce qui, jusque-là, s'était dérobé à nos regards. Sans doute il n'eût pas fallu un grand effort de génie pour reconnaître que l'Égypte, parvenue de bonne heure à un si haut degré de civilisation, avait eu indubitablement des rapports d'amitié, de politique et de commerce avec des nations étrangères qui ne parlaient point sa langue, et que, bien des siècles avant l'invasion de Cambyse et la conquête d'Alexandre, elle avait dû éprouver le besoin de représenter par écrit les noms des nations, des villes, des rois, enfin ceux mêmes des individus avec lesquels elle était en relation par des intérêts de diverses natures, et que l'écriture hiéroglyphique, bornée à la représentation immédiate des idées, devenait impuissante pour suffire à ce besoin de toute société tant soit peu civilisée. L'Égypte avait donc dû nécessairement, comme la Chine, se procurer un moyen quelconque de suppléer à ce défaut de toute écriture idéographique. L'inscription de Rosette apprit à Champollion qu'elle l'avait fait, et de quelle manière elle y était parvenue. C'avait été en se formant, avec des caractères idéographiques dans le principe, mais dépouillés dans leur usage de toute valeur représentative des idées, une nouvelle sorte d'écriture, destinée à peindre les sons, et par conséquent rentrant plus ou moins dans la catégorie de nos écritures alphabétiques. Cette vérité, aper-

çue avant lui par d'autres savants, n'avait fait que les égarer, en les confirmant dans le préjugé qu'il ne fallait chercher que des lettres proprement dites dans l'écriture démotique. Champollion, au contraire, ne regardant cet usage de certains caractères, idéographiques dans leur origine, que comme une exception fondée sur la nécessité, et de plus étant parvenu à connaître, avec une précision rigoureuse, les signes qui appartenaient à chaque nom propre, acquit bientôt, par la comparaison des divers noms propres et autres mots étrangers que contient l'inscription de Rosette, la valeur de dix-neuf caractères de ce nouveau système d'écriture : il donna le nom de *phonétiques*, nom dont déja un savant archéologue avait fait usage avant lui, quoique sous un point de vue différent, à ces signes, idéographiques dans leur principe, mais réduits dans leur emploi au rôle de peinture des sons. Le même jour devait éclairer nécessairement les deux autres branches du système graphique des Égyptiens : je veux dire les écritures hiéroglyphique et hiératique. Par la suite, cette nouvelle route, qui semblait d'abord ne devoir mener qu'au déchiffrement des noms étrangers à la langue égyptienne, s'élargit devant Champollion, et le conduisit à des résultats d'une autre nature et bien plus importants.

Le long et admirable travail sur l'inscription démotique de la pierre de Rosette fut soumis par son auteur à l'Académie, en août 1822, et de ce moment on dut fonder les plus grandes espérances

sur les fruits qu'il était permis d'attendre de recherches conduites avec tant de justesse d'esprit, de sagacité, de persévérance et de bonne foi. Telle fut du moins l'impression que cette lecture produisit sur l'auteur de la présente Notice, et qu'il a éprouvée de nouveau, avec un sentiment de conviction plus profond encore, en le lisant une seconde fois, dans la seule vue d'en parler avec une parfaite connaissance de cause. A ce mémoire était joint un tableau qui ne comprenait que les neuf dernières lignes de la partie démotique de l'inscription de Rosette, parce que, dans l'état de mutilation où ce monument nous est parvenu, ce sont les seules où il fût possible d'établir une comparaison complète entre les trois portions dont il se compose (1).

(1) Ce tableau, qui était la démonstration des propositions établies dans le mémoire, était dressé sur six lignes parallèles, dont la première offrait le texte démotique, divisé dans les éléments ou mots dont il se compose; les mots correspondants du texte grec occupaient la seconde ligne; la quatrième présentait, non sans plusieurs lacunes, l'expression des mêmes idées en langue copte; une traduction française littérale occupait la cinquième ligne; la sixième, enfin, mettait en correspondance avec les petites divisions du texte démotique, les portions du texte hiéroglyphique qui, au jugement de l'auteur, exprimaient indubitablement les mêmes idées. La troisième ligne, dont je n'ai point parlé, ne renfermait que des chiffres, destinés à faire reconnaître les diverses places où se trouvait un même mot, répété plusieurs fois dans l'inscription. Quant à la traduction en langue copte, elle n'avait d'autre but que de prouver que la marche supposée du texte démotique était en effet ce qu'elle devait être dans la langue parlée.

On n'apprendra pas sans un sentiment pénible de surprise et de regrets, que cette partie si importante du mémoire a disparu dans les derniers temps de la maladie de l'auteur. Il est heureux que la première rédaction de ce tableau se soit conservée, et il est permis d'espérer que ceux aux mains de qui a passé la copie plus soignée et plus complète, se feront un devoir de la réunir aux autres travaux de Champollion. On ne saurait douter que si ce mémoire eût été mis au jour, il aurait obtenu l'assentiment de tous les hommes libres de préjugés, et prévenu bien des critiques hasardées. Si l'auteur ne l'a pas publié, c'est sans doute parce que, dans la suite, ses vues sur l'emploi des caractères phonétiques s'étant beaucoup agrandies, il voulut attendre, pour le livrer au public, qu'il lui eût donné un développement plus complet.

Presque au même moment où Champollion venait de communiquer à l'Académie le mémoire dont on a entendu tout à l'heure l'analyse, il publiait sa lettre à M. Dacier, relative aux hiéroglyphes phonétiques, et dont une portion fut lue à l'Académie, le 17 septembre 1822. Il suffit de dire qu'il y démontrait que, dans l'écriture hiéroglyphique proprement dite, comme dans les deux autres systèmes égyptiens, l'emploi des caractères phonétiques avait eu lieu pour exprimer les noms propres grecs ou latins. Là se bornait encore, pour Champollion, l'usage phonétique des écritures égyptiennes, quoique déja il eût acquis la conviction que cette fonction des signes idéographiques,

étrangère à leur première institution, datait d'une époque antérieure de plusieurs siècles à celles de Cambyse et d'Alexandre.

Mais ses idées étaient à cet égard bien près de se modifier, et le système de l'écriture phonétique allait prendre une tout autre étendue aux yeux de cet esprit juste, juge impartial et désintéressé de ses propres conceptions. La nouvelle théorie que la suite de ses réflexions et de longs tâtonnements le contraignirent d'adopter, fut portée à la connaissance des savants, par l'ouvrage qu'il publia en 1824, sous le titre de *Précis sur le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*. Dans ce nouvel écrit qui, pour la première fois, donnait l'espoir de parvenir à lire en effet toutes les inscriptions prodiguées sur les monuments et dans les tombeaux de l'Égypte, il osa assurer, que dis-je? il prouva que les signes dont se compose l'écriture hiéroglyphique proprement dite, sont de différentes natures, les uns peignant effectivement les objets, tandis que d'autres n'en sont que des représentations tropiques, ou sont des symboles de convention; et qu'une troisième classe, destinée à un usage tout différent, peint aux yeux, par une application conventionnelle, les articulations et les sons de la langue parlée ; que cet alphabet phonétique dont il avait découvert l'existence, s'applique aux légendes royales hiéroglyphiques de toutes les époques ; qu'à toutes les époques, les anciens Égyptiens l'employèrent pour représenter alphabétiquement les sons de la langue qu'ils parlaient; que toutes les

inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques, mais surtout les monuments de l'écriture démotique, sont en partie composés de signes purement alphabétiques ; données desquelles il concluait, avec raison, que l'alphabet phonétique est la véritable clef de tout le système hiéroglyphique. Ainsi, chose bien remarquable ! Champollion, qui n'était entré véritablement dans le sentier de ses découvertes, qu'en dépouillant les deux systèmes d'écriture auxquels il a appliqué les noms d'*hiératique* ou sacerdotale, et de *démotique* ou vulgaire, du caractère général et exclusif d'écriture alphabétique, que d'abord il leur avait, comme tant d'autres, attribué, n'a eu véritablement la clef de tout le système graphique de l'antique Égypte que quand il a reconnu qu'une écriture vraiment alphabétique, en prenant ce mot dans une certaine latitude, était constamment associée dans tous les monuments écrits de ce pays, quoique dans des proportions fort diverses, avec le système idéographique.

Notre auteur est encore allé plus loin; il a cru pouvoir établir en thèse générale cette proposition, trop absolue cependant, et que par la suite il a dû modifier, que les caractères phonétiques, quoique analogues aux caractères hiéroglyphiques, en ce qu'ils sont toujours, du moins dans leur origine et sous leur forme primitive et monumentale, des images, ou entières, ou réduites, d'objets physiques, produits de la nature ou de l'industrie, ne sont cependant jamais appliqués à aucun autre usage

qu'à représenter des sons, destination qui leur est propre; qu'ils ne sont point, ainsi qu'il l'avait dit précédemment, et comme chez les Chinois, des caractères idéographiques, dépouillés accidentellement de leur fonction, et réduits au rôle de lettres ou de représentation des sons; enfin, qu'ils se distinguent donc par eux-mêmes des caractères purement idéographiques, sans qu'il soit besoin de recourir, comme chez l'autre peuple que je viens de nommer, à aucun signe spécial, pour avertir le lecteur de leur nature conventionnelle.

Ce n'est point ici le lieu d'entrer plus avant, ni dans la discussion de ces propositions, ni dans l'exposé des conséquences qui en découlent, moins encore dans l'examen des preuves de fait sur lesquelles repose tout cet ensemble. Toutefois, si l'on se rappelle que Champollion, à l'époque même où il restreignait l'usage du système phonétique dans les bornes les plus étroites, avait déja reconnu dans l'écriture hiéroglyphique tous les caractères auxquels, sans leur associer alors aucun son, il attribuait la fonction de représenter toutes les formes grammaticales et tous les rapports logiques de concordance et de dépendance, combien ne sera-t-on pas disposé à le croire, pour ainsi dire aveuglément et sur parole, lorsqu'il nous assure, dans ce nouvel écrit, que les circonstances de temps, de genre, de nombre, de personne, enfin toutes les modifications qui servent à lier et à coordonner entre elles les idées principales, sont exprimées à toutes les époques par des caractères

phonétiques, représentant effectivement et immédiatement les formes grammaticales qui, dans la langue parlée que l'idiome des Coptes nous a conservée, étaient et sont encore aujourd'hui les signes vocaux de toutes ces modifications. Ainsi, les mots coptes qu'il n'avait attachés jusque-là que pour mémoire et par une supposition gratuite, aux signes de l'ancienne écriture égyptienne, devinrent pour lui, par suite du progrès de ses découvertes, dans une multitude de cas, la vraie et naturelle lecture de ces mêmes signes.

Au surplus, si le scepticisme et peut-être un sentiment moins noble dont les esprits les plus éclairés ne sont pas toujours exempts, révoquait en doute cette proposition, sur laquelle repose essentiellement l'espoir des résultats auxquels doit conduire la découverte de Champollion, sa grammaire de l'ancienne langue égyptienne, dont l'impression se poursuit avec ardeur, et dont on ne saurait trop tôt faire jouir le monde savant, mettra, nous osons le penser, cette vérité dans un si grand jour, que la mauvaise foi seule pourra encore lui résister, et fermer volontairement les yeux à la lumière.

Nous ne voulons pas dire pour cela qu'il n'y aura rien à réformer dans les applications nombreuses que Champollion a faites de son système; nous ne prétendons point affirmer qu'il ne se soit jamais trompé dans la lecture ou dans l'interprétation de quelques caractères ou de quelques mots. Ce sera à ceux qui entreront dans la même car-

rière, à faire ce qu'il aurait fait lui-même, avec sa bonne foi et sa franchise accoutumée; et ce n'est certes pas parmi ceux qui s'attacheront à ses belles découvertes et leur feront porter des fruits que le temps jaloux lui a enviés, que sa mémoire trouvera des détracteurs.

Nous ne voulons pas dire non plus que désormais les antiquités de l'Égypte n'auront plus aucun mystère. Peut-être reste-t-il, dans le système graphique des Égyptiens, quelque secret qui s'est dérobé aux efforts du nouvel OEdipe, et se dérobera encore long-temps à ceux de ses successeurs. Peut-être, faute de connaître dans toute son étendue l'ancienne langue de la patrie des Pharaons, ses dialectes, les variations qu'elle a pu éprouver pendant une longue suite de siècles, rencontrerons-nous encore bien des énigmes, dans les mots mêmes dont la lecture ne nous offrira aucune difficulté, mais dont le sens pourra échapper à nos investigations. Mais dans quelle partie de l'antiquité, comme dans toutes les sciences, l'esprit humain ne se heurte-t-il pas, à chaque instant, contre des obstacles qui l'avertissent de sa faiblesse, et qui servent en même temps d'un utile exercice au perfectionnement de ses facultés? La postérité n'en reconnaîtra pas moins avec nous que, depuis la renaissance des lettres, peu d'hommes ont rendu à l'érudition des services égaux à ceux qui consacrent à l'immortalité le nom de Champollion.

Le prince qui régnait alors sur la France, et dont le nom sera toujours cher aux lettres qu'il

aimait et au progrès desquelles il portait un véritable intérêt, s'était empressé de se faire rendre compte des travaux et des succès de Champollion; il voulut, par un témoignage public, s'associer aux suffrages et à la reconnaissance des savants, en acceptant la dédicace de son *Précis historique ;* il lui remit aussi de sa propre main une boîte d'or, enrichie de diamants, accompagnant cette marque d'estime des paroles les plus flatteuses et les plus propres à l'encourager dans la suite de ses importantes recherches.

Je ne ferais point mention ici des prétentions qui s'élevèrent, dans un pays voisin, en faveur d'un homme distingué par de grands et utiles travaux dans la carrière des sciences, et auquel, par un sentiment exagéré de rivalité nationale, on essaya de faire honneur de la découverte des hiéroglyphes phonétiques, si je ne craignais qu'un silence absolu de ma part ne parût, non un aveu tacite de la justice de ces prétentions, mais la preuve qu'elles n'étaient pas sans quelque vraisemblance. Pour tout esprit impartial, elles ont été victorieusement réfutées par Champollion lui-même dans son *Précis historique*, avec tous les égards dus à un homme du mérite de Thomas Young, ainsi que ce savant se plaisait à le reconnaître lui-même, et il n'y a pas long-temps que l'éloquent interprète de l'Académie des Sciences, dans la notice qu'il a consacrée à l'illustre savant anglais, après un examen scrupuleux des titres des deux rivaux, a prononcé, dans cette même salle, en fa-

veur de Champollion, un jugement motivé, dont sa position même garantissait l'impartialité, et qui, nous ne craignons point de le dire, sera celui de la postérité, comme il est déja celui de l'Europe.

Je ne sais s'il se trouvera encore quelques critiqués qui, pour se consoler de ne pouvoir renverser par les bases le système si solidement établi par Champollion, n'étudieront ses ouvrages que pour y chercher des contradictions, et tourner contre lui la bonne foi avec laquelle il réformait lui-même les erreurs qui, dans une matière si vaste et si difficile, avaient dû plus d'une fois lui échapper. S'il en était qui, d'ailleurs, fussent connus par une sincère impartialité et par un ardent amour de la vérité, je leur demanderais uniquement de suspendre leur jugement jusqu'à la prochaine publication de la grammaire de l'ancienne langue de l'Égypte. Mais, si je croyais que ces attaques fussent l'ouvrage de quelques-uns de ces zoïles que blesse la renommée d'autrui, je ne leur répondrais que par le silence, comme le faisait d'ordinaire Champollion, qui préféra toujours employer son activité et ses loisirs à continuer ses laborieuses recherches, et à féconder ses premières découvertes, laissant à la vérité le soin de triompher de toutes les rivalités qu'elle offusquait, ou dont elle blessait la vanité. C'est qu'une seule passion chez lui imposait silence à toutes les autres, et certes il n'y a rien qu'il n'eût sacrifié au plaisir de mieux connaître l'Égypte, de pénétrer plus avant dans l'intelligence de ses monuments.

Vers l'époque à laquelle nous sommes arrivés, le consul général de France en Égypte, M. Drovetti, avait expédié en Europe une magnifique et nombreuse collection de monuments égyptiens de tout genre, statues, inscriptions, amulettes, manuscrits : ce riche dépôt que la France avait laissé échapper, acquis par le roi de Sardaigne, était à Turin, et excitait au plus haut point la curiosité de Champollion. M. le duc de Blacas porta ses vœux à Louis XVIII, et, graces à la munificence royale, notre archéologue put, en étudiant cette riche collection, et visitant tous les monuments égyptiens que possédait l'Italie, se préparer à ce qui avait été le rêve de son adolescence, l'espoir de sa jeunesse, le soutien de ses longues études, le besoin de toute sa vie, je veux dire à voir, à parcourir cette terre qui était devenue sa patrie adoptive, et que déja il connaissait mieux que personne ne l'avait connue dans l'Occident, depuis le père de l'histoire.

Champollion, parti de Paris au mois de mai 1824, n'y fut de retour que vers la fin de 1826; et ce fut pendant son absence qu'il reçut la décoration de la Légion d'honneur. Les trésors de l'ancienne Égypte que lui offrit la capitale du Piémont, l'occupèrent neuf mois entiers, et contribuèrent puissamment au développement de ses idées, aux progrès et à la consolidation de ses découvertes. La Lombardie, la Toscane, Rome et Naples, capitales qu'il visita à deux reprises, l'enrichirent encore de nouveaux matériaux. Et tandis qu'il accumulait ainsi des trésors qui ne pouvaient demeurer sté-

riles entre ses mains, il communiquait au monde savant de nouveaux fruits de ses recherches, dans un grand nombre d'écrits, entre lesquels nous ne nommerons que les deux qui, sous le titre de *Lettres à M. le duc de Blacas*, ont jeté un jour si grand et si inattendu sur l'histoire des dynasties égyptiennes. Le souverain pontife, Léon XII, l'avait chargé de publier de nouveau les obélisques qui ornent la capitale du monde chrétien, avec tout ce que son érudition, sa sagacité, le résultat de ses études pouvaient y joindre d'interprétation historique et de développements littéraires et scientifiques. Cet immense travail, commencé avec ardeur, fut interrompu par la mort du généreux pontife qui avait résolu d'en faire tous les frais.

A ce voyage en Italie se rattache l'origine du Musée égyptien du Louvre. Le consul général d'Angleterre en Égypte, Henri Salt, le même qui avait rendu à la vérité des découvertes de Champollion un témoignage d'autant plus imposant qu'il ne les avait étudiées que dans l'intention de les combattre, avait fait transporter à Livourne une collection de monuments égyptiens, dont le nombre dépassait 4,000, et parmi lesquels plusieurs étaient de proportions colossales. L'acquisition d'une telle collection pouvait consoler les lettres, les arts et ceux qui les aiment, du peu d'empressement que le gouvernement français avait mis à s'assurer la possession de celle de M. Drovetti. Par les sollicitations de Champollion, soutenues de l'appui de M. le duc de Blacas, et favorablement accueillies

par le roi lui-même dont la bienveillance leva tous les obstacles, la liste civile reçut l'ordre d'acquérir ce cabinet et d'en doter la capitale de la France.

Une ordonnance royale du 15 mai 1826, en créant le Musée égyptien, en confia la conserva' tion à celui qui avait appelé l'attention du monarque sur ce riche trésor. Champollion, qui était encore en Italie quand il en reçut la nouvelle, se hâta de revenir à Paris. Par ses soins, par son infatigable activité, en moins d'une année le Musée égyptien fut placé au Louvre, auprès des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, disposé dans l'ordre le plus convenable, et livré aux études des savants, à la curiosité des amateurs et des artistes, à l'admiration de tous, nationaux ou étrangers. Le roi, à la munificence duquel le Louvre devait ce nouvel ornement, sut apprécier le zèle et le talent du conservateur, comme son frère Louis XVIII avait apprécié les laborieuses recherches et les succès inespérés de l'érudit archéologue; il lui en témoigna hautement sa satisfaction. Mais une faveur bien plus importante pour Champollion, et qui le toucha bien plus vivement que l'accueil qu'il recevait chaque jour des Français ou des étrangers, distingués par leur naissance, par leur rang ou par leur célébrité dans le monde savant, ce fut la mission qu'il reçut du gouvernement de Charles X, d'aller explorer l'Égypte et chercher, dans la contemplation de ses monuments, de nouvelles lumières. Il est donc vrai que

ce règne, dont il semble qu'on ne puisse parler que pour déverser sur lui le mépris et d'amères censures, eut aussi des idées nobles et des sentiments généreux; l'Égypte et la Grèce lui assureront un jour, aux yeux de la postérité, des droits à l'estime de l'humanité. Et la postérité n'a-t-elle pas commencé pour lui? Osons donc le dire, assurés que nous sommes que personne ici ne se méprendra sur le sentiment qui nous inspire ces paroles, si ce règne a commis de grandes fautes, il a contribué aussi à la gloire et à l'illustration de la France, en favorisant les progrès des lettres et des arts, et en brisant les fers qui avilissaient, depuis tant de siècles, les descendants de Thémistocle et de Périclès! Et quelles ames généreuses pourraient lui refuser du moins le faible hommage du respect dû au malheur, puisqu'il a fini par une épouvantable catastrophe, et qu'il a cessé d'être avant l'époque que la nature lui avait assignée?

Le moment était venu où Champollion allait réaliser les vœux et les espérances de toute sa vie. Ce fut encore à la noble et infatigable protection de M. le duc de Blacas qu'il dut, ou plutôt que les lettres durent ce nouveau bienfait. Le généreux Mécène des études archéologiques se chargea de mettre sous les yeux du roi le plan du voyage projeté, obtint facilement l'approbation du prince, et prit sur lui toutes les démarches nécessaires pour en assurer et hâter l'exécution. La décision royale était du mois de juin 1828, et, dès le 31 juillet suivant, Champollion et tous ceux qu'il avait associés

à son expédition étaient en mer. Graces aux mesures qui avaient été prises pour éclairer Méhémet-Ali sur le but du voyage et lever toutes les difficultés, la commission française, à laquelle s'était jointe une commission nommée par S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane, arrivée sur la terre d'Égypte le 18 août, ne reçut partout qu'un accueil favorable. On eût dit que cette terre qui, quelques années auparavant, avait appris à connaître et à admirer la valeur et la générosité des Français, s'empressait aujourd'hui d'ouvrir ses portes à des conquérants pacifiques et désarmés, qui venaient étudier et lui révéler à elle-même sa gloire et ses grandeurs passées.

Vous n'attendez pas, Messieurs, que je fasse ici, même en peu de mots, la relation de ce voyage dont les fruits seront, pour les lettres et pour la science historique, plus positifs et plus nombreux que ceux que l'humanité a retirés des visites que rendirent à cette patrie première des sciences et des arts, les plus célèbres philosophes de l'antiquité. Et que pourrais-je vous apprendre que chacun de vous n'ait déja lu dans ces lettres tracées à la hâte, au milieu des courses et des travaux les plus pénibles et les plus assidus; lettres qu'on attendait avec tant d'impatience, qu'on dévorait avec tant d'intérêt, et qui, écrites sans prétention comme sans une fausse modestie, promettaient de si importants résultats, et pourtant, il faut le dire, ne donnaient qu'une faible idée de ceux qui ont récompensé tant de zèle, de patience, de dévouement!

Champollion était de retour à Paris au mois de mars 1830. Dans toute la force de l'âge, après avoir résisté si heureusement aux fatigues d'un voyage dans lequel il ne s'était certes pas épargné, et avoir, en moins de vingt mois, exécuté des travaux dont la masse seule est, pour tous ceux qui les ont eus sous les yeux, le sujet du plus profond étonnement, il voyait s'ouvrir devant lui une carrière où il pourrait jouir tranquillement, et faire jouir sa patrie et le monde savant, du fruit de tant de peines et de labeurs.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui s'étonnait de ne point le compter encore dans ses rangs, se hâta de l'appeler dans son sein, le 7 mai 1830; et l'un des premiers soins du gouvernement, après qu'un moment de calme eut succédé, en 1831, aux secousses de 1830, fut de créer pour lui une chaire d'archéologie au Collége royal de France. Il y fut nommé le 18 mars 1831. C'était là qu'il devait développer, devant une jeunesse avide d'instruction, les fruits de ses longues études et de son expérience, et former des élèves qui apprissent, à son école, à apprécier, à conserver et à étendre ses importantes découvertes. Mais déja sans doute, sans qu'il s'en rendît compte, l'excès du travail et des fatigues auxquels il s'était livré, avait commencé à altérer sa santé. A peine il avait ouvert ses leçons en mai 1831, qu'il fut obligé de les interrompre. Un voyage qu'il fit à Figeac durant l'automne, pour respirer l'air natal, semblait avoir réparé ses forces; et il crut pouvoir repren-

dre les fonctions de l'enseignement. Son tempérament épuisé ne résista pas à ce nouvel essai, et ce cours qui promettait tant, fut encore suspendu, mais hélas! pour toujours.

L'Académie avait été plus heureuse que le Collége de France: Champollion, dans le cours de 1831, lui avait communiqué un mémoire du plus haut intérêt, qui avait pour objet *la notation graphique des divisions civiles du temps, chez les Égyptiens.* Ce mémoire, fondé sur l'étude d'un grand nombre de monuments astronomiques et de tableaux relatifs à l'agriculture, était en même temps une preuve irrécusable de la critique sage, éclairée, et pleine de réserve, qu'il avait apportée dans l'étude des antiquités égyptiennes, et, pour tout esprit impartial, une démonstration des données positives qu'il avait obtenues par cette marche prudente, jointe à une rare sagacité. Saisissant de la main de l'érudit ce flambeau inattendu, un savant académicien, pour lequel la physique mathématique n'a point de secrets impénétrables, s'en servit pour porter la lumière dans les obscurités de l'histoire du calendrier égyptien, et pour jeter un jour tout nouveau sur sa forme régulière et son usage dès les temps les plus reculés. Le mémoire de Champollion ne pouvait manquer de trouver place dans le recueil de l'Académie, avec celui de M. Biot, duquel il recevait un nouveau prix. Si Champollion eût cédé aux désirs de quelques-uns de ceux qui en avaient entendu la lecture, il en aurait fait jouir le public avant l'époque à laquelle il

pouvait paraître dans notre recueil, et nous n'aurions pas aujourd'hui à exprimer des regrets sur la trop grande facilité avec laquelle il communiquait les fruits de ses travaux, et à adjurer, au nom des sciences et de la justice, le dépositaire de la partie la plus importante de ce précieux trésor, de ne pas le dérober plus long-temps à l'Académie à qui il appartient, à la science qui le réclame, et à la famille de Champollion, dont la mémoire ne doit pas être victime de ses sentiments nobles et généreux.

Si la santé affaiblie de Champollion ne semblait plus laisser l'espérance qu'il pût propager ses découvertes par l'enseignement public, rien n'annonçait cependant qu'il ne pût encore éclairer long-temps le monde savant par ses ouvrages, et concourir aux travaux de l'Académie, qui se félicitait de posséder en lui un collaborateur zélé et riche en matériaux, lesquels, exploités par celui même qui les avait recueillis, ne pouvaient manquer d'inspirer le plus haut intérêt. Celui qui tient dans sa main le fil de nos destinées, en avait décidé autrement. Dès avant la fin de 1831, une attaque d'apoplexie avait frappé notre confrère, et les secours de la médecine n'en firent point totalement disparaître les tristes suites. Un nouvel accident, survenu un mois après, ne justifia que trop les alarmes causées par le premier, et le 4 mars suivant, lorsque sa famille commençait à concevoir quelque espoir d'un rétablissement auquel lui-même il ne croyait pas, il succomba à une troisième et dernière attaque.

Ainsi fut enlevé à sa famille, à son frère, à l'Académie, aux lettres, à la France, que dis-je? à l'Europe, celui dont toute la vie, consacrée à un seul objet, n'avait été qu'une suite non interrompue des recherches les plus abstruses, des méditations les plus pénibles; celui qu'avait soutenu dans la carrière qu'il s'était ouverte à lui-même, une volonté ferme et inébranlable, un espoir qui à tout autre eût pu sembler une chimère; celui qu'avait guidé et préservé des erreurs qui trop souvent égarent les hommes de génie, un esprit juste, incapable d'abuser de sa propre sagacité, toujours en garde contre l'illusion de quelques succès trompeurs, de quelques découvertes incertaines et anticipées. Il a ressenti sans doute la douceur de ce plaisir pur et inappréciable, qu'inspire la découverte d'une vérité long-temps et péniblement cherchée; mais le ciel n'a pas permis qu'il jouît, pendant de longues années, de la considération, de l'estime, de la gloire auxquelles il avait droit. Cette gloire, Messieurs, cette estime, elle restera attachée à son nom, aussi long-temps que le culte des lettres et des sciences se conservera parmi nous. Et qu'importent à celui qu'a animé une si noble ambition, quelques années de plus ou de moins, passées sur ce théâtre où tant de scènes se succèdent en si peu d'instants?

Si quelque chose pouvait consoler les amis des lettres d'une perte qui a été si vivement sentie, et que n'ont point fait oublier tant d'autres pertes qui se sont suivies coup sur coup, avec une acca-

blante rapidité, ce serait, d'une part, le concert unanime d'éloges et de regrets dont a retenti l'Europe savante, et auquel se sont associés les hommes même les plus étrangers aux études de l'antiquité et aux recherches de l'érudition, et, de l'autre, l'empressement qu'un ministère, éclairé autant que juste, a mis à répondre aux vœux que formait l'opinion publique. Une commission a été chargée de prendre connaissance des immenses travaux qui composaient le seul héritage que Champollion laissait à sa fille, d'éclairer le gouvernement sur leur mérite et sur les moyens d'en assurer la conservation, et d'en préparer la publication; enfin, de le mettre à même de déterminer comment il pourrait récompenser dignement, dans la veuve et l'enfant, le dévouement et les services de l'époux et du père; de celui dont la mort les privait si prématurément de tous les fruits de tant d'années d'études, couronnées par de si grands succès. La commission ne pouvait point hésiter sur le vif intérêt que devait inspirer ce riche héritage; il était impossible qu'elle n'émît pas le vœu de le voir assuré tout entier au magnifique établissement qui renferme déja tant de dépôts précieux, et offre de si immenses ressources à tous les genres d'études. Son vœu unanime était aussi qu'aucun retard ne fût apporté à la publication de la grammaire de l'ancienne langue égyptienne, ouvrage à peu de chose près terminé par son auteur, et auquel il avait consacré, avec une juste prédilection, tous les instants de sa vie, depuis son retour dans sa patrie;

ouvrage qui doit être considéré comme le résumé de tous ses travaux sur la langue et les écritures de l'Égypte, et comme la base de tous ceux qu'on pourra entreprendre après lui, pour étendre et compléter, autant que possible, l'interprétation des monuments de tous genres qu'elle nous a laissés. Il était plus difficile à la commission de tenir une balance équitable dans une évaluation, où elle devait également se défendre et d'une injuste parcimonie, et d'un sentiment plus noble auquel son inclination la portait, mais que retenait l'espèce de magistrature arbitrale que le gouvernement lui avait confiée. En voyant ses propositions accueillies par un ministère sage et généreux, et converties en loi par l'assentiment de tous les pouvoirs qui représentent la volonté nationale, elle a dû s'applaudir de ses efforts, et se féliciter d'avoir concouru à un acte de justice qui honore la France, et qui apprend à l'univers que, si l'État a des distinctions et des récompenses pour ceux qui sacrifient leur vie à la défense de son indépendance et de son honneur, il sait aussi reconnaître les modestes efforts des savants qui lui assurent un autre genre de gloire et de prééminence, et maintiennent leur patrie au rang où l'ont élevée tant de noms à jamais célèbres dans les fastes de la science, des lettres et des arts.

Une autre récompense est encore assurée au nom de Champollion par le gouvernement, qui s'occupe sans relâche du projet de faire jouir le monde savant des innombrables et précieux dessins que renferment les portefeuilles de l'illustre voyageur, et

des manuscrits tracés sur les lieux mêmes et en présence des monuments, manuscrits où il a déposé tous les trésors de son érudition, et le sentiment de ses premières impressions.

Si nous ne craignions d'abuser de l'indulgence avec laquelle on a daigné nous entendre, après avoir fait connaître le savant, et avoir apprécié, autant qu'il nous a été possible, ses titres à notre reconnaissance, nous consacrerions encore quelques pages à peindre le père, l'époux, le frère surtout, l'ami, l'homme du monde, et partout nous retrouverions cette droiture de cœur, cette noble simplicité de caractère, cette solidité d'esprit jointe à tant d'enjouement, cette constance dans ses affections, ce désintéressement personnel, cette vive et sincère reconnaissance, en un mot, toutes les qualités estimables empreintes dans ses écrits, et qui se font surtout remarquer dans ses lettres écrites d'Égypte, dont le recueil a été si favorablement accueilli du public éclairé. Mais quel est parmi vous, Messieurs, celui qui ne prévienne ici nos éloges? Si l'Académie n'a possédé Champollion que peu de temps, elle a cependant été à portée de le connaître sous ce point de vue, comme sous celui des études et de la littérature : car la constance et la solidité des affections ne furent pas moins le caractère distinctif de son cœur, que la tendance et l'habituelle disposition de son esprit. Aussi les regrets de l'Académie se confondirent-ils avec ceux de sa famille, du frère qui lui avait tenu lieu de père, de ses nombreux amis, et,

s'il m'est permis de le dire, de celui qui rend aujourd'hui à sa mémoire un hommage bien imparfait sans doute, mais qui recevra peut-être quelque prix du sentiment qui s'associe à une pleine et consciencieuse conviction.

M. Champollion avait épousé le 30 décembre 1818, mademoiselle Rose Blanc. Le seul fruit qui reste de ce mariage est une fille, âgée aujourd'hui de neuf ans. Outre la décoration de la Légion d'honneur, M. Champollion avait reçu celle de l'ordre du Mérite de Toscane. Les Académies de Gottingue, de Pétersbourg, de Turin, de Stockholm, les Sociétés royales Asiatique et de Littérature de Londres, et plusieurs autres Sociétés savantes, nationales ou étrangères, s'étaient empressées à l'envi de le mettre au nombre de leurs associés. Il a été remplacé dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Eugène Burnouf. La chaire créée pour lui au Collége royal de France est encore vacante.

NÉCROLOGIE.

CHAMPOLLION LE JEUNE*.

Nous avons un triste devoir à remplir en annonçant la mort de M. Champollion le jeune, arrivée le 4 mars 1832; il était âgé de 41 ans 2 mois. Ses découvertes assurent à son nom une longue renommée, et comme l'a dit un illustre écrivain (M. de Châteaubriand), « ses admirables travaux auront la durée des monumens qu'il vient de nous expliquer. »

Nous tirons de divers journaux les détails suivans.

Le Temps du 17 mars. — *Obsèques de M. Champollion le jeune* (**). Les obsèques de M. Champollion le jeune ont eu lieu aujourd'hui à l'église Saint-Roch.

Une nombreuse députation de l'Institut et du collége de France, les conservateurs du Musée et de la Bibliothèque, des députés, des étrangers de distinction étaient venus en foule rendre les derniers honneurs à ce célèbre savant. M. le comte de Forbin, M. Silvestre de Sacy, M. de Humboldt, M. Arago se trouvaient aux quatre coins du drap mortuaire, et ont ac-

(*) Extrait du *Bulletin universel des sciences*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac, section VII.

(**) Il a paru dans un autre numéro du *Temps* une notice détaillée sur le savant français; il y a une erreur à relever : M. Champollion n'a pas voyagé dans les Alpes, à l'occasion d'un événement politique arrivé à Grenoble, en 1816; M. Champollion voyageait, au contraire, dans le Midi de la France, depuis 3 mois, quand cet événement survint, et il n'est rentré à Grenoble qu'en 1817, pour reprendre sa chaire d'histoire, qui venait d'être rétablie par M. Royer-Collard, président de l'Instruction publique.

compagné le corps de l'illustre défunt jusqu'au cimetière de l'Est, où MM. Walckenaër et Letronne, de l'Institut, ont prononcé des discours funèbres. L'affliction de tous les savans qui assistaient à cette triste cérémonie, témoignait vivement de la perte irréparable que fait la science dans la personne de M. Champollion; mais la douleur de ses nombreux amis prouvait combien il fut bon, indulgent, serviable, digne en tout de sa haute réputation et du respect qui environna sa vie. On remarquait avec intérêt surtout les jeunes gens qui accompagnèrent M. Champollion dans son expédition scientifique en Égypte, et qui eurent tant d'occasions d'apprécier et sa générosité et son désintéressement, car M. Champollion meurt sans fortune, et ne laisse à sa jeune famille que son nom qui la recommande à la protection du gouvernement.

Nous apprenons en ce moment que M. de Forbin, directeur des musées royaux, vient de s'adresser au Roi pour lui demander l'autorisation de faire exécuter en marbre le buste de M. Champollion jeune, pour être placé dans le musée égyptien dont il est le fondateur.

Voici le discours prononcé par M. le baron Walckenaër, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Messieurs,

« Quand nous approchons du terme où nous n'aurions plus à compter avec le temps, quand nos larmes ont souvent coulé sur la tombe de ceux qui nous avaient précédés dans la vie, c'est du moins un des bienfaits de la mort de nous avoir accoutumés, pour nous-mêmes, à la considérer avec résignation, et même avec indifférence. Mais si elle attaque la jeunesse dans sa force, si elle arrête le génie dans son premier essor, il nous semble qu'elle abuse de sa terrible puissance, et que, par un coup trop hardi, elle trouble l'ordre éternel de la Providence. Tels sont les sentimens qui nous ont oppressés lorsque nous avons appris que M. Champollion venait de nous être enlevé.

« Plus de vingt ans se sont écoulés depuis que nous le vîmes pour la première fois, ignoré du monde où il paraissait sous les auspices de ce frère aujourd'hui accablé d'une si profonde douleur! Dès lors cependant le jeune Champollion était occupé d'une grande et ambitieuse pensée : c'était de retrouver le langage et les annales de ce peuple qui, après plus de trois mille

ans et après dix conquêtes, nous présente encore plus de monumens qu'aucun autre peuple de la terre; qui a peint, sculpté, gravé, écrit ses dogmes religieux, les faits de son histoire, les sciences qu'il avait acquises, les arts qu'il cultivait, les procédés de son industrie, les pratiques de son agriculture, ses usages, ses jeux, ses cérémonies, toutes les particularités les plus minutieuses de son existence domestique, et qui s'est conservé lui-même individuellement, et a bravé jusque dans la tombe tous les efforts du temps. Cette même pensée a seule occupé pendant toute sa vie M. Champollion, et en a abrégé le terme.

« Peu d'hommes sont capables de rendre leur courage et leur dévouement aussi profitables aux sciences que M. Champollion, mais l'histoire des sciences nous offre beaucoup d'exemples d'un aussi grand courage et d'un semblable dévouement, dont la fin a été également funeste. Les sciences, comme la religion, ont aussi leurs martyrs, qui n'ont pas moins de droits à nos pieux souvenirs. Instruire les hommes, c'est pratiquer la vertu; rehausser la dignité de la nature humaine en reculant les bornes de nos connaissances, c'est remplir les fins de Dieu, c'est lui rendre le culte qui nous rapproche le plus de sa divine essence. Rien n'atteste mieux l'immortalité de notre âme que cette soif de connaître qui nous tourmente; que ce besoin que nous éprouvons de nous enfoncer dans le passé, de nous élancer dans l'avenir; que cette inquiétude du présent; que ce dégoût des jours si rapidement enfuis que nous nommons la vie; que cet instinct de l'éternité. Nul ne s'est montré plus fortement préoccupé de ce sublime sentiment que M. Champollion; nul ne s'est livré plus exclusivement, et avec un plus entier abandon, aux nobles penchans qu'il entraîne : il vécut pour l'étude, et les pacifiques conquêtes de l'intelligence furent sa seule ambition et ses seules jouissances. Après avoir éprouvé les fatigues d'un long et laborieux voyage, il venait de mettre en ordre les descriptions et les explications de tous les dessins, de toutes les inscriptions, qu'il avait fait exécuter sous ses yeux; il venait de commencer, devant un nombreux auditoire, un cours sur cette branche importante de critique historique dont il était en quelque sorte le créateur; il venait de livrer au public le prospectus du grand ouvrage qui soulevait le voile dont les

siècles avaient couvert les monumens de l'Égypte et de la Nubie; il venait d'achever sa *Grammaire égyptienne* et d'en annoncer l'impression, lorsqu'il a été tout-à-coup ravi à une famille qui le chérissait, à notre Académie où il avait autant d'amis que de confrères, à la France qui le comptait au nombre de ses illustrations, à l'Europe savante qui avait déjà inscrit son nom dans ses fastes littéraires. Ce nom ne périra jamais; mais la vive lumière que M. Champollion répandait sur le sol et les monumens de l'antique Égypte, s'est éteinte, au moment même où elle brillait avec le plus d'éclat, et les ténèbres que nous espérions voir se dissiper à sa clarté, nous laissent des regrets qui, peut-être long-temps encore, seront partagés par la postérité. Le deuil d'une seule famille devient un deuil général pour tous ceux qui cultivent les lettres et s'intéressent à leurs progrès. »

— Nous publierons très-prochainement une notice sur M. Champollion jeune et sur ses travaux, qui ont tant contribué à l'éclat scientifique que la France a jeté en Europe dans ces dernières années. (Voyez la note ** à la page 1re ci-dessus).

Le Protestant du 20 mars. — Nous annonçons avec un profond regret la mort de M. Champollion le jeune, enlevé dans la force de l'âge (41 ans) à la science de l'antiquité qu'il cultivait avec tant d'ardeur. Quelque rivalité qu'au premier bruit de sa découverte lui ait suscitée l'Angleterre, et quelque doute sur l'utilité de son système qu'ait inspiré à des esprits prévenus la sage lenteur de ses derniers travaux, le nom de l'homme qui le premier *a lu* les hiéroglyphes de l'Égypte ne mourra point. Sa gloire durera autant que les monumens dont il a expliqué les mystérieuses légendes, et à mesure que l'étude du copte se répandra, que les collections deviendront plus nombreuses et plus riches, et que dans le nombre immense de papyrus qui encombrent les musées, on aura trouvé autre chose que les rituels funéraires, l'utilité de sa découverte sera mieux sentie, et la solution d'une foule de problèmes historiques deviendra plus probable et plus prochaine. Déjà la critique sacrée a de grandes obligations à ce savant illustre, sans parler du service qu'il nous a rendu en rajeunissant, en dépit des astronomes et des derniers disciples de Dupuis et de Volney, le fameux zodiaque de Denderah. Douze ou treize Pharaons sont nommés dans l'Écri-

ture depuis Abraham jusqu'à Jérémie; grâce aux travaux de M. Champollion le jeune et aux calculs chronologiques de son frère M. Champollion-Figeac, tous sont reconnus avec plus ou moins de certitude; depuis Moïse tous le sont sans qu'il reste de doute, et les dynasties de Manéthon, le prêtre de Sébennyte que Ptolémée-Philadelphe chargea d'écrire une histoire d'Égypte, s'accordent d'une manière étonnante avec les dates et les annales d'Israël. Une foule de détails, d'allusions et de rapprochemens dus aux infatigables et ingénieuses recherches du savant que la France vient de perdre, ont jeté un nouveau jour sur la Bible et confirment sa fidélité. Enfin nous devons encore aux travaux des deux frères la certitude acquise d'un point extrêmement important de l'histoire ancienne, dont personne avant eux ne s'était douté, la contemporanéité de Moïse et de Sésostris ou Rhamsès-le-Grand, le Pharaon, chef de la dix-neuvième dynastie, l'un des plus célèbres conquérans de l'antiquité. La comparaison attentive des dates israélites et égyptiennes démontre que les Hébreux séjournant dans le désert pendant les dix-huit premières années de ce règne, n'ont eu alors aucune relation avec ce roi, et le silence jusqu'ici inexplicable de l'Écriture sainte sur Sésostris est expliqué. L'illustre auteur de la découverte des hiéroglyphes laisse un frère digne de le remplacer.

Le Dauphinois (n° 198) termine ainsi une notice biographique sur M. Champollion :

La science, dont il meurt victime, dira tout ce qu'elle perd en lui; elle énumèrera tout ce qu'elle lui doit. Nous, ses camarades, ses amis, nous, qui avons vécu long-temps avec lui dans la plus douce et la plus intime familiarité, pouvons seuls dire tout ce que son cœur avait d'aimant, son ame de national et de patriote; seuls, peut-être, nous avons pu dans l'intimité apprécier cet esprit si prodigue d'originalité et de saillies, si riche de souvenir et de rapprochemens, si aimable de franchise et de candeur.

Le Mercure Ségusien (n° 511) s'exprime en ces termes :

L'illustre Champollion jeune vient de mourir. Il laisse à la France d'immenses travaux et de très-précieux manuscrits. Il lui laisse aussi une veuve et un enfant.

On a invoqué, à ce sujet, la munificence royale; on a dit

qu'une pension à la veuve du savant antiquaire, au moment où la liste civile a trouvé une vive opposition, serait une vengeance du Roi.

Ce ne doit point être selon nous une affaire à régler entre le souverain et la veuve Champollion; nous voudrions que le pays intervînt par l'organe de ses mandataires. Nous applaudirions au ministre qui viendrait demander aux Chambres des fonds pour acquérir les portefeuilles qui renferment la grammaire de la langue hiéroglyphique, des notes d'érudits, des dessins sans prix, et des recherches sur l'histoire, qui doivent, dit-on, mettre au grand jour cette antique Égypte qui se cache dans la nuit des temps et du mystère. Quelque soit le besoin d'économie qu'on éprouve en ce moment, nous avons la ferme conviction que les Chambres se montreraient grandes et généreuses comme la nation.

Le *Conseil municipal* de la ville de Figeac (Lot), lieu de naissance de Champollion, assemblé extraordinairement le 11 mars, a pris la décision suivante :

« M. le maire a exposé les regrets manifestés par les habitans de Figeac en apprenant la mort de M. Jean François Champollion jeune, membre de l'Institut, fondateur et conservateur du Musée égyptien, professeur d'archéologie au collége de France, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., etc., etc.

« Sur quoi, considérant que les études et les travaux scientifiques de Jean François Champollion, né à Figeac le 23 décembre 1790, honorent sa patrie et commandent un témoignage solennel de la reconnaissance de ses concitoyens; qu'aux brillantes qualités qui distinguent l'homme de génie, Champollion réunissait les vertus du citoyen et la bienveillante amitié de l'homme privé.

« Le conseil arrête à l'unanimité :

« Art. 1er. Un service funèbre sera célébré dans l'église paroissiale de la maison Champollion le dix-huit mars mil huit cent trente-deux.

« M. le maire est prié d'inviter toutes les autorités à cette cérémonie.

« Art. 2. Il sera élevé sur la principale place de la ville un monument à la mémoire de Jean François Champollion.

« Art. 3. Une souscription est ouverte pour couvrir les frais de construction de ce monument.

« Art. 4. La liste des souscripteurs sera réunie et publiée, un exemplaire scellé dans une boîte de plomb sera déposé dans le monument. »

Le Messager des Chambres du 23 avril dit :

Le temps emporte si vite tant de souvenirs précieux, qu'il faut se hâter de retenir ce qu'on veut lui soustraire. Qu'il nous soit donc permis de revenir sur cet infortuné Champollion, si tôt enlevé à sa gloire et à ses amis.

Quand nous rencontrons dans le passé quelques hommes célèbres, guerrier ou savant, il ne nous suffit pas d'apprendre les titres de sa renommée; après avoir admiré ses talens, ses actions et ses ouvrages, nous nous plaisons à pénétrer dans les détails de sa vie, à voir de près l'homme seul, vivant au milieu des siens. Nous recueillons avec la plus vive curiosité la moindre circonstance; par là nous entrons en quelque sorte dans sa familiarité, et nous l'aimons pour lui-même.

Champollion appartient à la postérité; la science à laquelle il a laissé tant de trésors et tant de regrets, lui assure un nom impérissable. On a déjà dit le mérite et l'importance de ses découvertes; cependant les savans presque seuls encore sont capables de les apprécier. Quand ses ouvrages seront publiés, quand d'heureux imitateurs auront retrouvé ses traces et rendu ses découvertes vulgaires, alors on connaîtra vraiment ce génie singulier, né pour révéler l'antique Égypte, et qui rêvait dès son enfance les prodiges qu'il ne tarda pas à réaliser. Alors ses talens et ses succès se renouvelleront d'eux-mêmes; mais ce qui les rend plus intéressans, et ce qu'on ne saurait plus bientôt si une voix confidente ne le disait maintenant, c'est la réunion de qualités si aimables avec cette condition unique.

L'aménité, la simplicité de ses manières, la franchise de son caractère portaient un rare agrément dans sa société. Il était impossible de le fréquenter sans l'aimer, et l'on ne regrette pas moins en lui l'homme que le savant. Cependant Champollion n'était pas un homme du monde; ceux qui l'ont accompagné en Égypte ont pu seuls peut-être se faire une idée de ce qu'il était pour sa famille et ses anciennes amitiés. C'est sans doute à celui qui a passé presque toutes ses journées avec lui pendant plus de 4 ans, qui a vu naître ses premiers travaux, et reçu ses plus chères confidences, de dire quel était le charme

de son intimité, quelle égalité d'humeur, quel besoin d'affection, quelle tendresse de cœur! Qui l'eût vu à Grenoble ne se serait guère douté des profondes méditations qui occupaient sa vie. Combien peut-être ne l'ont regardé long-temps que comme un homme spirituel et bon.

Il passait en effet du labeur le plus grave au plus riant badinage; il n'y avait point d'amusemens sans lui; soirées d'hiver, promenades à la campagne, conversations au foyer domestique, tout s'animait de sa gaîté franche. C'était une foule de bons mots et de plaisanteries sans affectation. S'il y avait quelque divertissement à monter, il était toujours prêt: il faisait des vers avec une étonnante facilité.

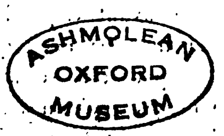
Ses amis de ce temps-là se rappellent encore quelques couplets sur des circonstances politiques, pleins de verve et quelquefois improvisés dans un bal. Mais ce que très-peu ont connu, ce sont des stances, de petites compositions, où le sentiment le plus doux s'exprimait avec la grace la plus naïve, sujets d'une constante douleur pour celle à laquelle il avait voué sa vie.

Malheureusement presque tout cela s'est perdu dans les vicissitudes de ses quinze dernières années; et si notre affection ne nous trompe, ces pièces n'auraient point déparé sa gloire.

Ces détails ne seront point sans doute indifférens au public, certainement ils seront précieux pour les amis de Champollion, pour ceux enfin qui l'appelaient *Saghir*, surnom arabe, qu'on lui donnait dans sa famille, et qui rassemble tous ces souvenirs.

E. D.

Nous donnerons bientôt une liste des manuscrits laissés par M. Champollion; des mesures sont prises pour en assurer la possession à la science. La *Grammaire égyptienne*, entièrement terminée, sera mise incessamment sous presse.



IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.





